DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE – N° 12982 – **4,50 F** Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine – VENDREDI 24 OCTOBRE 1986

Un accord interallemand

Le théâtre de la grande négociation Est-Ouest sur le désarmement n'obéit pas aux règles de la dramaturgie classique, notamment celle de l'unité de lieu. En marge de la performance des deux acteurs principaux, MM. Ronald Reagan et Mikhaïl Gorbatchev, s'est déroulée à Bonn une bien étrange rencontre, celle d'une délégation du Parti social-démocrate ouest-allemand, *conduite* par M. Egon Bahr, et d'une délégation du Parti communiste d'Allemagne de l'Est (SED), dirigée par un membre éminent du bureau politique, M. Hermann Axen.

Ces derniers ont présenté, mercredi 22 octobre, un projet d'accord prévoyant un corridor totalement exempt d'armes nucléaires en Europe centrale, sur une largeur de 300 kilomètres également répartis entre les deux blocs. Cette zone dénucléarisée s'étendrait principalement sur le territoire des deux républiques allemandes mais aussi sur celui de la Tchécoslovaquie.

On peut créditer M. Egon Bahr, conseiller de M. Willy Brandt sur les problèmes de sécurité, d'une certaine constance dans sa recherche d'un dialogue avec l'Est, que son parti soit au pouvoir ou dans l'opposition. Mais on peut aussi s'interroger sur le sens d'initiatives qui risquent de conforter les craintes des alliés de la RFA pour le cas où le sort des urnes serait favorable au SPD lors du prochain renouvellement du Bundestag. Comment en effet, à l'heure où l'on s'inquiète à Paris, à Bonn et à Londres d'un possible désengagement nucléaire américain en Europe, ne pas se préoccuper d'une attitude favorisant ce fameux « *découplage* ».

La préférence affichée par certains dirigeants sociaux-démocrates *allemands pour le* concept de sécurité centre-européenne, au détriment de la concertation au sein de l'alliance occidentale pour élaborer des réponses aux dernières propositions soviétiques, n'est d'ailleurs pas du goût de tout le monde au sein même du SPD, où certains *membres de l'entourage de* M. Johannes Rau ne dissimulent par leur irritation devant cette « dérive » neutraliste dont les principaux hérauts sont MM. Willy Brandt et Egon Bahr.

La crédibilité du candidat social-démocrate à la chancellerie serait alors en cause : on ne peut tout à la fois proclamer solennellement son attachement à l'ancrage occidental de la RFA et mener cette « *politique étrangère parallèle* » dénoncée par M. Kohl.

D'autant plus qu'en la matière les cartes sont quelque peu biseautées : il est difficile de croire que Berlin-Est bénéficierait de la même marge de manœuvre s'il s'agissait de négocier avec un parti social-démocrate en charge du pouvoir à Bonn...

Nombreux sont également ceux qui se demandent si le SPD ne va pas trop loin dans le « réalisme » en entretenant avec le Parti communiste de RDA des relations beaucoup plus étroites et chaleureuses qu'avec certains partis frères d'Europe occidentale, à commencer par le Parti *socialiste français*...

A quelques jours d'un sommet franco-allemand où il sera beaucoup question des conséquences *de la rencontre* de Reykjavik, il y a là, pour le président François Mitterrand, matière à réflexion sur les malices de l'histoire.

En dépit des expulsions de diplomates

Moscou et Washington veulent poursuivre le dialogue sur le désarmement

Washington n'a pas encore réagi aux nouvelles mesures de représailles dans la « guerre des diplomates », mais s'est félicité que M. Gorbatchev, dans son allocution télévisée du mercredi 22 octobre, ait « exprimé son optimisme à propos de la réduction des armements ». Le chef du PC soviétique s'était prononcé pour la poursuite du dialogue, mais avait présenté l'ensemble de ses propositions comme un « paquet » qui doit faire l'objet d'un accord global.

MOSCOU
de notre correspondant

M. Gorbatchev a calmé le jeu des relations soviéto-américaines *en prenant des mesures de rétorsion* moins « *dures* » qu'il ne veut bien le dire pour répliquer à la décision de Washington d'expulser cinquante-cinq diplomates soviétiques. Mais le chef du Kremlin, en affirmant, pour la première fois, que l'ensemble de ses propositions en matière de désarmement constituent un « *paquet* » à prendre ou à laisser, complique singulièrement la tâche des négociateurs de Genève et fait reculer considérablement leurs chances d'aboutir à un résultat dans un avenir prévisible.

M. Gorbatchev, qui s'adressait mercredi 22 octobre au soir à ses concitoyens à la télévision, n'a pas révélé lui-même la nature des représailles décidées : « *Nous prendrons des mesures de rétorsion très dures, pour ainsi dire sur un pied d'égalité. Nous n'allons pas tolérer des pratiques aussi scandaleuses* », a-t-il déclaré. L'expulsion des cinquante-cinq diplomates soviétiques est, selon lui, une action « *simplement insensée pour un esprit normalement constitué, après une rencontre aussi importante* » [que celle de Reykjavik].

Par fierté sans doute, jugeant ces détails indignes de sa fonction, mais peut-être aussi pour éviter, par la simple arithmétique, de faire comprendre lui-même à son public que la rétorsion ne se situait pas vraiment « *sur un pied d'égalité* », M. Gorbatchev a laissé à un autre le soin d'exposer ces mesures.

DOMINIQUE DHOMBRES.

(Lire la suite page 3.)

La réforme Devaquet présentée au Sénat

L'Université sans passion

Le Sénat examine à partir du jeudi 23 octobre le projet de loi sur l'enseignement supérieur préparé par M. Alain Devaquet et adopté par le conseil des ministres du 11 juillet dernier. *Cette nouvelle réforme universitaire*, trois ans à peine après la loi Savary, réalise l'une des promesses électorales de la majorité. Mais elle suscite dans le monde universitaire comme dans la classe politique plus de lassitude que de passions.

Depuis six mois, le ministre de la recherche et de l'enseignement supérieur s'est employé, non sans succès, à dédramatiser le débat. *Faute de vents porteurs*, il a godillé discrètement, en faisant le moins de vagues possible, et il entame la discussion parlementaire avec de bonnes chances de faire voter son texte sans déclencher de tempête. M. Paul Séramy, sénateur centriste de Seine-et-Marne et rapporteur du projet, l'a bien noté : ce projet de réforme universitaire « *ne déchaîne ni enthousiasme ni une opposition farouche. C'est un projet calme, sans aspérité, qui constitue une étape vers l'autonomie véritable des universités* ».

Sans doute bon nombre d'universitaires proches de la majorité ont-ils été frustrés au printemps dernier de la réforme radicale – de la revanche brutale – dont rêvaient les syndicats autonomes de l'enseignement supérieur et l'Union nationale interuniversitaire (UNI). A défaut de *Blitzkrieg*, ils ont admis qu'il était *plus réaliste politiquement* – et peut être plus payant – d'exploiter sur le terrain les zones de flou de la réforme proposée et de pousser aussi loin que possible la logique libérale qui l'inspire.

Sans doute, les présidents d'université ont-ils été, dans leur *ensemble, choqués par le manque* de concertation qui a entouré la préparation du projet. Et la majorité d'entre eux restent réfractaires à la réforme Devaquet, comme en témoigne la pétition très critique qu'ils viennent d'adresser au ministre : parmi les signataires on relève en effet les *noms de quarante des soixante*-douze présidents en exercice, ainsi que d'une cinquantaine d'anciens présidents, dont MM. René Rémond, René Luchaire, Robert Escarpit ou Michel Alliot, l'époux de Mme Alliot-Marie, secrétaire d'Etat à l'éducation.

GÉRARD COURTOIS.

(Lire la suite page 13 et l'entretien avec M. Savary, ancien ministre de l'éducation.)

L'ancien empereur Bokassa a regagné Bangui



Jean-Bedel Bokassa, ancien empereur de Centrafrique, a quitté la France mercredi soir 22 octobre, dans des conditions rocambolesques, pour Bangui. A son arrivée, il a été emmené « manu militari » par la garde présidentielle, et incarcéré.

PAGE 44

L'immigration aux Etats-Unis

Une nouvelle loi va permettre à des millions d'étrangers « illégaux » d'accéder à la citoyenneté américaine.

PAGE 9

Le découpage électoral définitivement adopté

Le premier ministre a utilisé le couperet de l'article 49-3 et l'opposition a renoncé à déposer une motion de censure.

PAGE 10

Un nouveau patron pour IG Metall

L'objectif des trente-cinq heures relancé par le syndicalisme allemand.

PAGE 40

Le Monde DES LIVRES

Le sommaire complet se trouve page 44

Six mois après la catastrophe nucléaire

« Normalisation » à Tchernobyl

Trente et un morts, deux cents irradiés hospitalisés, près de cent mille personnes évacuées *sur un rayon de 30 kilomètres*, et une Europe en émoi de la Scandinavie à l'Italie : l'explosion du réacteur n° 4 de la centrale nucléaire de Tchernobyl, en Ukraine, est, à ce jour, le plus grave accident survenu dans le domaine nucléaire civil. Six mois après l'explosion, le 26 avril dernier, les autorités *soviétiques* affirment que tout est rentré dans l'ordre. Mais le sort des personnes évacuées reste un grand point d'interrogation.

KIEV
De notre envoyé spécial

Des maisons de briques au toit de fibro-ciment, proprettes et bien alignées ; des palissades de planches fraîchement peintes en vert, entourant des carrés de terre sablonneuse qui forment les fameux lopins individuels ; au fond de chaque « jardin » – encore virtuel – on retrouve les *traditionnels* cabinets d'aisance de nos campagnes d'autrefois, ainsi que le tas de bois et l'étable où l'on engraisse le cochon et où l'on trait la vache. « *Le cochon, nous l'avons acheté après l'installation ici, mais la vache est une évacuée comme nous* », précise la kolkhozienne aux yeux clairs, les pommettes empourprées par l'émotion. Ce n'est pas tous les jours qu'une délégation étrangère rend visite au village de Nebrat, qui n'est pourtant qu'à une soixantaine de kilomètres de Kiev, à mi-chemin entre la centrale et la capitale.

Si des étrangers ont le droit de visiter Nebrat, et en particulier les lotissements neufs construits l'été dernier pour les évacués, c'est que l'on y trouve les preuves tangibles de l'énorme mobilisation qui a suivi la catastrophe de Tchernobyl. Ce quartier de Bereztianka a été créé de toutes pièces en trois mois (juin, juillet, août) par « *les travailleurs de Crimée* » qui ont laissé leur plaque sur la maison commune – provisoire – et dressé un petit mémorial de marbre à l'entrée du lotissement. Un village modèle, en quelque sorte, avec des pavillons-témoins. « *Nous avons cinquante-deux villages comme celui-ci* », affirme M. Anatoli Griazev, vice-président du comité agro-industriel de la région de Kiev.

Avant le 26 avril, Nebrat n'était qu'un village parmi d'autres, perdu aux confins de l'Ukraine et de la Biélorussie. Une région plate et marécageuse, couverte aux deux tiers d'une forêt qui rappelle les landes de Gascogne, avec quelques bouleaux en plus. Ici, on est loin des terres noires de l'Ukraine fertile. Au kolkhoze Lénine (1 800 vaches), on produit du lait et de la pomme de terre. Ce n'est pas la Beauce.

Mais voici que, début mai, arrivent des convois de réfugiés comme on n'en avait plus vu depuis la guerre. Le kolkhoze Droujba (Amitié), qui se trouvait à dix-huit kilomètres de la centrale de Tchernobyl, a été évacué le 4 mai avec ses 6 400 vaches – le reste du bétail, laissé sur place, a été abattu. Le kolkhoze Lénine doit donc accueillir du jour au lendemain les travailleurs sinistrés du kolkhoze frère, ainsi que leurs vaches qu'il faut nourrir et traire, alors même que leur lait est inutilisable. Rude épreuve ! Les paysans, qui n'*ont pas eu le droit* d'emmener le moindre mobilier, doivent s'entasser chez l'habitant. Il va falloir partager les terres du kolkhoze Lénine, défricher de nouvelles parcelles et prêter la main aux camarades de Crimée ou de Kiev venus construire de nouveaux logements.

« *Le sol et le climat ici sont les mêmes que chez nous*, observe le chef du kolkhoze. *Nous allons donc continuer à produire le lait et la pomme de terre, mais en moins grande quantité.* »

ROGER CANS.

(Lire la suite page 14.)

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dr. ; Tunisie, 525 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 130 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 120 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 cr. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,25 $; USA (West Coast), 1,50 $.

Débats

ENTREPRISE

Les ingénieurs et cadres CFTC tiennent leur congrès le 25 octobre. A cette occasion, leur président, Bernard Ibal, expose ses idées sur l'évolution des emplois et de l'unité de production. De son côté, André Courtaigne examine les constituants modernes de cette « personne » qu'est devenue l'entreprise.

Un corps social dont la tête est le client

Les Grecs auraient placé l'entreprise dans leur panthéon Et nous, qu'en ferons-nous ?

par ANDRÉ COURTAIGNE (*)

QUAND ils sont entrés dans l'ère industrielle, nos prédécesseurs n'avaient pas une idée claire de l'entreprise. Faute de mieux, ils la dotèrent d'une organisation calquée sur celle de l'Etat démocratique. Le suffrage universel est devenu l'assemblée générale des actionnaires, le Parlement, le gouvernement, la présidence se transposant en conseil d'administration, conseil de direction, directoire et en un président-directeur général, dont un facétieux faisait remarquer qu'il ne lui manquait plus que le titre d'archevêque. Le personnel n'était relié à l'entreprise que par un contrat de louage de service comme s'il lui était extérieur.

Aujourd'hui encore, chacun veut réduire l'entreprise à celle de ses parties qui lui convient le mieux : à son capital, à ses actionnaires ou, à sa forme juridique – mon entreprise « est » une société anonyme, – à ses comptes, à son patron, à son personnel ou à ses installations. Ah ! la persistance de la cheminée d'usine pour illustrer ce qu'est l'entreprise.

Il est temps de comprendre que l'entreprise est une personne ; un tout, un « corps social » fait de plusieurs membres qui sont les clients, les actionnaires, les dirigeants, le personnel et les fournisseurs. Tous sont nécessaires à l'entreprise et en sont une partie, même si les liens juridiques qui les relient à elle sont de nature différente.

On peut les classer dans un ordre variable pourvu que le client reste en tête. Dans les économies de marché, il est le souverain, comme l'est le citoyen dans les démocraties. Par son choix dans les supermarchés, il décide de l'embauche des uns et du licenciement des autres. Le fonds de commerce est fait de sa fidélité. Si, en France, tout finit par une chanson, en économie, tout commence par la consommation. Trop de budgets d'entreprise, trop de grands plans économiques l'ignorent.

Un « milieu de vie »

Le rôle du dirigeant est de coordonner toutes ces parties pour les entraîner et les faire concourir à la bonne marche de l'entreprise. Il se trouve être un arbitre entre des forces complémentaires et antagonistes. Il ne peut tout donner à aucune, mais à chacune sa part. Sa morale doit se juger sur les conséquences ultimes de ses décisions, sur les effets des effets, plus que sur les intentions apparentes. Mieux vaut licencier un petit nombre aujourd'hui que tout le personnel dans un an.

L'entreprise est un milieu de vie qui a remplacé le village. L'homme d'aujourd'hui y passe plus de temps de veille que dans sa famille. De même qu'il existe un esprit de clocher ou de famille, il existe une culture d'entreprise faite de méthodes, de comportements, de fierté partagée de l'œuvre accomplie qui façonne la mentalité de ses membres. Elle peut faire éclore leurs dons ou au contraire les dessécher. C'est un des premiers choix offerts au management.

Sachant que ses éléments : actionnaires, personnel, dirigeants, peuvent changer, on peut se demander ce qui assure la permanence de l'entreprise. Ce sont les connaissances qu'elle a accumulées et qui lui permettent de servir ses clients mieux que les autres. Nœud de contrats, l'entreprise est aussi un noyau de connaissances, de savoir-faire. La pointe de l'entreprise est peut-être sa faculté de créer des connaissances nouvelles. C'est là sa sève, ses chromosomes, ce qui la fait grandir, se multiplier et la rend féconde plus encore qu'efficace.

Cela confère à l'entreprise un certain droit au respect. On ne peut en disposer comme d'un objet, que l'on nationalise au fil des hasards de la politique. De même, on ne cède pas une entreprise, qui est faite d'hommes, mais seulement son capital, c'est-à-dire certains droits sur elle.

Enfin, l'entreprise est aujourd'hui l'ultime espoir des plus pauvres : chômeurs de longue durée, hommes du tiers-monde, du quart-monde attendent d'elle non seulement les biens dont ils ont besoin, mais le moyen de les acheter, l'occasion d'exercer leurs facultés d'agir et de penser, et de se sentir les membres d'une communauté vivante.

Les Grecs l'auraient placée dans leur panthéon. Et nous, qu'en ferons-nous ?

(*) Président du Centre chrétien des patrons et dirigeants d'entreprise français.

Il n'est jamais trop tard pour avoir raison

Des voies d'avenir : co-surveillance, contrats d'objectifs et congés sabbatiques partiellement rémunérés

par BERNARD IBAL (*)

LE syndicalisme de lutte des classes ne paie plus. La CGT s'y exaspère vainement et la CFDT en fait l'autocritique. La CFTC, elle, n'a pas changé d'attitude : son leader, Jean Bornard, est le seul dirigeant de centrale syndicale à ne s'être jamais réclamé d'un parti ou d'un vote politique. Et, depuis sa naissance au début du siècle, la CFTC n'entend avoir aucun ennemi social *a priori*, elle cherche des partenaires, même si la politique contractuelle n'exclut ni la fermeté ni parfois le conflit.

Le chômage est un tunnel dont on ne sort que par des promesses. Faut-il dès lors s'accommoder d'une société duale, faite d'élites au travail et de masses assistées sans emploi ? Ce serait désespérant et indigne de la société en général et du syndicalisme en particulier.

L'audace consiste à redéfinir courageusement le concept de travail. Aujourd'hui, le travail n'est généralement considéré comme productif que s'il sert *immédiatement* à une consommation ou à une prestation. Or, plutôt que de payer des chômeurs effectivement inutiles, *la société doit peu à peu reconnaître comme travaux rémunérables des travaux à rentabilité différée*. C'est déjà le cas du secteur quaternaire, et singulièrement de la recherche fondamentale.

Bruit social et fruit social

Au siècle de la conquête de l'espace et des nouvelles technologies, ce secteur doit être encouragé, sans y oublier les entreprises privées. Autre exemple parmi d'autres : la proposition CFTC d'une vraie rémunération d'un conjoint volontaire au foyer, dont la présence éducative rend service à long terme à l'équilibre national. Pensons surtout à la formation des jeunes, si rentable à moyen et long terme, formation dont les entreprises seront toujours plus acheteuses.

La solution n'est-elle pas dans ce que la CFTC appelle la *co-surveillance ?* Celle-ci n'ampute ni la responsabilité patronale de la gestion ni l'unicité de la direction. Pour cela, il faudrait d'abord généraliser la loi du 24 juillet 1966, qui institue la structure directoire-conseil de surveillance dans les sociétés anonymes.

Dès lors, le conseil de surveillance a un pouvoir *a posteriori* de contrôle qui peut inclure, avec voix délibérative, des représentants des salariés. Ainsi le personnel peut se sentir partie prenante de l'entreprise sans que soit mise en cause la dynamique de la libre entreprise.

Une hiérarchie « responsabilisante »

Cette forme de participation est d'autant plus urgente que l'on parle à juste titre de fonds salariaux et d'épargne d'entreprise qui exigent encore plus cette structure de contrôle (à l'instar aussi de l'intéressement). Cette co-surveillance appelle des syndicalistes formés et informés, ce qui interdit la mise en cause du « monopole syndical ».

De plus, le syndicalisme chrétien de l'encadrement propose les *contrats d'objectifs*, véritable organisation contractuelle et personnalisée du travail. Il s'agit de définir périodiquement, par écrit et après concertation personnelle, le plan de charge, les buts et les moyens de chaque cadre ; le contrôle de la mission devant se faire essentiellement *a posteriori* sur des critères tant qualitatifs que quantitatifs, en tenant compte de la conjoncture et de la situation globale de l'entreprise. Les contrats d'objectifs entendent substituer à la hiérarchie parapluie une hiérarchie responsabilisante.

Dans la perspective d'une harmonisation du temps de vie, ne peut-on pas imaginer des *congés sabbatiques partiellement rémunérés*, sans augmentation de la masse salariale ni des prélèvements obligatoires ? Voilà une « flexibilité » qui intéresserait les jeunes cadres à qui on réclame toujours une ou deux années d'expérience, ou des cadres en fin de carrière en quête de cent cinquante trimestres de cotisations retraite.

Il s'agit soit de partager équitablement le salaire du poste de travail entre le vacancier et son remplaçant, soit, de façon plus décisive, de mettre en place une assurance ou une épargne congé sabbatique dont le coût diminuerait d'autant les charges d'ASSEDIC.

Certes, tenir compte de la crise pour adapter l'homme à des temps nouveaux n'a pas le caractère spectaculaire de la révolte désespérée ou de la volte-face sans vergogne. Certes, refuser la raideur idéologique sans tomber, comme d'autres, dans l'absence de projet culturel, c'est inventer l'avenir sans donner lieu à la surprise quotidienne de positions au coup par coup. A un syndicalisme du bruit social qui a fait son temps, la CFTC oppose un syndicalisme du fruit social.

(*) Président de l'Union générale des ingénieurs, cadres et assimilés CFTC.

LU

« CES PATRONS QUI GAGNENT » de Jean Baumier

Le vent en poupe

POUR son dixième livre (1), Jean Baumier s'est fait plaisir. Se détournant des paysages moroses qu'offre la conjoncture économique, il a regardé vivre des hommes. Et pas n'importe lesquels. Ceux qui, grâce au tremplin de l'entreprise qu'ils ont menée au succès, ont réussi une percée internationale.

La galerie de ces « patrons qui gagnent » est forcément un peu arbitraire, comme celle d'un collectionneur qui mélange subtilement ses goûts et la notoriété des peintres qu'il expose. Mais comment faire autrement ? Mieux vaut s'arrêter devant ceux qui sont déjà sous les feux de la rampe, et essayer de comprendre comment ils en sont arrivés là.

C'est donc le Gotha de l'industrie qu'a choisi de nous présenter Jean Baumier, après nous avoir offert il y a trois ans celui de la banque (2). Hexagone oblige ! C'est par les Français que l'on ouvre le jeu, et défilent successivement Francis Bouygues, Alain Chevalier (Moët-Hennessy), Antoine Riboud (BSN), François Dalle (L'Oréal), les Vuitton, les Cartier et leurs successeurs, les industriels de la neige (Roger Godino et les Arcs, Salomon, Rossignol, Pomagelksi), Bernard Tapie, Bidermann, et le numéro un en chiffre d'affaires : Elf-Aquitaine. Place ensuite aux challengers étrangers : Nestlé, Apple, Bertelsmann, les rois de Fleet Street (Robert Maxwell et Rupert Murdoch), les frères Philips, Akio Morita (Sony).

Ce sont autant de petites « nouvelles » que notre auteur consacre à ces héros de roman, si bien que l'on respire allègrement dans ces pages, très joliment écrites, où l'on apprend sans peiner les chances et les risques du combat des affaires.

Le secret de ces gagneurs ? Jean Baumier reste prudent — et il a bien raison — dans le dernier chapitre, où il essaie de trouver le fil qui relie tous ces personnages. Les uns sont nés riches, d'autres pauvres ; des diplômés ici, et non là ; tel connaît une ascension fulgurante, et son émule, une progression lente et sûre. Mais ce qu'ils ont en commun, c'est qu'ils savent constamment *s'adapter*, ce qui est du domaine du don, de l'instinct. Jean Baumier a su faire découvrir le côté « grand artiste » des managers heureux, un monde où la grâce l'emporte sur l'application.

PIERRE DROUIN.

(1) *Ces patrons qui gagnent*, Plon, 264 pages, 75 F.

(2) *Ces banquiers qui nous gouvernent*, Plon, 1983.

COURRIER DES LECTEURS

Les protestants dans les sondages

Un pasteur réformé de Montpellier, M. Parmentier, nous écrit après la publication dans le Monde *du 1er octobre d'un sondage SOFRES sur le sentiment religieux des Français :*

J'ai été surpris de la présentation du sondage sur « Les Français et la religion », par ailleurs tout à fait intéressant. Ce titre me paraît mensonger. En fait de religion, il n'est question que du catholicisme. Apparemment, protestants, musulmans, juifs et d'autres n'existent pas. Etrange pour un travail qui se veut rigoureux. A tel point que, si l'on ne figure pas sous la rubrique « *catholique* », on est automatiquement « *sans religion* » ! C'est indécent, ne trouvez-vous pas ? Et comment osez-vous parler de « *l'identité catholique de la France* » ? Quel étrange œcuménisme ! On croyait le triomphalisme catholique en voie de disparition, mais il semble refleurir de plus belle...

[Les protestants sont traditionnellement sous-estimés dans les sondages. Dans celui que *le Monde* a publié, 1 % seulement des 1 500 Français interrogés se sont déclarés protestants. Compte tenu de la faiblesse de cet effectif, les instituts de sondage regroupent les protestants avec les fidèles des « autres religions », à distinguer des catholiques et des « sans-religion ». Il faudrait des échantillons plus larges pour isoler l'opinion de la famille protestante, qui compte 850 000 fidèles environ. – H. T.]

Pas de conflits artificiels !

Vous avez publié dans *le Monde* du 11 octobre, sous le titre « Le crépuscule des janissaires » un article de mes camarades en cours de scolarité à l'ENA, appartenant à la section CFDT. Or les jugements qu'ils portent accréditent une image par trop sommaire de l'Ecole comme de l'administration (...).

Les effectifs d'abord. Dans n'importe quel établissement d'enseignement à finalité professionnelle, on ne peut fixer la taille d'une promotion sans analyse sérieuse et préalable des débouchés. Au cours des années 1972-1985, on a sans doute surestimé les perspectives de recrutement (...).

Le profil sociologique des énarques, ensuite. (...) Il est rare que le problème ait été posé d'une manière aussi caricaturale, en opposant le fonctionnaire sérieux et loyal, provincial et sorti du rang au carriériste parisien issu de l'enseignement supérieur. (...) Les deux concours sont l'un comme l'autre nécessaires et justifiés. La « troisième voie », dont les rédacteurs de l'article sont peut-être nostalgiques, était un système discriminatoire (...). Alors, ne créons pas de conflits artificiels sur des bases aussi contestables.

PIERRE POUGNAUD,
ancien élève de l'ENA
(Paris.)

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 – Tapez *LEMONDE*

Le Monde
PUBLICITE
S.A.
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

Imprimerie du « Monde »
7, r. des Italiens
PARIS-IX°

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39 th street, L.C.I., N.Y. 11104. Second class postage paid at New-York, N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A., P.N.C., 45-45 39 th street, L.I.C., N.Y. 11104.

Succession ouverte à l'UNESCO

Les mystères de la place de Fontenoy

L'annonce par M. M'Bow qu'il ne briguerait pas, dans un an, un troisième mandat de directeur général de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture *(le Monde du 8 octobre)* crée-t-elle plus de difficultés qu'elle n'en résout ?

On pourrait le croire, à voir, place de Fontenoy, certains des détracteurs d'hier de M. M'Bow, se gratter le crâne avec l'expression de la plus vive préoccupation : *« Maintenant il n'y a plus d'alibi, il va falloir que les grands Etats accouchent enfin d'une réforme concrète de l'UNESCO et non plus de réformettes. Il va aussi falloir dénicher le grand commis aux nerfs d'acier qui l'appliquera sans compromis. »* Bref un Lycurgue international.

Et puis est-on sûr même que M. M'Bow, toujours si vert à soixante-cinq ans, ait dit son dernier mot ? M. Doudou Diène, Sénégalais comme lui et nouveau porte-parole de l'UNESCO, se montre plutôt convaincant lorsqu'il affirme, démonstration détaillée à l'appui, que *« la décision de retrait de M. M'Bow est sans ambiguïté »*. D'autres hauts fonctionnaires invitent en revanche à lire de plus près le *« discours-surprise »* prononcé le 6 octobre par le directeur général.

Il en ressort que le « départ » prochain de M. M'Bow a été annoncé aux quatre coins de la Terre sur la foi d'une simple petite phrase : *« Je ne suis pas demandeur pour un troisième mandat »*, surgissant à la fin d'un plaidoyer *pro domo* qui aurait pu tout aussi bien se terminer par un nouvel acte de candidature...

« De fortes pressions sénégalaises »

Outre que celui qui n'est plus demandeur aujourd'hui peut le redevenir demain si on insiste comme il faut, d'autres « unescologues » tiennent que le discours du 6 octobre *« devait bien se terminer par une troisième candidature de M. M'Bow »*, mais que *« celui-ci en a été dissuadé par de fortes pressions sénégalaises »*. Selon les mêmes sources, le président Abdou Diouf (cinquante et un ans) aurait *« l'intention dans cinq ans de quitter le pouvoir, comme avant lui Léopold Senghor, dans un pays en proie à de désespérants fléaux économiques, et de succéder à M. Perez de Cuellar à la tête des Nations unies »*. D'ici là, M. Diouf souhaiterait que se soit estompée du théâtre mondial la *« figure conflictuelle »* de son compatriote, sans compter que, le cas échéant, on voit mal deux ressortissants du même petit Etat diriger deux grandes institutions internationales, même s'il y a eu des précédents.

Un autre observateur tenu à l'anonymat estime que le voyage accompli ces jours-ci en Côte-d'Ivoire par M. M'Bow et ceux qu'il va entreprendre au Vatican et peut-être en Amérique latine ont pour but de permettre au « D.G. » de sonder quant à son éventuel maintien le président Houphouët-Boigny (rival de M. Diouf sur la scène africaine), le pape Jean-Paul II (dont le poids moral est considérable à l'UNESCO) et les dirigeants d'un continent d'où, en l'état actuel, il y a le plus de « risque » que vienne le futur directeur général.

Champagne et cotillons

Ces assertions assez renversantes vont de pair avec une « levée en masse » de candidats — masqués ou officiels — à la délicate succession de M'Bow. C'est là où il faut se demander si certains ont vraiment pris la mesure de la tâche cyclopéenne qui attend le prochain patron d'une UNESCO malade d'elle-même, amputée de ses deux principaux membres anglo-saxons (Etats-Unis et Royaume-Uni) et dont la seule fonction risque un jour d'être celle de trésorier-payeur de quelque deux mille cinq cents bureaucrates.

Il y a une espèce de fatalité dans cette organisation internationale, comme au reste dans d'autres, de voir irrémédiablement fondre la part budgétaire dévolue à la matérialisation des études. Sauf mauvaise lecture de multiples notes et rapports de l'UNESCO, la somme consacrée à la réalisation des projets durant les neuf premiers mois de 1986 a été de 45 millions de dollars. Elle avait atteint 67 millions de dollars durant les neuf premiers mois de 1981.

Cette érosion implacable n'est qu'un défi parmi d'autres lancé aux candidats. Or plus d'un semble briguer la difficile succession dans l'esprit « champagne et cotillons » du héros sud-américain de *la Vie parisienne* d'Offenbach.

« Paris, Paris
Je reviens encore
Hourra, hourra, hourra ! »

Il est cependant des candidats donnés pour sérieux, y compris naturellement parmi les Latino-Américains, tel M. Enrique Iglesias (1), ministre uruguayen des affaires étrangères, très coté dans les chancelleries de tous bords. Parmi les autres personnalités citées paraissant avoir l'étoffe d'un réformateur, on trouve le sévère démocrate-chrétien Kurt Furgler (né en 1924), ancien président de la Confédération helvétique ; l'actuel premier ministre social-démocrate finlandais, Kalévi Sorsa (né en 1930) ; le très modéré prince chiite ismaélien Saddrudine Khan (né en 1933), qui fut un probant haut-commissaire aux réfugiés ; le bourreau de travail Boutros Boutros-Ghali (né en 1922), ministre d'Etat égyptien aux affaires étrangères depuis 1977, etc.

Le cas de ce dernier, qui n'a d'ailleurs jamais été officiellement sur les rangs, donne matière à réfléchir. Les ambassadeurs de deux ou trois capitales occidentales nous ont en effet tenu un même discours : *« Cultivé et consciencieux, notre ami Boutros ferait l'affaire, mais la plupart des Etats arabes n'en veulent pas car il a été l'artisan avec Sadate de la paix égypto-israélienne, et sa femme est d'origine juive. Et, en plus, il n'est même pas soutenu par son propre gouvernement, qui ne paraît guère enthousiaste à l'idée de voir un non-musulman* [M. Boutros-Ghali est copte] *accéder à un poste aussi en vue. »* On a du mal à croire que de tels arguments puissent jouer... Et pourtant !

L'inconnue française

Au stade actuel, l'inconnue qui intrigue encore le plus l'UNESCO est sans nul doute la position française. Certes, l'hebdomadaire *le Point* a indiqué que MM. Pierre Mauroy et Michel Jobert pourraient être en lice — encore qu'un Français, M. René Maheu, ait déjà dirigé l'organisation de 1962 à 1974. Mais sauf nouveau miracle de la cohabitation, on voit mal la majorité soutenir un ancien premier ministre socialiste. Quant à M. Jobert, l'ancien et si peu atlantiste chef de la diplomatie française, il est certes un animateur de talent, mais sa présence pourrait ne pas faciliter le retour des Américains place de Fontenoy...

En attendant, M. Chirac a nommé ambassadrice auprès de l'UNESCO une de ses proches, Mme Marie-Claude Cabana, épouse du ministre délégué chargé de la réforme administrative. La diplomate a été reçue par M. M'Bow avant et après son discours du 6 octobre, mais, selon toute apparence, elle n'a pas encore eu d'instructions précises du Quai d'Orsay.

Cette absence de politique de la France, Etat du siège, et qui, en tant que grande puissance culturelle, a tout intérêt à voir redémarrer l'UNESCO, était déjà déplorée par de nombreuses nations, notamment francophones et méditerranéennes, avant l'ouverture de la succession. Aux yeux de beaucoup, l'attitude de Paris fait figure aujourd'hui *d'« abandon diplomatique »*, selon l'expression d'un délégué maghrébin.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

(1) De passage à Paris, il a été reçu, mercredi 22 octobre, par M. Mitterrand. Il s'était entretenu deux fois auparavant avec M. M'Bow.

En dépit des expulsions de diplomates

Moscou et Washington veulent poursuivre le dialogue

(Suite de la première page.)

Les correspondants occidentaux ont été ainsi convoqués à la hâte une heure et demie avant l'allocution télévisée de M. Gorbatchev, pour un *briefing* du porte-parole du ministère des affaires étrangères, M. Guerassimov. Ce dernier n'avait pas la tâche facile car il était en fait chargé d'un tour de passe-passe : comment transformer en diplomates des chauffeurs, des coursiers, des interprètes, des dactylos, des cuisinières et des *baby-sitters* ?

L'URSS ne renvoie, en effet, chez eux que cinq diplomates américains, a révélé M. Guerassimov (1). Au total, depuis le début de cet « échange », les Soviétiques ont perdu quatre-vingts diplomates et les Américains, dix. Cette dissymétrie s'explique facilement. L'ambassade d'URSS à Washington était plus étoffée que celle des Etats-Unis à Moscou. Les Américains ont, en outre, « pioché » dans la mission soviétique auprès de l'ONU, qui n'a évidemment pas de contrepartie (2). Désormais, l'égalité est parfaite en ce qui concerne le nombre des diplomates accrédités auprès de chaque pays (ONU non comprise) ; deux cent vingt-cinq dans chaque ambassade et vingt-six dans chacun des deux consulats : un vœu ancien de l'administration Reagan est ainsi réalisé.

Du chauffeur à la cuisinière

Les Soviétiques auraient pu en rester là. Ils n'ont pas voulu perdre la face à ce point et ont décidé de « punir » les diplomates américains par des mesures supplémentaires qui vont rendre leur vie quotidienne très difficile. Tout le personnel soviétique de l'ambassade, du chauffeur à la cuisinière, de l'interprète à la femme de ménage, est retiré.

Deux cent soixante employés soviétiques de l'ambassade à Moscou et du consulat à Leningrad vont donc cesser leurs fonctions dans les semaines qui viennent, pour la plupart au bout des quinze jours de préavis prévus par leur contrat. L'ambassade n'aura pas le droit d'embaucher des citoyens de pays tiers pour les remplacer. Il faudra donc soit que des diplomates se transforment à l'occasion en chauffeurs ou en coursiers, soit qu'on fasse venir des Etats-Unis du personnel de service, lequel aura le statut diplomatique, mais, évidemment, dans la limite des deux cent vingt-cinq postes agréés.

Les *« contrats temporaires »*, par lesquels des Américains travaillent pour une durée déterminée à l'ambassade, seront, d'autre part, beaucoup moins nombreux, a indiqué M. Guerassimov. Il ne devra pas y en avoir davantage qu'à l'ambassade soviétique à Washington, où cette pratique est presque inconnue... La même symétrie va jouer pour les *« invités personnels »* de l'ambassadeur, M. Hartman. M. Guerassimov en a compté soixante-trois pour la seule année 1985. Pendant la même période, l'ambassadeur soviétique à Washington n'en a pas eu un seul...

Les Soviétiques ont donc voulu prendre les Américains au jeu de la réciprocité. Par économie et par méfiance, les représentations soviétiques n'emploient guère que leurs propres nationaux. Les Américains vont devoir faire de même.

Il était évidemment difficile à M. Gorbatchev d'expliquer à ses concitoyens qu'il ripostait à l'expulsion de cinquante-cinq diplomates soviétiques des Etats-Unis par le licenciement du personnel soviétique de service de l'ambassade américaine à Moscou. Le secrétaire général a préféré prendre de la hauteur et présenter un nouveau bilan de la rencontre de Reykjavik.

« Un paquet »

Il n'y a plus cette fois aucune ambiguïté. Toutes les propositions soviétiques sur les fusées intercontinentales, les euromissiles et les armes spatiales forment un tout indissociable. C'est un grave recul pour le processus engagé depuis des mois en vue d'une réduction de la course aux armements. Entre tout et rien, le rien paraît désormais davantage probable...



« On dit que les difficultés à Reykjavik sont venues de ce que nous avons formulé nos propositions radicales sous forme de « paquet ». Mais ce paquet représente un équilibre des intérêts et des concessions, une interdépendance. Tout y est, en quelque sorte, sur les deux plateaux d'une même balance qu'il faut équilibrer. Toutes nos propositions faites à Reykjavik sont objectivement liées au système d'armements stratégiques centraux. Nos concessions font aussi partie du paquet. Pas de paquet, pas de concessions », a déclaré M. Gorbatchev.

L'obstacle principal

Cette dernière phrase est révélatrice. Toutes les concessions soviétiques (le démantèlement des SS-20 en Europe, par exemple) seront abandonnées si le paquet n'est pas accepté en bloc. Il ne peut donc y avoir d'accord séparé sur les euromissiles si la proposition soviétique de *« liquidation totale »* d'ici à 1996 de tous les armements *« stratégiques centraux »* (fusées intercontinentales, bombardiers et sous-marins nucléaires) n'est pas acceptée par Washington.

Tout est donc lié désormais en un gigantesque jeu dont les différents fils correspondent approximativement aux propositions que M. Gorbatchev avait formulées le 15 janvier dernier (sans préciser alors qu'elles étaient indissociables) et qui visent globalement à *« délivrer l'humanité de toutes les armes nucléaires »* d'ici à l'an 2000. La « théologie », pour reprendre l'expression d'un expert militaire français à Moscou, revient en force.

Le « paquet » comporte évidemment aussi la renonciation par les Etats-Unis à l'initiative de défense stratégique (IDS), plus communément appelée « guerre des étoiles ». *« L'IDS représente l'obstacle principal sur la voie de l'arrêt de la course aux armements et d'un monde sans armes nucléaires (...). L'IDS déstabilise la situation politico-militaire et stratégique (...). Les Américains doivent le savoir »*, a affirmé M. Gorbatchev.

Le numéro un soviétique a repoussé cependant l'idée qu'il aurait tendu un *« piège »* à M. Reagan à Reykjavik en avançant des propositions *« à couper le souffle »* de réduction des armes nucléaires à longue et à moyenne portée tout en posant un *« ultimatum »* à propos de l'IDS. Son argumentation est la suivante : en quoi les Américains auront-ils besoin d'un bouclier spatial s'il n'y a plus d'armes nucléaires ? Une fois de plus, M. Reagan est soupçonné de rechercher à travers l'IDS la *« suprématie militaire »*. L'IDS ne serait pas un bouclier, mais un glaive. Elle serait, si elle était réalisée, *« déstabilisante »* sur tous les plans, aussi bien stratégique que politique.

Tout semble dit puisque M. Reagan tient à l'IDS comme à la prunelle de ses yeux. Mais M. Gorbatchev croit pouvoir assortir ce constat d'échec de considérations optimistes. Les deux leaders auraient à Reykjavik *« atteint un degré plus élevé non seulement dans l'analyse de la situation, mais aussi dans la définition des objectifs »*. M. Gorbatchev estime même que *« les résultats de Reykjavik enthousiasment tout ceux qui souhaitent un tournant vers le mieux »*.

Qui est donc alors responsable de l'échec ? Une fois de plus, celui-ci est, diplomatie oblige, collectif et anonyme. Ce sont *« les milieux liés au militarisme* [américain bien sûr] *»* qui tirent leur profit de la course aux armements et ont été effrayés par la possibilité d'un accord. M. Gorbatchev évoque en effet le jeu pré-électoral de son partenaire en quête d'un succès à Reykjavik et qui serait soudain devenu *« imprévisible »*. Le numéro un soviétique conclut prudemment cette analyse des réactions de l'autre en estimant que *« ce phénomène doit êtres sérieusement étudié »*.

L'après-Reykjavik se résume donc, au risque de caricaturer, à la « mise à égalité » des représentations soviétique et américaine, avec en prime l'obligation pour les diplomates américains de se tranformer à l'occasion en chauffeurs ou en dactylos. Les cinq expulsés n'ont pas été cependant choisis au hasard. Deux d'entre eux s'occupaient uniquement des droits de l'homme, un sujet qui sera au cœur des entretiens du nouveau prix Nobel américain de la paix, M. Elie Wiesel, arrivé mercredi à Moscou.

Le KGB a enfin choisi, ce qui n'est pas non plus une coïncidence, de révéler mercredi qu'un ressortissant soviétique, Adolf Tolkatchev, présenté comme un agent des services de renseignements américains, avait été jugé et exécuté *(voir encadré)*.

DOMINIQUE DHOMBRES.

(1) Le capitaine Thomas Holme (attaché naval), le colonel Naab (attaché de l'armée de terre), M. Michael Morgan, second secrétaire, M. Michael Matera, troisième secrétaire, et M. Daniel Grossman, vice-consul à Leningrad.

(2) Vingt-cinq diplomates de la mission soviétique auprès de l'ONU ont dû quitter les Etats-Unis ces derniers jours.

Exécution pour espionnage à Moscou

Moscou *(AFP)*. — Un ressortissant soviétique accusé par le KGB d'espionnage pour le compte des Etats-Unis, A. D. Tolkatchev, a été condamné à mort et exécuté, a annoncé ce mercredi 22 octobre l'agence TASS à Moscou.

Tolkatchev, employé par un institut de recherche scientifique de Moscou, a été reconnu coupable *« de trahison de la patrie sous la forme d'espionnage »* par le tribunal militaire de la cour suprême d'URSS, qui l'a condamné à la peine capitale *« en raison de la gravité du crime commis »*, a précisé l'agence officielle soviétique.

L'enquête avait permis d'établir que Tolkatchev *« entretenait des relations d'espionnage avec des collaborateurs des services de renseignement américains utilisant leur couverture diplomatique à Moscou »*.

Le présidium du Soviet suprême a rejeté la demande de grâce du condamné.

● **Changement d'attitude à propos d'Andrei Sakharov ?** — Andrei Sakharov est libre de quitter l'Union soviétique, a affirmé mercredi 22 octobre l'académicien soviétique D.-A. Kerimov dans une interview publiée par le quotidien finlandais *Helsingin Sanomat*.

« Nous nous demandons pourquoi il ne s'en va pas si la vie en URSS lui déplaît tant », a déclaré M. Kerimov, qui a participé à Helsinki à une rencontre de juristes soviétiques et finlandais. En règle générale, une personne qui a eu accès à des « secrets d'Etat » peut recevoir un visa après un délai d'un ou deux ans, affirme M. Kerimov, qui ajoute qu'une période de cinq ans est *« inhabituellement longue »*. *« Nous savons tous comme le monde change vite. Des faits et des connaissances vieilles de plus de cinq ans ne mettent pas en danger la sécurité de l'Etat »*, a estimé M. Kerimov. Le numéro un soviétique Mikhail Gorbatchev avait déclaré en février dans une interview à *l'Humanité* qu'Andrei Sakharov — en exil à Gorki depuis janvier 1980 — était toujours porteur d'importants secrets d'Etat et ne pouvait pas en conséquence obtenir l'autorisation de quitter l'URSS. — *(AFP)*.

Le conflit tchadien

M. Hissène Habré reproche à Paris une certaine passivité...

Le président tchadien, M. Hissène Habré, a émis, mercredi 22 octobre, des critiques implicites à l'égard du soutien militaire français, en reprochant à Paris une certaine passivité. Dans une interview accordée à Antenne 2, il a estimé que le dispositif de l'« opération Epervier » est *« très performant, très efficace, dans ses moyens militaires comme dans ses hommes »*, ajoutant toutefois : *« Encore faut-il l'utiliser, et c'est là où nous ne sommes pas sur la même longueur d'onde que nos amis français. »* Le chef de l'Etat tchadien, qui avait fait part de réserves identiques en 1983, après la mise en place du dispositif militaire français de l'« opération Manta », souhaiterait bien évidemment que la France le soutienne dans une opération de reconquête du nord du Tchad, un pas que l'on s'est jusqu'à maintenant refusé de franchir à Paris. Le président Hissène Habré a, d'autre part, accusé le colonel Kadhafi de *« pourchasser, détruire, massacrer tous les gens qui ont fui dans la montagne pour échapper au feu »* (M. Habré fait notamment allusion aux combats qui se poursuivraient dans la partie nord du Tchad contrôlée par les Libyens, entre les partisans de M. Goukouni Oueddeï, président du GUNT, et ceux de M. Acheikh Ibn Omar, chef du CDR (*le Monde* du 22 octobre). M. Habré a également lancé un appel au dirigeant libyen pour que celui-ci *« se décide à faire la paix avec nous »*. Pour sa part, M. Acheikh Ibn Omar a déclaré, mercredi à Brazzaville, qu'il était prêt à rencontrer le président tchadien, sans préalable, estimant qu'*« aucune solution militaire n'est possible »* au Tchad. — *(AFP, Reuter.)*

INDE : révolte au pays des Gourkhas

Quand la police prend la relève des touristes...

DARJEELING
de notre envoyé spécial

« Bienvenue au Gourkhaland. » Innocent comme un panneau touristique, le postulat autonomiste est là, partout présent dans le paysage, répété à l'infini à mesure qu'on approche de la cité. Après les sikhs, les Gourkhas... Pas une localité, pas un bourg, pas un chemin qui ne soit orné des couleurs vert et or du dernier-né des mouvements autonomistes indiens, le Front de libération nationale gourkha (GNLF).

Accrochée en étage, à 2 500 mètres d'altitude, au flanc d'un contrefort de l'Himalaya, Darjeeling n'a jamais tant mérité son nom tibétain. Dans les rues étroites et défoncées de la « cité de la foudre », deux mille soldats de la Central Reserve Police Force, casqués et armés, ont remplacé les touristes, évacués en catastrophe après les premières échauffourées de mai (*le Monde* du 16 mai). En six mois, au moins trente personnes, dont deux policiers, des femmes et des enfants, ont été tuées.

Plus des deux tiers des victimes étaient des supporters du Gourkhaland. Ainsi pourvue de « martyrs », la cause s'est évidemment répandue comme une traînée de poudre. Qui, il y a seulement six mois, pouvait le prévoir ? Darjeeling la douce n'était alors qu'une petite bourgade bucolique (soixante mille citadins) réputée pour l'éblouissante beauté de son environnement et la qualité supérieure – la meilleure et la plus chère du monde – de ses théiers. Superbe mosaïque de plantations, inoubliable camaïeu de verts sur les pentes du terrible Kanchenjunga, géant blanc de l'Himalaya (8 598 m) que l'on contemple du haut de la colline du Tigre ! La féerie est toujours là. C'est la sérénité qui a disparu...

« Les gens ont peur, admet le chef de la police, *il ne se passe pas un jour sans que nous ayons à intervenir dans l'une ou l'autre des soixante-quatorze plantations de la région. »* Cinquante mille « permanents » et trente mille « saisonniers » vivent pour la plupart avec leurs familles sur les plantations. La quasi-totalité d'entre eux – en dehors de l'encadrement – sont d'origine népalaise. De ce côté, la tradition britannique – ce sont les Anglais qui ont introduit le thé dans la région et recruté la main-d'œuvre népalaise – n'a pas été abandonnée.

Au très victorien « Club des planteurs » de Darjeeling, réservé aux cadres des plantations, on pose le problème en termes de couleurs. *« Il y a six mois,* explique l'un de ces messieurs, *les trois quarts de nos employés étaient rouges, c'est-à-dire membres du syndicat communiste (CITU). Aujourd'hui, les deux tiers au moins sont verts, supporters du GNLF. »* Les conversions, bien sûr, ne se font pas toujours de bon gré.

A l'arme blanche

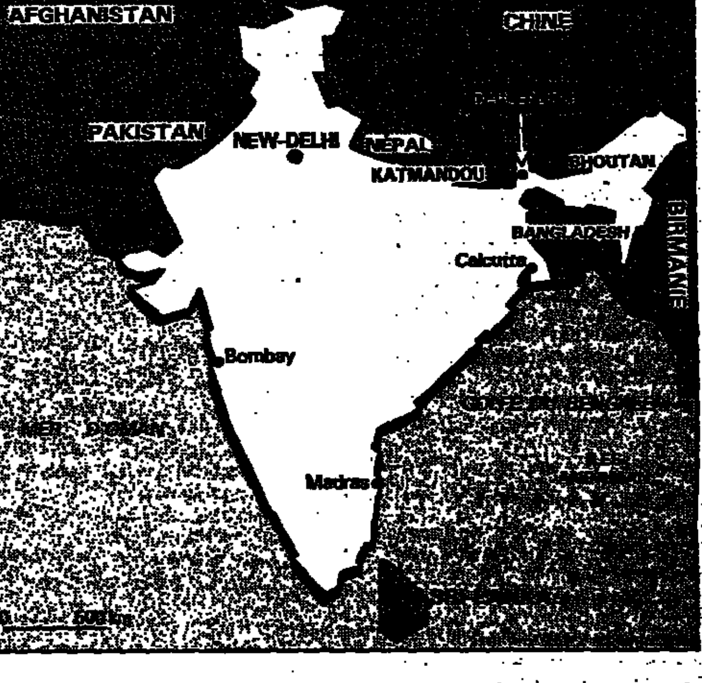
Les khukris, ces gros poignards courbés népalais, symboles du Gourkha, sont sortis de leurs fourreaux. Et aussi les lances de guerre, les cocktails Molotov et quelquefois les fusils. Dans les plantations, des bandes armées s'affrontent quotidiennement. Des mains sont tranchées et des maisons détruites. Des secteurs entiers d'habitations sont parfois assiégés pendant des jours et des nuits – vivres et communications coupés – jusqu'à ce que les résidents acceptent de changer de camp. *« Récemment,* raconte un planteur bengalais, *deux groupes d'environ cinq cents hommes se sont affrontés à l'arme blanche devant mon bureau. Les verts sont sortis victorieux. Le lendemain, tout le secteur ouest de ma plantation est passé au GNLF. »*

Légendaires grognards de l'Empire britannique des Indes (1), népalais d'origine et indiens par accident, les Gourkhas étaient décrits par leurs officiers comme des *« êtres simples, aventureux, loyaux, honnêtes et disciplinés, mais indomptables ».* Ce fut l'idée de génie de Subhas Ghising, le quinquagénaire président fondateur du GNLF et lui-même ancien Gourkha, que d'avoir étendu la *« noble appellation »* – jusque-là réservée à une tribu martiale particulière du Népal – aux six millions de Népalais indiens. *« Je ne suis ni cuisinier, ni cueilleur, ni manœuvre,* se disent maintenant les jeunes, *je suis un brave, un guerrier, un Gourkha ! »* Les grèves se sont multipliées. Les plans de thé de Darjeeling, n'étant plus taillés à temps, deviennent amers. On s'attend même, cette saison, à une baisse de 10 % de la production (2).

Pour Subhas Ghising, auteur sans succès de romans à l'eau de rose, genre poids plume, et ancien boxeur de même catégorie, les choses sont simples : *« Nous autres Gourkhas sommes traités comme des citoyens de seconde zone, des esclaves de l'impérialisme bengalais. »* Les dirigeants séparatistes en Inde, *qu'ils* soient sikhs, cachemiris, tamouls ou gourkhas, n'ont jamais reculé devant l'inflation verbale...

Il est vrai, néanmoins, que les Népalais indiens occupent très rarement, dans le secteur privé ou le secteur public, des postes de responsabilité. Il est non moins vrai qu'ils réclament depuis trente ans que la leur soit ajoutée aux quinze langues officielles de l'Inde. Ils veulent, en fait et surtout, que les autorités fassent enfin la différence entre eux-mêmes et les nouveaux venus, chassés du royaume voisin par la pauvreté et le chômage.

Comment, en effet, distinguer un immigré récent – et potentiellement expulsable – d'un *« noble Gourkha indien »* dans une zone frontière poreuse et dans un pays où la majorité des populations, illettrées et ignorantes de leurs droits, n'ont pas de papiers d'identité ? *« Il faut,* répond Subhas Ghising, qui semble avoir oublié d'où venaient ses ancêtres, *fermer la frontière avec le Népal, établir des postes de douane et d'immigration. Il faut surtout abolir le traité indo-népalais de 1950. »* Ce document, qui permet théoriquement aux habitants des deux pays de circuler librement et de s'établir sans contrôle, *mais « en quantités égales »,* de chaque côté de la frontière, est effectivement source de nombreux conflits. Il y aurait ainsi environ six millions d'Indiens au Népal.



Les ambiguïtés de Rajiv Gandhi

Mais ces derniers, établis dans les affaires et les professions libérales, n'ont évidemment pas le même poids économique que les six millions de journaliers – pour l'essentiel – népalais en Inde. D'où la rumeur selon laquelle Katmandou, qui souffre d'une hémorragie de devises – le rapatriement des bénéfices des sociétés indiennes au Népal est libre, – ne serait pas fâché de l'abrogation du traité et soutiendrait discrètement le combat gourkha...

L'affaire est si compliquée que M. Rajiv Gandhi lui-même, dans un récent discours, a maladroitement fait une confusion entre les Népalais du Népal et... les autres. Pour cette raison aussi, le nouveau hérault des Gourkhas *« exige »,* khukri au poing, *« la création d'un vingt-quatrième Etat indien : le Gourkhaland ».* Subhas Ghising, malgré l'appellation ouvertement séparatiste de son mouvement, refuse, en effet, l'étiquette de « sécessionniste » que ses adversaires lui accolent.

« Nous sommes indiens et nous voulons le rester, éructe-t-il sous son bonnet traditionnel népalais. *Mais il est hors de question que nous restions sous la domination bengalaise. »*

Le gouvernement communiste marxiste (CPI-M) du Bengale, auquel fut bizarrement rattachée la région de Darjeeling après avoir jadis appartenu au royaume du Sikkim (3), a proposé un statut d'autonomie limitée du district. Mais, d'une part, le GNLF n'en veut pas et, de l'autre, il y faudrait un amendement constitutionnel, que le gouvernement central de M. Gandhi ne semble pas du tout prêt à vouloir entériner. Plutôt satisfait du bourbier dans lequel s'enlisent les communistes de Calcutta – les élections du Bengale auront lieu en février et le Congrès-Indira du premier ministre espère bien grignoter la citadelle du CPIM, – le fils d'Indira Gandhi, paraissant avoir hérité de l'un des travers de son illustre mère, s'est, jusqu'ici, refusé à condamner les menées du GNLF. Son parti est même soupçonné de l'encourager en sous-main...

C'est en revanche haut et fort que le chef du gouvernement central accuse les communistes d'avoir économiquement négligé Darjeeling depuis dix ans qu'ils sont au pouvoir à Calcutta. *« Faux,* rétorque M. Dawa Lama, ministre local pour les affaires de la région. *Sur les seize districts du Bengale, celui de Darjeeling est en tête pour l'assistance financière et le quatrième en termes de revenu par tête. »* Comme si l'affaire du Pendjab – premier Etat de l'Inde par la richesse – n'avait pas démontré que les chiffres ne peuvent rien contre la passion...

Trois heures après notre visite, l'antenne locale du CPI-M et son imprimerie étaient à moitié détruites par un attentat à la dynamite. *« Je hais les rouges, ce sont des bêtes malfaisantes,* nous avait dit peu avant Subhas Ghising, *mais je suis tranquille : nous aurons le Gourkhaland avant avril 1987. Ce sont mes astrologues qui l'ont prédit. »*

PATRICE CLAUDE.

(1) Il reste quarante mille Gourkhas dans l'armée indienne et trois mille servent encore la Couronne britannique.

(2) Darjeeling produit entre 10 000 et 11 000 tonnes de thé par an, soit 2 % de la production nationale, mais au tarif le plus élevé : 50 roupies le kilo en moyenne (1 roupie = 0,60 F).

(3) Annexé par l'Inde en 1975, le Sikkim est un micro-Etat (trois cent mille habitants), le seul de l'Inde doté d'une majorité de Népalais. Le GNLF rejette aussi l'idée d'un rattachement de Darjeeling à cet Etat.

La destitution du ministre de l'intérieur, M. Arun Nehru

Un cousin trop ambitieux

NEW-DELHI
de notre correspondant

« Remaniement plus politique que technique », jugeait, ce jeudi 23 octobre, la presse indienne en titrant essentiellement sur la destitution de M. Arun Nehru. Le très puissant cousin du premier ministre, qui tenait virtuellement les rênes de la sécurité nationale au poste de ministre délégué à l'intérieur, est, en effet, sorti, mercredi, du gouvernement. Ce retrait d'un homme ambitieux de quarante-cinq ans, considéré par beaucoup et par lui-même comme le véritable numéro deux du régime indien, constitue sans aucun doute l'élément le plus spectaculaire du remaniement – le sixième en deux ans – auquel a procédé M. Rajiv Gandhi.

On susurrait, depuis quelques mois, dans la capitale, que les relations entre le premier ministre et son cousin s'étaient dégradées, ce dernier ayant un peu trop tendance à utiliser son illustre patronyme et sa fonction pour renforcer sa position. M. Rajiv Gandhi lui aurait proposé, il y a un mois, le portefeuille du commerce, que M. Nehru a refusé. Outre ce ministre hors du commun, quatre membres du cabinet, de bien moindre importance et qui n'ont pas donné entière satisfaction, ont perdu leur portefeuille.

Plusieurs ministres ont, par ailleurs, changé d'affectation. Mais la seule permutation d'importance s'est produite à la tête de la diplomatie, dont le titulaire, M. Shiv Shankar, qui reste ministre du commerce, cède la place à l'ex-responsable de l'industrie, M. N. D. Tiwagi. Celui-ci devient ainsi le troisième ministre des affaires étrangères de l'Inde en deux ans. Homme tranquille et sage, très apprécié jusqu'ici par ses interlocuteurs français, M. Tiwagi sera secondé par un diplomate de haut rang, M. Natwar Singh, excellent technicien, assez proche du premier ministre pour en relayer les idées et les décisions.

Parmi les sept entrants – le gouvernement comprend désormais cinquante-huit membres contre cinquante-six auparavant, – le retour aux affaires de M. Arjun Singh (cinquante-deux ans) à la *tête d'un ministère technique* somme toute secondaire (communications), est le plus commenté. Négociateur habile, homme de confiance du premier ministre et manipulateur politique, M. Arjun Singh, qui fut brièvement gouverneur du Pendjab puis ministre du commerce, était devenu, au début de cette année, vice-président du parti au pouvoir, le Congrès-Indira. Chargé par M. Gandhi de restructurer le mouvement et de préparer un climat propice à la tenue d'élections internes, M. Arjun Singh a apparemment échoué dans sa mission.

Affaibli par les rivalités, rongé par la corruption et la fraude et troublé par la dissidence de plus en plus ouverte de la vieille garde, le parti centenaire des Nehru-Gandhi est aujourd'hui plus désorganisé que jamais (1). Aucune élection interne n'a eu lieu depuis seize ans, et, malgré les promesses répétées du premier ministre, qui est également président du parti, ce n'est pas encore cette année que la démocratie sera rétablie au sein du Congrès-I. La « promotion » de M. Arjun Singh au gouvernement et la suppression pure et simple du poste de vice-président qu'il occupait constituent clairement une concession aux dissidents du Congrès regroupés sous le dangereux vocable des *« loyalistes d'Indira Gandhi ».*

P. C.

(1) *Sur les trente millions de membres officiellement recensés, plusieurs millions ne remplissent pas les conditions exigées pour avoir une carte. Leurs cotisations sont payées par des officiels corrompus, voire des politiciens d'opposition désireux d'infiltrer leurs hommes dans « le seul parti gouvernemental de l'Inde ».*

Proche-Orient

ISRAËL : l'affaire William Naccache

Le gouvernement hésite à extrader l'auteur d'un meurtre commis en France

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Juges et politiciens ne font pas toujours bon ménage en Israël, surtout quand les rabbins et les militants extrémistes jettent de l'huile sur le feu. En témoigne l'embarrassante « affaire William Naccache », qui défraie la chronique judiciaire franco-israélienne.

Les faits remontent au 20 février 1983. Ce jour-là, William Naccache, un juif français, accompagné de deux complices, tue le propriétaire – algérien – d'une boîte de nuit à Besançon, Abdallah Hakir. Ayant échappé à la justice, Naccache refait surface en Israël, pays dont il devient aussitôt citoyen en vertu de la « loi du retour ». Le tribunal de Besançon le condamne par contumace à la détention à perpétuité.

Lorsque la France réclame à l'Etat hébreu son extradition, Naccache a déjà eu maille à partir avec la police israélienne. Celle-ci l'a appréhendé en février 1985 avec armes et munitions alors qu'il s'apprêtait, apparemment avec trois compères, à commettre un hold-up. Curieusement, il ne fut pas inculpé à l'époque. Quelques mois plus tard, le tribunal de Jérusalem examine la requête française. Naccache refuse d'être extradé en arguant que sa vie serait en danger dans une geôle française, où des détenus arabes, dit-il, ne manqueraient pas de venger le crime de Besançon. Son avocat plaide que cet assassinat fut en réalité un *« meurtre politique »* pour lequel l'extradition ne peut donc être invoquée.

Confirmant le jugement du tribunal de Jérusalem, la Cour suprême rejette cette douteuse interprétation des faits. Le 11 septembre dernier, elle ordonne au ministre de la justice, M. Avraham Sharir, de répondre avant deux mois à la requête française. L'injonction gêne d'autant plus le gouvernement de Jérusalem que l'affaire, entre-temps, est devenue politique. Car William Naccache, aujourd'hui âgé de vingt-cinq ans, a eu la lumineuse idée, en prison, de découvrir la foi. Le sort de ce meurtrier devenu pieux a ému les deux grands rabbins d'Israël. Ceux-ci ont plaidé sa cause auprès du ministre en invoquant la halacha, la loi judaïque qui interdit d'*« exposer la vie d'un juif »*.

Surtout, une certaine droite nationaliste et religieuse, toujours en quête d'un bon cheval de bataille, a trouvé en Naccache un *« héros juif »* à défendre. Depuis plusieurs mois, les militants du Goush Emounim (Bloc de la foi) et les activistes du mouvement d'extrême droite Kach, que dirige le rabbin Meir Kahane, ont mené activement campagne pour Naccache et disent avoir recueilli trois cent mille signatures en sa faveur. M. Sharir n'a pas voulu aller à contre-courant et prendre une décision impopulaire.

L'ennui, c'est qu'aucun texte ne permet ici de juger Naccache, car celui-ci, au moment du meurtre, n'était pas encore Israélien. S'il n'est pas extradé, il faudra donc le libérer, dénouement difficilement acceptable par la France. Le ministre a trouvé et annoncé mardi la solution. Il déposera au Parlement un projet de loi permettant d'obliger les Israéliens condamnés à l'étranger à purger leur peine en Israël et réciproquement. Il a demandé à la Cour suprême un délai supplémentaire de deux mois et s'entretiendra de son projet, le mois prochain à Paris, avec son collègue français, M. Albin Chalandon. Des accords bilatéraux similaires ont déjà été conclus par plusieurs pays occidentaux, dont la France.

Si la loi est votée, Naccache restera donc dans une prison israélienne. Cette solution n'est pas du goût de tous. Favorable à l'extradition, le procureur général, M. Yosseh Harish, assure que *« c'est le prix à payer si nous voulons un pays proprement gouverné et respectueux des autres Etats »*. L'administration pénitentiaire s'oppose aussi au projet de loi qui ne fera qu'aggraver le surpeuplement des prisons d'Israël. Car, comme le dit un fonctionnaire cité mercredi par le *Jerusalem Post*, *« en ce qui concerne les criminels, notre balance commerciale est, hélas ! excédentaire »*.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

• LIBAN : libération d'un professeur de l'Université américaine de Beyrouth. – Un professeur de littérature anglaise à l'Université américaine de Beyrouth (AUB), M. Nabil Mattar, enlevé à Beyrouth-Ouest le 7 mai, a été libéré dans la nuit de mardi à mercredi 22 octobre. Le *« Mouvement indépendant pour la libération des personnes enlevées »* avait revendiqué le 18 mai l'enlèvement de M. Mattar, un chrétien libanais d'origine palestinienne, et exigé la *« libération de deux mille deux cents musulmans détenus en secteur chrétien »*. Cet enlèvement avait provoqué une grève à l'AUB, qui s'était arrêtée lorsque cette organisation avait menacé de tuer M. Mattar. La même organisation avait revendiqué, le 29 mai, la responsabilité d'une vague d'attentats contre des Arméniens résidant à Beyrouth-Ouest. Trois Arméniens ont été assassinés et quatre blessés entre le 26 et le 29 mai. – *(AFP.)*

• L'assassinat d'un responsable de l'OLP à Athènes. – L'organisation de « La vengeance palestinienne – Unité Deir Yassine », qui s'était déclarée responsable de l'attentat commis le 6 septembre contre une synagogue à Istanbul (vingt-trois morts), a également revendiqué *« l'exécution »* mardi, à Athènes, du responsable palestinien Mondher Abou Ghazala, dans un communiqué distribué mercredi 22 octobre à Beyrouth (*le Monde* du 23 octobre).

Le communiqué dénonce *« le traître Abou Ghazala qui appartient à la clique d'Arafat »* et adresse une sévère mise en garde à ceux qui continuent de dialoguer avec le président du comité exécutif de l'OLP. Cette dernière avait, la veille, mis en cause les services secrets israéliens dans l'assassinat de Mondher Abou Ghazala.

• Démantèlement d'un réseau palestinien à Jérusalem, Ramallah et Bethléem. – La police annonce mercredi 22 octobre l'arrestation de membres d'un réseau palestinien présumé responsable d'un attentat à la bombe qui avait fait six morts et cinquante blessés en décembre 1983 à bord d'un autobus à Jérusalem. Selon la police, les suspects, dont elle n'a précisé ni l'identité ni le nombre, appartiennent au Fath de M. Yasser Arafat et vivaient à Jérusalem-Est, Ramallah et Bethléem.

En visite privée à Paris

M. Tareq Aziz, vice-premier ministre irakien s'enquiert du processus de normalisation franco-iranienne

M. Tareq Aziz, vice-premier ministre et ministre irakien des affaires étrangères, a été reçu mercredi 22 octobre, à Paris, pendant près d'une heure, par le ministre français des affaires étrangères, M. Jean-Bernard Raimond, avec qui il a fait le point de la situation au Proche-Orient. C'est la troisième fois que M. Raimond rencontre M. Aziz depuis le 16 mars dernier. Le chef de la diplomatie indienne est arrivé mercredi en début d'après-midi à Paris, pour une visite qui n'avait pas été annoncée et que les Irakiens qualifient de *« privée »*, à l'occasion d'un voyage à Genève, où il doit participer à une réunion du Comité de la Croix-Rouge.

A l'issue de son entretien de près d'une heure avec M. Tareq Aziz, M. Raimond a indiqué que son interlocuteur s'était montré *« relativement optimiste »* sur les derniers développements de la guerre avec l'Iran. M. Raimond a confirmé à ce propos qu'une délégation iranienne viendrait la semaine prochaine à Paris pour discuter du contentieux franco-iranien. Un accord partiel avait été paraphé en juillet dernier à Téhéran entre des experts français et iraniens, mais n'a toujours pas été ratifié.

M. Raimond a indiqué que M. Aziz lui avait demandé où en étaient les efforts de normalisation de la France avec l'Iran et qu'il avait informé le ministre irakien des entretiens qu'il avait eus le mois dernier à New-York avec son homologue iranien, M. Ali Akbar Velayati. Lors d'une conférence de presse donnée à Paris le 10 juin dernier, M. Aziz avait assuré que le processus de normalisation franco-iranienne n'affecterait en rien les rapports entre Paris et Bagdad, *« quelle que soit la formule de normalisation éventuellement adoptée par la France dans ses relations avec l'Iran »*.

Quant aux relations entre Bagdad et Paris – où l'Irak est très endetté, notamment en raison de ses achats d'armes, – M. Raimond a indiqué qu'il fallait que *« l'Irak fasse un effort »*. M. Tareq Aziz avait précisé en juin dernier que Paris avait accepté avant sa visite en France de différer le remboursement des dettes irakiennes, estimées à plus de 20 milliards de francs. Il n'avait toutefois pas donné de précisions sur ce rééchelonnement, suscité comme les précédents par les difficultés financières dues à la guerre et à la chute des cours pétroliers.

Europe

REPUBLIQUE D'IRLANDE

La crise économique aggrave les difficultés du gouvernement de M. FitzGerald

DUBLIN
de notre correspondant

Le gouvernement de M. FitzGerald, auquel participent sa propre formation *Fine Gael* (centriste) et le Parti travailliste de M. Dick Spring, fait face à d'énormes problèmes économiques et politiques. M. FitzGerald ne pouvant plus compter sur le soutien de tous ses propres députés, le gouvernement sera notamment soumis à rude épreuve jeudi 23 octobre. Le parti principal de l'opposition, Fianna Fail (nationaliste) de M. Charles Haughey, a en effet annoncé son intention de déposer une motion de censure.

La majorité gouvernementale avec ses quatre-vingt-deux députés contre les quatre-vingt-deux de l'opposition devrait théoriquement l'emporter grâce au vote du président de l'Assemblée, mais trois députés au moins de la majorité ont menacé de voter avec l'opposition. Ils appartiennent à l'aile droite du *Fine Gael* et reprochent à M. FitzGerald ses positions favorables à la libéralisation des lois sur le divorce.

La crise économique, de plus en plus aiguë, met aussi en jeu la survie du gouvernement. Malgré les promesses d'il y a trois ans de remettre de l'ordre dans les finances publiques, le déficit budgétaire continue de croître et atteint actuellement un niveau plus élevé que jamais, soit 8,5 % du PNB (1 430 millions de livres irlandaises). De plus, le gouvernement ne réussit pas à réduire le montant de la dette, qui est actuellement de l'ordre de 20 milliards de livres irlandaises, soit 120 % du PNB.

Pour éviter une nouvelle hausse des taux d'intérêt – lesquels, depuis deux semaines, ont déjà augmenté de 2 % – et une deuxième dévaluation de la livre irlandaise en trois mois, le gouvernement a dû avoir recours la semaine dernière à un emprunt de 600 millions de livres. Le ministre des finances, M. John Bruton, a annoncé en même temps son intention d'effectuer des coupes budgétaires de l'ordre de 300 millions de livres.

En dépit de ces mesures, les capitaux continuent à quitter le pays et 17 % de la population active est sans emploi. L'émigration, particulièrement celle des jeunes, qui pendant une decennie avait pratiquement cessé, constitue de nouveau un fléau social. M. FitzGerald admet lui-même que la politique d'austérité du gouvernement n'a pas été aussi rigoureuse qu'elle aurait dû l'être. Vu le niveau déjà élevé des impôts sur le revenu – de l'ordre de 60 % environ – il aurait fallu réduire les dépenses publiques beaucoup plus sévèrement. Mais une telle politique est repoussée par le Parti travailliste, qui détient quatre ministres. Cette formation est d'ailleurs décidée à ne plus participer à un gouvernement de coalition dans un avenir proche. Ce qui semble assurer le retour au pouvoir de la formation de M. Haughey.

Un sondage publié dimanche révèle que 53 % des électeurs voteraient pour le parti Fianna Fail, tandis que le parti du premier n'obtiendrait que 27 % des voix et le Parti travailliste 6 %.

JOE MULHOLLAND.

TURQUIE : l'impossible rencontre

L'équipe de football de Nicosie refuse de jouer à Istanbul

ISTANBUL
de notre correspondant

Viendront ?... Viendront pas ?... Le suspens n'en était plus vraiment un. En se rendant, mercredi 22 octobre, au stade pour rencontrer en huitième de finale de la Coupe des clubs l'APOEL de Nicosie, l'équipe chypriote grecque de football, le club de Beshiktash d'Istanbul savait qu'il serait déclaré vainqueur par forfait. Les spectateurs aussi à qui la gratuité des places devait permettre d'encourager à peu de frais le plus populaire des clubs nationaux... pour le match suivant. Règle du jeu oblige : les arbitres et les observateurs de l'UEFA ont attendu la demi-heure réglementaire avant de prononcer la décision attendue.

L'imbroglio a commencé par un coup du sort lors de la désignation des adversaires : les Chypriotes grecs pouvaient-ils aller jouer contre l'équipe de l'occupant et chez lui ? Les Turcs pouvaient-ils, en se rendant à Nicosie, cautionner l'existence de l'Etat chypriote grec dont ils contestent la légitimité ? Les deux gouvernements ont, dans un premier temps, laissé aux clubs le soin de décider, et les deux rencontres furent fixées au 22 octobre à Istanbul, et au 5 novembre à Nicosie. Mais par où y entrer ? Par terre, depuis le territoire de la République turque de Chypre du Nord dont seule la Turquie reconnaît l'existence ? Inadmissible pour les Grecs. Par toute autre voie internationalement reconnue ? Impossible pour les Turcs sans désavouer ainsi la légitimité de la RTCN. Le gouvernement chypriote grec a durci son attitude, samedi, en refusant la tenue du match revanche sur son territoire et en demandant à l'APOEL, avec le soutien de l'archevêque Chrysostome, de renoncer à se rendre à Istanbul. La décision sur une sanction éventuelle qui pourrait frapper l'APOEL pendant un an revient à l'UEFA.

MICHEL FARRÈRE.

RFA : la lutte contre le terrorisme

La coalition au pouvoir souhaite que la justice puisse utiliser les « repentis »

Les partis de la coalition au pouvoir à Bonn – CDU, CSU et FDP – se sont mis d'accord pour procéder à une modification du code pénal ouest-allemand concernant les affaires de terrorisme. Au cours d'une réunion tenue sous la présidence de M. Wolfgang Schäuble, ministre à la chancellerie, un groupe d'experts a établi les grandes lignes d'un projet qui devrait être soumis au Parlement selon une procédure accélérée et être voté avant les élections législatives du 25 janvier prochain.

La principale disposition consiste à permettre à la justice d'accorder d'importantes remises de peines, voire l'impunité à ceux des terroristes qui accepteraient de dénoncer leurs complices. Cette utilisation des « témoins de la couronne », inspirée du droit anglo-saxon, avait déjà permis à l'Italie de combattre efficacement le terrorisme des années 70 en s'appuyant sur les « repentis ». La commission propose que cette mesure soit limitée à deux ans à compter de son adoption par le Bundestag.

D'autres mesures sont également proposées pour renforcer l'arsenal antiterroriste de la justice et de la police ouest-allemande. Il s'agit, notamment, de l'extension du paragraphe réprimant « *la constitution d'association terroriste* » aux individus ou groupements se livrant à des attentats sur les moyens de transport ou les usines fournissant de l'énergie. L'incitation à la violence et la publication de modes de fabrication d'explosifs tomberont également sous le coup de la loi.

Le porte-parole du groupe social-démocrate pour les affaires intérieures, M. Wilhelm Nöbel, a vivement critiqué ce projet, déclarant notamment que l'utilisation de repentis « *choquait profondément le sens de la justice des Allemands* ».

L. R.

SUISSE

Démission de M. Kurt Furgler chef du département fédéral de l'économie

BERNE
de notre correspondant

M. Kurt Furgler, chef du département fédéral de l'économie publique, a bousculé quelque peu les habitudes en usage à Berne, en annonçant, mercredi 22 octobre, sa démission à la fin de l'année du gouvernement helvétique.

Plus ancien des sept membres du Conseil fédéral, où il siège depuis quinze ans, M. Furgler en est aussi l'une des figures les plus marquantes. Agé de soixante-deux ans, avocat de profession, démocrate-chrétien, il avait entamé sa carrière politique dans le canton de Saint-Gall, en Suisse orientale. Il était devenu, à trente ans, le plus jeune député au Conseil national à Berne.

Elu au Conseil fédéral à quarante-sept ans, M. Furgler a été président de la Confédération en 1977-1981 et 1985. Successivement chef du département de justice et police jusqu'en 1982, puis responsable de l'économie publique, il a contribué notamment à la création du nouveau canton francophone du Jura, à l'élaboration d'une loi plus libérale sur le droit d'asile et à la mise en œuvre d'un projet de révision de la Constitution. Catholique pratiquant, il s'est signalé par son opposition résolue à toute libéralisation de l'avortement.

A la tête du département de l'économie, il a inlassablement plaidé en faveur de l'ouverture des marchés. Sa démission intervient un mois et demi après celle de l'autre représentant démocrate chrétien au gouvernement, M. Alphonse Egli, président de la Confédération jusqu'à la fin de l'année. M. Furgler n'a guère fourni d'explications sur les motifs de sa démission. Certains lui prêtent l'intention de briguer la présidence de la Fédération internationale de football, voire la succession de M. M'Bow à la tête de l'UNESCO.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

PAYS-BAS

Démission du secrétaire d'Etat au logement à la suite d'un scandale immobilier

AMSTERDAM
de notre correspondant

Une affaire de pots-de-vin, objet d'une violente polémique, a fait sa première victime : M. Guus Brokx, secrétaire d'Etat au logement, a donné sa démission mercredi 22 octobre.

M. Brokx, qui avait pris ses fonctions en 1977, s'est vu reprocher d'avoir exercé un contrôle « *laxiste* » sur les activités immobilières de la Caisse de retraite des fonctionnaires (ABP).

L'« affaire ABP » a pris la dimension d'un scandale lorsque deux anciens directeurs de la Caisse ont été traduits en justice pour avoir reçu des pots-de-vin de promoteurs immobiliers.

La démission de M. Brokx suit de près la décision de la Chambre des députés d'ouvrir une enquête parlementaire sur les agissements de l'ABP. Dans les milieux parlementaires, on estime que la démission du secrétaire d'Etat va entraver les recherches des enquêteurs qui ont vu ainsi se dérober le principal responsable politique.

RENÉ TER STEEGE.

Afrique

Le chef de l'UNITA devant les députés européens

« Nous sommes prêts à négocier sans conditions un cessez-le-feu avec le gouvernement angolais »

déclare M. Savimbi

STRASBOURG
de notre envoyé spécial

Il n'avait pas reçu d'invitation officielle. M. Pierre Pflimlin, président de l'Assemblée européenne, ne l'a donc pas reçu. Pourtant, quatre vice-présidents et cent trois députés siégeant à la droite de l'hémicycle lui ont réservé un accueil chaleureux. M. Jonas Savimbi a, en plus, tenu la vedette tout au long de la journée du 22 octobre en occultant même les débats parlementaires. M. Jacques Delors, le président de la Commission de Bruxelles, a ainsi discouru sur la libération des mouvements de capitaux dans le Marché commun, dossier éminemment communautaire, devant un parterre plus que clairsemé.

Sûr de lui et servi par une parfaite maîtrise du français et de l'anglais, le président de l'UNITA (opposition armée au régime angolais) a réussi on ne peut mieux sa campagne de charme.

Dans la soirée de mercredi, la gauche européenne réussissait toutefois à faire voter – par 152 voix contre 150 – un amendement condamnant *« l'appui apporté par les Etats-Unis à l'UNITA en Angola sous la conduite de M. Savimbi »* et demandait *« que la Communauté européenne n'entretienne aucune relation avec son organisation terroriste qui soutient le régime sud-africain »*. A ce moment-là, le chef de l'UNITA avait perdu une partie de ses plus chauds partisans : les conservateurs (au nombre de 63) organisaient un cocktail pour vanter les mérites des produits alimentaires britanniques...

M. Savimbi a néanmoins réussi à délivrer son message de « paix » et de « dialogue », déclarant notamment : *« Nous avons combattu assez longtemps, et le moment est venu de dialoguer. Nous sommes prêts à négocier un cessez-le-feu dès maintenant et sans conditions. J'aimerais que mes entretiens puissent contribuer à amorcer un dialogue avec le gouvernement angolais, mais je n'ai, jusqu'à présent, obtenu que refus. Il est souhaitable et possible que des contacts s'amorcent, sinon directement, du moins par personnes interposées. »* Le leader de l'UNITA, qui est arrivé mercredi soir à Paris, a déclaré que *« rien n'était sûr »* quant aux contacts – officiels ou non – qu'il espère avoir dans la capitale.

MARCEL SCOTTO.

● **Le visa en France de M. Savimbi.** – Lors de la séance du mercredi 11 octobre à l'Assemblée nationale, M. Raimond, ministre des affaires étrangères, répondant à une question de M. Bordu (PC), qui s'étonnait que le gouvernement ait laissé venir M. Savimbi en France, a notamment déclaré : *« Le gouvernement ne saurait interférer avec les activités et les initiatives des députés européens ; c'est pourquoi il ne s'est pas opposé à l'octroi d'un visa à M. Savimbi. Mais, dans le même temps, il s'apprête à recevoir le président Dos Santos (1) et à développer la coopération substantielle engagée avec l'Angola depuis dix ans »*.

(1) Le président Dos Santos a reporté son voyage à Paris en raison de la mort du président Machel.

● **M. Chaban-Delmas : « Un homme politique ouvert. »** – Le président de l'Assemblée nationale a reçu M. Savimbi, mercredi soir, à l'hôtel de Lassay (présidence de l'Assemblée). A l'issue de cet entretien, M. Chaban-Delmas a qualifié sans autre commentaire son hôte de *« combattant »* et *« d'homme politique ouvert »*.

TUNISIE

Le PC et le Rassemblement socialiste progressiste se retirent de la consultation électorale

TUNIS
de notre correspondant

Trois des quatre listes d'« Alliance démocratique » qu'ils se proposent de présenter aux élections législatives du 2 novembre ayant été invalidées, le Parti communiste et le Rassemblement socialiste progressiste ont décidé, comme prévu, de se retirer de la consultation (*le Monde* du 23 octobre). Le ministre de l'intérieur, M. Zine El Abidine Ben Ali, a déclaré, mercredi 22 octobre, que les trois listes de l'« Alliance démocratique » à Tunis, l'Ariana et Nabeul, n'ont pu être enregistrées pour *« défaut de conformité au code électoral »*, plusieurs des candidats n'étant pas inscrits sur les listes électorales. Cette affirmation est démentie par les dirigeants des deux partis.

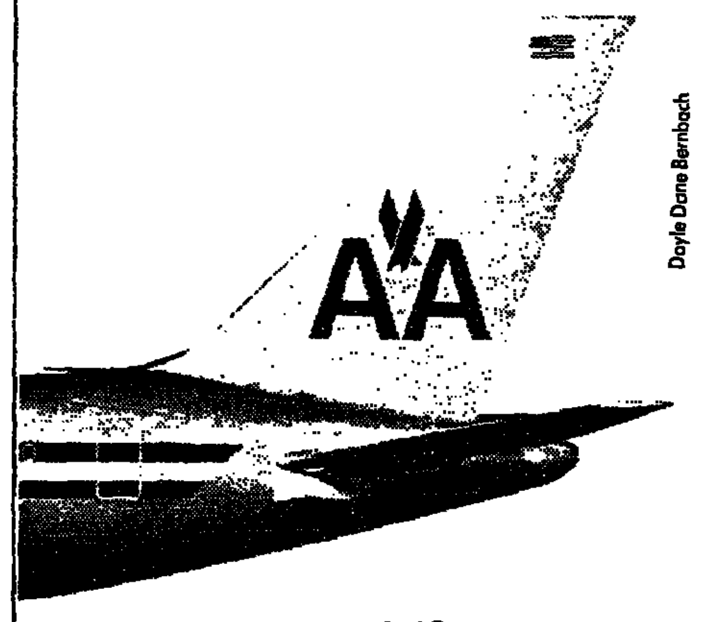
Le Parti communiste et le Rassemblement progressiste, qui ne maintiennent pas leur seule liste autorisée, à Gafsa, rejoignent ainsi dans le boycottage des élections le Mouvement des démocrates socialistes (MDS) et le mouvement de la tendance islamique. En revanche, bien que deux de ses listes aient été rejetées, le Parti de l'unité populaire maintient sa participation dans quatre circonscriptions, mais engage un recours en cassation pour les invalidations dont il se déclare injustement victime. Quant aux deux listes indépendantes qui se sont constituées, elles ont obtenu leur récépissé définitif.

Ainsi, les cent vingt-cinq candidats patronnés par le Parti socialiste destourien auront seulement trente-cinq adversaires, répartis dans cinq des vingt-trois circonscriptions.

M. D.

DEMAIN NOTRE SUPPLEMENT





Afrique

Le cas de M. Mzali

Une lettre de l'ambassade de Tunisie

L'entretien avec M. Mzali paru dans *le Monde* du 18 octobre nous a valu la lettre suivante de M. Azouz Ennifar, chargé d'affaires de Tunisie à Paris :

M. Mzali ne cesse au cours de ces dernières semaines de susciter des interviews téléphoniques auprès de nombre d'organes d'information de toutes tendances, tantôt pour *dénoncer* d'imaginaires persécutions contre sa famille, tantôt pour exprimer son *« inquiétude sur la situation de la Tunisie »*. Ce faisant, il prétend s'ériger en phénomène médiatique, dans le but de satisfaire des pulsions narcissiques exacerbées dont tout le monde sait, en Tunisie et ailleurs, qu'elles sont une donnée de base de sa personnalité et qu'elles sont seules à même d'expliquer sa dérive actuelle.

Le voilà, en effet, réduit à l'amertume et l'aigreur de ceux qui ne savent ni assumer ni encore moins digérer leurs échecs. Il est vrai que ces derniers sont de taille, à la mesure de *son ambition sans limite* et de son incommensurable mégalomanie.

Mais de quoi s'agit-il en fait ?

M. Mzali n'a été – et cela semble lui avoir toujours échappé – qu'un premier ministre choisi en régime présidentiel *par le chef de l'État et tenant de lui seul* sa légitimité pour assurer la bonne marche des affaires du pays. Mais c'était ne pas compter avec la nature profonde de M. Mzali, qui ne s'est jamais départi d'un égocentrisme le poussant à refuser de vouloir partager et à tout ramener à un moi visiblement hypertrophié.

Dès lors, on peut comprendre comment, tout au long d'un itinéraire erratique, il s'est mis à flatter les ouvriers, en leur octroyant de *généreuses* augmentations de salaire (1982-1983) sans se soucier de la capacité de l'économie nationale – et encore moins de celle des entreprises – à supporter de telles charges ; à promettre aux agriculteurs la *réalisation de grandioses projets intégrés devant leur assurer le* bonheur ainsi qu'à toute leur descendance ; à faire miroiter à toutes les familles politiques du pays un accès rapide et direct à une démocratie idéale dont il serait, bien sûr, l'initiateur et le principal bénéficiaire pour autant qu'elle ne le remette pas en cause ; à annoncer comme vraie l'exécution prochaine de nombreux et importants projets industriels, touristiques et portuaires en prenant soin d'omettre que ces projets, improvisés, n'avaient été *précédés* ni d'études techniques solides ni que leur financement avait été assuré ; à enfourcher démagogiquement le cheval d'un arabisme de slogans dans des envolées où *le lyrisme le plus débridé le disputait au populisme le plus racoleur*, oubliant du coup le sens même du combat mené par le président Bourguiba dès les années 30 pour le recouvrement *plein et entier de la personnalité arabo-musulmane* de la Tunisie, à une *époque* où M. Mzali sortait à peine de la première enfance.

A vouloir tout promettre, M. Mzali ne cherchait rien d'autre qu'à gagner du temps en comptant les jours qui le rapprocheraient du pouvoir suprême et en s'organisant, quoi qu'il en *coûte, pour se l'approprier.*

***

Dès lors, faut-il *s'étonner* qu'il ait abandonné, en cours de route, la gestion quotidienne des problèmes réels d'un pays livré par lui aux dangers mortels d'un *laxisme et d'une inertie inédits*, pour se consacrer à la constitution d'une clientèle d'inconditionnels et à affiner et dorer une image de « présidentiable » à coups de titres honorifiques et de médailles, sans parler de *publications luxueuses payées* par l'Etat, commandées à des « nègres » de service recrutés à grands frais ?

C'est ainsi que le voici qui recherche un jour les hypothétiques témoins d'une *« participation au mouvement national »* une fois, dès 1964, puis, remontant le temps, dès 1948, en attendant, sans doute, de revendiquer son adhésion au Néo-Destour, dès 1934, à l'âge de huit ans...

Le voici un autre jour qui fait dire qu'il est *« le plus authentique »* continuateur d'Ibn Khaldoun ou encore, *« dans un accès de feinte modestie »*, le meilleur disciple de Bourguiba et partant son *« dauphin idéal »*.

On comprend, dès *lors*, qu'il *soit devenu imperméable* à toute observation et à plus forte raison, à toute critique, ne tolérant plus que les éloges de courtisans zélés dont il s'était entouré et qu'il avait entraînés à ne lui renvoyer que l'image qu'il voulait *imposer.*

Ainsi le concept de démocratie finalement galvaudé par M. Mzali, mis au service d'un processus de prise de pouvoir, ne pouvait-il être autre chose qu'un simple jeu d'apparences lorsqu'on sait que l'intéressé a montré à maintes *reprises qu'il avait, du pouvoir, une vision* autoritariste, issue de la plus pure tradition des satrapes d'antan. Est-il utile de souligner à ce sujet vers quelle régression intellectuelle, politique et éthique M. Mzali projetait de ramener *le pays en émasculant trente* années d'acquis bourguibiens *sur* la voie de l'édification d'un Etat moderne ?

Lorsque, maniant le double langage, exercice où il est passé maître, M. Mzali prétend que sa famille est persécutée et que son gendre a été torturé, il ne cherche, encore une fois, qu'à leurrer l'opinion, en particulier occidentale, dont il sait qu'elle est sensible aux problèmes *des droits de l'homme et à détourner ainsi son attention* de l'échec cuisant de son expérience aux affaires.

***

Car il faut bien ramener *les* choses à leur juste mesure et, en dépit *des cris d'orfraie* de M. Mzali, *rétablir la vérité.*

Son épouse, sa fille Sarra *et ses* deux fils Hatem et Rafik jouissent de leur entière liberté, même si ces deux derniers, convaincus de complicité dans le franchissement illégal des frontières (d'ailleurs reconnu par l'intéressé) par *M. Mzali (et non pas pour la non-*dénonciation de leur père), ont été jugés et condamnés à deux mois *avec sursis*. Ce qui montre au passage à quel point la justice tunisienne *a jugé cette* affaire avec sa sérénité coutumière et sans parti pris aucun.

Quant à Mokhtar, fils aîné de M. Mzali, ancien directeur général de la Société tunisienne d'industries laitières (STIL), transformée *par l'ex-premier* ministre en *véritable* entreprise familiale, il est poursuivi devant la justice pour fautes graves et avérées de mauvaise gestion, de détournement de deniers publics et *d'abus sociaux.*

Pour sa part, Rifaat Daly, gendre de M. Mzali, doit répondre d'une longue liste de délits dont le trafic d'influence et l'organisation, avec l'assentiment de son beau-père, d'un réseau *parallèle* de renseignement *et* d'action occulte opérant *sur* tout le territoire à l'insu des services de sécurité officiels, ne sont pas les moindres.

Agissant sous la couverture d'une société d'études et de projets sanitaires (SADEG), Rifaat Daly *recrutait des hommes* au sein d'une fédération de karaté – qu'il avait fondée et qu'il dirigeait, – et les organisait en milice opérationnelle. Son réseau, installé dès 1984, était notamment chargé de recueillir des *informations sur la situation* générale du pays et d'établir, à l'intention de M. Mzali, une surveillance permanente des principaux responsables du gouvernement en vue de mesurer leur degré d'allégeance à son beau-père.

Il est significatif à cet égard que M. Mzali ait, à trois ou quatre reprises, déclaré préférer garder le portefeuille du ministère de l'intérieur malgré le vœu du président d'y voir un autre titulaire.

Sur l'ensemble de ces délits, *la justice tunisienne* aura à *se* prononcer prochainement. A moins que M. Mzali, voulant se placer au-dessus des lois, ne cherche à bénéficier, ainsi que les siens, d'une sorte d'immunité familiale.

Mais, pour l'heure, nous mettons au *défi M. Mzali de désigner le médecin* de son choix en Tunisie ou à l'étranger pour *vérifier les prétendus sévices corporels qu'aurait subis* son gendre.

Par *ailleurs, nous confirmons* que la Ligue tunisienne des droits de l'homme a été invitée, le lundi 20 octobre, à faire examiner Rifaat Daly par le médecin qu'elle souhaite (1).

Faut-il souligner, d'autre part, la dérisoire manipulation de l'opinion publique qu'entreprend M. Mzali – et qui ne discrédite que lui – en évoquant l'entourage du président Bourguiba ?

Il est pour le moins heureux pour la *Tunisie que de hauts res*ponsables, militants connus et patriotes dévoués, aient, par leur présence, empêché que M. Mzali puisse, en tête à tête avec le président, continuer à lui cacher la vérité sur la situation du pays.

***

Qu'après tout cela M. Mzali veuille parler *« des vrais problèmes de la société tunisienne »*, noyés selon lui dans *« les querelles de sérail »*, cela ne saurait relever que de la galéjade. Il n'est que de voir avec quel soulagement *les entrepreneurs et opérateurs économiques* tunisiens, ainsi que les organismes internationaux spécialisés, ont accueilli son éviction, pour se rendre compte à quel point sa présence et son incompétence notoire *dans la gestion* des affaires du pays avaient fini par inhiber toute initiative et toute volonté d'action et d'entreprise.

N'en déplaise à M. Mzali, la Tunisie continuera résolument à asseoir et renforcer ces options humanistes et modernistes tracées par le *président* Bourguiba, et il est heureux *qu'elle* ait échappé, grâce à l'intervention décisive du chef de l'Etat, aux manœuvres d'un homme tenté par le démon de l'aventure au point d'avoir failli faire glisser la Tunisie vers « un nouveau Liban ».

Quant à nous, nous laisserons l'opinion publique et l'histoire, seules juges du comportement d'un responsable qui, ayant eu à exercer de si hautes charges, excipe de faits dénaturés et d'arguments spécieux pour *s'enfuir de la manière rocambolesque* que l'on sait et ne trouve à l'étranger d'autre attitude « patriotique » digne que celle d'insulter son pays et ses dirigeants à longueur de colonnes.

[On prendra acte avec satisfaction des assurances de M. Azouz Ennifar concernant la famille de M. Mzali. Mais comment ne pas se demander pourquoi, si l'ancien premier ministre mérite toutes les critiques qui lui sont adressées il a été confirmé, en juin dernier, dans sa situation de successeur désigné du président Bourguiba.]

(1) *La* presse tunisienne a publié, mercredi 22 octobre, le rapport médical établi la veille par le Dr Zmerli, président de la Ligue tunisienne des droits de l'homme. *Le* Dr Zmerli, qui a été autorisé à rendre visite au détenu, affirme dans son rapport que ce dernier *« jouit d'une bonne santé »* et que l'examen médical *« ne révèle aucune trace de traumatisme ni de brûlures »*.

Amériques

CANADA : un événement politico-littéraire au Québec

La distribution de «claques» de M. René Lévesque

MONTRÉAL
de notre correspondant

Un an après avoir quitté la vie politique, l'ancien premier ministre du Québec, M. René Lévesque, revient en force dans l'actualité avec la publication de ses mémoires sous le titre *Attendez que je me rappelle* (1).

Attendu avec impatience – et sans doute avec inquiétude par certains de ses anciens amis politiques, – cet événement s'est transformé en un phénomène littéraire sans précédent au Québec. Avant même le lancement de l'ouvrage mercredi 15 octobre, soixante-sept mille exemplaires étaient déjà réservés, pour un premier tirage de... cinquante mille. Pour répondre à la demande du public, il a fallu imprimer en cata- strophe trente mille exemplaires supplémentaires. Plus étonnant encore, l'engouement est comparable pour la version anglaise, sortie simultanément, malgré le rejet massif naguère des options politiques de M. Lévesque – en particulier l'indépendance du Québec – par les Canadiens anglais.

S'adressant aux quelque mille deux cents personnes qui se bousculaient au lancement de son livre et lui ont rendu un vibrant hommage, M. Lévesque a lancé, sur un ton tout à la fois ému et narquois : *« Si vous aviez fait cela il y a environ un an, je ne serais pas parti. »* En fait, l'ancien premier ministre ne regrette pas d'avoir quitté une vie politique qui, à soixante-trois ans, lui devenait de plus en plus insupportable à la suite de la contestation dont il était l'objet au sein de son propre parti.

Il rappelle dans son ouvrage les péripéties qui l'ont conduit à annoncer sa démission, en pleine nuit, le 20 juin 1985. *« Imagine-t-on sortie plus indécente,* écrit-il, *tellement tardive qu'on n'a pas le temps d'en gloser ? »* C'était un véritable pied de nez que M. Lévesque venait de faire à la classe politique et aux médias ; une façon de leur faire comprendre qu'il était le seul à pouvoir décider du moment de son départ.

Un peu amer, M. Lévesque reproche à ceux qui l'ont poussé à partir d'être à l'origine de la défaite électorale du Parti québécois quelques mois plus tard (décembre 1985) : *« Ils creusaient leur propre tombe en croyant s'occuper de la mienne ! »*, écrit-il.

Pourtant, l'ancien premier ministre n'est pas aussi sévère que certains de ses anciens collègues auraient pu le craindre. Il s'en explique dans son avant-propos : *« On ne peut évidemment dire tout ce qu'on fait, ni encore moins tout ce qu'on pense, sinon on ne parviendrait plus à dénombrer ses ennemis. »* Sage principe qui ne l'empêche pas d'étriller celui qui fut son plus redoutable adversaire depuis vingt ans, l'ancien premier ministre canadien Pierre Elliott Trudeau, qualifié tour à tour de *« petit potentat »*, de *« tartuffe »* et de *« roi nègre »*.

Le livre de M. Lévesque se veut avant tout un témoignage sur les bouleversements que la société québécoise a *connus* au cours des dernières décennies. A propos des retrouvailles entre la France et le Québec, l'ancien premier ministre rapporte, dans un style très personnel, les grands moments de la visite du général de Gaulle, en 1967, qui s'était terminée par le célèbre *« Vive le Québec libre ! »*. *« Ce dont nous devons lui demeurer reconnaissants,* écrit l'auteur en parlant de de Gaulle, *c'est qu'il a porté en même temps, d'un seul coup, le nom du Québec jusque dans les coins les plus insolites de la planète. »* Mais, ajoute-t-il, il n'était pas question de compter sur la France pour réaliser l'indépendance du Québec : *« Un Québec libre, certes, mais que cette liberté n'apparût surtout pas comme un produit d'importation. »*

Au cours des neuf années qu'il a passées à la tête du gouvernement québécois, M. Lévesque est resté fidèle à ce principe. Dans ses souvenirs, il a des bons mots pour MM. Mauroy et Barre, qu'il qualifie respectivement d'*« artisan généreux de la continuité franco-québécoise »* et de *« fidèle ami du Québec »*. M. Chirac a droit à une mention spéciale : *« Plus Québécois que nous ou presque... »* La liberté de ton prévaut encore lorsque M. Lévesque avoue, malgré tout, préférer Londres à Paris *« cette ville si merveilleusement face à claques »*.

B. DE LA GRANGE.

(1) Éditions Québec-Amérique. Version adaptée au public français, à paraître chez Julliard en 1987.

هكذا من الأصل

Amériques

ÉTATS-UNIS : la nouvelle loi sur l'immigration

Des millions d'étrangers « illégaux » vont pouvoir accéder à la citoyenneté américaine

WASHINGTON
de notre correspondant

Après cinq ans de tergiversations, et quelques heures avant la fin de la session parlementaire, le Sénat a finalement approuvé une nouvelle loi sur l'immigration.

Dans ses dispositions essentielles, la réforme prévoit une amnistie pour les millions d'étrangers illégaux entrés aux Etats-Unis depuis le 1er janvier 1982 et y ayant résidé depuis lors de façon continue. Mais, en contrepartie, l'embauche d'émigrants illégaux sera sanctionnée par de fortes amendes imposées aux employeurs.

Sous l'ancienne législation, les étrangers illégaux pouvaient être déportés, mais il n'était pas illégal de les employer. Enfin, des crédits de l'ordre de 800 millions de dollars seront affectés au renforcement des organismes chargés de la surveillance des frontières, essentiellement celles avec le Mexique.

La réforme est un soulagement pour des millions d'émigrants hispaniques vivant dans les « barrios » des grandes villes comme New-York ou Houston, ainsi que pour les travailleurs agricoles appelés à bénéficier de l'amnistie et, éventuellement, de la nationalité américaine. Ils auront à prouver qu'ils sont entrés aux Etats-Unis avant le 1er janvier 1982 pour obtenir le statut de résident.

A l'issue d'un délai de cinq ans, pendant lesquels ils n'auront pas droit aux prestations de la sécurité sociale, ils pourront, à condition de démontrer une connaissance sommaire de la langue anglaise, devenir citoyens américains.

Accueil sceptique

Loin de rencontrer une approbation unanime, la nouvelle loi est accueillie avec scepticisme. Du côté des républicains conservateurs, on estime qu'il est immoral de récompenser ceux qui ont violé la loi, alors que près de deux millions de candidats à l'immigration attendent patiemment à l'étranger d'être acceptés légalement.

D'autre part, ils doutent que les sanctions imposées aux employeurs, ainsi que le renforcement de la surveillance policière, puissent vraiment arrêter le flot des immigrants illégaux venant du Mexique. *« Quand on a faim, on cherche à s'échapper »*, a dit le représentant Garcia, dont le grand-père était entré illégalement au Texas il y a quarante ans.

Une bureaucratie coûteuse

Les organismes de défense des Hispaniques craignent, pour leur part, que la nouvelle loi ne donne aux employeurs une bonne excuse pour ne pas embaucher ceux qu'ils considèrent comme des étrangers, dans la mesure où ils ne pourront satisfaire aux conditions de la loi.

Le ministère de la justice a prévu d'instituer un organisme spécialement chargé d'enquêter sur les pratiques discriminatoires auxquelles pourraient recourir certains employeurs. Quant aux syndicats, ils sont inquiets de la concurrence d'une main-d'œuvre à bon marché.

L'objection majeure faite à la nouvelle législation est qu'elle entraînera la prolifération d'une bureaucratie très coûteuse. Les services d'immigration devront, en effet, enquêter sur quatre millions environ d'émigrants entrés avant 1982, ainsi que sur les huit à douze millions des membres de leur famille qui pourront également obtenir le statut de résidents. Ils devront en outre poursuivre et, éventuellement déporter, les étrangers entrés illégalement depuis 1982.

L'immigration représente chaque année 0,3 % de la population, alors qu'au début du siècle, cette proportion était de 1,5 %. Le *Wall Street Journal* déplorait que 7 % seulement de la population américaine soit d'origine étrangère, alors que cette proportion serait de 20 % en Australie, de 16 % au Canada et de 11 % en France.

« La nation aurait besoin du rajeunissement qu'apportent les nouveaux émigrants qui donnent plus qu'ils ne reçoivent de l'Etat », écrit le journal. Cette opinion est partagée par plusieurs économistes, selon lesquels même les émigrants illégaux contribuent au bien-être économique général.

HENRI PIERRE.

NICARAGUA : le procès de l'Américain capturé

Le ministre de la justice se prononce contre une libération anticipée d'Eugene Hasenfus

MANAGUA
de notre envoyé spécial

Journée confuse dans la capitale nicaraguayenne, où devait reprendre, mercredi 22 octobre, le procès d'Eugene Hasenfus. L'avocat défendant le mercenaire américain, Me Sotelo Borgen, n'a finalement pas répondu à l'acte d'accusation lu lundi, lors de la première audience du tribunal. Le délai de quarante-huit heures fixé alors a été prolongé jusqu'à jeudi par un artifice de procédure, l'avocat ne s'estimant officiellement chargé de la défense de Hasenfus que depuis vingt-quatre heures. Il a donc rencontré son client une nouvelle fois mercredi pendant une heure et demie, accompagné de la femme et du frère de ce dernier.

A la sortie de cet entretien, le défenseur d'Eugene Hasenfus a confirmé l'arrivée de l'avocat américain Griffin Bell jeudi à Managua, et indiqué qu'ils établiraient ensemble *« la stratégie à conduire dans ce procès. Nous répondrons à l'accusation tard dans la journée, mais je ne peux dire si nous plaiderons coupable ou non-coupable »*. En fait, dans cette affaire, la justice est souvent dépassée par la propagande qui l'entoure, les autorités sandinistes jouant habilement de l'imposante présence de la presse américaine. C'est ainsi qu'Eugene Hasenfus a pu rencontrer une nouvelle fois une équipe de la chaîne NBC, à laquelle il a affirmé *« être coupable »*.

Une situation « anormale » mais nécessaire

Dès lors, on voit mal quel type de défense pourraient adopter les avocats, sinon une dénonciation des juridictions d'exception que sont les tribunaux populaires anti-somozistes (TPA), dont les procès ont été qualifiés à maintes reprises par les autorités américaines de *« farces »*.

Pour le ministre de la justice, M. Reyes, les TPA correspondent exactement au cas d'Eugene Hasenfus : *« C'est ainsi que sont jugés tous ceux qui, Nicaraguayens ou étrangers, appuient la contre-révolution dans ce pays. Nous ne pourrions le traduire devant les tribunaux civils ni devant les tribunaux militaires, puisque cela aurait conduit à reconnaître la Contra* [lui donner] *le statut de belligérant »*.

Pourtant, M. Reyes reconnaît que *« les TPA devraient être rattachés à la Cour suprême »*, ce qui n'est pas le cas. Mais il ajoute : *« Pour l'instant, c'est impossible. D'ailleurs, il n'y a pas qu'au plan pénal qu'existent des juridictions d'exception. En matière civile, nous avons aussi des tribunaux spéciaux pour les problèmes de propriété ou pour la réforme agraire. Cette situation anormale permet de désengorger des tribunaux surchargés. Il nous faudra, bien sûr, dans l'avenir, revenir à un réel système judiciaire. »*

Pour l'instant, le ministre a annoncé la prorogation de la loi d'urgence — votée et renforcée la dernière fois le 15 octobre 1985 — *« dans les prochains jours »*. Concernant un éventuel élargissement d'Eugene Hasenfus après sa condamnation, M. Reyes reconnaît qu'il s'agit d'une *« possibilité que le président Ortega n'a pas écartée »*. *« Mais personnellement*, dit-il, *je ne serais pas d'accord avec une libération anticipée, et je souhaite qu'il accomplisse sa peine. De toute manière, c'est l'Assemblée qui décidera, le président nicaraguayen ne disposant pas d'un droit de grâce. »*

S'il était décidé, un acte de mansuétude pourrait avoir lieu, selon certaines sources, le 8 novembre, à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire du Front sandiniste de libération nationale, ou avant les fêtes de fin d'année.

DENIS HAUTIN-GUIRAUT.

Politique

Les débats à l'Assemblée nationale

Le découpage électoral adopté sans vote

La démonstration des socialistes

Le petit jeu procédurier a pris fin par surprise : les socialistes ont refusé, le mercredi 22 octobre, de rejouer pour la septième fois, depuis l'arrivée de M. Jacques Chirac à l'hôtel Matignon, la même partie. Le premier ministre a eu beau engager la responsabilité de son gouvernement, sur le vote en deuxième lecture à l'Assemblée nationale du projet découpant les circonscriptions électorales, les députés du PS n'ont pas répliqué par le traditionnel dépôt d'une motion de censure. Comme ni le Front national ni le PC n'ont suffisamment d'élus pour le faire, jeudi, à 17 h 40, vingt-quatre heures après que le chef du gouvernement aura prononcé la formule sacramentelle : « *En application de l'article 49 alinéa 3 de la Constitution* », l'Assemblée constatera que, par absence d'opposition formelle au projet gouvernemental, celui-ci est considéré comme adopté.

Restera alors au découpage de M. Charles Pasqua à subir la formalité d'un vote positif au Sénat et — ce qui pourrait être plus délicat — l'examen du Conseil constitutionnel.

Ce « mini-coup de théâtre » socialiste avait deux objectifs : montrer que les socialistes refusent d'abuser de procédures constitutionnelles réputées exceptionnelles ; prouver que la droite ne voulait à aucun prix avoir à se prononcer nettement pour ou contre le nouveau tracé des circonscriptions. Ainsi, le retour au scrutin majoritaire, jugé primordial par M. Chirac, n'aura jamais été approuvé par un vote positif des députés. Les socialistes ont en effet saisi l'occasion de souligner l'« *abus* » par le gouvernement du célèbre « 49-3 » et de montrer que M. Chirac ne pouvait accepter que les membres de la majorité se prononcent directement sur un sujet aussi sensible.

Après deux heures de discussion au sein du groupe du PS, mercredi matin, tout le monde fut convaincu que le non-dépôt d'une motion de censure était la bonne stratégie. D'autant que, puisqu'il y en avait déjà eu une en première lecture, l'opposition des socialistes à ce projet ne pouvait être mis en cause, d'autant qu'ils la confirmeraient en saisissant le Conseil constitutionnel.

Restait à donner le plus d'éclat possible à ce rebondissement. La séance des questions d'actualité du mercredi après-midi, retransmise en direct sur FR 3, était là pour cela. Ce fut M. Jean-Pierre Michel (PS, Haute-Saône) qui déclama la tirade soigneusement préparée : « *Vous ne disposez pas d'une majorité pour voter (votre projet) (...). Pour la première fois dans l'histoire de la République, une loi électorale existera sans avoir été votée ni par l'Assemblée ni par la Sénat (...). Ne comptez pas sur nous pour vous servir d'alibi dans ce mauvais coup que vous portez à la démocratie (...). Nous ne voulons par faire croire au pays que le Parlement fonctionne normalement alors que cela est faux.* »

M. Charles Pasqua est trop vieux routier de la politique pour être pris au dépourvu. Il sut trouver la seule réplique possible : « *L'opposition peut-elle renverser le gouvernement ? Vous venez de répondre « non » (...). Le Parti socialiste a choisi la fuite.* »

Après un tel lever de rideau, la pièce elle-même aurait pu être sans intérêt. Elle faillit l'être. M. Bernard Deschamps (PC, Gard) tint son rôle : « *Si le nombre de ses députés le lui permettait, le groupe communiste déposerait une motion de censure.* » M. Pascal Clément (UDF, Loire), rapporteur de la commission des lois, ne modifia pas le sien : « *Le débat est clos ; il fallait éviter le spectacle navrant que nous auraient offert des élus défendant chacun sa survie électorale. Le scrutin majoritaire est le socle de la Ve République.* »

Le face-à-face Joxe-Pasqua

Puis vint, heureusement, le face-à- face entre MM. Charles Pasqua et Pierre Joxe. Le premier commença calmement : en ne votant pas votre précédente motion de censure, « *la majorité a confirmé sa cohésion et son adhésion à la délimitation des circonscriptions effectuée par le gouvernement* ». Mais le second l'interrompit : « *Ne rouvrons pas le débat, que le président mette le texte aux voix avec scrutin public immédiatement.* » Réplique du ministre : « *Vous dites que le découpage met en péril l'équité et la démocratie et vous ne faites rien pour vous y opposer : c'est incohérent !* » Réponse du responsable socialiste : « *Si je dépose une motion de censure, vos amis du centre, par solidarité, refuseront de la voter. Nous souhaitons leur permettre de s'exprimer.* »

En connaisseur, le ministre de l'intérieur apprécia cette série d'improvisations préparées : « *Vous avez compté sur les divisions de la majorité (...), mais c'est le gouvernement qui choisit la procédure.* » dit-il, ravi ; avant de proposer un vote à main levée. Mais M. Joxe voulait un scrutin public.

M. Jacques Chirac, lui, commença à s'énerver, et mit fin au débat en engageant la responsabilité du gouvernement.

La majorité n'aura donc pas à se prononcer sur le découpage. Mais le PS a démontré qu'il y avait bel et bien refus d'un vote par le gouvernement. Est-ce parce qu'il ne voulait pas qu'apparaisse clairement que quelques-uns des élus de la droite refusaient de le soutenir sur ce point précis ? A moins que M. Chirac n'ait craint qu'ils ne soient plus nombreux qu'on ne l'imaginait.

THIERRY BRÉHIER.

Une chambre d'enregistrement

par Maurice Duverger

Le président de la République a respecté la tradition républicaine en renvoyant au Parlement le projet de découpage des circonscriptions.

Le premier ministre n'a pas respecté la tradition républicaine en empêchant le Parlement de débattre sérieusement du texte remplaçant l'ordonnance ainsi refusée. Le verrou de l'article 49-3 a enfermé les discussions sur le découpage dans le même carcan que celui sur les privatisations : une séance d'une heure où l'opposition est bâillonnée. Du moins, ces dernières avaient-elles été longuement examinées, à propos de la loi d'habilitation les concernant. Rien de tel pour la loi d'habilitation en matière électorale. Si le débat a duré deux heures trente, c'est à cause d'un scrutin public à la tribune et de violents incidents.

L'Assemblée nationale n'a pas respecté les traditions républicaines en se pliant docilement aux injonctions du gouvernement. De gaulle veillait à la docilité des élus qui se réclamaient de lui, mais ils ne les réduisaient jamais à une telle servilité. Certes, l'opposition peut rouvrir par une motion de censure les débats que l'article 49-3 a fermés : mais ils sont dévoyés quand ils n'ont plus d'issue que la chute ou le maintien du gouvernement. Les députés de la majorité qui voudraient seulement le modérer se trouvent ainsi acculés à le soutenir pieds et poings liés, et bouche cousue.

Aucun texte précis n'oblige le premier ministre à ne recourir à l'article 49-3 qu'au terme d'une discussion d'une longueur convenable. Son rang de vingt-cinquième parmi les vingt-sept articles que la Constitution consacre au Parlement et à ses rapports avec le gouvernement ne suffit pas à établir qu'on doive seulement l'employer en dernier ressort. Une question ne peut être éludée : une procédure destinée à permettre au débat parlementaire d'aboutir à une décision claire peut-elle servir à supprimer tout débat véritable ? Que devient alors le droit d'amendement ? Peut-on encore qualifier de Parlement une assemblée de muets qui ressemble au Corps législatif du Premier Empire ?

Les travaux préparatoires de la Constitution inclinent en tout cas à conclure qu'un tel usage de l'article 49-3 ne leur est pas conforme. Au cours d'une vive discussion devant le Comité consultatif constitutionnel, le futur premier ministre Michel Debré, alors garde des sceaux, a fait une déclaration importante qui a pesé d'un grand poids dans l'approbation finale : « *Quant aux dispositions du troisième alinéa... elles ne doivent être qu'une ultime sauvegarde, jalousement gardée en réserve... Dangereuses pour le régime, j'en conviens, si elles étaient employées à tout instant, ces dispositions me paraissent, au contraire, essentielles pour les cas exceptionnels* » (1). Invoquer d'entrée de jeu cette « *ultime sauvegarde* », n'est-ce pas contraire à l'intention évidente des constituants et par conséquent à la Constitution ? Saisi par les députés socialistes, le Conseil constitutionnel va pouvoir dire son mot sur la question.

En tout cas, le président de la République n'a certainement pas le droit de refuser au premier ministre de recourir à l'article 49-3 ou d'en soumettre l'usage à des conditions restrictives lorsqu'un projet de loi nouveau est discuté par l'Assemblée nationale. Mais la Constitution limite elle-même l'emploi de ce couperet lorsque le chef de l'Etat décide de renvoyer au Parlement un texte déjà voté. L'article 10 dit en effet que le président de la République peut « *demander au Parlement une nouvelle délibération de la loi ou de certains de ses articles* » en ajoutant : « *Cette nouvelle délibération ne peut être refusée.* »

Ces termes clairs interdisent aux députés de soulever la question préalable, « *dont l'objet est de faire décider qu'il n'y a pas lieu à délibérer* » suivant l'article 91 du règlement de l'Assemblée. Ils interdisent aussi de recourir aux procédures sans débat ou avec débat restreint. Ils interdisent également au premier ministre d'invoquer l'article 49-3 avant la clôture de la discussion générale si le renvoi en seconde lecture porte sur l'ensemble du texte, sans autre précision. Si un renvoi porte sur des articles, le 49-3 ne peut pas être utilisé avant la fin du débat concernant chacun d'eux. Ainsi, l'article 10 pourrait empêcher que l'Assemblée nationale ne finisse par devenir une simple chambre d'enregistrement.

(1) Travaux préparatoires de la Constitution. *Avis et débats du Comité consultatif constitutionnel*, Documentation française, 1960, p. 183.

La dérive des pouvoirs

Le pouvoir au gouvernement ; tout le pouvoir à l'Hôtel Matignon. Cette évolution institutionnelle se dessinait dès le printemps ; l'automne la confirme. La statégie de M. Jacques Chirac ne laissait que peu de place aux joutes parlementaires. Son étroitesse imposait à sa majorité, il est vrai, un soutien sans discussion. Le premier ministre en a usé, et abusé.

Déjà sept utilisations du 49-3 pour imposer le vote de six textes en sept mois, alors que Georges Pompidou, en cinq ans, ne l'avait employé que six fois pour deux textes. M. Raymond Barre, pourtant en bisbille avec une partie de sa majorité, n'y a eu recours que huit fois pour quatre textes en cinq ans.

Les députés du 16 mars ont accepté, voire souhaité, ce choix gouvernemental qui supprime tout débat. Les sénateurs l'ont décidé d'eux-mêmes. Depuis le 2 avril, la majorité du Palais du Luxembourg a adopté trois questions préalables pour éviter toute délibération sur un texte. La fonction de législateur du Parlement est ainsi considérablement réduite.

L'action des ministres en est facilité. De plus, l'expérience prouve qu'en période de « Mariage Blanc », le président de la République n'a guère de possibilité de la contrôler.

En démocratie, il faut pourtant des contrepouvoirs. Pour remplir ce rôle, il ne reste plus que... le Conseil constitutionnel. Le hasard n'est donc pour rien si le pouvoir des gardiens de la Constitution s'accroît, au fur et à mesure que décroît celui des parlementaires. Le RPR l'a bien compris qui, par ses critiques, tente de brider les neuf sages du Palais-Royal. L'UDF, en revanche, qui se sent à l'étroit au sein — ou à l'extérieur — du gouvernement se garde, en général, de remettre en cause le seul obstacle qui subsiste sur la route de Jacques Chirac.

La nature a horreur du vide : la lumière s'est tamisée à l'Elysée, elle s'éteint doucement au Parlement; elle brille donc au Conseil constitutionnel, comme pour compenser l'éclat venu de l'Hôtel Matignon.

Th. B. et A. Ch.

[NDLR : Le piquant de l'affaire est que tout le monde a sans doute oublié que le père de ce fameux article 49.3 n'est autre que Guy Mollet, d'accord en cela avec M. Michel Debré, comme cela a *été* opportunément rappelé à l'occasion d'un colloque récemment consacré à l'ancien président du conseil.]

La discussion budgétaire

● PLAN : un « commissariat de la stratégie »

Les députés ont adopté, le mercredi 22 octobre, l'examen des crédits du Plan, département rattaché aux services du premier ministre. L'UDF et le RPR ont voté pour, le PS, le PCF et le FN contre. D'un montant de 173,2 millions de francs, les crédits des services du Plan représentent 0,01 % du budget global de l'Etat.

Hier « *ardente obligation* », la planification a-t-elle encore aujourd'hui un avenir dans une économie que le gouvernement veut libérale ? Oui, a répondu le rapporteur spécial de la commission des finances, M. Jacques Roger-Machart (PS, Haute-Garonne). « *Le Plan est d'autant plus nécessaire que les acteurs économiques sont libres et que l'Etat se décentralise (...). Le bilan des activités du Commissariat du Plan montre,* a souligné le député PS, *qu'il est le seul organisme capable actuellement, en France, de s'exprimer sur certains thèmes nouveaux et d'ouvrir les débats nécessaires.* » « *Pas du tout* », a rétorqué M. Jean-Pierre Schenardi (FN, Val-de-Marne), qui a regretté, pour sa part, que le gouvernement ait opté pour « *une perfusion du Plan plutôt que pour ses funérailles (...). Il faut abandonner le Plan, inutile et dangereux quand il cohabite avec l'économie de marché* ».

M. Hervé de Charette, ministre délégué chargé de la fonction publique et du Plan, a déclaré, quant à lui, vouloir se tenir à égale distance de MM. Roger-Machart et Schenardi : « *Je suis au centre, et je m'y trouve très bien* ». Si pour le ministre, l'économie libérale est un « *espace naturel* » d'épanouissement, il ne s'agit pas pour autant de « *se séparer de toute idée de prévision et de préparation de l'avenir* ». C'est fort de ce constat que M. de Charette a annoncé aux députés présents dans l'hémicycle son intention de substituer un « *commissariat de la stratégie* » à l'actuel Commissariat du Plan. Ce choix d'une substitution plutôt que d'une suppression traduit la volonté du ministre de conserver un outil de recherche — « *pour éclairer l'avenir* » — dont il reconnaît la valeur.

En revanche, il a repoussé l'idée d'élaborer une Xe Plan « *dans les conditions prévues par la loi de 1982* ». Le « commissariat de la stratégie » que M. de Charette veut créer s'appuiera sur les vingt-deux régions et sur l'ensemble des partenaires sociaux, afin, a-t-il précisé, de « *débloquer les entraves qui s'opposent aux nécessaires évolutions* ».

P. S.

● FONCTION PUBLIQUE : redéploiement et réduction d'effectifs

Les députés ont examiné, le mercredi 22 octobre, les crédits de la fonction publique et des services généraux du premier ministre. Le vote interviendra ultérieurement. Les crédits s'élèvent à 2 172 millions de francs et représentent 0,2 % du budget.

« *L'administration va être décoiffée par le vent du changement* », a expliqué, le cheveu bien sage, M. Alain Lamassoure (UDF, Pyrénées-Atlantiques). Le rapporteur pour avis de la commission des lois a fait souffler dans l'hémicycle tous les vents du Pays basque, dont il est l'élu, pour symboliser les mutations qui se préparent : notamment la mise en concurrence du privé et du public. « *Un formidable défi pour l'administration. (...) Les socialistes ont fini par réhabiliter l'entreprise, les libéraux devraient commencer par redonner sa fierté à l'administration* », a lancé de la tribune M. Lamassoure en se prononçant notamment pour une meilleure ouverture sur l'extérieur de la haute fonction publique par la création, par exemple, d'une « *Ecole européenne d'administration* ».

Pour M. Bruno Durieux (UDF Nord), la gauche a pratiqué une « *politique étrange* » faite d'« *ambitions folles, d'illusions perdues et de révisions déchirantes* ». Le rapporteur spécial de la commission des finances a estimé que les socialistes avaient manqué au devoir de neutralité de la fonction publique, à travers la troisième voie de l'ENA (aujourd'hui supprimée) ou par le biais du tour extérieur. M. Michel Charzat (PS, Paris) devait lui répondre en affirmant que, « *en six mois, la droite avait effectué plus de changements politiques que la gauche en 1981, après vingt-trois ans d'opposition* ».

Neutralité et efficacité, ce sont les deux vertus que pour sa part M. Hervé de Charette, ministre délégué chargé de la fonction publique et du Plan, veut voir inscrites au fronton d'une administration grosse de deux millions et demi de personnes. Le ministre a confirmé les réductions d'effectifs (– 19 000) ; le « *redéploiement* » de postes nouveaux dans les trois secteurs privilégiés par le gouvernement (éducation, justice, police), et le maintien du statut de la fonction publique voté par la gauche. Le ministre entend mettre en place une meilleure gestion des ressources humaines : avancement et primes (leur montant n'a pas été diminué malgré la déflation des effectifs) venant récompenser « *les mérites de chacun* ». Enfin, le ministre a affirmé que le pouvoir d'achat moyen en masse des fonctionnaires (objet de la grève du 21 octobre) serait maintenu.

« *Vous passez de la rigueur négociée à l'injustice sociale* », s'est indigné M. Jean Le Garrec (PS, Nord) : « *Votre politique des effectifs est suicidaire* », a-t-il ajouté en rappelant que le nombre de fonctionnaires en France était inférieur à la moyenne de l'OCDE.

G. S.

● ANCIENS COMBATTANTS : les retards du « rattrapage »

L'Assemblée nationale a adopté, le mercredi 22 octobre, le budget du secrétariat d'Etat aux anciens combattants (l'UDF, le RPR et le Front national votant pour, le PC et le PS contre). D'un montant total de 27 177 millions de francs, les crédits ouvert, pour 1987 enregistrent une hausse de 1,04 % par rapport à l'année dernière. La part de ce ministère dans le budget général est de 2,34 %.

L'une des revendications majeures du monde ancien combattant (le rattrapage du rapport constant), scandée inlassablement depuis des années lors des discussions budgétaires est en passe de disparaître. Ce devrait être chose faite fin 1987, date de l'achèvement de ce rattrapage qui doit permettre de combler l'écart creusé au fil des ans entre les pensions des anciens combattants et les rémunérations des huissiers de ministère, sur lesquelles elles avaient été indexées dans l'entre-deux-guerres. « *L'écart doit être complètement résorbé en deux étapes : plus 0,50 % au 1er décembre 1986, plus 2,36 % au 1er décembre 1987* », a rappelé M. Gérard Trémège (UDF, Hautes-Pyrénées), rapporteur spécial de la commission des finances. Si tous les orateurs se sont félicités de ce rattrapage, ils ont été tout autant unanimes pour regretter que la promesse faite par M. Jacques Chirac au cours de la campagne électorale d'assurer un rattrapage complet dès 1986 n'ait pas été tenue. Le rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, M. Guy Herlory (FN, Moselle), a protesté contre « *l'art avec lequel le gouvernement jouait avec les dates* » pour assurer ce rattrapage.

Le secrétaire d'Etat aux anciens combattants, M. Georges Fontès, a affirmé pour sa part que son budget est « *ce que l'on pouvait faire de mieux dans les circonstances actuelles* ». Il a rappelé, en outre, qu'il avait souhaité mettre également l'accent sur la réfection des nécropoles (+ 73 %) et le rapatriement des 25 000 corps, militaires et civiles, tombés en Indochine (28,5 millions de francs). Une mesure dont s'est félicité le général Bigeard (app. UDF, Meurthe-et-Moselle), qui a fait part aux députés présents de ses dernières volontés : « *Moi, je me ferai incinérer. J'ai dit à ma femme de larguer mes cendres sur Dien-Bien-Phu. Ce sera sympa, ça aura de la gueule et puis ça emmerdera tellement les gouvernements que je rigolerai bien...* »

P. S.

Politique

M. Michel Rocard chez les socialistes du Pas-de-Calais

Un numéro d'équilibriste

M. Michel Rocard a accompli, le mercredi 22 octobre, dans le département du Pas-de-Calais, la première étape d'une tournée de trois jours dans cette région.

LENS

de notre envoyé spécial

Les socialistes du Pas-de-Calais ? Des enfants terribles du PS, inclassables dans les courants constitués du parti, intraitables sur les principes du socialisme, intransigeants jusqu'à l'injustice dans la défense de leur région. Quand M. Pierre Mauroy était premier ministre, ils lui ont donné du fil à retordre, l'accusant de maltraiter sa propre région pour couper court à toute accusation de favoritisme. A sont tour, M. Michel Rocard a découvert, mercredi, le charme particulier des socialistes du Pas-de-Calais.

En allant labourer ce terrain là, dans la perspective de 1988, l'ancien ministre savait qu'il ne choisissait pas la facilité, même si la puissante fédération du Pas-de-Calais et son premier secrétaire, M. Daniel Percheron, ont jadis manifesté quelque préférence à son égard.

Au-delà de la traditionnelle tournée d'entreprises, le programme même de la visite témoignait de la crise qui ravage le département : un IUT installé au-dessus des galeries d'une ancienne mine, qui recycle des chômeurs dans les technologies modernes ; un « restaurant du cœur » ; la maison d'une association d'accueil des sans-abri...

Les élus socialistes, de leur côté, ont montré à M. Rocard, à Lens, toute la vigueur de leur « parler vrai ». M. André Delelis, maire de Lens, ancien ministre du commerce et de l'artisanat de M. Mauroy, raconte qu'il a connu M. Rocard au Parlement à une époque où il était *« déjà un peu isolé »*, avant de se reprendre et d'ajouter, tout sourire : *« Pourquoi ai-je dis « déjà » ? Rayons le « déjà », qui n'a pas d'intérêt »*. L'ancien ministre remarque qu'il a, lui, quitté le gouvernement en évitant les déclarations fracassantes qui *« finalement, ne servent par le parti »*.

Mais pourquoi diable la presse lance-t-elle, hors de propos, l'idée d'une candidature de M. Rocard à l'Elysée ? M. Delelis feint de s'étonner. Il est bien entendu qu'il *n'est pas question de dire que nous recevons un candidat à l'élection présidentielle »*, alors que le parti n'a encore rien décidé. La visite de l'ancien ministre de l'agriculture ? *« L'occasion*, dit M. Delelis, *de clamer notre révolte. »* Le maire de Lens a fait les comptes : toutes aides confondues, il juge que l'appui financier du gouvernement à la renaissance de la région baissera en 1987 de moitié par rapport à 1986. Voilà ce qui intéresse ces socialistes-là.

Le plus réactionnaire

Maire de Liévin, député du bassin minier, M. Jean-Pierre Kucheida rappelle, lui aussi, M. Rocard à ses « devoirs » : on est ici dans une *« fédération guesdiste, qui croit aux chefs, qui croit aux statuts et qui croit qu'il y a un temps pour tout »*. Si M. Rocard est *« l'un des recours les plus exceptionnels que le parti ait pu compter »* , M. Kucheida craint que son *« impatience »* n'amène la répétition du scénario de 1980-1981 (M. Rocard, présent très tôt sur la ligne de départ, renonça finalement à être candidat à la candidature, face à M. Mitterrand). Impitoyable, le député enfonce le clou : selon lui, les militants se demandent pourquoi M. Rocard les *« perturbe »* par ses petites phrases ; pourquoi, finalement, il *« affaiblit »* le parti. A en croire les applaudissements, comme les discrètes confidences de M. Percheron, le député Kucheida est bien au diapason de la base.

Que faire ? Que répondre ? D'abord, rester fidèle à soi-même, en *« faisant du Rocard »* , technique longue et didactique (qui recueillera, elle aussi, les applaudissements) et sans concessions à l'auditoire. Sauf, peut-être, lorsqu'il déclare que si l'opposition du PS doit être *« responsable »*, elle doit se montrer sans faiblesse face au *« gouvernement le plus réactionnaire que la France ait eu depuis la fin de la deuxième guerre mondiale »*.

Quant au fond du problème, l'élection présidentielle, l'ancien ministre de l'agriculture peut difficilement aller plus loin : il n'a pas l'intention, dans l'immédiat, de franchir un nouveau palier dans l'affirmation de son ambition. Un pas en avant, deux pas en arrière : M. Rocard se livre, devant les militants attentifs, à un réjouissant numéro d'équilibriste. D'abord la rituelle critique de la presse, qui en fait trop. Puis le rappel d'une discipline sans faille pendant toutes ses années de parti. Mais, en contrepoint, l'affirmation que *« quiconque n'est pas d'accord avec ça* (les règles du parti) *s'en va »*. (A Calais, le soir, il parlera de *« problème de conscience »*). Et puis, l'affirmation aussi qu'en parcourant la province, alors que MM. Chirac et Barre sont déjà en campagne, il ne fait que prendre sa part à *« un immense travail pour convaincre l'opinion que le choix du socialisme démocratique »* est le bon choix. Celle encore que *« quel que soit le candidat final »*, il est sûr que *« le drapeau socialiste sera fermement défendu »*. Mais, malgré tout, cette confidence : *« Je pense que les enjeux sont grands ; je me crois des capacités de les exprimer, c'est vrai. »*

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

Chômage : « Ça va grincer »

Interrogé à Lens sur la lutte contre le chômage, M. Rocard a approuvé une décision du PS de réunir une convention nationale sur l'emploi. Il a néanmoins ajouté : *« Il n'y a pas une idée nouvelle à sortir sur le chômage, ou presque. »* Encore qu'il ait lui-même *« une ou deux idées qu'il dévoilera lorsqu'il sera techniquement prêt »*.

Pour l'ancien ministre, *« le problème du chômage est un problème de courage politique »*. M. Rocard se dit convaincu qu'on peut engager *« une chirurgie économique puissante, sans mettre en cause les grands équilibres »*. *« Mais, prévient-il, ça va grincer... »*

Du Parlement à l'usine

Unanimité pour « faire de chaque Français un militant de l'entreprise »

Signe des temps : les parlementaires sont de plus en plus nombreux à rechercher les contacts directs avec le monde des entreprises. C'est ainsi que les stages proposés aux députés et aux sénateurs par l'association Entreprise et Progrès, qui s'emploie à favoriser ce rapprochement en intégrant les élus à la vie d'entreprises performantes, connaissent un succès croissant. Vingt-deux députés et onze sénateurs y auront participé en 1986, et les témoignages de plusieurs d'entre eux, exprimés mercredi soir 22 octobre dans un grand hôtel parisien, en présence du président de l'Assemblée nationale, M. Jacques Chaban-Delmas, ont été éloquents. Au contact des réalités économiques et sociales vécues quotidiennement dans les entreprises, les appréciations portées par les parlementaires tendent à gommer les clivages politiques. L'économie l'emporte alors sur la politique.

M. Christian Pierret, député socialiste des Vosges, témoigne, après deux stages chez – IBM et ELF-Aquitaine, – qu'il a *« retenu une grande leçon : la nécessité de faire simple, et donc, pour le parlementaire, de légiférer simplement »*. Il a mesuré aussi *« tout simplement le courage des chefs d'entreprise face à toutes les difficultés »*. Son collègue socialiste de l'Allier, M. Jean-Michel Belorgey, stagiaire chez ICI SOPRA (produits phytosanitaires),a, plus prosaïquement, approfondi ses connaissances en matière de gestion de stocks, de débouchés commerciaux, etc. ; *« mais plus on apprend*, dit-il, *plus on crée l'envie d'en savoir davantage... »* Il est devenu l'un des « habitués » de ces stages de formation parlementaire permanente.

Actualisation des connaissances

Stagiaire, lui aussi, chez ICI SOPRA, le député RPR de l'Aveyron, M. Jacques Godfrain, élu d'un département très rural, souligne à quel point son approche des problèmes agricoles a changé : *« Maintenant, quand je traite des sujets agricoles, j'insiste sur l'importance vitale de la recherche biotechnologique, car c'est d'elle que dépend l'avenir de l'agriculture française. »* Et il ne s'étonne guère qu'un *« consensus »* réunisse désormais les parlementaires face à la vie des entreprises : *« A l'époque où le taux de croissance de l'économie française était de l'ordre de 5 à 6 %, le seul problème était de répartir ce que rapportait la production entre les patrons et les salariés et il en résultait des conflits sociaux, la « lutte des classes »... L'obsession, c'était le profit. Maintenant, le problème n'est plus de produire mais de vendre, c'est le marché qui est devenu l'obsession, et tout le monde, dans l'entreprise et autour d'elle, est concerné au même degré... »*

M. Etienne Pinte, député RPR des Yvelines, raconte pour sa part qu'il a *« d'abord découvert ce qu'est la culture d'entreprise »*, puis il a *« compris qu'on pouvait, dans une entreprise, ne jamais licencier à condition qu'il y ait toujours une actualisation des connaissances pour être toujours performant »*.

Quant au sénateur socialiste des Côtes-du-Nord, M. René Regnault, il est tellement ravi de son stage qu'il n'hésiterait pas, lui l'ancien professeur de dessin industriel, à commencer une carrière professionnelle dans le privé si d'aventure il devait quitter un jour le palais du Luxembourg. Ce n'est pas une parole en l'air puisqu'il a déjà sabordé son éventuelle bouée de sauvetage en demandant récemment sa radiation des registres de l'éducation nationale.

Le mot de la fin est revenu au secrétaire auprès du ministre des affaires sociales et de l'emploi, M. Jean Arthuis, qui a émis le vœu de *« faire de chaque Français un militant de l'entreprise »*. Patrons et parlementaires l'ont applaudi.

A. R.

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni, le mercredi 22 octobre, au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. François Mitterrand. Au terme des travaux, le service de presse du premier ministre a diffusé le communiqué suivant :

● POLITIQUE DE L'EAU

Le ministre délégué chargé de l'environnement a présenté au conseil des ministres une communication sur la politique de l'eau. L'eau est une ressource économique essentielle et un élément important du patrimoine naturel. La politique proposée a pour objectif de gérer cette ressource avec une plus grande efficacité et au moindre coût, tout en simplifiant les procédures, clarifiant les responsabilités et renforçant la protection des eaux. Elle s'ordonne autour de quatre grandes orientations.

1) Moderniser le droit de l'eau. – Une réflexion est engagée dans le but de simplifier les textes, de les harmoniser et de donner aux collectivités locales un rôle accru dans la gestion des rivières, notamment pour mener des actions visant à enrayer la dégradation de l'environnement de certains cours d'eau. Un groupe de travail, issu du comité national de l'eau, fera des propositions en ce sens en mars 1987. Dès maintenant, les procédures relatives aux installations classées vont être simplifiées.

2) Rationaliser les structures administratives de gestion de l'eau. – Sans qu'il soit porté atteinte aux compétences spécialisées des ministères en ce qui concerne l'usage de l'eau (navigation, énergie, consommation, irrigation, etc), la gestion de la ressource en eau sera organisée en quatre niveaux :

– Au ministère de l'environnement, la direction de l'eau et de la prévention des pollutions ;

– Dans chacun des six grands bassins hydrographiques, un commissaire de la République coordonnateur assisté d'un délégué de bassin ;

– Dans chaque région, le commissaire de la République de région assisté du service régional des eaux ;

– Dans chaque département, le commissaire de la République qui sera chargé de rationaliser les services compétents en matière de politique des eaux.

3) Promouvoir les techniques et le savoir-faire français. – Afin de valoriser les techniques que les industriels français ont portées au plus haut niveau sur le plan international, une action sera engagée à l'occasion du regroupement des organismes existants au sein de l'Institut de l'eau, dans lequel l'ensemble des acteurs (Etat, agences financières de bassin et industriels) mobiliseront leurs financements.

4) Développer les actions de protection. – Les six agences financières de bassin élaborent actuellement leur cinquième programme d'intervention (1987-1991), en concertation avec les usagers, les collectivités locales et l'Etat. Ces programmes auront notamment pour objectif de développer les réseaux d'assainissement des collectivités locales, action dans laquelle la France a pris du retard. Sur le plan financier, ils reposent sur un accroissement net moyen de 2 % par an en francs constants des ressources des agences. La mise en place des réseaux d'annonce des crues, dont l'achèvement est prévu pour 1990, sera poursuivie. Dans le même temps, les digues et barrages d'écrêtement des crues inscrits dans les contrats de plan Etat-régions seront réalisés, avec la participation financière de l'Etat. La protection des rivières sera renforcée, notamment par la limitation de certains aménagements ou usages tels que les extractions de matériaux ou la construction de micro-centrales hydroélectriques.

● TRANSPORTS POUR LA DÉFENSE

Sur proposition du ministre délégué chargé des transports, le conseil des ministres a adopté un décret relatif à l'organisation des transports pour la défense. Ce décret actualise le décret du 15 décembre 1965 qui réglementait, jusqu'à présent, cette matière. Il a pour objet essentiel de définir, dans le cadre de la défense économique, les modalités de mise en œuvre du régime des priorités de transports.

● VOYAGE DU PREMIER MINISTRE A LA RÉUNION ET A MAYOTTE

Le ministre des départements et territoires d'outre-mer a rendu compte au conseil des ministres de la visite du premier ministre à la Réunion et à Mayotte, du 18 au 20 octobre. A la Réunion, le premier ministre a rappelé que les départements d'outre-mer constituaient une des grandes priorités de l'action du gouvernement. Il y a présenté le projet de loi de programme pour le développement économique et social des DOM, de Saint-Pierre-et-Miquelon et de Mayotte. Il a pu constater que ces mesures répondaient aux espoirs de la population qui leur a réservé un bon accueil.

A Mayotte, le premier ministre a confirmé que le problème de l'appartenance de Mayotte à la France ne se posait pas, en rappelant les garanties apportées à cet égard par la Constitution. Il a également annoncé le lancement d'un plan pluriannuel de rattrapage économique et social, dont les principales dispositions seront définies par une convention entre le gouvernement et la collectivité territoriale.

Enfin, devant l'assemblée des présidents des conseils généraux, qui tenait ses assises à la Réunion, le premier ministre a évoqué les orientations et les perspectives de la politique de décentralisation.

● *Dissolution de deux conseils municipaux.* – Sur proposition du ministre de l'intérieur, le conseil des ministres a prononcé, le mercredi 22 octobre, la dissolution du conseil municipal des communes d'Ezy-sur-Eure (Eure) et de Saint-Benoît-des-Ondes (Ille-et-Vilaine).

Nomination de cinq préfets de région

Le conseil des ministres du 22 octobre a approuvé le mouvement préfectoral suivant :

● CENTRE : M. Paul Bernard

M. Paul Bernard, commissaire de la République de la région Champagne-Ardenne, est nommé commissaire de la République de la région Centre, préfet du Loiret en remplacement de M. Yves Bentegeac.

[Né le 12 septembre 1934 à Montpellier (Hérault), M. Bernard, chargé de cours à l'Ecole nationale d'administration, est nommé en 1966 sous-préfet de Pithiviers (Loiret) et en 1968 chargé de mission auprès du préfet de la région Bretagne. En octobre de la même année, il est nommé chef de la mission régionale de Bretagne. Il était sous-préfet de Lorient (Morbihan) depuis avril 1974. Préfet de l'Aveyron en 1977, de la Sarthe en 1981, M. Bernard est nommé commissaire de la République de la région Corse et de la Corse du Sud en 1983. Il était commissaire de la République de la région Champagne-Ardenne, préfet de la Marne, depuis le 31 juillet 1985.]

● CHAMPAGNE-ARDENNE : M. Maurice Theys

M. Maurice Theys, commissaire de la République de la région Franche-Comté, préfet du Doubs, est nommé commissaire de la République de la région Chmapagne-Aredenne.

[Né le 26 septembre 1924 à Wattrelos (Nord), M. Theys, ancien élève de l'ENA, est en poste en Algérie de 1957 à 1959, au cabinet du préfet de Tlemcen puis comme sous-préfet de Beni-Saf. Secrétaire général de l'Yonne en septembre 1959, il est nommé sous-préfet de Castelsarrasin (Tarn-et-Garonne) en 1962, puis secrétaire général de l'Oise en 1963. Chargé de mission au cabinet de M. Jean Chamant, ministre des transports, de novembre 1967 à juin 1969, il est ensuite conseiller technique au cabinet de M. Jean Bailly, secrétaire d'Etat chargé de l'économie et des finances jusqu'en mars 1972. Secrétaire général de la Côte-d'Or, il est nommé successivement préfet du Lot (1975), de la Charente-Maritime (1978) et du Val-de-Marne (1981). Il était commissaire de la République de la région Franche-Comté, préfet du Doubs, depuis le 20 novembre 1985.]

● FRANCHE-COMTÉ : M. Claude Silberzahn

M. Claude Silberzahn, commissaire de la République de la région Haute-Normandie, préfet de la Seine-Maritime, est nommé commissaire de la République de la région Franche-Comté, préfet du Doubs, en remplacement de M. Maurice Theys.

[Né le 18 mars 1935 à Mulhouse (Haut-Rhin), licencié en droit, breveté de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer, M. Claude Silberzahn a été secrétaire général de la préfecture de la Martinique, en 1967, avant de participer à plusieurs cabinets ministériels : en qualité de conseiller technique de M. André Bord, au secrétariat d'Etat auprès du ministre de l'intérieur, en 1971-1972 ; en qualité de chef de cabinet de M. Albin Chalandon au ministère de l'équipement et du logement, en 1972, puis, la même année, de conseiller technique de M. Xavier Deniau, au secrétariat d'Etat aux DOM-TOM ; enfin, en 1973-1974, en qualité de directeur du cabinet de M. Bernard Stasi, qui avait succédé à M. Xavier Deniau à la rue Oudinot. Avant d'être nommé conseiller auprès de M. Laurent Fabius, M. Silberzahn avait été également, de 1979 à 1982, secrétaire général de la préfecture de Seine-Maritime (où il avait fait la connaissance du futur premier ministre) et préfet de la Guyane, de 1982 au 9 août 1984, date de sa nomination à l'Hôtel Matignon. Il était commissaire de la République de la région Haute-Normandie, préfet de la Seine-Maritime, depuis le 31 juillet 1985.]

● LANGUEDOC - ROUSSILLON : M. Yves Bentegeac

M. Yves Bentegeac, commissaire de la République de la région Centre, préfet du Loiret, est nommé commissaire de la République de la région Languedoc-Roussillon, préfet de l'Hérault, en remplacement de M. Jean-Marie Coussirou.

[Né le 18 novembre 1927 à Saint-Sébastien (Espagne), diplômé de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer, M. Bentegeac est administrateur de la France d'outre-mer en Oubangui-Chari de 1951 à 1959 avant d'être nommé conseiller aux affaires administratives en République Centrafricaine. De retour en France, il est chargé de mission auprès du préfet de la région Midi-Pyrénées de 1965 à 1972, avant d'être nommé secrétaire général du Var. Commissaire à la rénovation du vignoble languedocien en 1975, il est successivement préfet de la Haute-Corse (1977), de la Manche (1979) et de l'Aisne (1981). Commissaire de la République de la région Basse-Normandie, préfet du Calvados en décembre 1982, il était commissaire de la République de la région Centre, préfet du Loiret, depuis le 6 mars 1985.]

● POITOU-CHARENTES : M. Jean-Marie Coussirou

M. Jean-Marie Coussirou, commissaire de la République de la région Languedoc-Roussillon, préfet de l'Hérault, est nommé commissaire de la République de la région Poitou-Charentes, préfet de la Vienne, en remplacement de M. Jacques Monestier, nommé, le 15 octobre dernier, commissaire de la République de la région Pays de la Loire, préfet de la Loire-Atlantique.

[Né le 22 janvier 1930 à Larche (Corrèze), ancien élève de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer, M. Coussirou a occupé divers postes dans l'administration du Niger de 1955 à 1963, avant d'être nommé conseiller d'ambassade au Gabon en 1964. Affecté au ministère de l'intérieur en 1967, il est nommé sous-préfet de Lyon en 1968 avant de devenir secrétaire général adjoint du Rhône en 1970. Sous-préfet de Fougères (Ille-et-Vilaine) en 1971, il est nommé chef de la mission régionale du Limousin en 1974. Préfet chargé de l'administration de Mayotte en 1976, il devient le représentant du gouvernement dans cette collectivité territoriale en 1977. Successivement préfet du Gers (1978), de l'Allier (1980) et de la Meurthe-et-Moselle (1982), il est placé hors cadre, en août 1984, et est nommé directeur du cabinet de M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur et de la décentralisation. Il était préfet de la région Languedoc-Roussillon, préfet de l'Hérault, depuis le 6 mars 1985.]

● SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA PRÉFECTURE DE PARIS : M. Hervé Bourseillier.

M. Hervé Bourseillier, trésorier-payeur général de Nouvelle-Calédonie, est nommé secrétaire général de la préfecture de Paris, en remplacement de M. Jean Béreaux, admis en congé spécial le 10 septembre dernier.

[Né le 23 mai 1925 à Diégo-Suarez (Madagascar), ancien élève de l'ENA, M. Bourseillier est en poste en Algérie de 1959 à 1962, comme chef de cabinet du préfet de Tlemcen, d'Alger (1961) et de Sebdou (1962). Secrétaire général du Lot (1963), puis de la Sarthe (1966), il est nommé secrétaire général du Comité d'organisation des Jeux olympiques de Grenoble (Isère) en 1968, avant de devenir sous-préfet de Bayonne (Pyrénées-Atlantiques) en 1969. Conseiller technique au cabinet de M. Raymond Marcellin, ministre de l'intérieur, en 1970, il est nommé sous-préfet de Saint-Germain-en-Laye (Yvelines) en 1971. Préfet de la Guyane (1974), puis de l'Indre en 1977, il est mis à la disposition de M. Maurice Papon, ministre du budget en 1979. Trésorier-payeur général du Lot jusqu'en 1982, puis du Loir-et-Cher jusqu'en 1984, il occupait ce poste en Nouvelle-Calédonie depuis lors.]

Nominations militaires

Le général Bernard Nicolas reçoit sa quatrième étoile

Sur la proposition du ministre de la défense, M. André Giraud, le conseil des ministres du mercredi 22 octobre a approuvé les promotions et nominations suivantes :

● **Air.** – Est élevé au rang et à l'appellation de général de corps aérien, le général de division aérienne Bernard Nicolas.

Sont promus : général de division aérienne, les généraux de brigade aérienne Jean-Claude Lebrun et Claude Lartigau ; général de brigade aérienne, les colonels Pierre Warmé, Hector Pissochet, Eric Champoiseau et Jean-Paul Pelisson.

● **Terre.** – Sont promus : général de division, le général de brigade Marc Anglard ; général de brigade, les colonels Henri Drouvot, Edmond Littaye, Jean Basseres, Philippe Morillon.

Est nommé adjoint au général gouverneur militaire de Metz, commandant le 1[er] corps d'armée et la VI[e] région militaire, le général de division Jacques Leclerc.

● **Marine.** – Est promu contre-amiral, le capitaine de vaisseau Jean Turcat.

● **Armement.** – Sont nommés : directeur du Centre de documentation de l'armement, l'ingénieur général de deuxième classe René Reymond ; chargé de mission auprès du directeur des personnels et des affaires générales de l'armement, l'ingénieur général de deuxième classe François Chevalier.

● **Service de santé.** – Sont promus médecin général inspecteur, le médecin général Robert Fontanges ; médecin général, les médecins chefs Louis Force, Marc Théron et Jean Blade.

Sont nommés : inspecteur général des services de santé, le médecin général inspecteur Pierre Thomas ; inspecteur du service de santé de l'armée de terre, le médecin général inspecteur Léon Garreta ; inspecteur général du service de santé de l'armée de l'air, le médecin général inspecteur André Le Mer ; directeur du service de santé de la I[re] région militaire, le médecin général inspecteur Henri Antoine ; médecin chef de l'hôpital d'instruction du Val-de-Grâce, le médecin général Jean Kermarec ; directeur du service de santé de la II[e] région aérienne, le médecin général Robert Auffret ; directeur du service de santé de la I[re] région maritime, le médecin général Claude Le Mouel.

● **Gendarmerie.** – Sont promus général de division : les généraux de brigade Claude Ducoudray et Dominique Stromboni ; général de brigade, le colonel Jean Iban.

Les treize Algériens menacés d'expulsion font appel

Les avocats des treize Algériens, dont plusieurs militants ou sympathisants du Mouvement pour la démocratie en Algérie (MDA) de M. Ahmed Ben Bella, ont fait appel, ce jeudi 23 octobre, devant le premier président de la cour d'appel de Paris, de l'ordonnance rendue la veille par le juge délégué, confirmant les arrêtés d'expulsion pris par le ministère de l'intérieur.

A l'Assemblée nationale

M. Pandraud déclare que mille sept cents étrangers ont été reconduits à la frontière depuis le 9 septembre

Questions d'actualité obligent, les conditions dans lesquelles ont été expulsés cent un Maliens ont été débattues, le mercredi 22 octobre, à l'Assemblée nationale. M. Jean-Pierre Chevènement (PS, Territoire de Belfort) s'en est pris sèchement au gouvernement, parlant de « *rafle* », soulignant que la plupart des expulsés « *séjournaient dans un foyer de Rosny-sous-Bois, commune rattachée à la circonscription électorale de M. Robert Pandraud* », même s'il est interdit de faire « *un lien entre le score élevé du Front national dans cette circonscription et la décision du ministre délégué à la police* ». L'ancien ministre socialiste s'est aussi demandé si ces expulsions servaient « *l'image de la France dans le monde* », notamment dans les pays africains et en particulier « *au Mali, où le président de la République doit effectuer prochainement une visite d'Etat* ».

M. Robert Pandraud n'a pas répondu à cette question, mais il a répliqué que, pour « *ce qui concerne les droits de l'homme, le gouvernement n'a de leçon à recevoir de personne* », et particulièrement pas de la gauche, puisque lui n'a pas oublié « *ce que faisait le gouvernement socialiste en 1956!* ». Le ministre délégué à la sécurité, semblant parfois mal à l'aise, a aussi rappelé que, en juillet 1985, « *deux cent cinquante-huit ressortissants étrangers avaient été expulsés dans des conditions analogues* » à celles qui viennent d'avoir lieu. Il a annoncé que, depuis le vote de la nouvelle loi sur le statut des étrangers – le 9 septembre – mille sept cents d'entre eux « *en situation irrégulière* » avait été reconduits à la frontière et que, depuis lundi, « *sur trois aéroports français, cent-cinquante-neuf personnes ont regagné volontairement leur pays* ». Il a ajouté que le Conseil constitutionnel n'avait pas jugé cette loi contraire « *aux grands principes de droit* ». Il a donc confirmé qu'elle serait appliquée, « *d'autant que nous avons constaté*, a-t-il noté, *que les étrangers en situation irrégulière étaient plus nombreux que nous ne le pensions* ».

Si, comme l'a affirmé M. Chevènement, l'objectif du gouvernement est « *de permettre au candidat Chirac de ne pas se laisser doubler par le candidat Le Pen* », il a dû être déçu. M. Yvon Briant (non inscrit, Val-d'Oise), un dissident pourtant du groupe de M. Le Pen, a reproché au ministre son manque de fermeté dans sa réplique à ceux qui critiquent son action, parlant à ce sujet de « *calomnies* » et estimant que « *l'Assemblée ne peut accepter que ses décisions soient dénoncées par un syndicat d'avocats ou un syndicat de la magistrature* ».

M. Pandraud, lui, est moins sensible ; il ne se laisse pas « *impressionner par le chœur des pleureuses* ». Tous ceux qui ont été ainsi qualifiés auront donc encore l'occasion de se faire entendre.

THIERRY BRÉHIER.

Réuni en session extraordinaire

Le conseil général de Haute-Corse souligne la nécessité de lutter simultanément contre le terrorisme et le banditisme

BASTIA
de notre correspondant

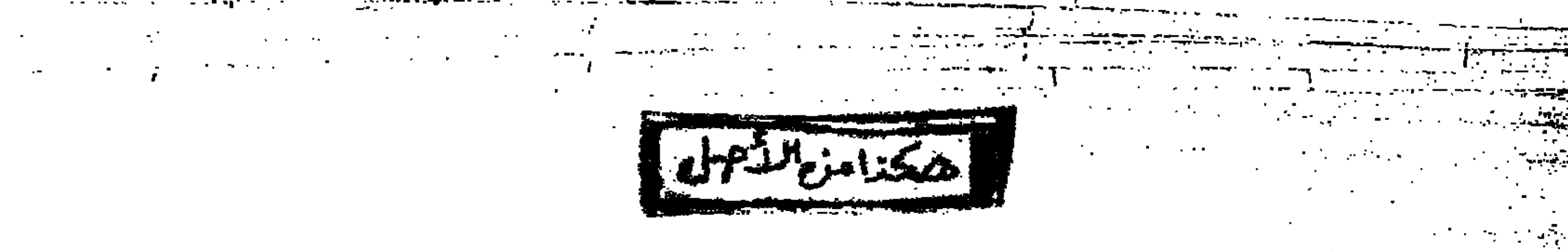
« *La paix civile ne se divise pas.* » Le préfet de police de la Corse, M. François Leblond, avait énoncé cette formule-choc à huis-clos au cours des cinq heures de séance du conseil général de Haute-Corse réuni mardi 21 et mercredi 22 octobre en session extraordinaire. Elle a été reprise comme phrase-clé, selon M. François Giacobbi, président du conseil général, dans une motion votée à l'unanimité mercredi matin.

Aux élus de faire leur devoir, avait demandé, en préambule de cette session, M. Vincent Carlotti, maire d'Aléria et conseiller général socialiste : celui de sensibiliser l'opinion publique. Aujourd'hui, il n'y a qu'un seul clivage, avait-il ajouté, le parti des honnêtes gens d'une part, et celui des voyous d'autre part. Si le milieu frappe fort et tue à l'occasion, en démocratie, on ne tue pas, mais on peut frapper fort.

Ce n'était pas le rôle des élus de frapper fort. En revanche, les conseillers généraux ont une nouvelle fois défini les compétences respectives des responsables : aux pouvoirs publics de se charger des affaires de police et de justice, aux élus locaux de faire connaître le sentiment des populations et d'indiquer les bonnes manières d'agir. Dans la motion finale, les conseillers demandent à l'Etat de considérer la situation de la Corse comme prioritaire et assurent les pouvoirs publics de leur total soutien pour lutter contre toutes les formes de criminalité, notamment « *le terrorisme et le banditisme, qui sont indissociables et qui se nourrissent l'un de l'autre. Une lutte*, ajoutent-ils, *qui doit être menée en même temps avec la même énergie et avec la même détermination* ».

Le débat centré à l'origine sur le banditisme s'est élargi aux autres formes de violence, selon M. Carlotti. « *C'est la première fois que l'on parle au conseil général du banditisme et de la pègre, ce qui nous a permis à chacun de préciser nos positions. Mais, surtout, cette session a été précédée de la délivrance d'une commission rogatoire pour association de malfaiteurs qu'avait précédemment demandée le procureur de la République et qu'il n'avait pas obtenue.* »

NOËL FANTONI.



Les réformes de l'enseignement

M. Savary : Un projet rétrograde et dangereux

M. Alain Savaryj, ancien ministre de l'éducation nationale, auteur de la loi de 1984 sur l'enseignement supérieur qu'abroge le projet Devaquet, précise, dans l'entretien qu'il nous a accordé, les principales critiques qu'il adresse au texte soumis au Parlement.

« M. Chirac a justifié l'abrogation de votre loi par le fait qu'elle avait été *« quasi unanimement rejetée par les corps universitaires »*. Et il semble que M. Devaquet lui-même ait été surpris par l'hostilité qu'elle rencontrait auprès des recteurs. N'y a-t-il pas là un constat d'échec dont il fallait tenir compte ?

— Je crois que M. Chirac était mal informé. Les trois quarts des universités avaient appliqué les statuts prévus par la loi. Même si elle n'a pas toujours été enthousiaste, la communauté universitaire avait « joué le jeu ». Quant aux recteurs, si certains ont trouvé que les dispositifs de mise en place des nouveaux conseil étaient lourds, il n'y a pas eu chez eux, la réprobation qu'on a bien voulu dire.

— Votre loi a tout de même suscité l'amertume des professeurs qui ont eu le sentiment que leur rôle, au sein des universités, était diminué. Leur réaction n'était-elle pas prévisible ?

— Là où il y a eu amertume, la loi effectivement n'a pas été appliquée. Ailleurs, il y a peut-être eu des interrogations, mais les statuts ont été adoptés. Je ne pense pas que la loi ait provoqué un retrait sur l'Aventin des professeurs. En tout cas, cela n'a pas été démontré. Et dans l'université, il y a aussi les autres enseignants qui jouent un rôle indispensable. Si le prix à payer pour remobiliser les professeurs est de démobiliser complètement les autres enseignants, je crains pour l'avenir des universités. Il y a aussi le personnel administratif et technique. Si on poursuit la politique de déflation de ces personnels, prévue par le gouvernement, on aura de grandes difficultés à faire fonctionner les établissements, car leur rôle est irremplaçable.

— Votre loi stipulait que *« tous les titulaires du baccalauréat avaient accès à l'université »*. Cette liberté ne devenait-elle pas irréaliste, dès lors qu'on annonçait que 80 % d'une classe d'âge doit accéder au niveau du bac ? Une certaine sélection ne devient-elle pas indispensable ? Et les universités peuvent-elles fonctionner normalement, en accueillant des étudiants dont le niveau et les aptitudes sont très hétérogènes ?

— Le problème de la sélection a deux aspects : la capacité matérielle d'accueil des étudiants et l'appréciation des capacités individuelles des étudiants. Sur le premier point, je pense qu'il faut par un effort accru permettre à tous ceux qui parviennent au baccalauréat d'accéder à l'enseignement supérieur. On ne peut pas à la fois affirmer que les diplômés ont une plus grande chance de trouver un emploi que les non-diplômés et empêcher les jeunes de poursuivre leurs études.

L'atomisation des universités

» Le deuxième point pose le problème de l'évaluation des aptitudes des candidats. Le baccalauréat est attribué en fonction des critères de l'enseignement secondaire. Il ne permet pas d'évaluer les aptitudes à suivre l'enseignement supérieur. C'est pourquoi nous avions opté pour la formule de *« l'orientation sélective »* au cours du premier cycle, pour laquelle nous avons dégagé des moyens importants. C'est à partir de cette période probatoire que l'orientation peut être définie progressivement, par la discussion entre enseignants et enseignés. On répond ainsi à l'intérêt bien compris de la nation et des étudiants. Je regrette que rien ne soit prévu désormais pour les non-bacheliers.

— Le projet Devaquet prévoit la possibilité de créer des établissements publics à l'intérieur des universités pour lutter contre le gigantisme de certaines d'entre elles. Que pensez-vous de cette formule de « fédération » ?

— Ce statut sera imposé à la médecine, à la pharmacie et aux IUT. Etant donné l'état d'esprit de beaucoup de disciplines juridiques, on peut s'attendre que cette possibilité soit largement utilisée. C'est une rupture avec la notion de pluridisciplinarité, inventée par Edgar Faure et que j'avais reprise avec plaisir.

» On introduit, avec ce projet de loi, un phénomène d'éclatement. Certains estiment à environ trois cents 300 le nombre des établissements qui risquent de résulter de ces dispositions. Cela rendra impossible la politique de transparence dans l'attribution des moyens que nous avons menée, en fixant des règles du jeu précises, en fonction d'objectifs et par université. En fonction de quoi en effet ventilera-t-on les moyens entre un si grand nombre d'établissements ? La politique du ministère deviendra illisible. Or qui dit atténuation de la transparence, dit accentuation des risques d'arbitraire du pouvoir central. Cette atomisation universitaire va dans le sens de la concentration du pouvoir sur l'administration parisienne.

— Le gouvernement souhaite augmenter la part des ressources propres des universités, estimant que la dotation de l'Etat ne pourra pas croître indéfiniment. Qu'en pensez-vous ?

— L'effort de l'Etat n'est pas indéfiniment extensible. Mais il est absurde de décider qu'il doit être figé à son niveau actuel. S'il veut répondre aux besoins de l'économie — et de la jeunesse — l'Etat devra accroître son effort.

» Quant aux ressources propres, tout ce qu'on annonce comme devenant possible grâce au projet Devaquet l'était *déjà* avec la loi de 1984. Les universités et les universitaires ont les moyens juridiques de trouver des ressources supplémentaires.

» J'ajoute que l'éclatement des établissements ne facilitera pas le dialogue avec les collectivités locales. Il y aura quatre ou cinq établissements autonomes, au lieu d'un seul, qui se disputeront les faveurs de la région, du département ou de la municipalité. On arrivera à un confusion totale, aggravée par la multiplication des conseils et le début d'une ère d'élections en cascade.

Les meilleurs partiront

— M. Devaquet revient à l'ancienne formule des deux thèses — de troisième cycle et d'Etat — que vous aviez abrogée. Il affirme qu'il a pris cette décision en raison de la faiblesse du niveau de la « nouvelle thèse ».

— Je serais heureux pour M. Devaquet qu'il ait pris une décision de cette nature à partir d'arguments logiques. En réalité, je n'ai rencontré personne — à l'Académie sciences, dans les milieux industriels, scientifiques, universitaires — qui défende le retour au passé. Nous allons perdre une partie des étrangers qui viennent faire leurs études en France et des étudiants français qui auront avantage à aller à l'étranger. Et cela pour faire plaisir à quelques personnes.

» Dans le système ancien, on devenait docteur d'Etat dans les disciplines de sciences exactes entre trente et trente-cinq ans, alors qu'on peut acquérir un diplôme équivalent en Grande-Bretagne ou aux Etats-Unis, à vingt-six/vingt-sept ans. Il est absurde de faire tant traîner les gens. Les meilleurs candidats partiront.

— On entend souvent dire que M. Devaquet a présenté un projet raisonnable et modéré pour faire contre-feu aux thèses des « ultras » de la majorité. L'opposition n'aurait-elle pas intérêt, dans ces conditions, à le soutenir face à ses « ultras » ?

— On dit que M. Devaquet — et encore plus M. Monory — aurait souhaité ne pas s'embarquer dans cette affaire. Si la tristesse était un sentiment politique, je serais triste pour eux. Je n'ai pas l'impression qu'ils vont allègrement vers ce qu'ils présentent. On dit en effet qu'il y a eu — et qu'il y aura encore — des arbitrages au sein de la majorité. On verra bien qui l'emportera. Mais c'est par rapport à un projet qu'on peut se déterminer, non par rapport à des convulsions internes à la majorité. Ce projet est rétrograde dans son ensemble. Il porte en lui des germes redoutables. Il est inquiétant par ce qu'il dit et tout autant par ses imprécisions et ses omissions. »

FRÉDÉRIC GAUSSEN.

Les principales dispositions du projet Devaquet

Autonomie et sélection

Le projet de loi sur l'enseignement supérieur modifie essentiellement les structures et le mode de fonctionnement des universités. Il ne s'attache pas au contenu des formations et élude en quelques lignes les missions de l'enseignement supérieur. Ce projet repose sur cinq dispositions essentielles.

● **DES ÉTABLISSEMENTS FÉDÉRÉS**

Les universités pourront devenir des fédérations d'entités autonomes, recevant chacune leur budget et leur personnel. Elles auront le statut d'établissement public d'enseignement supérieur. Mais le même statut pourra être obtenu par *« secteurs de formation »* ou par des unités internes aux universités. Ce sera le cas — de droit — pour les facultés de médecine, d'otonlogie et de pharmacie, pour les instituts universitaires de technologie, voire pour les écoles d'ingénieurs liées à des universités. Ce pourra être le cas, par décret spécifique, pour les unités internes qui le souhaitent. C'est le ministre qui évaluera la pertinence de ces demandes et qui autorisera ou non ces unités internes à se constituer en établissement public.

● **LES ENSEIGNANTS MAJORITAIRES DANS LES CONSEILS**

La composition et le mode d'élection des conseils universitaires sont profondément modifiés, au profit des enseignants et en particulier des professeurs. Les universités, mais aussi chacun des établissements publics fédérés, seront gérés par deux conseils :

— *le conseil d'administration*, composé de quarante membres répartis de la façon suivante : 65 % d'enseignants (dont 40 % de professeurs et chercheurs de rang A et 25 % d'autres enseignants), 15 % de personnalités extérieures, 15 % d'étudiants, et 5 % de personnels administratif, technique et de service ;

— *le conseil scientifique*, composé de : 80 % d'enseignants (40 % de rang A et 20 % d'autres catégories), 30 % de personnalités extérieures, 10 % d'étudiants de troisième cycle.

Les élections à ces conseils ont lieu au scrutin uninominal majoritaire à deux tours, sauf pour les élections des étudiants qui se dérouleront au scrutin proportionnel.

Les présidents d'université et des établissements publics fédérés seront élus, pour quatre ans, parmi les professeurs par les membres des deux conseils.

● **SÉLECTION RENFORCÉE**

Des possibilités de sélection sont données aux universités. Le principe du libre accès de tous les bacheliers à l'enseignement supérieur est réaffirmé. Mais les universités pourront fixer leurs conditions d'accueil, selon le nombre de places dont elles disposent, la nature des formations et les aptitudes requises des étudiants. D'autre part, chaque établissement est libre de fixer les conditions de passage d'un cycle dans l'autre, en particulier du premier au second.

Si des bacheliers ne trouvent pas de place dans l'université de leur choix, ils pourront faire appel au recteur, qui sera chargé de leur proposer des possibilités d'inscription dans des *« formations post-secondaires »*.

● **MAINTIEN DES DIPLOMES NATIONAUX**

Les diplômes nationaux sont maintenus, mais les universités pourront créer des diplômes spécifiques, concernant *« une formation originale »*, dont le financement devra être assuré. Ces diplômes nationaux seront soumis — et les diplômes d'universités publiques ou privées pourront l'être — à une procédure d'accréditation accordée ou retirée par le ministre *« sur avis de connaissances nationales constituées par secteurs de formation »*.

● **LES DOCTORATS RÉTABLIS**

Le doctorat d'Etat et la thèse de troisième cycle sont rétablis et se substituent au doctorat unique, créé par la loi Savary.

● **LES CONSEILS OUBLIÉS**

Les conseils extérieurs aux universités (Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche, Conseil supérieur des universités, Comité national d'évaluation et Conférence des présidents d'université) ne sont pas mentionnés par le projet de loi. Seule est évoquée la possibilité pour le ministre de *« faire procéder par des personnalités indépendantes à l'évaluation »* des universités.

L'université sans passion.

(Suite de la première page.)

Mais, malgré cette fronde des présidents et en dépit de l'opposition résolue des deux syndicats du supérieur proches de la gauche (le SNESUP et le SGEN), et des syndicats d'étudiants (UNEF-ID et UNEF-SE), la communauté universitaire dans son ensemble ne paraît pas prête à en découdre. Comme si elle faisait confiance à la capacité du système universitaire de traverser à son rythme, et selon sa logique propre, les multiples réformes de structure qu'on lui impose depuis vingt ans.

Cette relative atonie du débat qui va s'ouvrir au Parlement est d'autant plus sensible que l'opposition, et en particulier le Parti socialiste, ne paraît pas décidée à engager une grande bataille politique sur ce terrain ou pas en mesure de le faire. Les lignes de fracture qui étaient apparues au moment de la préparation de la loi Savary ont en effet resurgi, notamment sur le sujet très sensible de la sélection. Entre ceux qui estiment que le baccalauréat doit rester un passeport automatique pour entrer dans l'enseignement supérieur, ceux qui — comme M. Jean-Pierre Chevènement — jugent nécessaire de mettre en place des systèmes de régulation des flux d'étudiants en fonction des besoins de l'économie nationale et les rocardiens, qui admettent la nécessité d'une régulation, mais souhaitent qu'elle se fasse de manière contractuelle entre Etat et universités, la synthèse s'est finalement faite de manière défensive : la discussion sur la loi Devaquet ne doit pas être l'occasion de trancher le débat.

Quant à la majorité, au Sénat en tout cas, elle paraît convaincue que l'Université n'a besoin *« ni de guerre ni de grève »*, selon la formule récente de M. Jacques Toubon. La quarantaine d'amendements proposés par la commission des affaires sociales visent à assouplir le projet de loi sur plusieurs points : suppression des conseils constitutifs, qui alourdissent la période transitoire, compromis — — assez illusoire — sur le problème de la thèse, libération des droits d'inscription, qui seraient fixés dans une fourchette de 1 à 3, assouplissement de certaines règles de la comptabilité publique, ou maintien en l'état pendant deux ans du Comité national d'évaluation. Autant de coups de pouce qui satisferont dans l'ensemble les plus libéraux mais ne bouleversent pas le projet de loi.

Bref, faute de vents porteurs, l'Université française manque de souffle. Le projet Devaquet n'est pas de nature à lui en redonner. Et beaucoup semblent en avoir d'ores et déjà pris acte.

GÉRARD COURTOIS.

La réforme de M. Monory

Moins d'options dans les lycées

Le vrai patron de l'éducation nationale, c'est moi, pas les syndicats. Tel est en substance le message qu'a voulu délivrer M. René Monory en annonçant, le mercredi 22 octobre, aux journalistes, avant toute information officielle des syndicats, les orientations qu'il a retenues pour *« adapter les lycées à l'évolution de la société »*.

Le projet de M. Monory s'ordonne autour de deux idées centrales : réduire l'horaire hebdomadaire de cours et rapprocher les baccalauréats technologiques (F, G, H) de ceux d'enseignement général.

La réduction de l'horaire hebdomadaire, justifiée selon M. Monory par les constats biologiques du Dr Magnin, serait compensée par l'allongement de l'année scolaire, qui ne devrait plus être amputée par les examens. Le nombre annuel d'heures de cours ne sera pas diminué pour les élèves. Leur emploi du temps hebdomadaire se limitera à vingt-six heures dans l'enseignement général (contre une trentaine actuellement) et à trente dans les séries technologiques (trente-six à quarante aujourd'hui). Cette réduction sera obtenue sans abaissement de l'horaire dans les matières principales de chaque section (qui conserveraient les programmes actuels), mais par la suppression de matières optionnelles complémentaires (latin, grec, langues vivantes, musique, arts plastiques, technologie, économie), que les élèves choisissent aujourd'hui en fonction de leurs goûts et des possibilités offertes dans leur établissement pour tenter de gagner quelques points au baccalauréat et pour élargir la palette de leurs activités.

Dans l'enseignement technologique, ce sont les cours en atelier, grands consommateurs d'heures, qui devraient être massivement supprimés. L'idée est de recentrer ces séries sur les matières relevant de la culture générale et de reporter en partie la spécialisation professionnelle sur les formations post-baccalauréat en deux ans (sections de techniciens supérieurs (STS) menant aux BTS et instituts universitaires de technologie (IUT) conduisant aux DUT). *« Le baccalauréat n'est plus le passeport pour la vie professionnelle qu'il a été »*, a estimé le ministre, en soulignant sa volonté de multiplier dans les lycées, des sections de BTS *« souples »*, adaptables aux changements de l'environnement économique, en particulier dans les domaines de la vente, de la communication et des sciences. Le nombre des séries technologiques (dix-huit actuellement) sera réduit et les sections rebâties autour de champs plus larges et moins professionnalisés qu'actuellement, débouchant logiquement sur les STS et les IUT. Les baccalauréats professionnels en revanche mèneraient en principe directement à des emplois précis.

Bac ès lettres

Dans l'enseignement général, on évitera une spécialisation trop poussée en maintenant une initiation scientifique dans les sections littéraires et en conservant la série lettres-sciences (A1), que M. Chevènement voulait supprimer. Mais, comme son prédécesseur, M. Monory a choisi de dédoubler la série économique (B) en deux sections, l'une littéraire, l'autre scientifique.

En classe de seconde, des « dominantes » seront introduites, ce qui conduira à une pré-orientation pour le bac plus poussée qu'actuellement.

Des modifications d'ordre sémantique compléteront ce toilettage. Le ministre veut rebaptiser *« baccalauréat ès lettres »* les nouvelles séries « A », dont quatre sections sont prévues : lettres-sciences (ex-A1), lettres-langues (ex-A2), lettres-arts (ex-A3) et lettres-économie (nouveauté), et *« baccalauréat ès sciences »* les quatres sections actuelles mathématiques - physique, mathématiques - biologie, mathématiques - technologie, mathématiques - économie.

Mais l'allègement de la semaine scolaire constitue la vraie nouveauté du lycée Monory. Des plages horaires pourraient être utilisées par les élèves pour approfondir leur travail personnel. Ce qui suppose des locaux, et surtout une aide adulte. M. Monory souhaite renforcer les bibliothèques et moderniser les services de documentation en les reliant à des banques de données. Mais il ne dit mot du rôle pourtant déterminant des professeurs dans l'apprentissage des méthodes de travail personnel. Car les moyens libérés par la diminution des horaires seront affectés prioritairement à l'accueil de nouveaux élèves, et non au suivi approfondi. L'économie attendue par les gestionnaires du ministère permettrait de dégager 10 % d'heures en plus, ce qui facilitera l'accueil des cent cinquante mille nouveaux élèves qui sont attendus d'ici à 1988.

PHILIPPE BERNARD.

Mme Barzach désapprouve les mesures gouvernementales de lutte contre la toxicomanie

Après Mme Monique Pelletier, qui déclarait *« partager les réserves »* de tous ceux — magistrats, policiers, éducateurs, soignants — qu'inquiètent les mesures contre la toxicomanie annoncées récemment par le ministre de la justice (*le Monde* du 22 octobre), c'est au tour de Mme Michèle Barzach, ministre déléguée chargée de la santé et de la famille, de critiquer son collègue, M. Albin Chalandon. Dans une interview accordée à l'hebdomadaire *Paris-Match* daté du 31 octobre, Mme Barzach, sans se soucier de la solidarité gouvernementale, déclare en effet que *« ce n'est pas en mettant les drogués en prison que l'on résoudra le problème. La répression est nécessaire, mais pour les trafiquants »*. *« Imposer à un drogué de se soigner s'il ne le veut pas est totalement irréaliste*, ajoute Mme Barzach, estimant qu'*« il faut une politique efficace de soins et de prise en charge des drogués, informer, aider les familles, donner aux enseignants les moyens de répondre ainsi au problème »*.

Société

Le débat sur la privatisation des prisons

Levée de boucliers à Force ouvrière...

« Je n'imagine pas que les gardiens de prison puissent être autre chose que des fonctionnaires », a déclaré M. André Bergeron, le mercredi 22 octobre. Le secrétaire général de Force ouvrière assistait, dans une salle bondée du centre pénitentiaire de Fleury-Mérogis (Essonne) à un meeting organisé par le Syndicat national des personnels de surveillance, la principale organisation des gardiens de prison (six mille adhérents revendiqués).

Plus de quatre cents « matons » ont accueilli M. Bergeron, qui est parti en guerre contre la politique de M. Albin Chalandon. La privatisation des prisons provoque l'irritation du patron de FO. Il en est de même du plan du garde des sceaux contre la toxicomanie. Très applaudi, M. Bergeron a déclaré qu'on aurait dû confier *« à quelqu'un d'autre »* qu'au ministre de la justice le soin de trouver une solution à la toxicomanie, au ministre de la santé par exemple. Les gardiens ne se sentent pas armés pour soigner les drogués et redoutent de voir ceux-ci affluer dans les établissements pénitentiaires.

Sur les prisons, le secrétaire général de Force ouvrière ne conteste pas qu'il y ait un *« problème »* de surpopulation. Il estime cependant qu'il est *« singulièrement hasardeux »* de confier la surveillance de nouveaux établissements à des entreprises privées, même s'il est envisageable de transférer à celles-ci la construction des bâtiments et l'entretien des détenus.

M. Bergeron pronostique que la privatisation va poser aux gardiens *« un problème de carrière »* car, concurremment aux fonctionnaires, le privé recrutera des surveillants selon des règles qui ne seront plus celles de la fonction publique.

Il n'ignore pas cependant que les projets de M. Chalandon ouvrent des perspectives de carrière prometteuses à certains cadres de l'administration pénitentiaire, ce qui explique que le syndicat (FO) des personnels de direction soit favorable à la privatisation. Le secrétaire général de FO s'est néanmoins efforcé, mercredi, de minimiser ces divergences en lançant à son auditoire : *« Vous êtes solidaires sur l'essentiel. »*

Avant M. Bergeron, M. Jacques Bialettes, secrétaire général du syndicat des surveillants, s'était prononcé fermement contre la privatisation, tout en déclarant que au cas où celle-ci aurait lieu, son organisation ne devrait pas oublier qu'un syndicat *« doit défendre la profession »*. Autrement dit, les surveillants, qui attendent des compensations du ministère de la justice, entendent les marchander chèrement.

... et chamaillerie chez les députés

Les députés de la commission des lois qui sont allés enquêter aux Etats-Unis sur les prisons privées ont vu les mêmes choses, mais n'en ont pas tiré les mêmes leçons : ils rendaient compte du voyage de leur délégation, mercredi 22 octobre, au Palais-Bourbon, au cours d'une conférence de presse qui a tourné à la chamaillerie.

M. Pierre Mazeaud (RPR, Haute-Savoie) avait la tâche de présenter les conclusions de la délégation en termes aussi équilibrés que possible. Il a soigneusement distingué les avantages et les inconvénients de la privatisation. L'appel à des entreprises privées permet de gagner du temps. Aux Etats-Unis, certains établissements ont été construits en moins d'une année, et la privatisation évite à la collectivité de lourdes dépenses d'investissement, permettant ainsi une gestion à la fois moins coûteuse et plus efficace. M. Mazeaud a, de plus, noté *« une émulation positive entre le secteur public et le secteur privé »* et la présence, auprès des établissements privés américains, d'un *contract monitor* qui *« vérifie le respect par la société du contrat conclu »*.

A côté de ces avantages, M. Mazeaud a remarqué que *« la privatisation pose un problème de principe : peut-on demander au secteur privé de garantir les droits des prisonniers et de surveiller les détenus ? »*. En outre, estime-t-il, les économies à court terme peuvent, à plus longue échéance, entraîner des coûts élevés pour la collectivité. D'autre part, *« la création d'établissements privés peut créer une incitation à l'augmentation du nombre de détenus »*. Enfin, la privatisation se heurte à l'opposition des syndicats de fonctionnaires.

« *En conclusion*, a déclaré M. Mazeaud, *la privatisation paraît bien adaptée à la gestion d'établissements pénitentiaires de sécurité minimale ou moyennant des tailles raisonnables (...). La privatisation pourrait* [donc] *être l'occasion de créer des établissements réservés aux condamnés à de courtes peines d'emprisonnement, qui pourraient ainsi ne plus souffrir de la surpopulation qui règne dans nos maisons d'arrêt.* »

Approuvé par M. Albert Mamy (UDF, Tarn) et par M. Emmanuel Aubert (RPR, Alpes-Maritimes), M. Mazeaud a aussitôt été contesté par ses collègues socialistes, MM. Gilbert Bonnemaison (Seine-Saint-Denis) et Philippe Marchand (Charente-Maritime). M. Bonnemaison considère que le coût pour l'Etat est lourd, même s'il est étalé dans le temps, les entreprises privées faisant simplement crédit à la collectivité. M. Marchand a eu l'impression qu'on lui montrait une *« vitrine »*, des sortes d'*« appartements-témoins »* destinés à séduire une clientèle potentiellement prometteuse.

M. François Asensi (PC, Seine-Saint-Denis) n'est pas convaincu, lui non plus. Il a noté aux Etats-Unis *« une absence de courant en faveur de la privatisation »* et a donné, comme ses collègues des deux bords, le sentiment d'avoir déjà affûté ses arguments pour ce qui promet de donner lieu à une belle empoignade dans l'hémicycle.

B. L. G.

Au tribunal de Paris

Les limites du droit à la dérision

« Il y a un moment où trop c'est trop. » C'est ce que plaidait, le mercredi 22 octobre, devant la première chambre du tribunal de Paris, présidée par Jean-Marie Desjardins, Me Georges Kiejman, avocat de Yves Montand et de Catherine Allegret, qui demandent chacun 100 000 francs de dommage et intérêts en réparation du préjudice moral que le mari et la fille de Simone Signoret estiment avoir subi de la part de la société Editions pour la communication et l'organisation, éditrice d'un journal appelé *Zéro*.

Cette publication, dont, selon Me Kiejman, *« le titre pourrait être tenu pour un aveu »*, avait, dans son numéro du 18 juin, présenté un entretien imaginaire avec le comédien, illustré d'un dessein représentant un cadavre en putréfaction d'où sortait un ver de terre, avec le titre : *« Montand président, Signoret première dame de France. »* De cet ensemble, seuls le dessin et un passage de l'entretien prêtant à Yves Montand des propos particulièrement choquants sur celle qui fut sa femme se trouvent aujourd'hui en cause.

Ce fut ainsi l'occasion d'un nouveau débat sur les limites du droit à la caricature et à la dérision, consenti à des journaux qui entendent fonder leur réputation, sinon leur renommée, sur le caractère systématiquement outrancier et provocant de leur contenu. Aux yeux de Me Kiejman, il ne suffit pas de proclamer que l'on n'entend rien respecter, de se présenter en champions de l'abjection, pour être absous. *« Ce procès, a-t-il, n'est pas celui de la caricature, ni de la charge ; c'est celui de l'excès. Lorsque l'on prête mensongèrement à autrui des propos outrageants, des convictions déshonorantes, il y a bien diffamation ou, à tout le moins, une faute, dont la réparation s'impose. »*

Et il a expliqué qu'Yves Montand, *« peu suspect de vouloir attenter à la liberté d'expression »*, n'avait pu, cette fois, consentir à certaines phrases qui le font apparaître comme un veuf soulagé de se trouver enfin débarrassé de celle qu'il aima pourtant profondément pendant trente ans.

Pour Me Thierry Levy, les phrases incriminées, *« effectivement odieuses, insupportables, blessantes, intolérables »*, ne seraient pas pour autant répréhensibles. La sincérité des sentiments profonds d'Yves Montand pour sa compagne d'une vie est d'une telle notoriété publique que le lecteur ne pouvait croire un traître mot de ce qu'on lui attribuait. On se trouverait en présence d'une présentation caricaturale, visant non pas à grossir des traits réels mais à faire dire le contraire d'une réalité, dans la seule intention de provoquer le rire, en raison même de l'énormité.

Le procès, dès lors, ne peut résulter à ses yeux que d'un malentendu, d'une réaction trop rapide. Yves Montand n'a pas été plus maltraité que ne le furent, par le même journal, M. Charles Pasqua, Mme Marguerite Duras ou Mme Joëlle Kauffmann et, même après sa mort, le dessinateur Reiser, qui appartenait pourtant à cette même équipe de *Charlie-Hebdo*, dans la lignée duquel veulent se situer ceux qui animent le journal aujourd'hui en cause.

Jugement le 26 novembre.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

La réfection de l'aéroport d'Antigua

« Le contrat a été exécuté normalement » affirme M. Michel Noir

« Les fonctionnaires de la commission des garanties et la COFACE ont travaillé dans le strict respect des règles », a affirmé M. Michel Noir, ministre délégué auprès du ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, le mercredi 22 octobre, devant l'Assemblée nationale. Applaudi par les députés socialistes, le ministre du commerce extérieur a implicitement mis hors de cause l'ancien ministre des relations extérieures, M. Roland Dumas, dans l'affaire de l'aéroport d'Antigua (*le Monde* du 23 octobre).

Le ministre a fait valoir que, si, le 18 novembre 1985, la commission des garanties, qui donne son aval aux opérations importantes que doit couvrir la Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur, était revenue sur son refus de garantir le projet d'Antigua, c'est que des éléments nouveaux étaient apparus. D'une part, la société d'ingénierie BSF, maître d'œuvre pour la réfection de l'aéroport, s'était adjoint une entreprise de travaux publics, *« à l'expérience technique et internationale incontestée »* ; d'autre part, les autorités d'Antigua avaient accepté *« un schéma de sûreté, fondé sur la perception d'une taxe aéroportuaire affectée sur un compte séquestre garanti par le Crédit lyonnais »*.

M. Michel Noir a encore indiqué que *« le contrat a été exécuté normalement, du point de vue technique et financier »*. Bouclé en janvier 1985, le dossier a fait l'objet, le 26 mai dernier, d'un nouvel examen de la commission des garanties, *« pour procéder à un aménagement technique des sûretés »*.

Le seul point sur lequel le ministre n'a pas voulu se prononcer concerne la société de Saône-et-Loire BSF (Building and Finishing System), soulignant que, d'après ses informations, *« le tribunal de commerce a engagé, le 31 juillet 1986, une procédure de redressement judiciaire à l'encontre de la société BSF »*, et qu'*« il appartiendra désormais à l'autorité judiciaire d'examiner les comptes, tous les comptes, de cette société »*.

● **RECTIFICATIF.** – M. Gilbert Bauchet est ambassadeur de France à Sainte-Lucie, et non préfet de cet Etat indépendant depuis 1979, comme il a été écrit malencontreusement dans *le Monde* du 23 octobre. De plus, la société Maryna, à laquelle BSF a versé une commission de plus de 4 millions de francs, est évidemment une société antiguaise et non antillaise. Enfin, une coupure dans la correspondance de Lyon a rendu incompréhensible le titre « On veut nous scier les pattes ». Par ces mots, M. Jean-Marie Barbazan voulait signifier qu'on cherchait à empêcher BSF d'avoir sa part de la seconde tranche de travaux qui pourraient être entrepris sur l'aéroport d'Antigua.

« Normalisation » à Tchernobyl

(Suite de la première page.)

Ce paysan déguisé en apparatchik – imperméable de cuir noir et chapeau mou – reconnaît qu'*« on est toujours triste de quitter sa terre natale »*, mais se console en constatant que le nouveau village est *« plus moderne »*. Trop heureux que personne n'ait été malade dans son kolkhoze, pas même les deux pompiers envoyés sur les lieux du sinistre.

Le scénario s'est reproduit dans un rayon de 30 kilomètres autour de la centrale nucléaire accidentée. Les premiers jours, on a évacué la population dans un rayon de 10 kilomètres, à commencer par les 49 000 habitants de Pripiat, la plus grosse agglomération du secteur, située à 4 kilomètres de la centrale. *« Grâce à la réquisition de 1 200 autobus, on a pu évacuer tous les habitants de Pripiat en moins de trois heures le 27 avril »*, explique M. Ivan Pliouchtch, le président du comité exécutif du Soviet de la région de Kiev (2 millions d'habitants, non compris les 2,5 millions de l'agglomération de Kiev). Du 28 avril au 4 mai, on a évacué le reste, soit au total 92 000 habitants, répartis en soixante villes et villages, dix kolkhozes et deux sovkhozes, ainsi que 42 000 bovins – 12 000 *ont été abattus immédiatement pour* la boucherie.

M. Pliouchtch reconnaît qu'aucun plan d'évacuation particulier n'existait autour de Tchernobyl. *« Nous avions les instructions habituelles pour les cas de guerre ou de catastrophes »*, dit-il, en précisant que le responsable national du « comité de liquidation de la catastrophe », M. Boris Chtcherbina, qui se trouvait à Orenbourg, au sud de l'Oural, est arrivé à Pripiat dès le 26 avril. *« Je suis moi-même resté sur place du 26 avril au 4 mai, jusqu'à l'évacuation complète de la population »*.

Si les conséquences économiques ont été *« peu sensibles »* dans la région de Kiev (*« Notre peuple a lutté avec enthousiasme pour produire selon le plan prévu »*, selon l'imperturbable M. Pliouchtch), les autorités ukrainiennes avouent quand même un déficit de 300 millions de roubles, dû pour l'essentiel à une baisse de la production industrielle, faute d'électricité. Alors que la production agricole a connu *« une faible augmentation »*, la production industrielle a baissé de près de 10 %. Quant au tourisme, les évaluations varient entre 60 % et 80 % de chute...

Mais c'est le relogement qui a posé les plus graves problèmes aux autorités, si l'on excepte les traitements médicaux partagés entre Kiev et Moscou. Comme toutes les villes soviétiques, Kiev connaît une crise aiguë du logement, dont témoignent les « cités nouvelles » bâties à la hâte en banlieue. *« Nous construisons 25 000 appartements par an*, précise M. Valentin Zgourski, le « maire » de Kiev, qui est aussi député au Soviet suprême et héros du travail socialiste. *Chaque famille devrait avoir son logement en l'an 2000. »* En l'an 2000... Encore a-t-il fallu limiter les installations en ville : il a été décidé que Kiev ne devrait pas dépasser les 3 millions d'habitants. Bien que 22 000 emplois restent vacants – notamment dans les hôpitaux et l'enseignement, – on s'interdit tout recrutement de main-d'œuvre extérieure.

L'incessant ballet des arroseuses

Tchernobyl a tout compliqué : il a fallu d'urgence attribuer 8 000 logements à des évacués (1), c'est-à-dire faire entrer 25 000 habitants nouveaux non prévus au plan, et donc laisser 25 000 Kiéviens sur liste d'attente. Dans la région de Kiev, 97 % des évacués auraient retrouvé un travail, selon M. Pliouchtch. Mais à Kiev même, on n'avance aucun chiffre...

« A partir du 2 mai, lorsque le vent a rabattu le nuage sur nous, ont commencé quatre-vingts jours difficiles, se rappelle le maire de Kiev. *On craignait pour le lait, les fruits, les légumes... »* Les dix-neuf marchés kolkhoziens de la ville ont donc été passés au compteur Geiger. Tout légume suspect devait être détruit. Le lait radioactif était lui aussi détruit, ou stocké sous forme de beurre entre huit et quatre-vingts jours, en attendant la décontamination naturelle. Aucune voiture particulière ne pouvait entrer dans l'agglomération. Les véhicules utilitaires étaient contrôlés avant d'être admis en ville (*« Nous avions établi une ceinture radiologique autour de la ville »*).

Aujourd'hui encore, tout véhicule circulant sur les routes d'accès à Kiev peut déclencher l'alarme radiologique en franchissant des portiques aménagés à cet effet. En outre, des « postes de traitement sanitaire » (« pouso »), en dur, sont en construction. En ville, les arroseuses municipales continuent leur incessant ballet, nettoyant trottoirs et chaussées. *« C'est pour que la ville soit impeccable pour les fêtes du 7 novembre*, explique le maire. *De la sorte, les arbres des avenues, bien abreuvés, garderont leurs feuilles plus longtemps. »* Les citoyens de Kiev ont noté que, durant l'été, les arroseuses passaient toutes les heures au lieu de trois fois par jour.

Avec le retour de ses enfants et de ses étudiants, la capitale de l'Ukraine a retrouvé son visage habituel. Les scolaires ont eu droit à trois mois et demi de vacances (15 mai-31 août) et surtout à des séjours prolongés au bord de la mer Noire, d'habitude limités à un mois. Les étudiants ont repris le chemin des facultés et se soucient étrangement peu de Tchernobyl. Comment mettraient-ils en doute l'industrie nucléaire alors que, depuis toujours, on leur serine que le communisme, disait Lénine, ce sont les soviets plus l'électrification ? N'a-t-on pas construit le premier barrage géant sur le Dniepr (1932), à deux pas de Kiev ? La fameuse équipe de football ne s'appelle-t-elle pas Dynamo ? Et Kharkov, la grande ville rivale, n'a-t-elle pas établi sa réputation sur son usine Turboatom, qui vend des turbines aux centrales du monde entier ?

Tchernobyl apparaît à nos interlocuteurs comme un incident de parcours sur la voie du progrès. Qu'ils soient techniciens, administrateurs, étudiants, paysans ou simples citoyens, ils semblent avoir une confiance absolue dans les « experts » et les « spécialistes », qui annoncent tranquillement la remise en route des trois réacteurs intacts – dont deux ce mois-ci – et même la construction des tranches 5 et 6 primitivement prévues ! La production a ses exigences pour l'hiver...

Certes, on a établi trois zones de sécurité autour de Tchernobyl (2), mais le Dniepr n'aurait pas été contaminé et la Desna, qui se jette dans le Dniepr en amont de Kiev, serait *« la rivière la plus pure du pays après le lac Baïkal »*. Le maire de Kiev constate que *« pas un habitant de la ville n'a été malade de contamination »* et que les pompiers irradiés *« sont tous sortis aujourd'hui »* du centre radiologique chargé de les suivre. *« Maintenant que le réacteur n° 4 est sous sarcophage, nous sommes tranquilles »*, dit le jovial camarade Zgourski. Quand on le pousse dans ses retranchements, il déclare cependant : *« Nous sommes pour l'énergie nucléaire, mais plus loin des villes. »*

ROGER CANS.

(1) Les habitants de Pripiat et de Tchernobyl ont été dispersés dans diverses villes d'URSS, jusque dans les républiques baltes.

(2) *Zone* « bleue » ou périphérique : l'activité économique est possible mais sous contrôle strict ; zone « rouge » : activité économique arrêtée ; zone « non habitée » (pour une durée indéfinie), dont le rayon autour de la centrale varie de 6 à 16 kilomètres. Les techniciens et ouvriers qui ont repris le travail à la centrale sont regroupés à Zeleny-Mys (Cap-Vert) au bord du Dniepr, à 38 kilomètres de distance. Ils ne peuvent rester sur place que sept jours d'affilée.

SPORTS

Les coupes européennes de football

Jacques Santini « verdit » Toulouse

Bordeaux et Toulouse, les deux équipes françaises encore en compétition dans les coupes européennes de football, ont pris, le mercredi 22 octobre, une option sur leur qualification pour le tour suivant. Les Girondins ont obtenu un résultat nul (1-1) à Lisbonne contre Benfica en Coupe des clubs vainqueurs de Coupe. En Coupe de l'UEFA, Toulouse abordera avec deux buts d'avance (3-1) son match retour du 5 novembre contre le Spartak de Moscou.

Même si le Toulouse Football Club a réussi à éliminer Naples et Diego Maradona au premier tour de la Coupe de l'UEFA avant de prendre une option sur la qualification pour le troisième tour après sa victoire sur le Spartak de Moscou, le chemin est, certes, encore long et parsemé d'obstacles jusqu'à la finale. Rarement pourtant une équipe française ne s'est autant inspirée des « verts » pour son organisation de jeu et son état d'esprit que cette formation toulousaine, qui a d'emblée trouvé le ton juste pour aborder une coupe d'Europe.

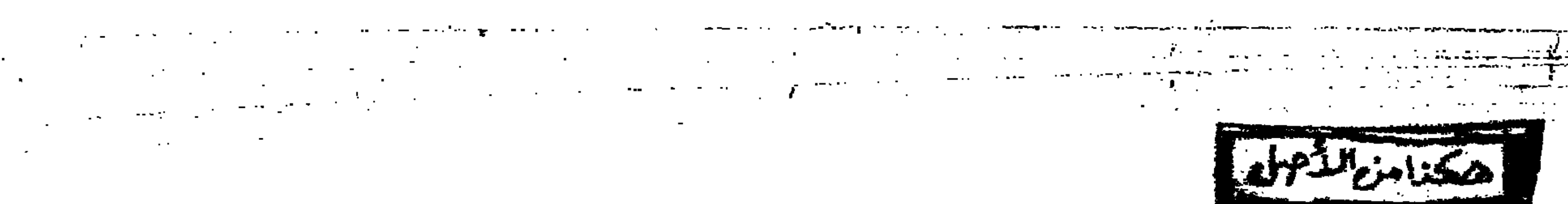
Si, sur le terrain, Jacques Santini, joueur de devoir à la technique sobre, a souvent dû laisser sa place à d'autres dans l'équipe de Saint-Etienne, il a beaucoup observé et retenu durant son séjour dans le Forez, avant de devenir à trente-quatre ans le plus jeune entraîneur de première division.

Moins de deux semaines après la brillante démonstration de leur sélection nationale au Parc des Princes, les Moscovites ont confirmé à Toulouse les progrès spectaculaires du football soviétique depuis quelques mois. Sans atteindre la maîtrise des joueurs de Kiev, les footballeurs du Spartak ont néanmoins malmené les Toulousains durant la première demi-heure. Mais juste avant la mi-temps, Gérald Passi profitait d'un corner pour ouvrir le score sur un amorti de la poitrine suivi d'une reprise de volée du pied gauche.

C'est au moment où les Toulousains paraissaient bien contrôler le match que les Moscovites égalisaient sur une erreur d'appréciation de Bergeroo sur un coup franc « piqué » de Rodianov (55e minute). Ce coup du sort aurait pu décourager une équipe au moral fragile mais ce n'était pas le cas des Toulousains, soutenus de la voix par un public digne de celui de Geoffroy-Guichard.

Depuis le libero argentin Alberto Tarantini, jusqu'à l'avant-centre Yannick Stopyra, les joueurs du TFC multipliaient alors les assauts. Mais cette soirée devait être celle du jeune meneur de jeu Gérald Passi. Après avoir ouvert le score, il récidivait sur un débordement ponctué d'un tir du pied droit dans un angle presque fermé (66e minute). Le plus beau but de cet international espoir, métis de père congolais et de mère française, était encore à venir. A dix minutes de la fin, il recevait le ballon au centre du terrain, s'avançait, slalomait entre trois défenseurs et glissait la balle hors de portée du gardien soviétique sorti à sa rencontre.

GÉRARD ALBOUY.



هكذا من الأصل

Culture

DANSE

Les étoiles du Bolchoï au Palais des congrès

Les divas nouvelle vague

Au Bolchoï aussi, une nouvelle génération de danseurs s'annonce. Difficile d'y détecter une grande étoile de demain, Nina Ananiachvili peut-être.


COLETTE MASSON/KIPA

Semeniaka dans « Giselle »

Un des atouts du Ballet du Bolchoï a toujours été la qualité de ses étoiles : Oulanova, Plissetskaïa, Vassiliev. Lors de la dernière tournée parisienne, qui remonte à 1977, le public du Palais des congrès avait découvert, à côté de l'admirable Bessmertnova une pléiade de jeunes espoirs venus d'écoles différentes et très diversifiés dans leur personnalité : Ludmilla Semeniaka (vingt-cinq ans), Tatiana Golikova (vingt-cinq ans), Vetchiaslav Gordeev (vingt-neuf ans), Alexandre Bogatiriev (vingt-neuf ans), et l'adorable Nadège Pavlova (vingt ans).

Depuis, l'Opéra de Paris a vu surgir de son école de danse dirigée par Claude Bessy une génération qui, de l'avis de critiques avisés comme Anna Kisselgof (New-York), peut soutenir la comparaison.

Au Bolchoï comme partout, l'usage du sport et les conditions de vie ont engendré une nouvelle race de danseurs, plus athlétiques, plus vifs, et beaucoup de ces jeunes participent à l'actuelle tournée parisienne. On en a aperçu quelques-uns au cours des réceptions officielles, souriants, décontractés, habillés comme de jeunes giscardiens.

On les a retrouvés souvent anonymes dans les ensembles impeccables du corps de ballet. Soucieux de la hiérarchie, le directeur-chorégraphe Iouri Grigorovitch a surtout produit les étoiles que l'on avait découvertes en 1977 et quelques nouveaux, dont Irek Moukhamedov, un Tatare musclé de vingt-deux ans, qui doit faire un malheur dans *Ivan le Terrible*.

C'est *Giselle*, pierre de touche du ballet classique, qui permet de tester la valeur des danseurs. Ses composantes chimiques créent parfois le miracle. Dans la nouvelle version de Grigorovitch, reprise de Petipa, les femmes sont remarquables, les hommes moins. Aucun Barychnikov ou aucun Vassiliev ne se profile à l'horizon.

Natalia Bessmersnova, *ballerina assoluta*, danse en diva. Le premier acte lui sert de préparation pour amener la sublimation de l'acte blanc, la métamorphose de la femme en esprit dansant.

A la ville, Ludmilla Semeniaka est une personne aux yeux clairs, au sourire de midinette. Dans *Giselle*, elle est une star, royale dans ses mouvements ; la danse perfection. Nadège Pavlova, avec son visage de chat, est la seule à s'identifier à la petite paysanne naïve, tendre, primesautière, devenue folle par amour.

Il y a aussi Nina Semizonova, paysanne chichiteuse d'abord, qui se transforme en une fascinante Willi sous hypnose. Son partenaire, le bel Alexandre Bogatiriov, a paru approximatif dans sa variation.

Le public a adoré Nina Ananiachvili, étoile de vingt-deux ans — une révélation, enfin ! Originaire de Géorgie, venue du patinage artistique, elle est tout à fait la jeune morte rêvée par Théophile Gautier. Avec son partenaire, le blond et léger Andris Liepa, elle apporte un caractère moderne à cette vieille histoire.

Le Bolchoï a présenté aussi *Mozart et Salieri*, ballet sans originalité d'une Française, Véra Boccadoro, qui vit à Moscou depuis vingt-cinq ans. Il a l'avantage de mettre en lumière des jeunes garçons dans un exercice de style brillant. On y remarque Alexandre Vetrov, Serge Gromov et surtout Andreï Fedotov, léger et rayonnant.

MARCELLE MICHEL.

★ Palais des congrès. Dernières représentations : *l'Age d'or*, du 23 au 25 octobre, 20 h 30 ; 26 octobre, 14 h 30.

THÉATRE

« Le Silence éclaté », de Stephen Poliakoff

Un train russe fantôme

La fuite d'un homme et de sa famille, leur survie, dans le huis clos d'un wagon à travers les steppes du Nord.

« On avait orné la locomotive de drapeaux et de lampions... Je crois bien que nous étions tous un peu fous... J'ai vu les trains silencieux qui revenaient de l'Extrême-Orient, et qui passaient en fantômes... Des doigts idiots tambourinaient sur toutes les vitres... Je débarquai à Kharbine comme on venait de mettre le feu aux bureaux de la Croix-Rouge... »

Le grand wagon qui va ces jours-ci son chemin sur la scène du théâtre de la Madeleine est si émouvant, si beau, avec son vieil acajou, ses rideaux rouge cerise qui flottent au vent dehors, et les bougies de cire blonde qu'allume la servante Polya sur les chandeliers d'argent, que cette vision de rêve nous évoque forcément le poème du *Transsibérien* de Blaise Cendrars.

Le train parcourt les steppes du Nord, qui gèlent jusqu'à 10 mètres sous terre. Aux quelques stations désertes, il n'y a rien, parfois une vieille femme en capote militaire qui vend de l'eau dans un seau de bois et un poisson séché.

Lénine cessera de vivre, d'ici quelques mois. Ce wagon de conte de fées avait emporté naguère la famille du tzar vers les plages de Yalta, de Frounzé, lorsqu'arrivaient les jours chauds, puis les soldats y ont fourré un peu de tout, des caisses de munitions, des bestiaux, pendant la guerre civile.

A présent, un être bien étrange, vieux savant juif de Moscou, tiré à quatre épingles dans ses vêtements coupés à Londres avant Octobre, poursuit là-dedans ses recherches, comme si le monde n'existait pas. Il s'emploie à découvrir un procédé d'enregistrement optique des sons afin de « *faire parler* » le cinématographe. Rien d'autre n'existe pour lui, ni sa femme, ni son jeune fils, ni Polya la servante, qui ne les quitte pas, ni ces chambardements, depuis l'automne 1917, ce remue-ménage un petit peu gênant mais qui durera moins que le cinématographe.

Il faut de tout pour faire une révolution. Et le commissaire au travail, chargé à Moscou du sort de ce grand bourgeois millionnaire si bizarre, a été pris, devant lui, d'un scrupule, qu'il n'a pas bien compris lui-même, car le son du cinéma, il n'en a rien à fiche.

Une survie insolite

Il s'agissait d'abord de réquisitionner l'immense luxueuse demeure de cette famille, et le commissaire a pensé que ces gens-là, quel que soit l'endroit où il les mettrait, risquaient de se faire fusiller. Alors il a eu l'idée de les installer « hors-lieu », dans un non-lieu, dans ce wagon de chemin de fer qui serait accroché à un train ou à un autre, aussi loin que possible du Kremlin et du couvent de Smolny, et il a inventé, pour ce chercheur ashkénaze, un emploi : « inspecteur des téléphones des chemins de fer du Nord ». Ce téléphone n'existe autant dire même pas : juste quelques poteaux, encore allongés dans la neige.

La pièce de théâtre, *le Silence éclaté*, du jeune auteur anglais Stephen Poliakoff, petit-fils d'émigrés russes, a fait un triomphe l'année dernière à la Royal Shakespeare Company. Elle n'est pas autre chose que la survie si insolite de cet homme et de sa famille, dans ce wagon *fou*, jusqu'au moment où le commissaire, avant d'être arrêté lui-même, les prévient qu'ils doivent fuir tout de suite, gagner la frontière...

L'histoire est belle et attachante. Le dialogue, fait d'impressions brèves, de touches sensibles et vraies, est très bien traduit par Claude Baignères. Le décor de Bernard Evein est sublime, à lui seul il diffuse une nostalgie fiévreuse, une poésie russe déchirante. C'est un grand monsieur du théâtre, Jean-Paul Roussillon, qui a orienté la mise en scène, et sans doute est-ce grâce à lui que Simone Valère, Jean Desailly, Jacques Dacqmine, jouent mieux encore qu'ils ne l'ont fait depuis plusieurs saisons — il faut dire, car cela compte beaucoup plus que l'on ne croit, qu'ils sont vêtus, à la perfection, pas Sylvie Poulet. Enfin une grande actrice, Michèle Simonnet, interprète Polya, la servante.

Il y a une si forte intensité de sensations et de charme dans ce spectacle hors du commun, que c'est la plus heureuse soirée que l'on puisse passer ces jours-ci à Paris, même si l'on n'a pas l'habitude d'aller souvent au théâtre.

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre de la Madeleine, 21 heures.

« Le Marabout », par Bruno Boëglin

Un instant de grâce

Pour son premier spectacle comme directeur du Centre dramatique des Alpes, Bruno Boëglin a choisi la modestie et le charme.

A peine apaisés les conflits internes suscités par sa nomination au Centre dramatique national des Alpes, Bruno Boëglin est parti en tournée dans les villages de l'Isère profonde. Non que le cinquième étage de la Maison de la culture de Grenoble, où l'équipe théâtrale est désormais reléguée, soit franchement inhospitalier : l'air des montagnes y dissipe sans doute les miasmes des successions difficiles. En fait, Bruno Boëglin a pris la route pour faire ses classes de décentralisation : dans les écoles, justement, où il présente *le Marabout*, un spectacle court inscrit dans le cycle « Mémoire des lycées et collèges ». Avec l'appui technique de l'association Bièvre-Liers, un de ces groupes de militants culturels obscurs mais efficaces sans qui « Dallas » et « Dynastie » seraient peut-être les seules références théâtrales des gens des campagnes.

Pour rencontrer ce nouveau public ouvert et chaleureux, Bruno Boëglin ne s'est pas armé de séduction. *Le Marabout* a toutes les rigueurs de l'art minimal : un récit elliptique, des images immédiatement assénées ; un fragment d'épopée, pourtant, mais sans les truquages du lyrisme, réduit au témoignage brutal d'une « scène de guerre » prise sur le vif.

Le Marabout est le troisième volet d'une trilogie, *Novelas de Caraibe*, à laquelle Bruno Boëglin travaille depuis plusieurs années. Trois évocations décalées de la révolution sandiniste et des massacres de la répression. Trois évocations de trois anti-héros jetés malgré eux dans la tragédie et saisis, comme par un objectif de reporter au front, pendant les minutes qui précèdent l'issue fatidique de la guerre ou de leur vie.

L'anti-héros du Marabout est un professeur de mathématiques de Managua qui va être fusillé pour avoir été arraché à une existence d'aveuglement par la découverte brutale, entre deux équations, de la misère de ses élèves. Il tente d'expliquer ce dérapage à deux soldats indifférents, dont l'un fait grésiller une tortilla sur la flamme d'un camping-gaz. Bruno Boëglin aime bien associer ainsi les fulgurances du destin aux saveurs triviales du quotidien. Le récit esquissé alors compte moins pour les spectateurs que le sentiment intense de partager un instant de vie. Dont le comédien Louis Merino réussit à faire, par la charge d'émotion de son jeu, un instant de grâce.

BERNADETTE BOST.

« Le Vestiaire », de David Storey

Sale temps pour le rugby

Le Vestiaire est une pièce virile et très déshabillée dont la communauté homosexuelle de New-York avait fait un grand succès au début des années 70, avant que son audience ne s'élargisse à un plus vaste public. Quinze années plus tard, au Théâtre des Cinquante, elle est interprétée par vingt-deux comédiens, souvent jeunes et inexpérimentés, qui figurent quinze joueurs d'une équipe de rugby, deux remplaçants, deux entraîneurs, un masseur, un arbitre, le président du club flanqué de son trésorier et le gardien du vestiaire. Celui-ci est traité de manière réaliste : deux bancs, une table de massage, des douches que l'on devine derrière un *mur* ; au-dessus des patères, des photos de gonzesses, de bagnoles, de copains. On perçoit dans le lointain la rumeur de plus en plus vive d'un public.

C'est l'hiver, un sale hiver anglais, froid, humide. La rencontre du jour est d'importance, un match à ne pas perdre. Un à un, les acteurs de ce mini-drame hebdomadaire rejoignent le vestiaire, quittent leurs défroques d'individus — lire qu'en peu de mots ils nous disent leur histoire propre avant d'y renoncer pour écrire une nouvelle page de leur histoire collective, — endossent leurs habits de rugbymen et partent jouer leur partie. On les retrouvera à la mi-temps puis à la fin du match, célébrant la victoire dans un charivari bien connu des sportifs. Compte rendu banal... mais il est vrai que, si la pièce de David Storey mérite mieux, la vision que nous en propose Jean-Pierre Stewart, le metteur en scène, ne l'est pas moins.

Pour deux raisons. La première tient à l'interprétation. A l'exception de Jean-Pierre Stewart lui-même, d'Axel Bry, de Luke (le masseur) et de Michel Dupérial, les comédiens sont franchement médiocres, certains même carrément mauvais, allant jusqu'à casser complètement notre intérêt. La seconde raison est la mise en scène, qui ne tient pas son pari de réalisme et annihile les moments qui pourraient être émouvants.

Les néophytes, peu habitués à cet univers du sport collectif, pourront se rattraper en regardant les retransmissions que nous sert Canal Plus avec beaucoup plus de talent, de chaleur et de véritable émotion. Là est la réalité de l'épreuve sportive.

OLIVIER SCHMITT.

★ Théâtre des Cinquante, 51, boulevard Richard-Lenoir, 75011 Paris. A 20 h 30, du lundi au samedi. Tél. : 43-55-33.88.

VARIÉTÉS

Jeanne Mas au Palais des sports

Rouge et noir

Nouvelle idole des années 80, Jeanne Mas a signé elle-même la mise en scène, les costumes et le décor de son dernier spectacle.

La chanson française bouge, ouvre l'espace à ces moments magiques où naissent et grandissent des stars, où éclatent de nouvelles natures qui ont forgé leurs propres règles, bousculé les vieilles valeurs, imposé une autre manière de sentir et de donner. Spontanément, Jeanne Mas est ainsi apparue il y a deux ans avec les chansons *Johnny Johnny* et *Toute première fois*, se détachant vite d'une nouvelle vague de jeunes chanteuses qui suivent le rythme du temps, ont des idées et les développent elles-mêmes, jouent d'abord avec leurs émotions et le goût de la sophistication.

Née il y a vingt-huit ans avec du sang espagnol dans les veines, ayant commencé par travailler dans la danse classique et le jazz avant de se lancer dans le hard-rock, puis dans la comédie italienne (avec Dino Risi) et la publicité, Jeanne Mas raconte son aventure dans son dernier succès *En rouge et noir*, les « *châteaux qui se réduisaient en sable* », les claques reçues, les blessures par les froids d'hiver et l'envie d'exiler sa peur, d'afficher son cœur.

Le hasard des rencontres en Italie, où Jeanne Mas réside à présent à mi-temps, a abouti à la constitution d'une équipe de musiciens et de compositeurs latins, singulièrement de Romano Musumarra, également auteur des arrangements et réalisateurs des disques.

Les cheveux gominés en crête d'Iroquois, habillée de noir, Jeanne Mas s'est présentée pour la première fois au public il y a juste un an, dans le cadre intimiste de l'Olympia. Avec un raffinement esthétique, avec des chansons finement élaborées et sensibles révélant une jeune femme à la fois vulnérable, espiègle et pleine d'humour.

Depuis ce court passage boulevard des Capucines, la chanteuse a élargi et affermi son audience, préparé et enregistré un deuxième album avec le souci d'une évolution musicale, c'est-à-dire en refusant, par exemple, une composition de Musumarra intitulée *Comme Chopin*, et qui, chantée par Stéphanie, a pris pour titre *Ouragan*.

Au Palais des sports, où elle offre son deuxième spectacle à des adolescents enthousiastes, Jeanne Mas a tout signé elle-même : la mise en scène, les costumes, les chorégraphies intégrées à son univers, le décor de rochers et de colonnes qui lui donne l'illusion de ne pas avoir tout à fait quitté Rome. Et elle est superbe avec sa façon de rentrer dans le spectacle comme un rocker, d'affirmer sa puissance, de jouer avec le son de sa voix, juste ce qu'il faut de tragedia dell'arte.

Dans les tiroirs de Jeanne Mas, il y a beaucoup de chansons déjà écrites, parfois composées par elle-même. Confiante désormais en son étoile, elle vient de dessiner une ligne de vêtement et un style de chaussures que l'on trouvera bientôt en vente dans les supermarchés.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Palais des sports ; jusqu'au 26 octobre, 20 h 30.

Et son public...

Dans la salle, jeunes de tous âges viennent pour l'image autant que pour le son.

« Tu serais chaussée comme Jeanne, t'aurais pas eu mal aux pieds. » Il y a les créoles de Sade, la mèche de la Stéphanie, et puis il y a les bottes lacées de la Mas, la Pieta punky du Top 50. Restent ses collants en lycra, ses dentelles et ses yeux de Néfertiti réveillonnante. L'oiseau noir a disparu dans la nuit des coulisses. Après deux heures de spectacle, le public du Palais des sports se décolorerait bien les cheveux une deuxième fois. *« Elle est très féministe, elle se déhanche bien »*, confiait une groupie. Les oreilles lestées de plumes en strass bourdonnent encore. *« Obsession qui me traverse, oh... oh... oh !... »* A 20 h 40, elle est apparue sur un écran géant pour chuchoter à plat ventre avec une voix digne du téléphone rose : *« Bonsoir, je suis contente que vous soyez là, je commençais à mourir d'ennui. »*

Puis elle a surgi sous une pluie de faisceaux fluo. Elle a jeté sa mantille sur les faux rochers, et la salle est devenue aussi sage que chez Drucker. *« Comment ? Vous n'êtes pas tous levés ? »* La maîtresse donne l'exemple. Elle fait l'inventaire de ses connaissances en *stretching*, tend les menottes vers la salle, serre les poings puis se fige comme un discobole grec : *« Suspense dans le cœur, suspense j'ai si peur. »*

En fin de tube, elle s'enfuit vers le rideau noir. Le spectacle ronronne, persillé de fausses « *intro* ». Deux requins du *show biz* cancannent, un arlequin à chemise rouge et cravate en skaï imprimée d'un clavier s'impatiente. Puis la Jeanne tombe sa traîne de cuir, se trémousse en robe-maillot, lance de l'eau sucrée à ses fans. La voilà poursuivie par les applaudissements des vampettes aux âges incertains. *« Tou-toute première fois »* : un monsieur chauve, debout, reprend le refrain. En ouvrant la porte des halles à la province, Jeanne Mas a frôlé le million de disques avec cette chanson. La salle, un peu moite, se déverse dans les couloirs du métro Porte-de-Versailles. *« Maman, on s'étirera les yeux comme elle à Noël ? »*

LAURENCE BENAIM.

Culture

M. Léotard présente son budget devant l'Assemblée

Expansion ou trompe-l'œil

Bataille de chiffres à l'Assemblée nationale où, le jeudi 23 octobre, M. François Léotard devait présenter la partie proprement culturelle du budget de son ministère.

M. François Léotard, ministre de la culture et de la communication, avait déjà indiqué les grandes lignes de son budget lors d'une conférence de presse pour arriver à ce résultat – (voir *le Monde* du 27 septembre) : un budget en (légère) expansion –, il distingue la part « grands travaux », en nette diminution du fait de l'achèvement de certains d'entre eux – 1 466 millions de francs en 1987, contre 2 285 millions de francs en 1986, – de la part culture – 7 372 millions de francs en 1987 contre 7 120 millions de francs en 1986. Le ministre annonce, en outre, un redéploiment des priorités : les effectifs du ministère diminuent très légèrement et deux cent dix emplois seront transférés. La direction du développement culturel, naguère confiée à Dominique Wallon, a disparu. Suppression également du Fond de soutien aux industries cinématographiques et de l'audiovisuel, compensé par la progression du compte spécial de soutien de ces secteurs. En revanche l'enseignement artistique, cheval de bataille de M. Léotard, reçoit une dotation de 285 millions de francs (+ 4 %). Ce qui doit permettre, entre autre, le développement de la formation à l'école du Louvre, l'installation à Nanterre de l'école de danse de l'Opéra de Paris, la rénovation des locaux du conservatoire de musique de Lyon, le lancement de l'Ecole du patrimoine et la mise en place à Charleville d'une école de marionnettistes. En résumé, la part des crédits alloués aux spectacles et à l'action culturelle diminue (37,6 % en 1987, au lieu de 39,3 % en 1986), celle destinée au patrimoine monumental et muséographique augmente (de 26,6 % en 1986, elle passe à 27,7 % en 1987). Sont pratiquement inchangés les crédits consacrés aux arts plastiques et au Centre Georges-Pompidou (11,2 % en 1987, contre 11 % en 1986), qui fêtera son dixième anniversaire, et ceux qui sont alloués au fonctionnement et à l'équipement des services (11,3 % en 1986, contre 11,7 % en 1987). La part du budget destinée, en 1987, au patrimoine écrit et documentaire est identique à celle de 1986 (11,8 %). Un budget globalement satisfaisant pour M. Léotard, après les coupes claires que son ministère avait dû subir lors du collectif budgétaire du printemps dernier (une amputation de plus de 400 millions de francs).

M. Queyranne : « une action passéiste »

Cet optimisme et ces chiffres sont, il fallait s'y attendre, vivement contestés par l'opposition, le Parti socialiste en particulier. Son porte-parole, M. Jean-Jacques Queyranne, devait mener la contre-attaque et déposer une quinzaine d'amendements au nom de son groupe. Ils concernent aussi bien la subvention du Théâtre de l'Europe que le financement des maisons de la culture, la politique d'acquisition des musées que l'aide à la création cinématographique, le soutien de la culture scientifique et technique que le nombre des emplois à la Bibliothèque nationale. M. Queyranne dénonce le « *bluff* » du ministre de la culture et l'abandon de la grande politique culturelle entamée depuis 1981. « *Le ministre n'hésite pas à manipuler les chiffres, il faut rétablir la vérité* », déclare-t-il.

D'après ses calculs, le budget de la culture pour 1987 serait inférieur de 10 % à celui de 1986. Pour dissimuler ce recul, M. Léotard est accusé d'extraire artificiellement de son budget les grands travaux « *alors que la baisse effective de certains crédits qui leur sont affectés devait alimenter des opérations en province, aujourd'hui sacrifiées* ». Plus significatives sont les réductions des budgets d'interventions qui frappent le cœur de la politique culturelle élaborée par les précédents gouvernements, estime le porte-parole du PS : « *Le budget de M. Léotard ne lui permet pas de mettre en œuvre les nouvelles priorités qu'il annonce. Il sacrifie au contraire les piliers d'une politique de développement culturel. Pour couvrir le vide de ses projets, il cherche à faire assaut de modernité, mais derrière les gadgets, c'est une action passéiste qu'il dévoile. Ainsi les crédits consacrés aux compagnies théâtrales baissent de 14 millions de francs. La musique et la danse sont aussi mal loties : une diminution de 44,4 millions de francs pour elles en 1987.* »

Le réquisitoire de M. Queyranne est d'autant plus vif que la culture a été l'un des points forts de la politique de la gauche. Elle estime, à juste titre, avoir fait un effort considérable dans ce domaine et n'entend pas laisser M. François Léotard profiter d'un élan qui a si bien réussi à M. Jack Lang. Aussi affirme-t-elle avec détermination une différence qui ne saute pas aux yeux à la lecture du budget.

EMMANUEL DE ROUX.

Communication

La clôture du Marché international des programmes

Le grand bazar

Le Marché international des programmes de télévision (MIPCOM) s'est achevé mardi 21 octobre sous une avalanche de chiffres : trois mille participants de quatre-vingts pays, cent quatre-vingt-quatorze chaînes... Des résultats qui témoignent, malgré un calme apparent, du succès de la manifestation.

CANNES
de notre envoyée spéciale

Les Australiens – le saviez-vous ? – sont de joyeux lurons qui aiment à s'esclaffer devant le petit écran et réclament toujours plus de programmes comiques. Les Anglais – qui l'eût cru ? – raffolent des jeux télévisés et boudent légèrement les fameuses dramatiques qui firent les grandes heures de leur télévision et sa réputation. Les Argentins plébiscitent les films français des années 40 et 50, les téléspectateurs des pays de l'Est nos documentaires sur la musique, la culture et la danse. Les Italiens se font une fête de découvrir « Sexy Folies », quelques intellos américains et canadiens, abonnés au câble, feront d'« Apostrophe » le couronnement des rendez-vous littéraires et mondains, tandis que les Japonais, fous de dessins animés, ne pouvaient manquer d'acheter les « Triplés », tellement BCBG.

A part cela, au MIPCOM, rien de neuf ? Si. Les Néo-Zélandais se déclarent désolés et vexés que la France soit un des rares pays à ne s'être jamais intéressés à leur production. Farouches défenseurs des programmes nationaux, les responsables des deux chaînes publiques financées par la redevance et la publicité s'inquiètent de la création prochaine d'une chaîne commerciale qui pourrait les priver de la publicité et de l'invasion des programmes australiens et américains *via* le satellite.

Installée sur le réseau italien de Télé Monte-Carlo, TV Globo, la chaîne brésilienne, s'impose difficilement de l'autre côté des Alpes, mais réaffirme très fort sa volonté d'être une télévision internationale. Puissante, elle l'est sans doute, mais, quand on parle d'empire au MIP, on évoque avant tout Berlusconi (pour commenter ses malheurs en France), Turner (qui a désormais un bureau à Paris) et puis Ruppert Murdoch, présent en Australie (le réseau Ten lancé en 1979), en Amérique (où il possède la Fox) et en Europe (avec Sky Channel)...

Walt Disney, après maintes études d'audience et de marketing, se lance avec bonheur dans les programmes pour adultes. Plusieurs grandes séries connaissent un triomphe sur les réseaux américains, notamment « The Golden Girls », l'histoire de quatre femmes de plus de cinquante ans. « *Le nombre d'enfants s'est considérablement réduit dans les années 80* », commente un responsable avec quelque cynisme. Une société lyonnaise s'est glissée au MIP pour vendre une émission sur la visite du pape, et Paramount prépare « Star Trek : nouvelle génération », la suite de la série lancée il y a déjà vingt ans et désormais située dans le XXIIe siècle.

Universel ou bien... américain

Curieux rendez-vous que ces marchés internationaux qui rythment ainsi l'année des vendeurs et acheteurs de programmes. Monte-Carlo en janvier, le NATPE américain en février, le MIP en avril, le MIPCOM en octobre, juste avant le marché multimédia de Londres en novembre et le MIFED de Milan... « *Coûteux et trop nombreux* », commente l'Américain Bert Cohen, de chez Worldvision, qui, s'il préfère nettement Cannes, se promet pourtant d'être présent partout. « *Les monopoles éclatent, les chaînes se multiplient et que peuvent-elles rêver de mieux pour asseoir leur audience qu'un bon feuilleton américain ?* »...

Fascinante réunion des télévisions du monde – la polonaise modeste et la Fox arrogante – où l'on sent battre le pouls d'un média de moins en moins national, de plus en plus universel. Universel ou bien... : américain ? Allons ! Evitons la énième polémique sur « *la TV yankee* ». Quelques séries américaines coûteuses et bien ficelées font un tabac, c'est vrai, dans le monde entier. Mais, sur des milliers d'heures produites, elles ne sont qu'une poignée à pouvoir traverser l'Atlantique, la mode étant aux miniséries (quatre heures) plus faciles à intégrer dans une programmation.

Et les françaises, demanderez-vous ? Pour être naturelle, la question embarrasse. Les Françaises... attendent. TF 1 reconduit quelques contrats passés, s'informe, visionne, diffère, incapable d'anticiper sur sa grille prochaine et pas encore privatisée. Antenne 2 et FR 3 se mettent au diapason et rivalisent d'une prudence étonnante. On les a connues plus ambitieuses, moins maussades. Et l'on comprend mal cette attitude de repli. L'avenir de leur aînée leur cause-t-il tant de tourments qu'elles n'osent plus agir ? A moins que les incertitudes des PDG quant à leur renouvellement les conduisent à opter pour un profil très bas ?

« *Attendons* », disent, un brin condescendants, les responsables de CBS, LORIMAR, MGM ou autres producteurs. *La France a toujours eu un comportement fort étrange en matière de télévision. Mais les choses se décantent. Le marché potentiel s'y révèle excitant. Soyons prêts... et patients.* »

ANNICK COJEAN.

MUSIQUE

Armin Jordan à la tête de l'Ensemble orchestral de Paris

Vent debout

Après Kent Nagano lundi, à l'Ensemble intercontemporain, c'était au tour d'Armin Jordan : salle Pleyel, devant un parterre très officiel (1).

Armin Jordan a pris ses fonctions de « chef invité privilégié » de l'Ensemble orchestral de Paris, dont il sera en réalité le vrai patron, succédant à Jean-Pierre Wallez. Mais il y a ainsi à notre époque quantité de titres fleuris et alambiqués qui ont pour but de ménager certaines susceptibilités, la plupart des grands chefs ayant en charge deux ou trois orchestres de par le monde (pour Jordan, l'Opéra de Bâle et l'Orchestre de la Suisse romande)...

Inauguration parfaitement réussie : l'Ensemble parisien, composé d'excellents instrumentistes, répond admirablement à la force roborative, la précision inflexible, la grâce toute mozartienne de Jordan dans la grande *Sérénade en ré majeur* K 203. Sonorité rutilante, transparente, dépourvue de sécheresse et d'acidité, c'est un Mozart à l'échine droite qui déploie ses menuets nobles et fiers, ses andante charmeurs, ses allegro courant la poste. Le violon solo Philippe Bride escalade joyeusement les pentes du terrible concerto intercalé, et Daniel Arrignon fait « sangloter d'extase » ses chants de hautbois, tandis que murmurent des altos et violoncelles de velours.

Que fait donc Jordan pour cela ? Le visage très modelé, ardent et rêveur, la silhouette massive, sont de puissants condensateurs de musique ; la battue de la main droite est très nette, et le bras gauche modèle les accents en trouvant instantanément le geste expressif irréfutable, sans négliger le moindre détail. Chaque mouvement est saisi dans son vrai caractère et aucun n'apparaît comme interchangeable dans ce chapelet de danses alternées. A la suite de Jordan, plus personne n'est blasé ; tous ont reçu le feu de l'esprit. Et la musique file, légère comme une goélette, vent debout.

La *Messe in tempore belli* (ou « Messe aux timbales », écrite par Josef Haydn en 1976, alors que Bonaparte menaçait l'Autriche, manifeste le don de Jordan pour les grandes fresques. Rapide, contrastée, tourbillonnante, entrechoquant les voix et les instruments, elle demande cette saisie instantanée du style, du sentiment, de la poésie, du drame. Elle enchaîne des ouragans de couleurs claires, de poignantes méditations des mystères et des cantiques de louanges fleuris, pour arriver à cet immense *Agnus Dei* sur fond de roulements de timbales, qui déploie un paysage tragique et guerrier, dont Beethoven s'est très probablement souvenu dans la *Missa solemnis*.

Quatre beaux solistes (Margaret Marshall, Brigitte Balleys, Peter Jeffes, Gilles Cachemaille) et l'Ensemble vocal Michel Piquemal mettaient tout leur talent et leur cœur dans cette frissonnante évocation par Armin Jordan d'un Haydn bien éloigné des stéréotypes.

JACQUES LONCHAMPT.

(1) Au grand dam du public, le concert a commencé avec une demi-heure de retard dans l'attente, vaine, du secrétaire d'Etat à la culture (arrivé au bout de quarante-cinq minutes).



Mode

Saint Laurent, Alaïa

Rituels

Saint Laurent donne des envies d'élégance. Alaïa joue à cache-cache avec les habitudes. C'est le bouquet final des collections.

Quand Mme Raïssa Gorbatchev a accompagné son époux à Paris, elle est allée chez Saint Laurent, dans les salons de l'avenue George-V. Mme Ryabov, femme de l'ambassadeur d'URSS – parapluie, gabardine beige, – ne pouvait faire autrement que d'assister au défilé du maître, qui clôture traditionnellement les présentations à la Cour Carrée du Louvre.

La mode Saint Laurent est faite pour donner des envies d'élégance aux femmes d'ambassadeur, même quand elles portent de la gabardine beige. Les mannequins, hautains, lointains, souriant à peine, sont si longs, si fins, si élégants. Ils s'enveloppent de pans qui se relèvent en saris ; enroulent autour de leur buste mince des foulards de couleur qui se rattrapent en gros nœuds et mettent en valeur le classicisme exacerbé de la ligne près du corps, droite, avec la taille appuyée pour les vestes à basques ou prises dans une ceinture quand il s'agit de robes. Variations multiples de couleurs, de matières, autour d'un thème : la grâce tranquille.

Saint Laurent résiste à la tornade jupe boule, qui a ravagé les défilés. Ce qui s'en rapprocherait le plus, c'est le grand volant tulipe renversée, ton sur ton ou en contraste, qui s'échappe de fourreaux courts et longs. Mais c'est juste pour dire. Saint Laurent n'a plus besoin de prouver qu'il sait innover. Il affirme, perfectionne. Et la perfection ne se décrit pas, elle se subit.

Saint Laurent défile sous chapiteau au rythme de musiques majestueuses ; les robes sont annoncées par leur numéro en anglais et en français. Azzedine Alaïa, lui, organise ses présentations à domicile, au fond d'un couloir voûté, pavé. Les murs sont blancs, le podium est séparé de la cabine par un plastique translucide, le public bruisse dans cette espèce d'anglais bizarre qui sert de passe-partout aux manifestations internationales. On a dit que les Américains n'étaient pas venus du tout, on entend quand même par-ci par-là leur accent.

Première surprise d'Alaïa : il renonce à l'habituel silence. Ses jupes princesse volantées tourbillonnent sur des rythmes tropicaux, ses bodies – si collants qu'ils dessinent l'os de la hanche – se balancent sur de la disco. C'était nécessaire pour aider à faire oublier le temps de chien et le crépuscule d'apocalypse qui plombaient le ciel de Paris, aider à faire apprécier l'éclat des blancs, les couleurs douces assemblées pour chatoyer au soleil.

Les sirènes d'Azzedine, sinueuses et secrètes, enserrent leur visage dans des cagoules attachées en collier de chien, enferment leur buste filiforme dans les hautes ceintures corsets, posent sur leurs épaules des brassières de velours à décolleté bateau qui accompagnent les maillots Lycra. Et puis il y a le cuir, souple et lourd, qui se creuse et s'évase, virevolte, sensuel, porté à même la peau, et en jupes droites serrant le genou, bordées en bas de lamelles doublées de rouge. Il y a un étonnant passage de robes au col sévère, larges, longues jusqu'à balayer le sol, des robes de novices – pour Thérèse ? – et déjà beaucoup moins prudes dans leur version courte.

Azzedine Alaïa joue à cache-cache avec ce que l'on attend de lui, et avec les photographes quand il vient saluer, et que, si petit, il leur tourne le dos et disparaît au milieu de ses filles si grandes.

COLETTE GODARD.

La télévision française vue par les étrangers

« Le labyrinthe kafkaïen »

« *Mais qu'arrive-t-il exactement à la télévision française ?* » C'est la question que se pose ce mois-ci, avec une belle unanimité, la presse professionnelle étrangère. « *La question, en fait, se pose régulièrement en France* », ironise la revue américaine *Videoage*, qui explique : « *Dès que le gouvernement change, la télévision doit en faire autant.* » L'hebdomadaire Variety s'étonne des « *alertes sismiques qui persistent dans l'audiovisuel français* ».

Moqueur en décrivant les manœuvres léotardiennes autour de Radio-Monte-Carlo, le magazine américain *TV-World* note que, « *les professionnels et le public français semblent avoir perdu tout intérêt pour leur télévision* ». Même écho du côté de *TV-Radioage international*, qui titre : « La télévision privée française bloquée par la politique », et du *Hollywood Reporter*, qui évoque le « *labyrinthe kafkaïen* ».

Videoage se montre le plus sévère : « *On ne peut plus vendre de disques en anglais. On ne peut plus utiliser de mots anglais dans la publicité. En tant qu'étranger, vous ne pouvez pas participer à l'aventure d'un média (...). Et en supposant que vous soyez sous un gouvernement tolérant, n'attendez pas trop des publicitaires : la plupart des agences françaises appartiennent au gouvernement ou en dépendent.* »

Accord entre la « 5 » et le cinéma

La chaîne privée bientôt autorisée à diffuser des films

La « 5 » va sans doute pouvoir diffuser à nouveau des films. Les dirigeants de la chaîne ont en effet signé un accord avec le Bureau de liaison des industries cinématographiques (BLIC). Cet accord était, pour le ministère de la culture et de la communication, un préalable nécessaire à toute modification du cahier des charges de la « 5 ». Le précédent cahier des charges avait été contesté par le Conseil d'Etat, qui avait interdit à la chaîne privée de diffuser des films.

Le BLIC soumettra le texte de l'accord le 24 octobre à M. François Léotard. Il s'agit d'une incontestable victoire pour les professionnels du cinéma. Non seulement la « 5 » s'aligne sur toutes les règles des chaînes publiques (grille de programmation, délais, quota de films français) mais elle limite sa programmation à 192 diffusions de films par an au lieu des 250 prévues initialement. De plus, la chaîne s'engage à consacrer au moins 10,4 % de ses ressources à l'achat de films. Seul Canal Plus avait accepté jusqu'à présent une telle disposition, très favorable à l'économie de la production française.

Si M. Léotard accepte de signer un nouveau cahier des charges, cet accord marquera la fin d'une violente polémique qui a duré près d'un an. Certes, la « 5 » n'a théoriquement plus que trois mois d'existence à partir de la mise en place de la Commission nationale de la communication et des libertés, qui doit procéder à la réattribution du réseau. Cependant, l'accord demeure valable si la société France 5 triomphait de la compétition. En tout état de cause, il constitue un précédent important dans les relations du cinéma et des télévisions privées à venir.

Le BLIC va profiter de sa rencontre avec M. Léotard pour faire avancer le dossier du câble. Un contentieux gêne en effet la diffusion sur les réseaux des programmes de RTL Télévision, qui n'est pas soumise pour la diffusion des films aux mêmes règles que les chaînes françaises. Une dérogation a été accordée pour trois mois sur le réseau de Paris. Un autre accord séparé a été négocié entre RTL, le BLIC et la Compagnie générale des eaux pour les réseaux qu'elle exploite.

A la demande de M. Michel Péricard, président de la mission TV Câble, la négociation devrait se généraliser. RTL Télévision pourrait accepter immédiatement de diffuser 50 % de films français et se mettrait progressivement en accord avec les règles concernant les jours où la diffusion des films est autorisée. Le processus pourrait s'accélérer si la télévision belge RTBF, concurrent de RTL en Belgique, acceptait à son tour de s'aligner sur les règles françaises.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

Le conflit judiciaire entre deux radios arabes

Radio-Orient refuse le désistement de Radio-Assad

Mme Christiane Even, vice-présidente du tribunal de grande instance de Paris, siégeant en son cabinet en tant que juge des référés, devait examiner, lundi 20 octobre, la demande de démenti de M. Khalil Ahmed, chef du bureau de presse de M. Rifaat El-Assad, frère du président syrien, adressée par voie légale à Radio-Orient, station privée parisienne (*le Monde* du 21 octobre).

Le plaignant affirmait que certains grands projets audiovisuels prêtés par Radio-Orient à M. El-Assad qui, quoique résidant en Europe, reste vice-président de son pays, n'avaient jamais existé. M. Raghid El-Chammah, ressortissant libanais et président de Radio-Orient, maintenait ces informations. M. Ahmed n'avait d'ailleurs pas démenti l'existence, parmi les projets, de celui d'une radio parisienne financée par deux fils de M. Rifaat El-Assad.

Or, lundi, tandis que le défenseur de la radio incriminée, Me Jean-Louis Bessis, se trouvait dans le cabinet de Mme Even, l'avocat de M. Ahmed a téléphoné pour indiquer qu'il renonçait à sa demande. Mais M. El-Chammah, s'estimant moralement lésé, a rejeté le désistement de M. Ahmed. La nouvelle tournure prise par l'affaire sera examinée au fond lundi 27 octobre par Mme Even.

Par-delà cet écho parisien de la confrontation syro-libanaise au Proche-Orient, ce conflit, parti d'un grief relativement mineur, exprime sans doute aussi l'opposition traditionnelle entre, d'une part les alaouites, minorité d'origine chiite actuellement au pouvoir en Syrie, pays comprenant une majorité de sunnites, et d'autre part cette dernière communauté musulmane, présente également au Liban et à laquelle appartient M. El-Chammah. L'Arabie saoudite, Etat sunnite, passe pour avoir été l'une des bonnes fées qui bénirent en 1982 la naissance de Radio-Orient. Affaire à suivre donc...

J.-P. P.-H.

Spectacles

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LA TEMPÊTE, Aubervilliers, Théâtre de la Commune (48-34-67-67), 20 h 30.
KABARET DE LA DERNIÈRE CHANCE, Centre latino-américain (45-08-48-28), 20 h 30.

Les salles subventionnées

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15), 20 h 30 : le Songe d'une nuit d'été.
CHAILLOT (47-27-81-15), *Grand foyer* 21 h : Contes-ballades de style Pingtan (province du Jiangsu) ; 19 h : Musique classique chinoise.
PETIT ODÉON (43-25-70-32), 18 h 30 : Ezéchiel, le livre de ma mère et autres textes, d'A. Cohen.
TEP (43-64-80-80), 19 h : Poussière pourpre, de Sean O'Casey.
BEAUBOURG (42-77-12-33). Débats-rencontres : de 14 h 30 à 16 h 30 : Forum des écrivains pour la jeunesse. Cinéma-vidéo : 16 h : le Goût de lire, de M. *Bonne* ; l'*Enfant sonore*, de D. Sugeeta ; 19 h : Nouvelles, nouvelles, de C. Devineau. Vidéo-Musique : *16 h* : la Rose de Wou Ker, de F. Ying ; 19 h : la Tosca, de Puccini. Hommage à la Fédération Jean Vigo : 17 h 30 : le Roi de la Chine, de Cazeneuve ; 20 h 30 : les *Passagers*, de A. Tresgot. Concerts-spectacles : 18 h 30 : Yoshiko Chuma. Performance ; *20 h 30* : Africanis instructus (spectacle musical de Richard Foreman et Stanley Silverman).
THÉÂTRE DE LA VILLE (42-74-22-77), 18 h 30 : Stéphan Eicher ; 20 h 45 : Don Carlos.
CARRÉ SILVIA-MONFORT (45-31-28-34), 19 h 30 : la Tour de Nesle, d'Alexandre Dumas.

Les autres salles

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17), 20 h 30 : la Repasseuse.
ANTOINE (42-08-77-71), 20 h 30 : Lily et Lily.
ARCANE-THÉÂTRE (43-38-19-70), 18 h 30 : Mystère Bouffe.
ARTS-HEBERTOT (43-87-23-23), 20 h 30 : la Danse du diable, 1er épisode.
ASTELLE-THÉÂTRE (42-38-35-53), 20 h 30 : Entre chien et loup.
ATELIER (46-06-49-24), 21 h : Adriana Monti.
ATHÉNÉE (47-42-67-27), 20 h 30 : Elvire Jouvet 40. Salle Ch.-Bérard 20 h 30 : Prometheus.
BASTILLE (43-57-42-14), 19 h 30 : les *Elégies de Duino* ; 21 h : le Malheur indifférent-Histoire d'enfant.
BATACLAN (47-00-30-12), 21 h : William.
BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24), *21 h* : *le Nègre*.
CARREFOUR DE LA DIFFÉRENCE (43-72-00-15), 21 h : Lola Pélican dite Rosalie Charité ou la Femme aux mille seins.
CARTOUCHERIE, Aquarium (43-74-72-74), 20 h 30 : Héloïse et Abélard « Jours tranquilles en Champagne ».
CENTRE LATINO-AMÉRICAIN (45-08-48-28), 20 h 30 : Kabaret de la dernière chance.
CITE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69), La Resserre 20 h 30 : Adam et Eve ; 22 h : Perrotin-Lartiche. Galerie 20 h 30 : Voltaire. Grand Théâtre 20 h 30 : l'Evangile de Jean.
CITHEA (43-57-99-26), 20 h 30 : Savez-vous faire cuire un œuf ? — Sylphide.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24), 15 h 30 et 20 h 45 : Clérambard.
COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22), 20 h 30 : Orlando Furioso.
COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11), 21 h : Poil de Carotte.
CRYPTE SAINTE-AGNÈS (47-00-19-31), 20 h 30 : Phèdre.
DAUNOU (42-61-69-14), 20 h 30 : Y a-t-il un otage dans l'immeuble ?
DECHARGEURS (42-36-00-02), 20 h : Baby sitting.
DIX HEURES (42-64-35-90), 20 h 30 : les Chaussures de Madame Gilles.
ESCALIER D'OR (45-23-15-10), 21 h : le *Horla* ; *18 h 30* : Haut comme la table.
ESPACE GAITÉ (43-27-95-94), 20 h 30 : Microb'images ; 20 h 30 : Identité minute.
ESPACE KIRON (43-73-50-25), 20 h 30 : Pedro Paramo.
ESPACE MARAIS (42-71-10-19), 20 h 30 : Stefano.
ESSAION (42-78-46-42), 20 h 30 : Aux armes citoyens.
FONTAINE (48-74-74-40), 20 h 30 : Vingt ans de pianos forcés, J.-P. Farré.
GAITÉ-MONTPARNASSE (42-22-16-18), 20 h 45 : Selon toute ressemblance.
GALERIE 55 (43-26-63-51), 19 h : Duet for One ; 21 h : Happy Days.
GRAND HALL MONTORGUEIL (42-86-04-06), 20 h 45 : Mary contre Mary.
GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61), 19 h : Un drôle de petit vieillard ; *21 h* : *Est permis ce qui convient*.
GRAND EDGAR (43-20-90-09), 20 h 15 : la Drague ; 22 h : la Mariée mise à nu par ses célibataires, même.
JARDIN D'HIVER (42-62-59-49), 20 h 30 : les Voisins.
HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : On ne meurt pas au 34.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99), 21 h : le Système Ribadier.
LIBRAIRIE-THÉÂTRE MARAIS PLUS (42-72-73-52), 20 h 45 : Rodéo.
LUCERNAIRE (45-44-57-34), I : 19 h 15 : Embrassons-nous Folleville ; 21 h 15 : Facades II. II : 19 h 45 : Arlequin serviteur de deux maîtres ; 22 h 15 : Écoute petit homme, dern. le 25.
MADELEINE (42-65-07-09), 21 h : le Silence éclaté.
MARAIS (42-78-03-53), 20 h 30 : la Comédie sans titre.
MARIGNY (42-66-20-75), 21 h : les Brumes de *Manchester*. Petite salle (42-25-20-74), 21 h : l'Homme gris.
MARIE-STUART (45-08-17-80), *18 h 30* : Dad ; *20 h 30* : la Bête dans la jungle ; 22 h : le Lieutenant Gustel.
MATHURINS (42-65-90-00), 20 h 45 : les Petits Oiseaux.
MICHEL (42-65-35-02), 21 h 15 : Pyjama pour six.
MOGADOR (42-85-28-80), 20 h 30 : l'Avare.
MODERNE (48-74-10-75), *21 h* : l'Entretien de M. Descartes avec M. Pascal le jeune.
MONTPARNASSE (43-22-77-74). Grande salle 20 h 45 : la Maison du lac.
NOUVEAU THÉÂTRE MOUFFETARD (43-31-11-99), 20 h 45 : Le mal court.
NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), 20 h 30 : Mais qui est qui ?
ŒUVRE (48-74-42-52), 20 h 45 : l'Escalier.
PALAIS DES GLACES (46-07-49-93). Grande Salle 20 h 30 : F. Chopel ; 22 h 15 : M. Sergent. Petite salle 21 h : Un amour de punk.
PETIT THÉÂTRE PARIS-CENTRE (45-27-13-88), 21 h : Un amour.
PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), 20 h 45 : l'Amuse-gueule.
PARIS-VILLETTE (42-03-02-55), voir Festival d'automne.
PLAINE (42-50-15-65), 20 h 30 : Un bain de ménage — Mon Isménie.
POCHE (45-48-92-97), 21 h : Amédée ou *comment s'en débarrasser*.
PORTE DE GENTILLY (45-80-20-20), 20 h 30 : Qui a peur de Virginia Woolf ?
PORTE-SAINT-MARTIN (46-07-37-53), 20 h 30 : B 29.
POTINIÈRE (42-61-44-16), 21 h : Chat en poche.
ROSEAU-THÉÂTRE (42-72-23-41), 19 h, les jours impairs : J'ai tout mon temps, où êtes-vous ? ; 20 h 45 : Histoire de Maheu, le boucher.
SAINT-GEORGES (48-78-63-47), 18 h 30 : les Mystères de Paris ; 20 h 45 : Faisons un rêve.
TAI THÉÂTRE D'ESSAI (42-78-20-79). I : 20 h 30 : l'Ecume des jours.
RENAISSANCE (42-08-18-50), 21 h : la Maison des Jeunes et de la culture.
SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93), 21 h : le Cocktail de Sergio.
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10), 21 h : Tel quel.
THÉÂTRE D'EDGAR (43-22-11-02), 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
TH. 13 (45-88-16-30), 20 h 30 : Conversation chez les Stein sur Monsieur de Goethe absent.
TH. DES 14 (45-45-49-77), 20 h 30 : Evénements regrettables.
TH. DES 50 (43-55-33-88), 20 h 30 : le Vestiaire.
THÉÂTRE DU TEMPS (43-55-10-88), 20 h 30 : Antigone.
THÉÂTRE DU ROND-POINT (42-56-60-70). Grande salle 20 h 30 : Théâtre de foire.
TINTAMARRE (48-87-33-82), 20 h 15 : A Star is born ; 21 h 30 : les Chiens de pluie ; ven, 18 h 30 : Buffo.
TOURTOUR (48-87-82-48), 20 h 30 : le Petit Prince ; 22 h 30 : la Nuit des morts de rire.
TRISTAN BERNARD (45-22-08-40), 21 h : American Buffalo.
VARIÉTÉS (42-33-09-92), 20 h 30 : le Tombeur.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35), 20 h 15 : l'Orchestre ; 21 h 45 : J'assure tes risques ; 23 h : De Belleville à Byzance.
BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84). I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulous ; 22 h 30 : l'Etoffe des blaireaux. II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : Last Lunch - Dernier Service.
LE BOURVIL (43-73-47-84), 20 h 15 : Pas deux comme elle ; 22 h : Toi aussi comme tout le monde.
CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11), I. 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. II. 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes. III. 20 h 15 : Pierre Salvadori.
CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51), 20 h 15 : Ficelles ; 22 h : la Mort, le Moi, le Nœud.
CLOS CHABANAIS (42-61-69-20), 21 h 30 : le Journal d'un fou.
LE GRENIER (43-80-68-01), 22 h : Non, je n'ai pas disparu.
PETIT CASINO (42-78-36-50), 21 h : *Les* oies sont vaches ; 22 h 15 : Nous, on sème.
POINT-VIRGULE (42-78-67-03), 20 h 15 : D. and J. Memories ; 21 h 30 : Nos désirs font désordre ; 22 h 30 : Pièces détachées.
SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93), 21 h : Tom Novembre.
PROLOGUE (45-75-33-15), 21 h : De Beaugrenelle à Bornéo.

Jeudi 23 octobre

Music-hall

CIRQUE D'HIVER (48-06-02-02), 20 h 30 : G. Bedos.
GYMNASE (42-46-79-79), 20 h 45 : F. Perrin.
LUCERNAIRE (45-44-57-34), *18 h* : K. Trow.
OLYMPIA (47-42-25-49), 20 h 30 : E. Daho.
PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), 20 h 30 : F. Chopel.
SENTIER DES HALLES (42-36-37-27), 20 h 30 : P. Meige.
TH. GRÉVIN (42-46-84-47), 20 h 30 : P. Desproges.

Opérettes, comédies musicales

CASINO DE PARIS (42-80-20-89), 20 h 30 : la Valise en carton.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h : l'Accroc-habitation.
DEUX ANES (46-06-10-26), 21 h : Après la rose, c'est le bouquet.

Danse

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35), 20 h 30 : Avec Rainer Maria Rilke.
PALAIS DES CONGRÈS (47-58-14-94), 20 h 30 : Ballet Bolchoï.
THÉÂTRE DE PARIS (43-59-39-39), 20 h 30 : Danses et musiques de Bali.
THÉÂTRE 18 (42-26-47-47), 20 h 30 : Petit'Pièces intérieures.

Festival d'automne

(42-96-12-27)

Théâtre national de Chaillot, 21 h : Pingtan ; 19 h : musique classique.
Bouffes du Nord, 20 h 30 : Dixi théâtre masque.
Cartoucherie, Théâtre de la Tempête, 20 h 30 : Des aveugles.
Th. Paris-Villette, 20 h 30 : Elle est là.
Vitry, Studio-Théâtre, 20 h 30 : La métaphysique d'un veau à deux têtes.

Festival théâtral du Val-d'Oise

ENGHIEN, Th. du hall Garnier, 21 h : La Petite Apocalypse, l'Autre Théâtre.

cinéma

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

16 h, La Terre qui meurt, de Jean Vallée, avec Line Noro, Simone Bourday, Germaine Sablon, Mady Berry (France, 1936) ; 19 h, Inspecteur de service (Gideon's Day), de John Ford, avec Jack Hawkins, Anna Lee, Dianne Foster, Anna Massey (GB, 1959) ; 21 h, Programme composé de courts métrages réalisés par Emile Cohl (1908-1910).

BEAUBOURG (42-78-35-57)

17 h, Desire in the Dust, de William F. Claxton (v.o.), avec Raymond Burr, Martha Hyer, Joan Bennett, Ken Scott, Jack Ging, Irene Ryan (USA, 1960) ; 19 h, Brasher Doubloon, de John Brahm, d'après la Grande Fenêtre, de Raymond Chandler (v.o.), avec George Montgomery, Nancy Guild, Reed Hadley, Conrad Janis, Roy Roberts (USA, 1947).

Les exclusivités

L'AFFAIRE CHELSEA DEARDON (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-86) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; V.F. Richelieu, 2e (43-33-56-70) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).
AFTER HOURS (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Mercury, 8e (45-62-96-82).
ALIENS, LE RETOUR (A., *) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Wépler, 18e (45-22-46-01).
L'AMOUR SORCIER (Esp., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).
L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
A PROPOS D'HIER SOIR (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).
ATLANTIS INTERCEPTOR (It., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).
AUTOUR DE MINUIT (Fr., A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-47-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Champs-Élysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; V.f. : Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
LES AVENTURES DE JACK BURTON (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76).
BEAU TEMPS, MAIS ORAGEUX EN FIN DE JOURNÉE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
LES BALISEURS DU DÉSERT (Tun., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
BIRDY (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
BLACK MIC-MAC (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47) ; St-Lambert, 15e (45-32-91-68).
LE CHIEN (Fr.) (*) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).
LE CLOCHARD DE BEVERLY HILLS (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).
LE COMPLEXE DU KANGOUROU (Fr.) : *Maxéville*, 9e (47-70-72-86).
LE CONTRAT (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).
CORPS ET BIENS (Fr.) : Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).
LA COULEUR POURPRE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; V.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).
DE L'ARGENTINE (Fr., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40)
LE DIABLE AU CORPS (*) (It., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
LE DIAMANT DU NIL (A., v.o.) : Espace Gaîté (h. sp.), 14e (43-27-95-94).
EN DIRECT DE L'ESPACE (A., v.f.) : La Géode, 19e (42-45-66-00).
LA FEMME DE MA VIE (Fr.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94).
LES FRÈRES PETARD (Fr.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-53-43) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).
GENESIS (Ind. v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).
HIGHLANDER (Brit., v.f.) : Lumière, 9e (42-46-49-07).
L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).
HOUSE (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).
JEAN DE FLORETTE (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
JE HAIS LES ACTEURS (Fr) : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
KARATÉ KID, LE MOMENT DE VÉRITÉ (2) (A., v.f.) : Lumière, 9e (42-46-49-07).
MÉLO (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
MISSION (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-70-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (43-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
MONA LISA (*) (Brit. v.o.) : Studio de *la Contrescarpe*, 5e (43-25-78-37) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
MON AMI IVAN LAPCHINE (*Sov.*, v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76).
MORT UN DIMANCHE DE PLUIE (*) : Capri, 2e (45-08-11-69) ; St-Lambert, 15e (45-32-91-68).
MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08).
NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76). — V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).
NUIT D'IVRESSE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).
NUIT DE NOCES CHEZ LES FANTOMES (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Georges V, 8e (45-62-41-46). — V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).
OTELLO (Fr.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).
OUT OF AFRICA (A., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97).
LE PALTOQUET (Fr.) : Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
PÉKIN CENTRAL (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
PIRATES (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).
QUI TROP EMBRASSE... (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).
LE RAYON VERT (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).
RECHERCHE SUSAN DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Studio Galande (h.sp.), 5e (43-54-72-71) ; Rotonde, 6e (45-74-94-94).
ROSA LUXEMBURG (All., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Images, 18e (45-22-47-94).
LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
RUE DU DÉPART (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).
LE SACRIFICE (Franco-suédois, v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25).
SOLEIL DE NUIT (A., v.f.) : Opera Night, 2e (42-96-62-56).
STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama (h.sp.), 13e (47-07-28-04).
STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) (h.sp.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
TAROT (All., v.o.), Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
THÉRÈSE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94).
THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
37°2 LE MATIN (Fr.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).
TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Capri, 2e (45-08-11-69) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; George V, 8e (45-62-41-46).
TOP GUN (A. v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40). — V. f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
WELCOME IN VIENNA (Aut., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; St-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Elysée Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LES FILMS NOUVEAUX

AJANTRIK, film indien de Ritwik Ghatak, v.o. : République Cinéma, 11e (48-05-51-33).
COBRA (*), film américain de Georges P. Cosmatos, v.o., v.f. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; v.o. Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Wépler Pathé, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).
DOUBLE MESSIEURS, film français de Jean-François Stévenin : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).
MAX MON AMOUR, film français de Nagisa Oshima : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; PLM Saint-Jacques, 14e (45-89-68-42) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).
LES MINIPOUSS, film français de Bernard Deyriès : George V, 8e (45-62-41-46) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-53-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
PICASSO, film français de Didier Baussy : Vendôme-Opéra, 2e (47-42-97-52).
TWIST AGAIN A MOSCOU, film français de Jean-Marie Poiré : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

PARIS EN VISITES

VENDREDI 24 OCTOBRE

« Ruelles, caves, hôtels du vieux Marais inconnu », 14 h 30, église Saint-Paul (Vieux Paris).

« L'hôtel de Lauzun », 14 h 45, 1, rue Saint-Louis-en-l'Ile (Paris Passion).

« Exposition Boucher », 15 h 45, métro Champs-Elysées-Clémenceau (M. G. Leblanc).

« Les templiers et le quartier du Temple », 15 heures, métro Temple (M. Ch. Lasnier).

« Musée Picasso », 11 h 15, entrée (G. Caneri).

« Le vieux village de Saint-Germain-l'Auxerrois », 14 h 30, sortie métro Louvre (Résurrection du passé).

« Hôtels de l'île Saint-Louis », 14 h 30, *métro Pont-Marie (Flâneries)*.

« De Saint-Roch aux hôtels de la rue Saint-Honoré (Paris pittoresque et insolite).

« La sculpture et les sculpteurs du dix-neuvième siècle au Père-Lachaise », 14 h 45, place Gambetta, angle avenue du Père-Lachaise (V. de Langlade).

« La Terreur et la prison Belhomme », 14 h 30, métro Ledru-Rollin devant Monoprix (C.-A. Messer).

« Sur les pas des templiers. Rituel d'initiation, vie conventuelle, le serment du grand commandeur », 15 heures, sortie métro Temple (I. Hauller).

« Les catacombes », 14 h 30, 1, place Denfert-Rochereau (GESCAS).

« Exposition Boucher », 16 h 30, hall d'entrée (Approche de l'art).

« Hôtels du Marais nord, place des Vosges », 14 h 30, métro Hôtel-de-Ville, sortie Lobau (G. Botteau).

« Tout le Marais », 14 h 45, métro Saint-Paul (M. Banassat).

« L'Opéra et le Second Empire », 15 h 15, haut des marches à droite (C. Sagave).

CONFÉRENCES

Domus Medica, 60, boulevard Latour-Maubourg, 19 h 30 : « Apprenez à tirer le Yi king » (Dr J.-P. Guyonnand).

Salle Chaillot-Galliera, 28, avenue George-V, 15 heures : « Châteaux d'Angleterre » (avec projections).

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision, accompagnés d'articles de présentation, de jugements, d'illustrations et de la liste commentée de tous les films, sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Les émissions signalées ci-dessous par un triangle noir sont celles qui ont fait l'objet d'un article dans le dernier supplément. Les carrés placés après le titre des films expriment notre appréciation : □ A éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Jeudi 23 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 30 Questions à domicile.
Emission d'Anne Sinclair, Pierre-Luc Séguillon et Alexandre Tarta.
Ce soir, chez Philippe Séguin, ministre des affaires sociales et de l'emploi, en direct de son domicile à Epinal.

21 h 50 Série : Columbo (rediff.).
Rançon pour un mort.
Avec Peter Falk, Lee Grant, John Fink, Harold Gould, Patricia Mattick.

23 h 5 Journal.

23 h 20 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 30 D'accord, pas d'accord.

20 h 35 Cinéma : 747 en péril. □
Film américain de Jack Smight (1974), avec Charlton Heston, Karen Black, George Kennedy, Myrna Loy, Suzan Clark.
Un Boeing 747 allant de Washington à Los Angeles est gravement accidenté en manœuvrant pour se poser à Salt-Lake-City. Panique à bord. Comment sauver les passagers ? Eh bien, Charlton Heston est là pour tout arranger.

22 h 20 Magazine : Actions.
Emission présentée par Bernard Rapp.
Au sommaire : le dossier du mois (embauches ou licenciements ? Comment les entreprises ont-elles réagi après la suppression de l'autorisation administrative de licenciement ?) ; Titres en jeu : du nouveau dans les jeux d'actions ; parlons d'argent ; l'argent des stars ; l'invité du mois.

23 h 35 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 30 D'accord, pas d'accord.

20 h 35 Cinéma 16 : Oxygène.
▶ Téléfilm de Jean-André Baquey et Jean-Paul Roux.
Avec J.-M. Maurel, M. Robin, J. Ravix, G. Guillot, R. Darcy, A. Moya, G. Aubert, C. Cyler.

22 h 10 Journal.

22 h 35 Documentaire : Kal ou l'Inde revisitée.
2e volet de la série.

23 h 30 Prélude à la nuit.
Sonate pour violoncelle et piano de Rachmaninov, par G. Hoffman, violoncelle, D. Selig, piano.

CANAL PLUS

20 h 30, Les triplés ; 20 h 35, Cinéma : Elsa, Elsa, ■ film français de Didier Haudepin (1985) avec François Cluzet, Lio, Tom Novembre, Christine Pascal... ; 21 h 45, Flash d'informations ; 21 h 55, Cinéma : Portés disparus, ■ film américain de Joseph Zito (1984) avec Chuck Norris, M. Emmet Walsh, David Tress... ; 23 h 35, Cinéma : le Fou de guerre, ■■ film franco-italien de Dino Risi (1985) avec Coluche, Beppe Grillo, Bernard Blier... ; 1 h 25, Téléfilm : Grog.

La « 5 »

20 h 30, Série : Thriller ; 21 h 40, Série : Lou Grant ; 22 h 30, Série : Arabesque ; 23 h 20, Série : Thriller ; 0 h 30, Série : Lou Grant ; 1 h 20, Série : Arabesque ; 2 h 10, Série : K 2000.

TV 6

20 h, Tonic 6 ; 22 h, NRJ 6 (rediff.) ; 23 h, Profil 6 (invité : Eurythmics (rediff.) ; 0 h, Tonic 6.

FRANCE-CULTURE

20 h, Musique : Mode d'emploi.
Le film d'opéra. Est-ce que l'image sert à quelque chose ? La musique n'a-t-elle pas sa propre image ?

20 h 30 Ecrit pour la radio : Fracture, de Charles Juliet.

21 h 30 Musique : Danse dans dsu ? Da ! D... Portrait de Jean-Claude Gallotta, chorégraphe du groupe Emile Dubois.

22 h 30 Nuits magnétiques : La nuit et le moment ; à 23 h, Nos amies les bêtes.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (donné en l'Abbaye aux dames de Saintes le 10 juillet 1986) : Scherzi musicali (Quel sguardo sdegnosetto, Eri gia tutta mia, Ohime ch'io cado), de Monteverdi ; Toccata II en ré mineur pour clavecin, de Froberger ; Son Ferito ; Romanesca ; Passacaglia ; Se l'aura spira, de Frescobaldi ; Erminia sventurata, de Rossi ; Lucrezia, de Haendel ; deux sonates (K 308 et K 309), de Scarlatti ; Lontananza, de Pergolese, avec Agnès Mellon, soprano, et Christophe Rousset, clavecin.

22 h Concert du GRM. Deuxième suite, de Dufour ; Etude aux objets, de Schaeffer ; Liber duodecim portatum, de Zbar.

23 h Les soirées de France-Musique. Œuvres de Wiener, Bach ; à 0 h, Soirée viennoise.

Vendredi 24 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF1

13 h 50 Feuilleton : Dallas Ombres.

14 h 40 Ravi de vous voir.

15 h 45 Feuilleton : *Le bonheur conjugal* (rediff.).
5e épisode : Retour aux réalités.
Avec Jean Desailly, Colette Castel, Dominique Paturel.

16 h 15 Variétés : Show biess.
Emission de Jean Chatel.
Avec Michèle Torr, le groupe Préface, Rosalie Dubois.

17 h 25 Série : Madame SOS (rediff.).
2e épisode : les Deux Pigeons.
Avec Annie Cordy, Jean-Pierre Darras, Greg Germain, Jacqueline Maillan...

18 h 25 Mini-Journal, pour les jeunes.
De Patrice Drevet.

18 h 40 La vie des Botes.

19 h 10 Feuilleton : Santa Barbara.

19 h 40 Cocoricocoboy.

20 h Journal.

20 h 30 D'accord, pas d'accord.

20 h 35 La nuit des sept d'or.
Emission de l'académie des arts de la télévision, de Télé 7 jours et de l'INA, proposée par Georges Cravenne et Etienne Mougeotte, présentée par Patrick Sabatier.
Vingt-neuf sept d'or seront décernés, au cours de cette deuxième fête de la télévision, aux meilleures émissions et aux meilleurs professionnels du petit écran.

0 h Journal.

0 h 15 C'est à lire.

0 h 30 TSF (Télévision sans frontière).
Tropical parade, avec Papa Wemba, Kassav, Malavoy, Bankie Band, Ti Foch ; Zoom : Mercedes Sosa en concert ; Fréquence : La Joconde vue par la télévision égyptienne.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

13 h 50 Magazine : Aujourd'hui la vie.

15 h Série : Sergent Anderson.

15 h 50 C'est encore mieux l'après-midi.
Présenté par Christophe Dechavanne.
Avec Robert Palmer, The Final Countdown, Europe, Jean Pranville, Billy, Lee Carson, Danièle Delorme.

17 h 35 Récré A2.
Mes mains ont la parole : Quick et Flupke ; Shera.

18 h 5 Feuilleton : L'amour à tout prix.
Dernier épisode.

18 h 30 Magazine : C'est la vie.

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
D'Armand Jammot, présenté par Patrice Laffont.

19 h 15 Actualités régionales.

19 h 40 Le nouveau théâtre de Bouvard.
Invitée : Diane Tell.

20 h Journal.

20 h 35 Série : Deux flics à Miami.

21 h 25 Apostrophes.
Magazine littéraire de Bernard Pivot.
Sur le thème : Une soirée cosmopolite.
Sont invités : Erskine Caldwell (La force de vivre) ; Vladimir Dimitrijevic (Personne déplacée) ; Fritz Raddatz (Œil de veau) ; Han Suyin (S'il ne reste que l'amour) ; Edmund White (Le héros effarouché) ; avec la participation de l'écrivain Yves Berger.

22 h 40 Journal.

22 h 50 Ciné-club : Les carabiniers. ■
Film français de Jean-Luc Godard (1963), avec Mario Mase, Albert Juross, Geneviève Galea, Catherine Ribeiro, Barbet Schroeder.
Deux abrutis, vivant dans le bidon-ville d'un royaume imaginaire, se laissent convaincre par les carabiniers des avantages de la guerre. Ils y vont. Satire énorme à la manière d'Ubu roi et réalisme « distancié » à la manière de Brecht. Que Godard ait démystifié la guerre, l'héroïsme et la bêtise, c'est bien. Mais ses gags, ses faux raccords, sa volonté de ne pas « faire esthétique » et de démolir le cinéma traditionnel peuvent rebuter ceux qui ne le suivent pas sur son terrain de provocation.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

14 h Magazine : Montagne (rediff.).

14 h 30 Feuilleton : Comment se débarrasser de son patron.
(13e épisode).

15 h Prélude bis.

16 h Documentaire : Civilisations.

17 h 5 3, 2, 1 Contact.

17 h 30 Série : Huckleberry Finn et tom Sawyer.

17 h 55 Croq'soleil.

19 h Le 19-20 de l'information.

19 h 15 Actualités régionales.

19 h 55 Dessin animé : Les entrechats.

20 h 4 Les jeux à Mulhouse.

20 h 35 Feuilleton : Cinq filles à Paris.
▶ D'après Christine Miller. Réal. Serge Korber (1er épisode). Avec Edita Brychta, Sophie Carle, Claudia Messner, Catherine Mongodin, Giulia Boschi.

21 h 30 Magazine : Taxi.
De Ph. Alfonsi et M. Dugowson.
Premier volet d'une enquête sur l'émigration soviétique.

22 h 30 Journal.

22 h 50 Décibels.
Avec Love and rockets, Lloyd Cole.

23 h 35 Prélude à la nuit.
Sonate opus 66 (1er et 3e mouvements) de Charles Koechlin, par Philippe Bary, violoncelle, Véronique Roux, piano.

CANAL PLUS

14 h, Cinéma : Portés disparus. ■ Film américain de Joseph Zito (1984) avec Chuck Norris, M. Emmet Walsh, David Tress... ; 15 h 40, Cinéma : Les casse-pieds. ■■ Film français de Jean Dreville (1948), avec Noël-Noël, Marguerite Deval, Jean Tissier, Bernard Blier... ; 17 h, Série : Cisco Kid ; 17 h 30, Série : Les monstres ; 18 h 5, Dessins animés ; 18 h 15, Jeu : Les affaires sont les affaires ; 18 h 45, Top 50 ; 19 h 15 *Zénith* ; 20 h 5, Football (Les coulisses) ; 20 h 30, Football : (14e journée du championnat de France) : Lille-Saint-Etienne ; 22 h 30, Flash d'informations ; 22 h 40, Cinéma : Le fil à la patte. ■ Film français de Guy Lefranc (1954) avec Noël-Noël, Suzy Delair, Bourvil, Henri Guisol ; 0 h 5, Cinéma : L'emprise. ■ Film américain de Sidney J. Furie (1981), avec Barbara Hershey, Ron Silver, David Labiosa ; 2 h 10, Cinéma : La femme libre. ■■ Film américain de Paul Mazursky (1977) avec Jill Clayburgh, Alain Bates, Michaël Murphy...) ; 4 h 10, Série : Rawhide ; 5 h, Cinéma : Halloween 2. ■ Film américain de Rick Rosenthal (1981), avec Jamie Lee Curtis, Donald Pleasence, Charles Cyphers...

LA « 5 »

13 h 55, Série : Arabesque ; 16 h 45, Série : Jaimie ; 17 h 35, Série : Shérif, fais-moi peur ; 18 h 25, Série : Chips ; 19 h 15, Série : Happy days ; 19 h 40, Série : Star Trek ; 20 h 30, Série : Thriller ; 21 h 40, Série : Kojak ; 22 h 30, Série : Arabesque ; 0 h 30, Série : Kojak ; 1 h 20 Série : Arabesque ; 2 h 10 Série : Chips.

TV 6

14 h, Tonic 6 ; 17 h, Système 6. Invité : Pierre Malet ; 19 h, NRJ 6. Invité : Goût du luxe ; 20 h, Tonic 6 ; 23 h, NRJ 6 ; 0 h, Tonic 6.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Le grand débat.
Le chômage est-il incompressible ?

21 h 30 Musique : Black and Blue.
Le Festival de jazz de Paris.

22 h 30 Nuits magnétiques.
La nuit et le moment ; à 23 h, Nos amies les bêtes.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Concert (donné le 1er février 1986, émis de Sarrebrück).
Concerto pour violon et orchestre en ré mineur, op. posthume, de Schumann ; Symphonie n° 5 en ut dièse mineur, de Mahler, par l'Orchestre radio-symphonique de Sarrebrück, dir. Wyung-Whun Chung, avec Gidon Kremer, violon.

22 h 20 Les soirées de France-Musique.
A 22 h 30, Les pêcheurs de perles : Marcelle Meyer (enregistrement 1950 à 1956) ; Œuvres de Mozart, Casella, Petrassi, Poulenc, Debussy, Beethoven) ; à 0 h 30, Méli-mélomane : Feuilleton : La vie et l'œuvre du dernier fils de Jean-Sébastien Bach.

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 23 octobre à 0 heure et le vendredi 24 octobre à 24 heures.

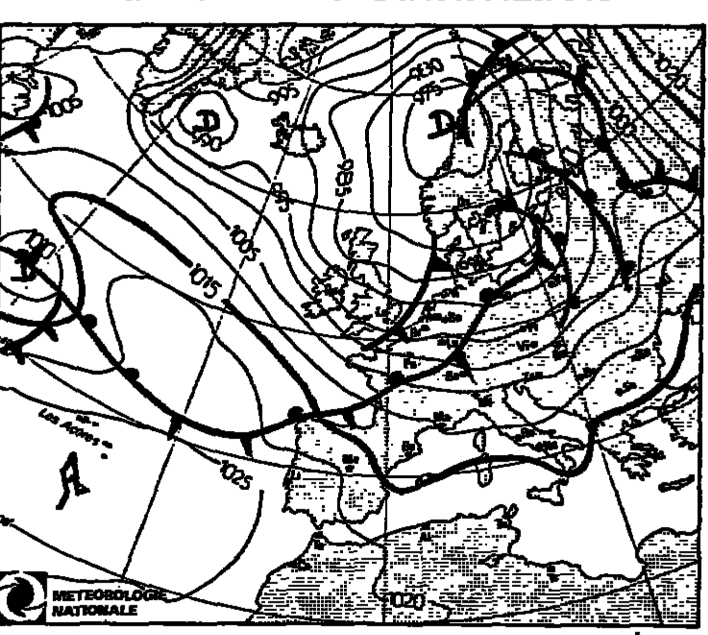
La France reste sous l'influence d'un régime d'ouest assez rapide. Une accalmie se produira demain matin puis une perturbation abordera la France en cours de journée et achèvera de la traverser samedi. Dimanche après-midi, la hausse du champ de pression devrait amener une amélioration sur les régions de la moitié sud du pays, la moitié nord restant sous l'influence d'un régime perturbé océanique.

Vendredi matin, le ciel sera nuageux de la Normandie au Nord et au Nord-Est. Ces nuages seront accompagnés d'averses de la Champagne à la Bourgogne et à l'Alsace. Sur le reste du pays, les éclaircies seront prédominantes et auront favorisé la formation de bancs de brouillards en fin de nuit dans le sud-ouest et dans les vallées du Massif Central. Il fera très frais sur l'ensemble du pays : les températures minimales seront voisines de 4 à 6 degrés sur la moitié nord où elles pourront descendre par endroit jusqu'à 2 degrés, de 6 à 8 degrés sur la moitié sud, de 10 à 13 degrés près des côtes méditerranéennes.

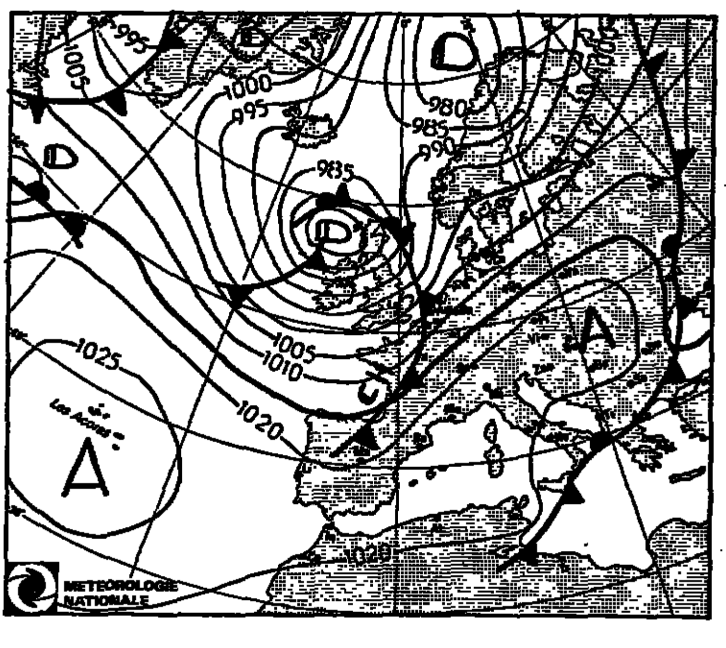
En cours de journée, le ciel se voilera par l'ouest jusqu'à la Lorraine et au Massif Central, les nuages étant plus abondants près de la Manche et au nord de la Seine. Sur la Bretagne et la Basse-Normandie, des nuages accompagnés de pluie couvriront progressivement le ciel. Du Midi-Pyrénées à l'Alsace et à la Méditerranée, l'après-midi sera bien ensoleillé.

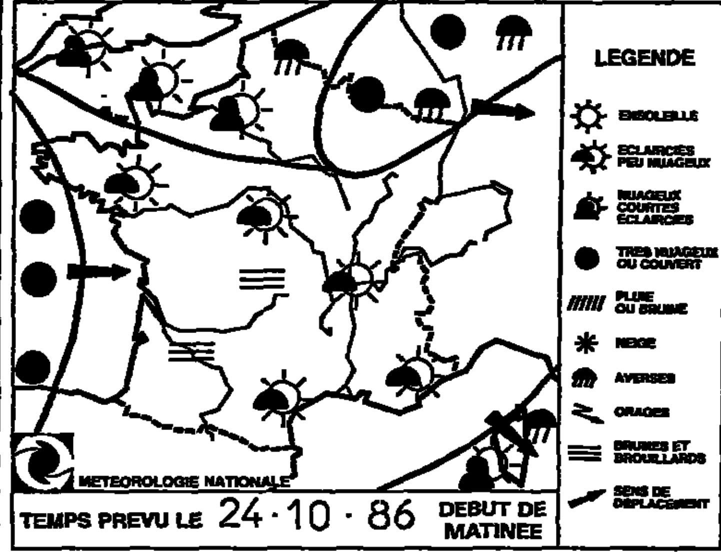
Les températures maximales iront de 12 à 19 degrés du nord au sud. Le mistral et la tramontane souffleront forts le matin puis faibliront progressivement. Les vents de sud-ouest seront assez forts près de la Manche, modérés ailleurs.

SITUATION LE 23 OCTOBRE 1986 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 25 OCTOBRE A 0 HEURE TU





TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 22-10 à 6 h TU et le 23-10-1986 à 6 h TU — le 23-10-1986 à 6 heures TU

	Max	Min	Temps
FRANCE			
AJACCIO	23	16	A
BIARRITZ	22	14	P
BORDEAUX	18	12	P
BOURGES	17	9	D
BREST	15	7	A
CAEN	17	7	A
CHERBOURG	15	6	O
CLERMONT-FERR.	20	11	P
DIJON	17	9	P
GRENOBLE St-M-H	19	11	P
LILLE	15	7	P
LIMOGES	14	9	A
LYON	21	12	P
MARSEILLE-MAR.	22	15	P
NANCY	16	9	P
NANTES	17	8	A
NICE	22	14	C
PARIS-MONTS.	17	8	N
PAU	21	12	P
PERPIGNAN	23	14	C
RENNES	17	6	D
ST-ÉTIENNE	20	11	P
STRASBOURG	17	10	A
TOURS	16	8	D
TOULOUSE	21	13	P
POINTE-A-P.	26	25	A
ÉTRANGER			
ALGER	30	15	N
AMSTERDAM	12	7	A
ATHÈNES	23	16	D
BANGKOK	33	27	P
BARCELONE	23	13	N
BELGRADE	21	12	N
BERLIN	12	7	A
BRUXELLES	11	7	A
LE CAIRE	28	17	D
COPENHAGUE	11	5	N
DAKAR	29	25	N
DELHI	31	17	D
DJERBA	28	17	D
GENÈVE	19	9	P
HONGKONG	28	24	N
ISTANBUL	16	11	D
JÉRUSALEM	22	15	N
LISBONNE	21	17	C
LONDRES	15	4	D
LOS ANGELES	29	15	D
LUXEMBOURG	15	7	A
MADRID	23	11	N
MARRAKECH	28	15	N
MEXICO	24	11	B
MILAN	22	13	C
MONTRÉAL	17	3	A
MOSCOU	12	4	P
NAIROBI	28	14	P
NEW-YORK	21	12	D
OSLO	6	-1	N
PALMA-DE-MAL.	24	15	D
PÉKIN	14	4	D
RIO-DE-JANEIRO	31	22	C
ROME	24	20	C
SINGAPOUR	30	23	P
STOCKHOLM	6	1	C
SYDNEY	25	15	N
TOKYO	22	12	D
TUNIS	26	17	D
VARSOVIE	11	10	C
VENISE	19	11	C
VIENNE	18	13	C

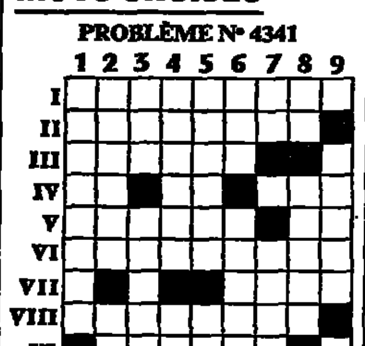
A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	couvert	dégagé	nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4341



HORIZONTALEMENT

I. Eléments de protection pour terrain de chasse gardée. – II. Une ouverture qui est aussi le dernier acte. – III. Collines. – IV. Symbolise un corps simple ou un caractère compliqué. Blé fauché en toutes saisons. Adjoint. – V. Abuseurs ou amuseurs. Matière pour brocart. – VI. Telle l'ivraie parmi le bon grain. – VII. Ornements. – VIII. Peuvent se défaire d'une ceinture en portant une cravate. – IX. Nettement plus ouverte qu'un bonnet de nuit. – X. Pomme des paradis tropicaux. Riche quand il est gras. – XI. Invitation à fourrer son nez quelque part. Négation.

VERTICALEMENT

1. Un peloton ne suffit pas pour son exécution. Dans une tierce ou un tiercé. – 2. Le tricheur lui donne un coup de pouce. Championne de la mise en boîte. – 3. Dada. Témoignage de sympathie sans discrétion. – 4. La bonne est plus appréciée que la belle. Adverbe. – 5. Commune de Belgique. Gendre de Latinus. – 6. Plaisante ! Boisson forte. – 7. Jaune très bien accueilli. Blindés à force de prendre des coups. – 8. Négation. Au cours de leur nuit, la candeur de la dame blanche est censée disparaître. Indéfini. – 9. Déclenchés par un trait bien lancé. Le bac est parfois nécessaire pour y accéder.

Solution du problème n° 4340

Horizontalement

I. Facturier. – II. Aîné. III. Ravaillac. – IV. Oral. Iole. – V. Nil. Equin. – VI. Cacahuète. – VII. Al. Ere. – VIII. Ladres. – IX. Eau. Aar. – X. Se. Ironie. – XI. Evénement.

Verticalement

1. Furonculose. – 2. Aria. EV. – 3. Cavalcade. – 4. Tial (lait). Airain. – 5. Uni. Eh ! Eure. – 6. Reliques. Om. – 7. Louer. Ane. – 8. Egalité. Ain. – 9. Cène. Prêt.

GUY BROUTY.

● **SALON : temps choisi.** – Le deuxième Salon du temps choisi et de la retraite active (SATEC) se tiendra du 27 au 30 octobre à la porte de Versailles. Il réunira 180 exposants dans les secteurs les plus variés : environnement, bricolage, gestion du patrimoine, beauté, santé, tourisme. Vingt ateliers gratuits auront pour thème la santé, le sport, l'artisanat, les loisirs, les finances, etc. Des débats seront consacrés – entre autres – à la sécurité, la médecine préventive et au budget.

★ De 10 heures à 18 heures. Pour tous renseignements : SPAS, 25, avenue Pierre-Ier-de-Serbie, 75116 Paris. Tél. : 47-20-37-36.

Le Carnet du Monde

Naissances

– Anne-Marie et Gérard BERLAND

ont l'immense joie d'annoncer la naissance de

Elodie Starlight,

née le 19 octobre 1986 à Paris.

24, rue de la Renardière,
94300 Vincennes.

– Anne MARGOT-DUCLOT
et Jean-Hervé COLLE

ont la joie d'annoncer la naissance de

Maxime.

Paris, le 24 septembre 1986.

Décès

– Rennes.

Mme Jean Bauchart,
son épouse,
Ses enfants,
Sa famille,
Ses amis,
ont la douleur de faire part du décès du

professeur Jean BAUCHART,
ancien interne des hôpitaux de Paris,
professeur honoraire
de la faculté de médecine,
ancien chef du service d'urologie
au CHU de Rennes,
membre de la Société française
d'urologie,

survenu à Rennes le 20 octobre 1986.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 23 octobre, à 16 heures, en l'église Notre-Dame de Rennes.

L'inhumation aura lieu le vendredi 24 octobre, à 16 heures, au cimetière de Bar-le-Duc, dans la stricte intimité familiale.

Ni visites ni condoléances.
Ni fleurs ni couronnes.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

14, rue Anatole-le-Braz,
35700 Rennes.

– Mme René Baudoin,
son épouse,
Ses enfants et petits-enfants,

ont la tristesse de faire part du décès à Annemasse, le 26 septembre 1986, de

M. René BAUDOIN,
ancien secrétaire
de l'inspection académique de la Meuse,
officier des Palmes académiques,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
ancien combattant
et prisonnier de guerre.

Les obsèques ont été célébrées à Annemasse le 30 septembre.

34, avenue de la Gare,
74100 Annemasse.

– Mme Arlette Cahagne,
Ses enfants,
Sophie et Pierre Maudoux,
Marie-Pierre, Philippe,
Les familles Benezet, Cahagne,

ont la grande douleur de faire part du décès de

M. Pierre CAHAGNE,

survenu à l'âge de cinquante-sept ans.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Notre-Dame de Talence, le vendredi 24 octobre 1986, à 14 h 30.

Prière de n'apporter ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Raymond Cantel,
son épouse,
M. et Mme Jacques Cantel,
ses enfants,
Aurélie et Jean-Mathias,
ses petits-enfants,
Les familles Combe, Bourit, Planelle,
Ses cousins,

ont la douleur de faire part du décès du

professeur Raymond CANTEL,
doyen honoraire de la faculté
des lettres et sciences humaines
de Poitiers,
directeur honoraire
de l'Institut d'études luso-brésiliennes
de la Sorbonne nouvelle,
officier de la Légion d'honneur,
officier du Mérite,
commandeur des Palmes académiques,
commandeur de l'ordre de Rio-Branco
(Brésil),
officier de l'ordre de l'Infant
Henri le Navigateur (Portugal),
officier de l'ordre
de l'Instruction publique (Portugal),

survenu à Poitiers, le 21 octobre 1986, à l'âge de soixante-douze ans.

Les obsèques auront lieu le vendredi 24 octobre, à 14 heures, en l'église Sainte-Radegonde, à Poitiers.

Inhumation au cimetière de Chilvert dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

193, rue des Quatre-Roues,
86000 Poitiers.

– M. et Mme Jean Coisy,
Mlle Jeannie Coisy,
M. Alain Coisy,
Mlle Christine Coisy,
Mlle Cécile Coisy,
Mme Andrée Dujardin,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Mlle Marie Coisy,
M. et Mme Maurice Fossé,
leurs enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Ses frères de la loge Diderot,
Les familles Leperchey, Commere et Le Tinier,
Et ses nombreux amis,

ont la douleur de faire part de la perte *qu'ils viennent d'éprouver* en la personne de

M. Camille COISY,
inspecteur général honoraire
de la jeunesse et des sports,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre
des Palmes académiques,

leur père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, parent et ami,
décédé à l'âge de quatre-vingt-sept ans, le 18 octobre 1986, à Haute-Isle (Val-d'Oise).

35, rue des Pommerets,
92310 Sèvres.
25, rue de la Justice,
95300 Pontoise.

– M. André Crouzet
et ses enfants,
Nicole et Michel Jeury,
Robert Crouzet et Odile Jaumes,
Annie et Georges Lancry,
Pierre et Martine Crouzet,
Muriel et Jean-François Couderc,
Yves et Muriel Crouzet,
Marie-Lise Crouzet,
Florence et Pierre Sambuc,
Et ses vingt petits-enfants,
Les familles Herold, Roux et Lafont,
ont la douleur de faire part du décès de

André CROUZET,

survenu le 21 octobre 1986, à Montpellier.

Les obsèques auront lieu au cimetière de Saint-Félix-de-Pallières (30140), le vendredi 24 octobre, à *15 heures.*

Ni fleurs ni couronnes.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

« Las Rasbas »,
Bâtiment 7, escalier A,
Avenue Louis-Ravas,
34100 Montpellier.

– La famille Gaye
a la douleur de faire part du décès du

docteur Jean-Michel GAYE,
ancien élève de l'Ecole
de santé navale,
médecin commandant,
médaillé de la Résistance,

survenu à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, à Nice, le samedi 18 octobre 1986.

La cérémonie religieuse a eu lieu en l'église de Malaussanne (Pyrénées-Atlantiques), suivie de l'inhumation *dans* le caveau de famille, le mardi 21 octobre.

11, rue d'Austerlitz,
60200 Compiègne.

– Les *familles* Manalgo, Girardot, Costin, Gougis, Louis et Moutet,
Dominique, Roland et Eric,
ses enfants,
Et ses nombreux amis,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Josyane GOUGIS-MOUTET,
avocat honoraire,
ancienne secrétaire
de la Conférence du stage,
docteur ès sciences humaines,
chargée de recherches au CNRS,

survenu à Paris, le 18 octobre 1986.

L'inhumation aura lieu le mardi 28 octobre, au cimetière de Montmartre, avenue Rachel, à Paris-18e.

Réunion à 14 h 30 à l'entrée principale.

M. et Mme Jean Girardot,
39, quai de Grenelle,
75015 Paris.
M. Andrea Manalgo,
M. et Mme *Michel Moutet,*
23, rue Paul-Fort,
75014 Paris.

– Mme et M. Viallefont

font part du décès de leur sœur

Renée MORANDI,

survenu le 14 octobre 1986, dans sa soixante-troisième année.

24, rue Les Garottes,
19160 Neuvic.

– Mme André Richard,
M. et Mme Zaki Laïdi
et leur fils, Salim,
M. et Mme Jean Richard,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Pierre-Paul Schweitzer,
leurs *enfants et petits-enfants,*
Mlles Ann Stafford et Mary O'Beirn,
ont la douleur de faire part du décès de

M. André RICHARD,

survenu le 22 octobre 1986.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église de Villiers-sous-Grez (Seine-et-Marne), le samedi 25 octobre 1986, à 10 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

24, rue Boileau,
75016 Paris.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

– Mme Georges Saulais,
M. *et* Mme Joël Saulais
et leurs enfants,
M. *et* Mme Jacques Saulais,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Georges SAULAIS,
conseil juridique honoraire,
officier de l'ordre national du Mérite,
croix de guerre *1939-1945,*

survenu le 17 octobre 1986, dans sa soixante-dix-neuvième année, à *Bormes-les-Mimosas (Var).*

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

Gaou Benat,
83200 Bormes-les-Mimosas.
4, square Monceau,
75017 Paris.
7, rue des Acacias,
75017 Paris.

– Michelle Cadiot-Smith
et sa famille

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Emma SMITH,

survenu le 21 octobre 1986, dans sa quatre-vingt-sixième année.

*L'*inhumation aura lieu dans la plus stricte intimité.

43, boulevard Saint-Germain,
75005 Paris.

– Mme Nguyên Van An,
son épouse,
Le docteur Nguyên Trong Dung,
Le docteur Nguyên Trong Dzuc,
Mme Nguyên Tiên Dat,
Mme Pham Van Dông,
M. Nguyên Trong Quynh,
M. Nguyên Trong Quôc,
Le docteur Nguyên Trong Khanh,
Le docteur Nguyên Trong Khôi,
Mlle Nguyên Bich Thuy,
Le docteur Nguyên Trong Hai,
Mlle Nguyên Bich Vân,
ses enfants,
Ainsi que ses gendres, belles-filles et petits-enfants,

ont l'immense chagrin de faire part du décès de

M. Nguyên VAN AN,
docteur en droit international,
ministre plénipotentiaire,

survenu le 7 octobre 1986, dans sa soixante-quatorzième année.

L'incinération a eu lieu dans l'intimité à Montpellier, le 11 octobre.

La famille exprime sa reconnaissance émue à toutes les personnes qui se sont associées à son deuil.

34, rue Claude-Forbin,
31400 Toulouse.

Anniversaires

– Il y a un an, le jeudi 24 octobre 1985, disparaissait

Sébastien LOSTE.

Ne l'oubliez pas.

Communications diverses

– La Société de Thanatologie, 17, rue Froment, 75011 Paris, organise, le lundi 27 octobre 1986, à 20 h 30, au Musée de l'homme, 17, place du Trocadéro, 75016 Paris, une conférence avec projection de dispositives présentée par M. Coccaldi, directeur du laboratoire de l'identité judiciaire, et Mme Roubet, sous-directeur du Museum national d'*histoire naturelle* : « *l'Affaire Ramsès II* ». La restauration de la momie royale a donné lieu à une remarquable enquête aux résultats inattendus.

– Les Résistants juifs à l'Etoile. Fidèle à l'esprit de la Résistance, l'Amicale des juifs anciens résistants (AJAR) invite à venir ranimer la flamme sous l'Arc de Triomphe, le *dimanche 26 octobre, à 18 h 30.*

L'AJAR a instauré cette tradition afin que la participation des juifs à la Résistance soit honorée dignement.

Religions

Avant la rencontre d'Assise

Jean-Paul II se défend de tout « syncrétisme »

Au cours de son audience générale hebdomadaire, le pape a précisé, le mercredi 22 octobre, le sens de la rencontre de prières qui, le 27 octobre, réunira à Assise des représentants de douze religions (*le Monde* du 21 octobre). « *Après avoir été des causes de division* », dit Jean-Paul II, les religions doivent jouer « *un rôle décisif dans la construction d'un monde de paix* ».

Il a cependant mis en garde les fidèles contre toute fausse interprétation de cet événement sans précédent : « *Notre démarche n'a rien de syncrétiste* », insiste le pape. A Assise, les responsables religieux seront « *ensemble pour prier* », mais « *ne prieront pas ensemble* ».

« *Nous évitons de faire nôtres,* a-t-il ajouté, *les formules qui expriment d'autres visions de foi et réciproquement. Nous prions, d'abord, chacun selon nos propres convictions religieuses, puis nous assistons, avec un respect intérieur et extérieur, à la prière des autres* ».

SCIENCES

● **M. Hubert Curien, conseiller scientifique au ministère de la défense.** – Ancien ministre de la recherche et du développement technologique, M. Hubert Curien a été nommé président du Conseil scientifique de défense, qui est chargé de donner des avis au ministre de la défense, au secrétaire d'Etat et au délégué général pour l'armement, dans les domaines de la prospective des recherches nouvelles à entreprendre et du développement de la coopération de la communauté scientifique nationale aux activités de recherche de défense.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 23 octobre 1986 :

DES ORDONNANCES

● N° 86-1134 du 21 octobre 1986 relative à l'intéressement et à la participation des salariés aux résultats de l'entreprise et à l'actionnariat des salariés ;

● N° 86-1135 du 21 octobre 1986 modifiant la loi n° 66-537 du 24 juillet 1966 sur les sociétés commerciales afin d'offrir aux sociétés anonymes la faculté d'introduire dans leurs statuts des dispositions prévoyant que des représentants du personnel salarié siégeront avec voix délibérative au sein du conseil d'administration ou du conseil de surveillance.

DES DÉCRETS

● N° 86-1133 du 17 octobre 1986 relatif aux attributions du ministre délégué auprès du premier ministre, chargé de la fonction publique et du Plan ;

● N° 86-1136 du 17 octobre 1986 modifiant le décret n° 77-1298 du 25 novembre 1977 et relatif aux réserves naturelles volontaires.

DES ARRÊTÉS

● Du 13 octobre 1986 portant création d'un système de gestion automatisée des comptes nominatifs des détenus et d'un système de gestion automatisée des greffes des établissements pénitentiaires ;

● Du 10 octobre 1986 portant création du service Téléimpression.

loterie nationale LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS

Le règlement du TAC-O-TAC ne prévoit aucun cumul (J.O. du 27/03/86)

Le numéro **407666** gagne.
4 000 000,00 F

Les numéros approchants à la centaine de mille : 007666, 107666, 207666, 307666, 507666, 607666, 707666 gagnent 50 000,00 F

Les numéros approchants aux Dizaines de mille	Mille	Centaines	Dizaines	Unités	gagnent
417666	400666	407066	407606	407660	15 000,00 F
427666	401666	407166	407616	407661	
437666	402666	407266	407626	407662	
447666	403666	407366	407636	407663	
457666	404666	407466	407646	407664	
467666	405666	407566	407656	407665	
477666	406666	407766	407676	407667	
487666	408666	407866	407686	407668	
497666	409666	407966	407696	407669	

Tous les billets se terminant par	gagnent
7666	5 000,00 F
666	1 000,00 F
66	200,00 F
6	100,00 F

86 **TACOTAC** TIRAGE DU MERCREDI 22 OCTOBRE 1986 91e

loterie nationale LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISONS	FINALES ET NUMÉROS	SIGNES du ZODIAQUE	SOMMES GAGNÉES
1	751	tous signes	F. 400
	2 381	vierge	10 000
		autres signes	1 000
	2 451	balance	12 000
		autres signes	1 200
	7 331	scorpion	12 000
		autres signes	1 200
	15 681	bélier	50 000
		autres signes	5 000
2	32	tous signes	200
	5 562	bélier	12 000
		autres signes	1 200
	7 282	poissons	12 000
		autres signes	1 200
	60 102	lion	50 000
		autres signes	5 000
	66 812	taureau	50 000
		autres signes	5 000
	12 312	verseau	50 000
		autres signes	5 000
3	93	tous signes	300
	2 123	lion	10 000
		autres signes	1 000
	1 393	verseau	12 000
		autres signes	1 200
4	34	tous signes	200
	734	tous signes	400
	5 114	gémeaux	10 000
		autres signes	1 000
	05 064	capricorne	50 000
		autres signes	5 000
	24 824	sagittaire	50 000
		autres signes	5 000
5	275	tous signes	400
	8 145	capricorne	12 000
		autres signes	1 200
	15 635	cancer	50 000
		autres signes	5 000
	27 235	poissons	50 000
		autres signes	5 000
	38 185	gémeaux	50 000
		autres signes	5 000
6	946	tous signes	F. 400
	3 156	poissons	10 000
		autres signes	1 000
	8 616	sagittaire	12 000
		autres signes	1 200
7	837	tous signes	400
	7 487	taureau	10 000
		autres signes	1 000
	7 837	capricorne	10 000
		autres signes	1 000
	3 617	cancer	12 000
		autres signes	1 200
	16 807	vierge	50 000
		autres signes	5 000
	28 227	scorpion	50 000
		autres signes	5 000
	28 677	balance	50 000
		autres signes	5 000
8	9 758	sagittaire	10 000
		autres signes	1 000
	3 548	verseau	10 000
		autres signes	1 000
	1 988	lion	12 000
		autres signes	1 200
	5 428	vierge	12 000
		autres signes	1 200
	24 138	taureau	4 000 000
		autres signes	125 000
9	389	tous signes	400
	3 679	balance	10 000
		autres signes	1 000
	6 039	bélier	10 000
		autres signes	1 000
	5 819	cancer	10 000
		autres signes	1 000
0	5 820	scorpion	10 000
		autres signes	1 000
	6 040	gémeaux	12 000
		autres signes	1 200
	7 030	taureau	12 000
		autres signes	1 200

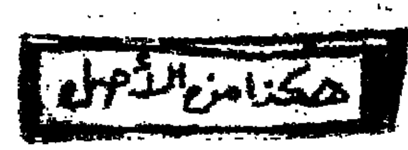
TOUS LES BILLETS NE BÉNÉFICIANT D'AUCUN AUTRE LOT MAIS PORTANT LES SIGNES SUIVANTS : LION, SAGITTAIRE, CANCER GAGNENT 100,00 F

LOTO N° 43 TIRAGE DU MERCREDI 22 OCTOBRE 1986

4 5 27 28 30 44 — numéro complémentaire 25

PROCHAINS TIRAGES, MERCREDI 29 OCTOBRE ET SAMEDI 1er NOVEMBRE 1986
VALIDATION : AU PLUS TARD MARDI AUX HEURES HABITUELLES

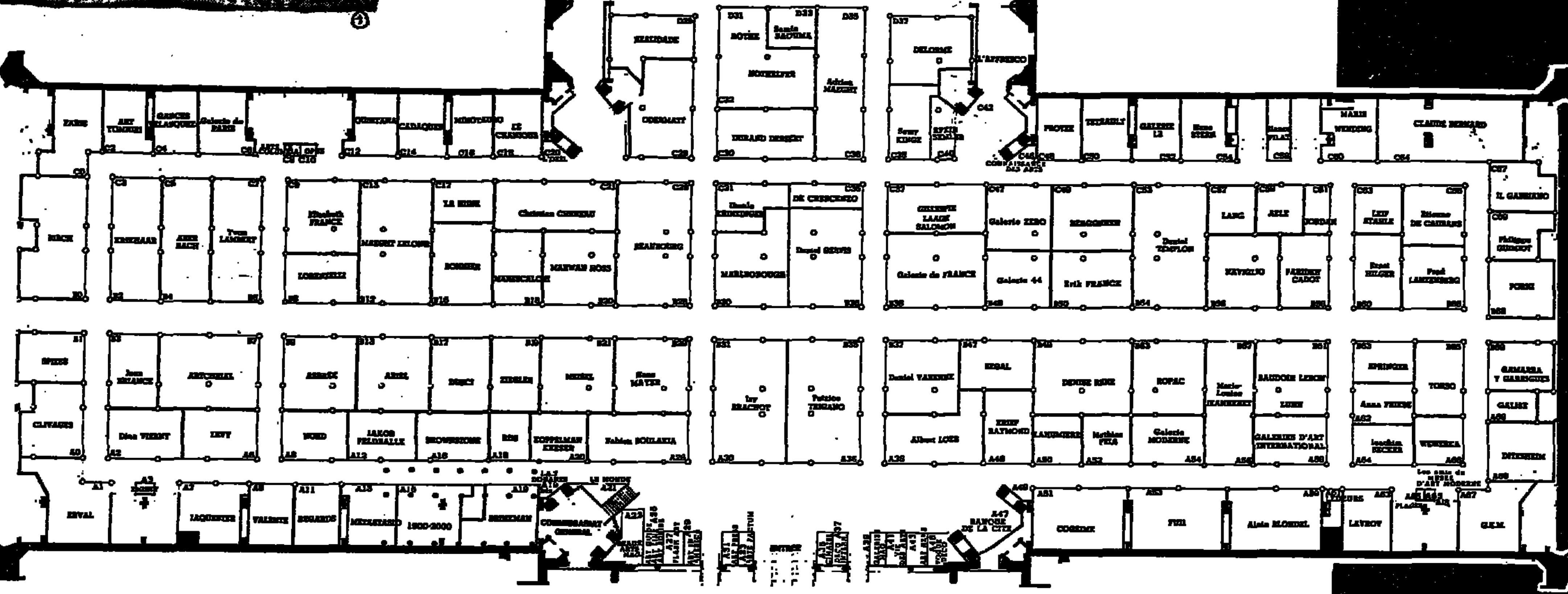
86 TRANCHE DES SIGNES DU ZODIAQUE 90e
TIRAGE DU MERCREDI 22 OCTOBRE 1986



FIAC 86



Andy Warhol Nº 1 par Louis Jammes (galerie Yvon Lambert).



LA FOIRE ET SES REPÈRES DE L'ART CONTEMPORAIN

Les foires de l'art contemporain se sont multipliées depuis vingt ans. La France a la sienne, la FIAC, créée en 1974, à l'initiative d'une poignée de directeurs de galeries. Elle est devenue une manifestation culturelle internationale en même temps qu'un marché. S'y croisent directeurs de musées, amateurs, acheteurs et badauds.

• Les modernes classiques

Comme chaque année, ils seront là, sinon représentés par des grandes peintures ou des sculptures, en tout cas par des dessins et de petites pièces plus abordables (financièrement parlant). Pour infirmer ce qui vient d'être dit, la Galerie Michel-Delorme (D37) annonce deux toiles historiques de Magritte, *les Marches de l'été* et *la Condition humaine*, qu'on pouvait croire depuis longtemps dans un musée.

Le doyen des modernes, André Masson, sera à l'honneur à la galerie italienne Due Ci, qui présente ses sculptures. Un aspect fort mal connu de l'œuvre.

Picasso sera chez Krikhear (C3) et chez Marwan Hoss (B20), qui réunit une trentaine d'œuvres sous le titre « Sculptures, des pionniers à l'avant-garde », de Laurens et Giacometti à Moore et Tinguely.

Parmi les morceaux d'anthologie, on remarquera sûrement les vingt dessins (1900-1920) d'Alfred Kubin, Galerie Berggruen (C49) et, pour rester dans l'ambiance viennoise, les photographies de Heinrich Kuhn, à la galerie américaine Lunn (B61). Les constructivistes russes des années 20 seront chez Lavrov (A63).



Picasso (galerie Krikhaar).

• Les abstraits, gestuels, lyriques...

Duo Hartung (chez Gervis, B36) – Soulages avec des œuvres récentes (galerie de France, B38), au cœur de la FIAC. Au fond de l'aile gauche : Poliakoff (galerie Dina Vierny, A2) sera en vis-à-vis de Tal Coat (Clivages, A0). Non loin d'un ensemble de sculptures polychromes d'Etienne Martin à Artcurial (B7).

Le versant nordique de la peinture d'après guerre sera particulièrement bien illustré par le *one man show* Asger Jorn, en vingt peintures de 1948 à 1969 chez Boulakia (A28). On retrouvera le peintre Cobra chez Krikhaar (C3) et chez Delorme (D37), et Corneille, un complice, chez G.K.M. tout au bout de l'aile droite (A67).

Des encres de Chine d'Olivier Debré feront un contrepoint aux sculptures du Suédois Lars Englund au stand de Leif Stahle ; la petite galerie Protée (C48) rend hommage à l'oublié Léon Zack.

• Traditions

Les arts dits de « belle facture » et de « tradition » se partagent une part de FIAC, du trompe-l'œil au fantastique, en passant par divers réalismes. C'est le fort de certaines galeries italiennes comme Il Gabbiano (C67) et Forni (B68), de la galerie Alain Blondel (A59) et de quelques autres souvent concentrées dans l'aile droite.

• Vers 1970

La présence de la génération des « mythologies quotidiennes » et des figurations narratives sera notamment assurée par Velickovic chez Trigano (B35), par Peter Klasen chez Mathias Fels (A52), par Fromanger chez Brachot (A30-B31).

Pour aller plus avant dans les tendances des années 70 on pourra se tourner vers le stand de Daniel Varenne (B37) investi par Jean-Pierre Raynaud, passer chez Baudoin Lebon (B61) où seront exposées une quinzaine de peintures pailletées de Malaval réalisées autour de 1976 et visiter chez Adrien Maeght (C36-D35) les grandes toiles de l'exposition à laquelle Gasiorowski travaillait cet été, au moment de sa mort.

• L'ouverture internationale

On la trouvera de préférence dans la zone jadis consacrée aux « nouvelles tendances » où sont toujours concentrées beaucoup de galeries (y compris de province) qui exposent des jeunes ou les tendances internationales des années 70 à aujourd'hui. A commencer par Durand-Dessert (C30), qui présentera un choix d'œuvres de Flanagan, Garouste, Kounellis, Morellet, Merz, Penone... Dans cette partie de la foire qui mène à la cafétéria, peu de one-man-show, sauf chez Crousel-Hussenot (E32), qui expose Bernard Frize, et chez Olsson, galerie suédoise, qui exposera H. Lynh.

Ailleurs, ce sera plutôt le pêle-mêle, évoluant d'ailleurs au fil des jours. Ainsi, Catherine Issert (E29) accrochera Le Gac, Blais, Armleder, notamment, Pailhas (E43) aura Walter Dahn, Panamarenko, Buren, Baquié, Traquandi, parmi d'autres. Bama (D34) souhaite montrer son activité depuis quinze ans avec le plus d'artistes possible (Armleder, Buthe, Gerz, B. et M. Leisgen, Polke, etc.), Claire Burrus (E31), Montenay Delsol, Dracos Art Center (E30), Rothe et Nothelfer (RFA) (C32-D31), la Citta la Polena (D32), Aubes (E33), montreront aussi leurs poulains venus de Grèce, d'Allemagne, d'Italie, d'Espagne, et de plus loin, ou tout simplement du quartier de la Bastille.

Olivier Debré encre de Chine (galerie Stähle).

Pour compléter le tableau de l'aujourd'hui, il faudra s'écarter un peu de cette zone privilégiée puisque Yvon Lambert, dans l'aile gauche (C7), fait un one-man-show de Louis Jammes et que Farideh Cadot, dans l'aile droite (B58), comme Bama, entend exposer le plus possible d'artistes de sa galerie.

• Pop, op et nouveau réalisme

Les cinétiques : il y en aura chez Denise René (B 49) avec un mur d'Agam qui l'anime de compositions par ordinateur sur seize écrans de télévision ; et chez Brownstone, qui exposera Soto (A 16).

Le pop'art, c'est Joachkim Becker qui l'amènera surtout, de Cannes, avec Tom Wesselmann (A 64). Mais Warhol et Lichtenstein figurent au programme de Daniel Templon (B 54-C 53), qui présentera aussi la maquette de la grande fondation qu'il projette de créer à Sophia-Antipolis.

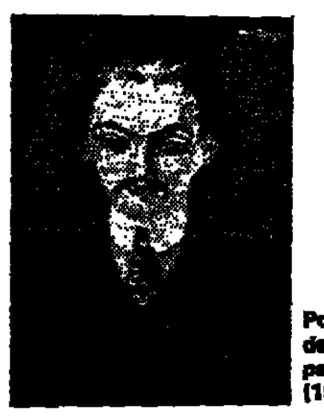
Parmi les anciens du nouveau réalisme, Arman est en bonne place à la galerie Beaubourg (B 28-C 29) avec des sculptures de « Dieux et déesses de l'Olympe ».

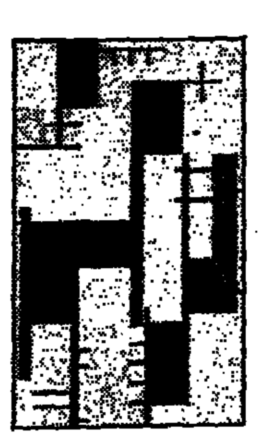
CHIFFRES

- La FIAC 86 est la treizième Foire de l'art contemporain organisée à Paris. Elle a lieu comme chaque année au Grand Palais, dans des stands bien ordonnés le long d'allées numérotées de A à F d'ouest (entrée) en est (cafétéria) et de 0 à 29 pour l'aile gauche de la grande nef (nord), de 37 à 69 pour l'aile droite (sud), de 30 à 36 pour le centre.
- 138 galeries y participent, et 32 revues spécialisées, pour beaucoup regroupées à l'entrée. Pour la première fois, le nombre des galeries étrangères y est plus important que celui des galeries françaises : 75 contre 63. Les pays les plus présents sont l'Italie (15 galeries) et l'Allemagne (pour la première fois aussi largement : 11 galeries).
- Environ 5 000 œuvres de 800 artistes du vingtième siècle y sont exposées ; 132 artistes y font l'objet de ce qu'on appelle des one-man-show, une des spécialités de la foire.
- *Dates et heures :* la FIAC sera ouverte du 25 octobre au 2 novembre inclus, de 12 heures à 19 h 30. Samedi et dimanche de 10 heures à 19 h 30. Nocturne le jeudi 30 octobre jusqu'à 23 heures. Prix d'entrée : 37 francs. Catalogue : 135 francs. Visites commentées chaque jour, par groupes de vingt personnes.
- *Soirée inaugurale :* la soirée du vernissage aura lieu vendredi 24 octobre de 20 h 30 à 24 heures. Elle sera donnée, comme l'année dernière, au profit de l'Association internationale contre la faim (AICF). Elle avait alors rapporté 212 645 francs qui ont été affectés à deux véhicules pour des services d'urgence nutritionnels mobiles dans le sud Kordofan au Soudan.

Les invitations peuvent être retirées au prix de 100 francs par personne vendredi 24, de 10 heures à 22 heures, à l'entrée de la FIAC, Grand Palais, avenue Winston-Churchill, ou à l'AICF, 156, rue de Rivoli.

RIVE DROITE ◇ RIVE
OU LA BALADE DES


Portrait de Kahnweiler par Van Dongen (1907).


Composition orthogonale par Jean Hélion (1932).

Les galeries d'art sont nées il y a un siècle du divorce des artistes et de l'Académie, du goût pour les impressionnistes et autres « refusés » des Salons ; pour y exposer et vendre ce que l'Etat ne commandait pas, montrer ce que le musée n'achetait pas ; par amour de l'art ou par goût de spéculer. Leur développement est lié à la réussite de grands marchands-collectionneurs-modèles, qui ont su découvrir des talents aujourd'hui reconnus et sortir leurs artistes du métier de crève-la-faim bohème, dans Paris alors capitale incontestée de l'art.

DURAND-RUEL, VOLLARD ET KAHNWEILER...

« J'AI fait venir un tapissier qui a essayé de me voler, parce qu'il me considérait comme un gosse. Ce tapissier a mis des tapis. Il a mis de la toile à sac aux murs comme je le lui demandais. On a refait vaguement le plafond. (...) Et voilà, un beau jour, quand ce fut prêt, j'ai monté le rideau de fer (...). » C'était en 1907, le « gosse » avait vingt-deux ans, c'était Kahnweiler. Il venait d'acheter *ses premiers Derain. Il a continué* avec Braque et Picasso, jusqu'à faire du 28, rue Vignon le temple du *cubisme, et de son aventure l'arché*type héroïque d'une vie de marchand de tableaux. On croirait presque qu'il a inventé le personnage, qu'il a anobli un emploi que n'auraient tenu auparavant que de vulgaires commis en toiles peintes.

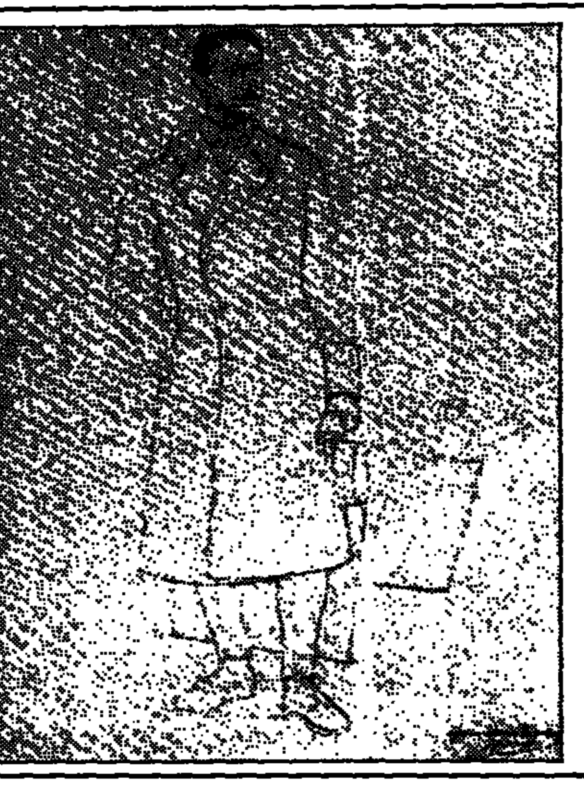
*Mais choisir la rue Vignon, dispo*ser le local simplement, refuser le luxe, c'était reprendre à son compte les *enseignements de plus d'un quart* de siècle de galeries et de transactions. La géographie d'abord : elle *n'obéit pas au hasard, elle se* conforme à la règle majeure de l'époque ; s'établir à proximité des rues de *l'argent et de la mode.*

Des impressionnistes à la guerre, l'histoire de l'art se joue autour de la Madeleine et *dans le quartier de la* Bourse, dans le Paris tout neuf *d'Haussmann,* le long du boulevard des Capucines et du côté des Italiens et des cafés : Manet, « railleur à Tortoni », *n'avait pour trouver des sujets* d'ironie qu'à se promener aux alentours, dans l'un des deux « quartiers » des *beaux-arts. L'un est déli*mité à l'ouest par la rue Vignon, justement, à l'est par la rue de la Paix. Vers 1890, impressionnistes « acceptables », mondains et pompiers y sont accrochés pêle-même : Georges Petit vend Monet et Meissonnier au 8, rue de Sèze et au 12, rue Godot-de-Mauroy. Durand-Ruel, pionnier de la peinture claire, a commencé rue de la Paix avant de glisser boulevard de la Madeleine. La *famille Bernheim a ses cimaises* devant l'église, à l'angle de la rue Duphot ; mais aussi rue Richepanse, *où Félix Fénéon fait office de direc*teur d'une galerie plus moderne. Les néo-impressionnistes y trouvent *refuge, par chance, comme, un peu* plus tard, les fauves vont abriter leur demi-misère chez Druet, 20, rue Royale.

Ici, luxe oblige, la peinture s'exhibe *dans le velours et les dorures.* Elle se montre sans décor ni cadres dans les boutiques de la rue Laffitte, paradis des « révolutionnaires ». *Si Durand-*Ruel quitte les beaux quartiers pour ceux, moins brillants, des rues Le Peletier (n° 11) et Laffitte (n° 15), c'est *qu'il a senti que l'art moderne y* avait ses citadelles les plus sûres, les moins suspectes de compromis vénaux. Presque *côte-à-côte,* lui, Clovis Segot, au 46, rue Laffitte et le mythique Vollard, au 59 puis au 6 de *la même rue,* exposent Cézanne et Gauguin, Degas, Redon et les nabis. Les élèves des Beaux-Arts, dont Matisse, *viennent en cortèges* s'encanailler devant leurs vitrines. Quelques collectionneurs, parfois, se décident, à moins *qu'ils ne sachent* trouver moins cher chez Berthe Weill, 25, rue Victor-Massé, près de Pigalle, au bas de Montmartre, au pied donc des colonies de « bohèmes » qui ont abrité Picasso — lequel fit ses premières armes chez Serrurier, boulevard Haussmann, *mais finit par faire* affaire avec Vollard.

Rançon de leur audace : les marchands de la rue Laffitte ne firent pas *tous fortune,* alors que leurs confrères et ennemis de la Madeleine atteignaient à l'opulence au tournant du siècle. *Il y eut des faillites,* dont celle du bon Le Barc de Bouteville, malgré sa belle adresse. A trop brusquer le goût *du jour, c'est-à-dire* le goût des Salons, certains se cassèrent les reins. Kahnweiler lui-même, *malgré son habileté,* le choix d'une rue bien placée et son talent de découvreur, n'en sortit pas vain*queur : en 1914,* il dut subir l'épreuve du séquestre, puis celle des ventes aux enchères après guerre : il *est vrai que,* citoyen allemand, il avait défendu une peinture que Paris proclamait « boche ».

> Vollard avait une boutique biscornue et fantasque, avec un vieux cadre dans la devanture et rien d'autre, tandis que Durand-Ruel avait de belles salles d'exposition. (...) En 1904, il y exposait *les tableaux de Monet à Londres : la Tamise. Je me rappelle* d'ailleurs une chose intéressante, qui est aussi une leçon de modestie pour l'avenir. J'ai vu deux cochers de fiacre arrêtés devant la devanture de Durand-Ruel, crispés de haine, convulsés, les poings serrés et criant : *"Il faut enfoncer la devanture d'une boutique qui montre des saloperies pareilles."* »
>
> D.H. KAHNWEILER, *Mes galeries et mes peintres, entretiens avec Francis Crémieux,* (Gallimard, 1961).


Portrait de Léonce Rosenberg par Picasso (1915).

> Quelle différence entre les frères Paul et Léonce ! Paul, un fort habile négociant, *l'autre, un aristocrate de grand goût et* d'une haute maladresse en affaires. La même peinture que l'un aimait à la folie et qui le ruina, enrichit l'autre qui la haïssait.
>
> AMÉDÉE OZENFANT, *Mémoires,* 1886-1962, Seghers.

DE L'EUPHORIE A LA CRISE DES ANNÉES 30

PENDANT la guerre, Paris est en proie à une sorte d'euphorie de peinture. *Par exemple, on adjuge* Degas, chez Georges Petit, au bruit des obus, ce qui n'empêche pas les enchères de monter : la liquidation en quatre ventes de l'atelier du peintre produit au total près de 12 millions de francs.

Au lendemain de la guerre, cet état d'esprit subsiste. On achète de plus belle, on revend. Les galeries poussent comme des champignons le *long de rues, où chaque boutique* devient une vitrine de marchand de tableaux. Les ventes Uhde et Kahnweiler n'y sont sans doute pas pour rien.

Maintenant, c'est à l'ouest de la Madeleine que les galeries s'installent, *dans un triangle élargi* entre le boulevard Haussmann, la rue Royale et les Champs-Elysées. La rue La Boétie devient le marché de la peinture, *comme l'était la rue Laffitte* avant guerre, où les immeubles continuent de céder un à un la place à des banques.

La Madeleine *n'est pas délaissée* pour autant par les marchands de tableaux, et Duret, toujours rue *Royale, y présentera à l'occasion* les puristes et adeptes de l'« Esprit Nouveau ». Mais le cercle s'est élargi autour de l'église pour se refermer autour des frères Rosenberg : Léonce, qui édite les précieux *Cahiers de l'effort moderne,* rue de la Baume, *à deux pas de Paul, au 21, rue* La Boétie, et de Robert Level, l'homme de la galerie Percier, au 38. Là, on se partage grands et petits cubistes, qui, malgré l'attachement qu'ils ont pour leur découvreur, Kahnweiler, résistent mal aux propositions des *confrères. C'est le jeu.*

On se partage Soutine, Rouault, Modigliani, une découverte de Paul *Guillaume, qui opère, lui aussi, rue* La Boétie. Le « Nova Pilota » — comme l'appelait le « maudit » de Montparnasse, — qui a été le premier à valoriser l'art nègre, vend aussi Derain dès 1916, qu'il a sous contrat à partir de 1923, et Fautrier, également sous *contrat, à partir de 1926.* Le grand marchand qui impressionna les anciens du métier et les jeunes avait un *excellent client : le pharmacien* milliardaire américain Albert Barnes.

Rue La Boétie, il y a encore bien d'autres marchands importants, comme Etienne Bignou au 8, qui s'activait beaucoup autour des impressionnistes : il est, paraît-il, le matin à Londres, le soir à Paris où il *ouvre une exposition, et prend* le lendemain le bateau ou l'avion pour New-York ; au 110, le chirurgien-dentiste collectionneur *Girardin* aime montrer en particulier Gromaire.

Tandis que les galeries de la rive droite élargissent leurs écuries aux nouvelles générations, traversées par un sérieux vent de retour à l'ordre et au sujet en peinture, un jeune marchand, Pierre Loeb, s'installe au *13, rue Bonaparte, juste en face de* l'Ecole des beaux-arts, comme pour défier la noble institution, bastion de l'Académie, et présente en *1925* la première exposition surréaliste. Miro, Ernst, Balthus, Magnelli, Brauner, les papiers collés de Picasso, Paalen, *Michaux... l'aventure de la galerie* Pierre est connue, qui durera jusqu'à la mort du patron, en 1964. Sa présence *rive gauche va largement* contribuer à transformer le quartier de la rue de Seine, qui était surtout un repaire de libraires et de marchands de *gravures, en une vitrine de* l'avant-garde. Mais pas tout de suite : dans l'entre-deux-guerres, *Loeb ne vend pas ses surréalistes* (il vend autre chose, Soutine par exemple : *le Bœuf écorché,* au musée de *Grenoble). Pour que les galeries proli*fèrent quelque part, il faut toujours que des pionniers aient défriché le terrain.

La crise des années 30, puisque crise il y a, le touche certainement moins que ceux de la rive droite, qui *ont de grands frais, où les contrats* se défont, où l'on attend le client, qui ne vient pas. *« Eh oui ! la crise, on ne parle que de ça, on ne pense qu'à ça. Des phrases en l'air puisqu'en réalité personne n'y comprend rien »,* s'exclame alors Kahnweiler, qui en a vu d'autres.

Il reste que c'est dans ce climat de « crise » que des galeries jouent un *rôle important dans la montée des* « forces nouvelles » (comme la galerie Billiet à la Madeleine) au temps de l'Expo de 37. D'autres offrent leurs cimaises aux surréalistes (Pierre Colle, rue Cambacérès), et les Zervos, qui, en 1934, ont transformé les bureaux de leur *revue, les Cahiers d'art,* en galerie, accueillent des abstraits, ce qui ne va pas de soi à l'époque. *Sans quelques* galeries courageuses pour les défendre gratuitement, il en est qui peut-être y auraient laissé leur peau d'artiste.

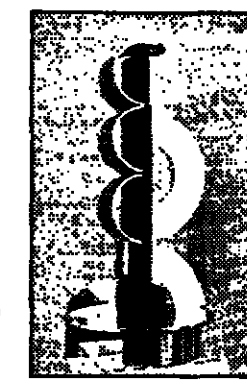
Parmi ces galeries, une mention spéciale doit revenir à celle que Jeanne Bucher avait ouverte en *1924, 5, rue du Cherche-Midi* (elle déménage pour le 9 *ter,* boulevard du Montparnasse en 1936) où elle expose Vieira da Silva pour la *première fois,* et Hajdu, *mais aussi Mon*drian (en 1928), et Kandinsky en 1936, et sous l'Occupation. On les ignorait alors.

هكذا من الأصل

FIAC 86

GAUCHE ◇ RIVE DROITE
GALERIES DANS PARIS


« Femmes devant le soleil » par Miro (1970).


Sculpture moderne par Lichtenstein (1967).

De la Madeleine à la Bastille, de la rue Laffitte à la rue La Boétie, de la rue de Seine à Beaubourg, du Marais à la Bastille, les galeries d'art se sont déplacées. Des portes étroites d'échoppes aux grandes vitrines sur rue, de celles-ci aux espaces en étages ou au fond des cours, elles ont modifié le profil de rues et de quartiers entiers, qu'elles ont contribué à valoriser, une fois admis ce qu'elles présentaient. Leur histoire est à faire, qui contribuerait utilement à la connaissance de l'art du vingtième siècle, dont elles sont solidaires.

QUAND L'ABSTRACTION FAISAIT RAGE

APRÈS 1945, et jusqu'à la décision de tailler à nouveau dans Paris pour revaloriser le quartier des Halles, et y implanter le grand centre culturel que l'on sait, la carte des galeries d'art va bouger, à l'intérieur du périmètre déjà investi, ou à proximité. Entre le faubourg Saint-Honoré et le boulevard Haussmann, en passant par l'avenue Matignon et la rue de Miromesnil, la rive droite sera la place forte du marché de l'art, celui des valeurs traditionnelles, consacrées ou en passe de l'être.

Sur la rive gauche, entre la Seine et le boulevard Saint-Germain, avec quelques ouvertures vers Raspail, proliféreront les galeries expérimentales, sans arrières, sans fonds, dont certaines seront parfois créées de toute pièce pour une avant-garde, comme la galerie J, 8, rue Montfaucon, pour les nouveaux réalistes de Pierre Restany.

Les pionniers de l'entre-deux-guerres qui sont encore là peuvent alors avoir le sentiment de perspectives toujours plus spéculatives ou superficielles, et de moins en moins liées à l'amour de l'art. Ils l'ont dit, ils ne reconnaissent plus la profession. Celle-ci a sûrement changé, a dû effectivement se « démocratiser ». Mais n'est-ce pas aussi qu'un directeur de galerie engagé peut rarement suivre plus de deux générations ?

Revenons aux années 40, où l'on milite ferme à Paris pour les nouveautés françaises, ou *made in France*, dans l'euphorie généralisée de la libération. Cela a commencé sous l'occupation, où l'ami allemand des intellectuels, Gerhardt Heller, s'est souvenu qu'on pouvait alors voir de la peinture qui n'avait rien de commun avec les idéaux de l'occupant. En 1942, plusieurs galeries avaient ouvert : la galerie de France, la galerie René Drouin, la galerie Louis Carré. La galerie de France, dont le nom en soi est un programme, expose par exemple Singier, Le Moal, Manessier, Bertholle, Bissière — les anciens de l'académie Ranson, qui sont aussi chez Drouin, qui propose aussi Fautrier et Dubuffet, sa vraie ligne. Ses caves, à partir de 1947, abriteront le Foyer de l'art brut.

A la Libération, d'autres galeries entretiendront la flamme, rive droite comme rive gauche, lanceront simultanément quantité de jeunes artistes, de plus en plus abstraits, cubisants ou pas, de plus en plus lyriques, ou géométriques.

Denise René a installé sa galerie dans son appartement, 124, rue La Boétie, inaugurée fin 1944 avec Vasarely. Mais, à l'évidence, ce qui incitera des jeunes marchands à se risquer dans les beaux quartiers, c'est la réussite d'Aimé Maeght, qui d'ailleurs n'est pas tellement preneur de jeunes. Il marche, il fonce avec Bonnard, Matisse, Braque, Chagall, Miro, Giacometti, Calder, Léger et bien d'autres qui pendant la guerre avaient perdu leur marchand, ou reviennent des Amériques. Sa galerie, établie en 1945 dans l'ancienne galerie Schoeller, 13, rue de Téhéran, deviendra vite un lieu de rencontre et de passage obligé des amateurs, des collectionneurs et des conservateurs de musées étrangers.

Dans les années 50, on s'agite beaucoup du côté de la rive gauche. Loeb avait repris ses activités, après avoir mis la clef sous la porte pendant cinq ans, et il avait exposé les dessins d'Artaud (en 1945 et 1947), Brauner, Bryen, Vieira da Silva...

Dans le coin fleurissent les galeries comme celle de Lucien Durand, rue Mazarine, qui présente des inconnus : César est l'un d'eux. Stadler est au 51, rue de Seine, Jean Robert Arnaud, au 34, rue du Four. La peinture gestuelle, de taches, de griffes et de matière, s'étale un peu partout sur les cimaises toutes fraîches. Paul Facchetti, de son côté, rue de Lille, propose les « signifiants de l'informel », et Nina Dausset Riopelle, De Kooning, Bryen, Mathieu, Hartung, Wols...

A ces « galeries pilotes » vient encore s'ajouter, 3, rue des Beaux-Arts, celle d'Iris Clert, qui fait fureur ou scandale avec ses expositions d'Yves Klein, de Tinguely ou d'Arman. Les Nouveaux réalistes sont aussi dans quelques galeries excentriques et confidentielles, comme celle de Colette Allendy, rue de l'Assomption, ou la galerie Rive Droite, 3, rue de Duras.

Rive gauche encore, on pourra s'informer sur le pop'art américain, dont la galerie Sonnabend, quai des Grands-Augustins, expose les ténors dans les années 60 et dans une certaine indifférence, avant de présenter les minimalistes, en haut de la rue Mazarine, quand, boulevard Saint-Germain, Alexandre Iolas présente Niki de Saint-Phalle. C'est alors que Daniel Templon s'installe au 58, rue Bonaparte. La galerie Germain expose les nouvelles figurations narratives et politiques. Et Yvon Lambert, rue de l'Echaudé, invite à la lecture de l'art conceptuel.

La carte des galeries de la rive gauche est très fournie au début des années 70, à la veille de l'émigration vers l'est, objectif Beaubourg-les Halles. Des galeries se sont encore ouvertes rue Guénégaud, là où d'autres d'ailleurs ont chuté. Effets de la nouvelle crise de 1974 ? Une certaine morosité envahit le quartier. Assagis, les plus anciens marchands ont pris leur vitesse de croisière, les moins anciens se sentent mûrs pour déménager, et s'agrandir. Beaucoup restent là, un peu coincées entre les boutiques de vêtements de luxe, d'objets, de meubles, qui gagnent du terrain. Les pas-de-porte ne sont pas donnés. Il faudra être solide comme un Claude Bernard pour envisager d'occuper un bon tiers de la rue des Beaux-Arts.

Les maîtres de demain devront tous quelque chose à Mme Bucher, sans laquelle le public ignorerait tout ou presque de Bauchant, de Max Ernst, de Kandinsky, de Marcoussis, d'Arp, de Giacometti, de Freudlich, de Chauvin et de Lipchitz. Sans Mme Jeanne Bucher, nous n'aurions jamais connu, par exemple, Vieira da Silva.

SAN LAZZARO (Mars 1939, in la revue *Vingtième siècle*.)

« Ma galerie était minuscule. A peine ouverte, elle est devenue célèbre. C'était un climat, un lieu — de tentatives, de provocations, de rencontres, de réussites.

Un jour, pendant l'exposition de Tsingos, en octobre 1956, je vis entrer un jeune homme à l'allure sportive, avec un beau sourire franc et de grands yeux noirs, qui vous regardait droit dans les prunelles.

— Je suis Yves Klein, *dit-il.* Je viens de la part de Claude Rivière, je vous ai apporté un tableau.

Il tenait à la main un petit tableau orange tout uni, tout lisse comme un pan de mur.

— Ce n'est pas un tableau !

— Si, c'est une proposition monochrome. Je vous le laisse quelques jours, vous me direz ce que vous en pensez.

C'est ainsi que tout a commencé.

Yves Klein, à partir de ce moment, ne cessa de me harceler pour m'entraîner dans son univers. »

IRIS CLERT.

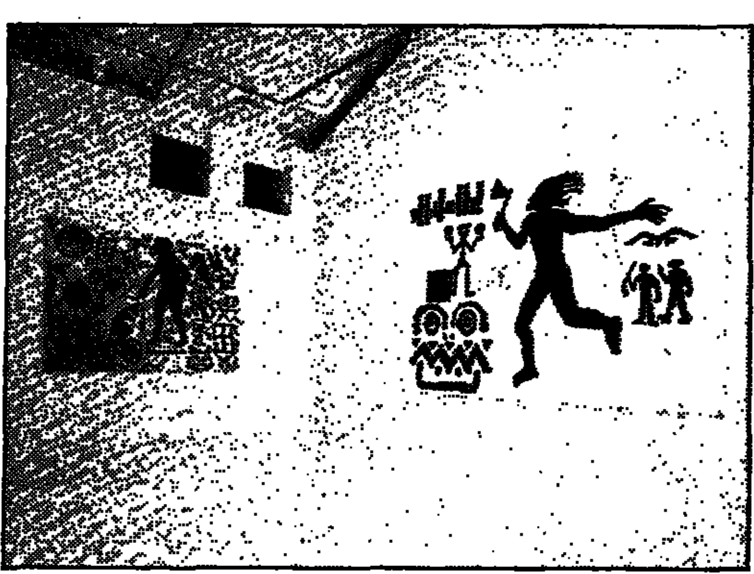
(Catalogue rétrospective du Centre Georges-Pompidou, 1983).

DEPUIS 1972 LA MARCHE VERS L'EST

FÉVRIER 1977 : le Centre Pompidou est inauguré. cependant que sa construction s'achevait, nombre de marchands, les uns d'expérience, les autres débutants, sont venus arrimer leurs petites embarcations à l'énorme cargo culturel. Ils se collent à ses flancs, ils cherchent la plus étroite proximité, rue Quincampoix et rue Beaubourg, comme s'il fallait éviter au visiteur d'avoir plus de cent mètres à parcourir entre le saint des saints et les sanctuaires annexes de l'art contemporain.

Le premier, Daniel Templon, a rompu avec la rive gauche : en 1972, il déménage de la rue Bonaparte vers le 30, rue Beaubourg. Cinq ans après, sa solitude s'achève. Successivement s'ouvrent, entre janvier et mars, les galeries Gillespie-Laage, au second étage du 24, rue Beaubourg, et Mollet-Viéville, au troisième du 26, places fortes du minimal et du conceptuel. Rue Quincampoix, Françoise Palluel se loge au 80. Un peu plus tard arrive Jean Fournier, superbement installé avec librairie et galerie au n° 44. Au nord de la zone, à distance des grands terrassements, Liliane et Michel Durand-Dessert ont élu domicile rue de Montmorency, au 1er étage du 43 : eux aussi ont à cœur d'exposer des conceptuels inconnus en France. Sans doute la ruée entraîne-t-elle nécessairement des marchands plus changeants, moins soucieux d'esthétique que de succès. Il n'empêche : le ton est donné. On sera, autour de Beaubourg, ascétique, international, minimal et délibérément hostile à tout ce qui rapelle l'isolationnisme des années 60. Seuls Français présents : ceux de Support-Surface.

Apparaît ainsi l'habitude du « tour de Beaubourg », circuit de l'amateur le samedi après-midi qui permet de tout voir en parcourant un rectangle autour du Centre. Apparaît également la mode Beaubourg, avec ses cafés « comme à Broadway » et ses magasins de mode. Tout semble aller au mieux.


Exposition Pencil à la galerie Gillespie-Laage-Salomon

Mais pas uniformément. D'une part, l'attraction du lieu s'exerce sans profiter véritablement aux marchands. Plus de visiteurs ne signifie pas plus de collectionneurs. De l'autre, des hiérarchies s'instaurent, entre avant-gardistes et « éclectiques », ces derniers s'établissant vers le boulevard Sébastopol ou le long de la rue du Renard.

Enfin, le Forum des Halles, ses foules et ses « fringueries » provoquent un phénomène de répulsion. La course à l'Est commence, le Marais reçoit ses premiers envahisseurs. D'abord Baudoin-Lebon, dès 1977, puis Farideh-Cadot, peu après colonisent la rue des Archives. La galerie Regards pousse jusqu'à la rue des Blancs-Manteaux, au 11. Les Durand-Dessart se risquent au bout de la rue des Haudriettes, au 3, troquant à l'hiver 1981-1982 l'étage contre un rez-de-chaussée d'artisan plus vaste et plus commode.

Depuis, leur migration a eu des disciples, tous soucieux de s'élargir : Gillespie-Laage ont un fond de cour au 57, rue du Temple depuis deux ans, tandis qu'Yvon Lambert s'agrandit, depuis cet automne, rue Vieille-du-Temple. Rue des Haudriettes, la galerie Crousel-Hussenot a trouvé l'ampleur qui lui faisait défaut rue Quincampoix. De la sorte s'est constitué d'une manière originale un quartier du Marais, peu attiré semble-t-il par la proximité du musée Picasso, et bien davantage par les lofts et autres ateliers de l'endroit. A la fascination beaubourienne a succédé la période de l'autonomie géographique, si bien que Jean Fournier et Bama font figures d'isolés, rue Quincampoix, moins de dix ans après le début de la vogue.

Ceux du Marais tiendront-ils bientôt le même rôle face aux explorateurs de la Bastille ?

GENEVIÈVE BREERETTE et PHILIPPE DAGEN.

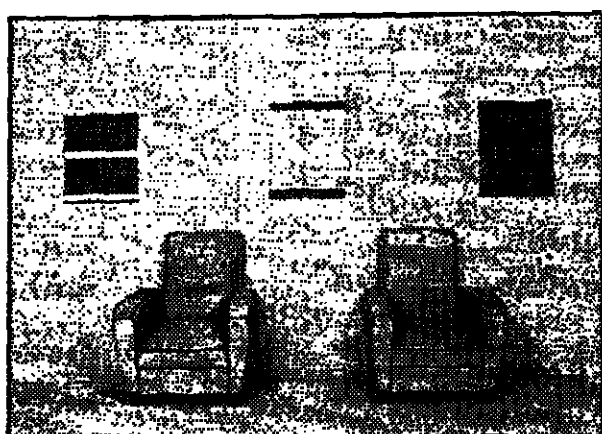
FIAC 86

PROVINCE ◇ PARIS ◇ PROVINCE ◇ ÉTRANGER

C'EST un phénomène nouveau : en province, *il existe des galeries qui* font un travail de qualité pour l'art d'aujourd'hui, avec une ambition nationale, voire *internationale*. Certaines d'entre elles sont jeunes, très jeunes, et exposent des jeunes artistes. Beaucoup sont nées depuis 1982.

Un contexte régional plus dynamisant *explique* leur création. La *constitution* des collections des fonds régionaux d'art contemporain (les FRAC), le développement de centres d'art, d'associations d'artistes, l'intérêt accru des musées ont favorisé *sinon* le *marché, du moins* la diffusion de la création d'aujourd'hui.

Les FRAC, en achetant quelque 5 500 œuvres, ont apporté une bouffée d'oxygène dans le circuit marchand, même *si les galeries de province n'ont* pas toujours été les premiers clients, tant s'en faut. Enfin, la présence d'artistes connus dans certaines écoles d'art s'est avérée stimulante pour les jeunes créateurs, qui ne se croient pas *obligés de « monter » à Paris* pour se faire connaître. En fait, ce sont souvent *les* galeries parisiennes *qui* « descendent » à la recherche de nouveaux poulains.



« Sculpture ameublement » de John Armleder (Galerie Catherine Issert).

Des pionniers, il ne faut pas l'oublier, ont, dès *les années* 60, patiemment et parfois obscurément défriché le terrain. L'art contemporain n'était pas alors à la mode, et c'est souvent *grâce* à eux qu'en province on fait preuve sinon de passion, du moins de tolérance.

Mais le centralisme parisien demeure : on *ne refait pas* l'histoire d'un pays et d'une *relation* particulièrement difficile aux *choses* de la *création d'aujourd'hui* en quelques années. Le marché de l'art hors de la capitale est une réalité fragile, y compris *là où il semble* le plus développé : dans les régions bien situées géographiquement, dotées d'institutions vouées à l'art moderne, comme la Côte-d'Azur, Rhône-Alpes ou, depuis moins longtemps, l'*Aquitaine*.

Ailleurs, même dans les zones frontalières comme le Nord ou le Pays basque, où l'on pourrait imaginer des échanges avec les pays voisins, il n'y en a pas, pas plus qu'en Auvergne. Le climat, le contexte *local, l'argent n'*expliquent pas tout : promouvoir, vendre, c'est aussi une affaire de personnes et de professionnalisme. — O. Ot.

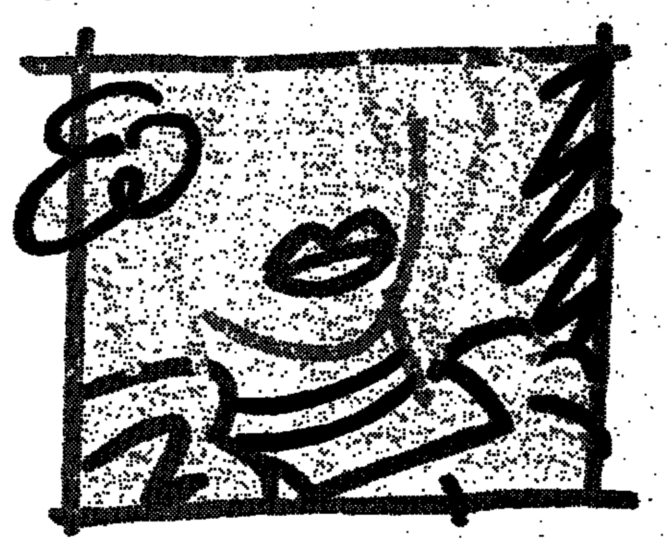
ÉLARGIR LE MARCHÉ LOCAL

LE marché local, quand il existe, permet difficilement à une galerie de rester à flot. De plus, et c'est un lourd handicap quand on travaille en province, les jeunes artistes dès qu'ils acquièrent un peu de notoriété échappent aux galeries qui ont contribué à les faire découvrir. Elles ne sont pas, pourtant, protectionnistes : *« Il serait impensable,* dit Catherine Issert (Saint-Paul-de-Vence), *de cantonner un artiste à Saint-Paul et de prétendre ainsi assurer sa promotion. »*

Mais — et les marchands installés en province sont unanimes — les échanges avec les galeries parisiennes sont toujours à sens unique : celles-ci ont, semble-t-il, une forte propension à vouloir exporter leurs artistes en province, mais pas l'inverse, et pour Catherine Issert, qui pourtant tient bon, *« c'est un peu la lutte du pot de terre contre le pot de fer ». « Les galeries parisiennes ne veulent pas d'échanges. Les contacts avec nos confrères allemands ou italiens sont plus faciles »,* renchérit Edouard Jaegle, directeur de la galerie la plus « pro » d'Alsace, la galerie Jade à Colmar.

Difficile, pourtant, de contourner Paris : *« Nos collectionneurs vont vérifier à Paris le bien-fondé de nos choix,* dit-on au Chanjour (Nice). *Et la prétendue élite niçoise ne s'intéresse pas à l'art contemporain après Arman. » « Nous ne trouvons pas ici de réelle stimulation intellectuelle »,* dit encore Catherine Issert, qui compte dans sa galerie *« deux ou trois collectionneurs niçois ou cannois »,* et envisage, désormais de ne faire que la « saison » d'avril à octobre (quand affluent les touristes étrangers, principaux clients), pour consacrer le reste de son énergie aux foires internationales.

Ignorer délibérément les galeries parisiennes, en jouant d'emblée la carte internationale : telle est l'ambition de Roger Pailhas (Marseille) ou de Joachim Becker (Cannes), qui déclare, fort de ses liens privilégiés avec l'Allemagne, dont il est originaire : *« Il n'y a plus de monopole allemand à Paris, à cause de moi. Je n'ai pas de stratégie, mais ça me fait plaisir de casser un peu le marché parisien. D'ailleurs, j'ai un projet sur Paris, en collaboration avec une galerie étrangère. »*



« Femme en blouse verte » de Tom Wesselmann (1985) (Galerie Joachim Becker).

« La Bastille est-ce que ça va durer ? », interroge Jacques Verrière (Lyon) : il songe revenir aujourd'hui à Paris, ou aller à Londres, tout en conservant sa galerie lyonnaise. Philip Nelson (Villeurbanne), lui, a franchi le pas. Il a ouvert sa galerie à Villeurbanne il y a trois ans, attiré par *« le dynamisme des musées de la région ».* Il la conserve, mais crée prochainement, en association avec Christian Durand-Ruel, un espace, rue Vieille-du-Temple : *« Si je ne vais pas à Paris, je vais être obligé de composer avec les galeries parisiennes. Je veux conserver mon public lyonnais, mais ne pas perdre le bénéfice de mon travail avec de jeunes artistes. Et Lyon est une réalité financière à petite échelle. »*

Recentralisation nécessaire ? L'expérience de la galerie Protée (Toulouse et Paris) semble concluante : *« Paris nous dynamise,* dit Laurence Izem. *On s'y épuise moins. Les gens sont plus informés. En deux ans à Paris, nous avons fait aussi bien qu'en dix à Toulouse, malgré des frais de fonctionnement quatre fois plus élevés. »* La galerie Convergence (Nantes) tente depuis peu la même aventure : trop tôt pour dresser un bilan, le sentiment, en tout cas, de rompre l'isolement *de la galerie nantaise.*

D'autres propos viennent, heureusement, tempérer ce mouvement recentralisateur. A Thonon-les-Bains, Galise-Pertersen, depuis *deux ans,* travaille essentiellement avec la Suisse et le Danemark. A Lyon, Jean de Breyne (*L'Olieve*) a réussi — *« sans faire de l'argent, mais en couvrant nos frais, et en vivant d'abord une aventure intellectuelle »* — à établir des échanges systématiques avec l'Italie, Barcelone ou la Pologne. A Bordeaux, *Images nouvelles* a exporté une exposition Jean Sabrier au Musée *d'Anvers.*

Christian Laune (Montpellier) et Didier Lamac, d'Arlogos (Nantes), *se serrent* les coudes. Ils se reconnaissent une sensibilité voisine et ils ont établi, entre *Montpellier,* et Nantes, de véritables contacts professionnels. Le fait mérite d'être signalé, car le travail interprovinces est exceptionnel. Pourtant, pour trouver, en province, une identité, attirer un public de collectionneurs, lui offrir donc précisément ce qu'il ne trouvera pas à Paris, il faut être *crédible et fort.* Christian Laune affirme avoir trouvé un accord possible avec les galeries parisiennes, tout en sauvegardant ses intérêts, mais il ne veut pas le dévoiler. Didier Lamac cherche, quant à lui, des artistes étrangers qui n'ont pas encore de galerie à Paris. Katia Feijo (Zoografia à Bordeaux) ne désespère *pas, dans un jour prochain,* d'exporter à son tour un de ses artistes à *Paris,* et *Pietro* Sparta, à Chagny, semble avoir trouvé une solution. — O. Ot.

PIETRO SPARTA, MARCHAND D'ART A CHAGNY (6 000 HABITANTS)

« *Quelle idée,* vous installer à Chagny !

— Mais j'y habitais, j'y travaillais ! Je suivais régulièrement les expositions qu'organisait Christian Besson à la Maison de la culture de Chalon-sur-Saône. Un jour, j'ai eu envie de faire venir des artistes à Chagny. En 1982 j'ai trouvé un *local.* Christian Besson m'a donné des conseils, des adresses, et j'ai écrit aux artistes.

— De quels fonds disposiez-vous ?

— *La galerie s'est d'abord* constituée en association : nous avons reçu une subvention de 7 000 francs de la direction régionale des affaires culturelles, et j'ai continué à travailler à Creusot-Loire, où j'étais, comme mon père immigré napolitain. Deux ans après, j'ai arrêté. Nous avons alors créé une SARL, avec un capital de 50 000 francs, réparti entre quatre actionnaires.

— Comment avez-vous réussi à convaincre les artistes de la nécessité d'exposer à Chagny ?

— Je les ai contactés directement. Ainsi, j'ai rendu visite à Mario Merz pendant deux ans avant qu'il ne réalise une exposition à Chagny. Etablir des rapports intellectuels avec les artistes, travailler parfois avec eux presque comme assistant, cela *m'a toujours intéressé,* avant tout. Le marché vient après. Je prends *mon temps.*

— Vous avez un stock d'œuvres ?

— De *nombreuses* pièces sont réalisées sur place, à Chagny. Les artistes me *les laissent en dépôt.* Dès que j'ai de l'argent, j'achète une œuvre.

— *Et vous faites du courtage ?*

— *Pas vraiment.* Mais de plus en plus de collectionneurs me demandent de leur trouver des pièces.

— *Qui se déplace à Chagny,* pour vos expositions ?

— Des étudiants de Dijon, les habitants de Chagny : au début, ils ont mal réagi, puis peu à peu ils ont compris l'importance des travaux que nous présentons ; des collectionneurs, des conservateurs.

Pour acheter l'art d'aujourd'hui, on peut aussi se rendre à Chagny, où Pietro Sparta, « au fond d'une cour à droite », *présente quelques ténors* de la scène artistique internationale : Mario Merz, Gilberto Zorio, Daniel Buren, Sol LeWitt...

— Des collectionneurs français ?

— Deux ou trois seulement. En France, on ne vend pas une pièce au-delà de 40 000 francs. La *grande majorité de nos collectionneurs* sont belges, italiens, allemands. Mais *si je* tiens toujours, d'ici quelques années, je pense qu'il y aura de nouveaux collectionneurs en France, et dans la région : les fils de viticulteurs qui ont suivi la galerie dès le début pensent aujourd'hui à acheter.

— *Vous vendez aux FRAC,* aux musées ?

— Les FRAC m'ont acheté au bon *moment.* Ainsi le FRAC Midi-Pyrénées une œuvre de Mario Merz. Et la vente *d'une pièce importante permet de faire tourner la galerie* toute l'année. J'ai vendu aussi un *Zorio au Centre Georges-Pompidou,* j'ai de bons contacts avec les *musées d'Eindhoven,* de Mönchengladbach.

— Vous avez des vedettes, mais les jeunes artistes ?

— Je voulais travailler avec des *artistes qui avaient déjà derrière eux* un solide métier, uniquement pour mon plaisir. J'ai pu le faire avec ceux que j'aimais. Mon grand regret, c'est Joseph Beuys, et il est *mort. Je n'ai pas pensé du tout au* système de l'art. Les artistes ont *peut-être été intrigués par* mes origines ouvrières, mon assiduité. Ils avaient envie aussi, je pense, de sortir d'un rapport « classique » avec une galerie. Après, c'est le public qui parle de vedettes. J'espère, bien sûr, découvrir et faire découvrir des artistes.

— Quelles sont les charges *les plus lourdes, pour la galerie ?*

— Les expositions : les artistes travaillent souvent sur place, je leur fournis leur matériel, avec l'aide — en nature — de certaines industries locales. Les voyages aussi *me* coûtent très cher... et la moitié de *mon temps. Puis les catalogues, même si* je les fais imprimer à Turin à des prix compétitifs.

— Vous participez aux foires ?

— Amsterdam en mai dernier. L'an prochain, Bâle et Cologne. J'avais posé ma candidature à la FIAC, *on m'a dit oui, mais je n'ai* pas eu d'autres nouvelles...

— Vous avez de bons rapports avec vos confrères parisiens ?

— Il y a obligatoirement des tensions : je travaille avec des artistes qu'ils exposent aussi et je peux commercialiser des pièces importantes. Avec les galeries étrangères, en revanche, je n'ai pas de problèmes.

— A quand une galerie à Paris ?

— *Un banquier* belge m'a proposé de l'argent pour ouvrir une galerie parisienne. J'ai refusé. Je n'ai pas l'habitude de la vie parisienne. Chagny, c'est calme, les artistes y séjournent deux, trois semaines, ils s'y sentent un peu en vacances... et ils y *reviennent.*

— Vous parlez parfois comme un *directeur d'institution* culturelle. Vous n'êtes pourtant plus *un marchand naïf ?*

— Je ne suis pas une *Kunsthalle* frustrée ! J'ai appris avec le temps, et avec les artistes, qu'il faut s'accrocher pour vendre. C'est même un grand *plaisir, et* les artistes sont là pour vous le rappeler !

— Vous avez de l'ambition ?

— A revendre ! »

Propos recueillis par
ODILE QUIROT

★ Galerie Pietro Sparta, 6, rue de Beaune, 71150 Chagny. Tél. : 85-87-27-82.



Le Monde
DES LIVRES

Doris Lessing chez les paumés

***Dans** la Terroriste, la romancière retrace la dérive suicidaire d'un groupe d'apprentis révolutionnaires.*

L. CENDAMO

LES prêcheurs de lendemains qui chantent, les diseurs de la bonne parole, les raconteurs de « retrouvailles » communautaires sont priés de déposer quelques illusions au vestiaire avant d'attaquer le dernier roman de Doris Lessing. Le titre anglais, *The Good Terrorist* (la Bonne Terroriste), est d'emblée plus ambigu et plus cinglant que le titre français, *la Terroriste*. S'agit-il d'une femme « *pleine de bonté* » devenue terroriste, ou d'une terroriste performante ? Alice, l'héroïne, répond plutôt à la première définition. Bien que sa bonté, doublée de faiblesse et d'immaturité, la conduise à une malfaisance qui, pour être inconsciente, n'en est pas moins mortelle — non pour elle, mais, circonstance aggravante, pour ses « camarades ». Haletante et pleurnicharde, paumée parmi d'autres paumés, Alice mène 400 pages passionnantes où, d'attendrissement en répulsion, on sait très vite que l'on va vers le chaos, la fureur et le désastre.

A trente-six ans, Alice Mellings continue de rêver, en « *amateur* », à la Révolution qui mettra à bas le capitalisme et précipitera vers la mort ses suppôts — racistes, fascistes et autres « *ordures bourgeoises* ». En attendant, partout où elle passe, elle s'acharne à transformer le plus pourri des «squatt» en maison proprette. Elle lave, range, fait la cuisine pour toute la maisonnée, réalisant ses désirs de famille, de tablée d'enfants, et retrouvant le goût perdu de sa propre enfance : ses parents — désormais séparés, — militants de la gauche « *bourgeoise* » aimaient à organiser réunions et fêtes...

Doris Lessing a expliqué comment lui était venue l'idée de ce livre dans lequel de nouveaux « *enfants de la violence* », anges déchus des années 70, échoués dans la tristesse et le chômage des années 80, inadaptés, inadaptables, inchangés, invariables et pitoyables, s'enfoncent obstinément dans une dérive suicidaire.

« *Au départ, j'ai été inspirée par un couple de ma connaissance... Elle, c'est la fille d'un de mes amis* (...). *Jusqu'à trente ans passés, elle a vécu dans diverses communautés de marginaux* (...), *assurant le rôle de la mère nourricière. Lui, le garçon avec qui elle vit, est une sorte de révolutionnaire assez antipathique, qui a pour doctrine d'exploiter le bourgeois. Ils ont vécu plusieurs années aux crochets de mon ami, jusqu'à ce qu'il se décide à les mettre à la porte. Ils se sont alors vengés en disant qu'ils allaient rejoindre les rangs de l'IRA. Quand on m'a raconté l'histoire, je me suis tout de suite demandé combien de vocations terroristes avaient été, de la même façon, suscitées par un règlement de comptes personnel. Peu après, les terroristes irlandais ont fait exploser une bombe au magasin Harrods ; c'était visiblement un attentat d'amateur.* (1) »

Dans le roman, l'attentat revendiqué dans l'affolement par Alice au nom de l'IRA est si empreint d'amateurisme que l'organisation elle-même en nie publiquement la responsabilité.

La passion du détail

L'intrigue de ce livre, à partir du schéma défini par Doris Lessing, est comme toujours bien menée, maintenant le lecteur en état de curiosité, d'éveil, d'attente. Mais, au-delà de l'anecdote, ce qui fascine chez cet auteur, c'est la passion du détail, l'attention au quotidien, l'art de le dire, la minutie de la description, la mobilité et la complexité des relations entre les personnages. Ici, Alice verra partir ceux qu'elle préfère — et qui veulent devenir des révolutionnaires sérieux, de vrais espions — et fera partir ou mourir ceux dont elle est proche, les faibles et les tendres.

Les flots d'excréments empestant le dernier étage du «squatt» quand arrivent Alice et son compagnon — Jasper, un homosexuel qui répugne au moindre contact avec une femme — sont le symbole du destin que Doris Lessing, précise et impitoyable, assigne à cette communauté. Alice creusera une fosse dans le jardin et y versera les seaux, mais inexorablement « *toute cette merde* », abondamment décrite et commentée, submergera et engloutira ces jeunes vieillards, ces épaves. De cette tragédie au comique désespéré, qui demeure en suspens, se terminant sur la vision d'une Alice abandonnée pour toujours à son infantilisme, on sort abattu, mais une fois de plus admiratif devant le talent de Doris Lessing, qui est, selon son propre commentaire, « *une bête d'écriture, c'est tout* ».

JOSYANE SAVIGNEAU.

★ **LA TERRORISTE, de Doris Lessing ; traduit de l'anglais par Marianne Véron. Albin Michel, 408 p., 98 F.**

(1) *Le Magazine littéraire*, février 1985, n° 215.

Regarder vraiment Van Gogh

Deux essais de Pascal Bonafoux pour rendre aux peintres la vérité de leur peinture

QUI veut être convaincu que le style est une morale n'a qu'à lire les essais que Pascal Bonafoux consacre aux peintres. L'an dernier, Bonafoux avait approché le mystère Rembrandt à travers les autoportraits du maître flamand (1). Cette année, il récidive aves les autoportraits de Van Gogh et avec les impressionnistes, et sa démarche demeure identique, exemplaire : il n'écrit pas sur la peinture et moins encore sur la vie des peintres, ajoutant commentaires, fioritures et bavardages au discours des tableaux. Tout ce qu'il écrit vise au contraire à dépouiller l'œuvre de tous les parasites qui encombrent le regard, de toutes ces couches inutiles déposées sur la toile au cours des siècles et qui faussent la lumière originelle : couche biographique, dissertations esthétiques, élaborations théoriques.

Le texte de Pascal Bonafoux fonctionne comme une machine à faire taire les bruits et à instaurer enfin ce silence, ce face-à-face muet et solitaire entre le tableau et celui qui le regarde. Pour parvenir à cette ascèse, l'écriture se doit elle-même de se faire maigre, rare, transparente. Bonafoux côtoie sans cesse cette limite où le texte est sur le point de s'effacer. Il a cet orgueil de l'extrême modestie, de l'économie minimale de mots. Il préfère citer, laisser les peintres dire ce qu'ils ont à dire, ne jouant lui-même qu'un rôle de metteur en présence, d'effaceur de brouillage. Il organise, par le vide, l'émergence de la seule chose qui compte : la peinture.

Cette stratégie de l'austérité produit des résultats spectaculaires lorsqu'elle s'applique à Van Gogh. Rarement un peintre a été à ce point ravalé à sa biographie, étouffé par la tragédie de sa vie. « *On raconte Vincent*, souligne justement Bonafoux, *pour ne pas le regarder. Les disputes, les débats, les polémiques à propos de sa maladie sont vains. La schizophrénie, l'épilepsie, l'alcoolisme, la paranoïa, etc., n'expliquent rien. Ses toiles ne sont pas le symptôme de ce qui l'abat... Vincent qui peint son portrait ne peint ni sa misère, ni sa blennorragie, ni sa folie. Il peint en dépit d'elles. Peindre, c'est tenir tête à ce qui le sape ; ses portraits sont la volonté, la rage de mater la terreur qui le détruit. Se peindre, c'est exorciser ce qui l'écarte de la peinture.* »

Voici le peintre, et non plus le fou

Voici donc, enfin, Vincent le peintre. Non plus le fou ni le misérable. Le seul qui nous importe, débarrassé de son rôle si pratique, si réducteur d'« *artiste maudit* ». Voici l'histoire d'un homme qui a voué sa vie à la peinture et tout sacrifié à la recherche de la lumière. Mieux : le voici tel qu'en lui-même dans cette absolue solitude que fonde l'autoportrait.

Van Gogh ne s'est peint que pendant quatre années, entre 1886 et 1890. Avant, il ne se considérait pas encore comme peintre, il apprenait son métier, il se battait avec les gestes et avec les ficelles de la technique pour que puisse enfin se révéler ce qu'il avait à dire, à apporter : « *Je voudrais peindre des hommes et des femmes avec ce je-ne-sais-quoi d'éternel dont autrefois le nimbe était le symbole, et que nous cherchons par ce rayonnement même, par la vibration de nos colorations.* »

Pendant quatre ans, à plus de trente reprises, Vincent cherche dans son propre regard peint l'apparition de ce rayonnement, puis de ce véritable flamboiement qui embrase sa peinture. Comme étranger à ce qui n'est pas ce regard qu'il fixe sur la toile — « *Je préfère peindre des yeux humains plutôt que des cathédrales.* » — il peint comme d'autres prient : il veut que sa peinture apporte une consolation à l'humanité, une lumière.

PIERRE LEPAPE.

(Suite page 29.)

(1) *Rembrandt, autoportrait*. Skira (voir *le Monde des Livres* du 1er novembre 1985).

● **LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH,** *de l'Académie française*

Albert Cohen, de Jean Blot ; *Belle du Seigneur* dans la « Pléiade »

Affreux, ce prestige du méchant

LE jour de ses dix ans, en 1905, un petit juif de Corfou aux cils courbes se fait traiter de « *sale youpin* » par un camelot marseillais à qui il allait acheter un détachant miracle. Ce jour-là, un enfant se découvre « bossu » et... écrivain : le seul poète épique du siècle, avec Joyce, si l'on considère comme l'épopée moderne par excellence la difficulté de se faire aimer !

Albert Cohen s'est tant raconté dans ses romans que toute biographie de lui est condamnée d'avance à la paraphrase. Jean Blot évite l'écueil en préférant aux vérifications habituelles, secondaires quand il s'agit d'écrivains, une traversée personnelle de l'œuvre et des thèmes qu'elle ressasse, hantises de tout un peuple.

Le mensonge, chez les visionnaires, sert seulement à s'approprier les choses. Ne demandez pas à Albert Cohen pourquoi il fait venir Solal de Céphalonie au lieu de Corfou, son île natale. La vérité vraie lui est trop sacrée pour être partagée telle quelle ; l'important, c'est ce qu'elle déclenche et symbolise, c'est la mer violette des îles Ioniennes, au-delà desquelles le monde se partage en deux : le cher Orient des crasses originelles, et un Occident menaçant mais plein de belles dames à séduire.

Jean Blot rappelle la scène du camelot, le petit Cohen s'enfermant dans des toilettes pour crier : « Vive la France ! », forgeant son ineffable ricanement pour endormir l'ennemi et lui prendre sa femme.

LES conquêtes féminines, on sait que Cohen les a collectionnées : la cantatrice Amélie, dès le lycée, au grand épatement de l'ami Pagnol, la Genevoise Sophie, une comtesse hongroise, Diane, Elisabeth Brocher, la future épouse... Mais on se moque de savoir par le menu ce que leur doivent les conquêtes de Solal, la consulesse Adrienne, Aude ou Ariane. C'est l'origine de ce donjuanisme qui nous occupe : le rôle de la mère bien-aimée, de la religion révérée — quoique sans foi — et du rejet par la société des hommes.

Si Albert Cohen écrit relativement peu et tard, c'est qu'il prend au sérieux son métier d'avocat, puis de fonctionnaire international à Genève, et surtout son militantisme sioniste : actions plus ou moins secrètes auprès de Weizmann, création de l'éphémère *Revue juive,* où écrivent Freud, Einstein et Max Jacob. Les livres attendent : *Solal* en 1930, *Mangeclous* en 1938, et *Belle du Seigneur* trente ans plus tard.

Jean Blot se montre volontiers plus analyste des textes que biographe. Il explique très bien en quoi consiste l'innovation de *Solal,* à propos du personnage inoubliable de l'oncle Saltiel, par exemple. Dans la même phrase, Cohen expose à la fois le visible et l'invisible des êtres, le détail le plus actuel, le plus charnel, et d'immémoriales chimères.

UN même mouvement se répète : Solal use de toutes les séductions imaginables pour se faire aimer des femmes de Gentils comme de sa mère, c'est-à-dire sans condition, et il s'en voit empêché par ses frères de Céphalonie, les Valeureux, au lyrisme coupé des réalités.

(Suite page 34.)

A LA VITRINE

ROMANS

Paris-Moscou et retour

Judith, la narratrice du premier roman de Dominique Sila, est une juive d'origine polonaise qui voyage, et écrit, dans les compartiments du train Paris-Moscou-Paris *via* Varsovie.

Elle se rend régulièrement en Pologne, pays qui exerce sur elle une attirance ambiguë, et cherche inlassablement, au-delà du rideau de fer, le « moujik » idéal... qu'elle finit par rencontrer.

Lui, il est contrôleur du Paris-Moscou. Bien entendu, il se prénomme Ivan, sans nul doute l'un des *1 500 000 Ivan* du poème de Maïakovski. Une étrange relation les unit, faite de plaisirs, d'angoisses et d'attentes sur les quais de Paris-Gare du Nord.

L'histoire nous berce dans l'atmosphère feutrée, confinée des trains anonymes.

Un ton parfois naïf enveloppe la découverte du caractère inéluctable de la séparation de Judith et d'Ivan, altérant par moments la poésie du récit d'un amour condamné à n'être que lu.

S. T.

★ **LES CARNETS DE JUDITH STEINER, de Dominique Sila, Belfond, 252 p., 89 F.**

Apocalypse sous les tropiques

Professeur de chimie à la retraite, Diogène Artheau soigne son petit accent qu'il croit être *« celui des Français de France »*. Il dirige, rédige, diffuse *Qui vive ?*, journal qui lui permet de déverser sa bile. Sa jeune femme Céleste, qu'il avertit dès la nuit de noces de sa conception de l'amour, ne voulant pas répéter *« chaque nuit ces gestes ridicules »*, est une beauté dont rêvent quatre adolescents fascinés.

Observé par les quatre garçons — le chœur, qui nous rapporte et commente le drame, — ce couple vit aux Cailles, ville haïtienne dont Émile Ollivier, né à Port-au-Prince, fait un fort beau portrait littéraire. Et les personnages ne peuvent trouver leur dimension et leur originalité que dans cette *« ancienne ville coloniale... la rebelle, l'abondante, la maligne »*. Là seulement peuvent se vivre des aventures comme celle de la veuve Anselme qui voit saigner l'image du Christ au mur de sa chambre et que déchirent un amour excessif pour son fils Denys, victime de dénonciation, et la haine que lui voue sa fille Clairzulie. Ce n'est qu'aux Cailles qu'on peut être sensible au symbole phallique des coqs de combat, nouer des tragi-comédies qui portent au secret des âmes des déferlements de passion et de folie semblables aux rages des cyclones.

Enfin, il n'y a qu'un fils de cette île pour ordonner ce brouhaha jusqu'à sa conclusion désolante, composer une partition harmonieuse avec les discordances d'un univers où l'on substitue *« un sens dionysiaque de la vie à la grisaille du réel »*. *Mère solitude* (1) annonçait un écrivain haïtien de langue française, ce deuxième roman — Haïti toujours source d'inspiration — le confirme.

P.-R. L.

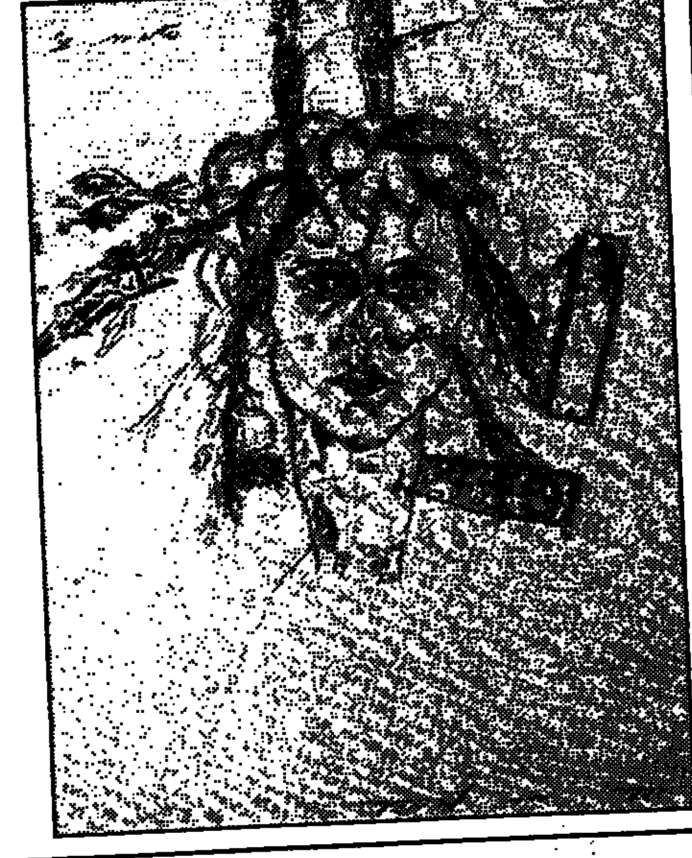
★ **LA DISCORDE AUX CENT VOIX, d'Émile Ollivier, Albin Michel, 272 p., 89 F.**

(1) Albin Michel.

Artaud dessinateur

Les Editions Gallimard coéditent avec Schirmer-Mosel Verlag à Munich un album rassemblant l'œuvre graphique d'Antonin Artaud. Réalisé par Paule Thévenin, éditrice des œuvres complètes du poète, cet ouvrage comporte une étude de Jacques Derrida, *Forcener le subjectile*. L'expressionnisme, halluciné ou rigoureusement réaliste, Artaud éclate dans ces dessins et portraits superbement reproduits.

★ **ANTONIN ARTAUD, DESSINS ET PORTRAITS, de Paule Thévenin et Jacques Derrida, Gallimard, 272 p., 175 illustrations en noir et en couleurs, prix de souscription jusqu'au 31 décembre : 515 F, ensuite 585 F.**



L'étonnant Pic de la Mirandole

L'écrivain suisse Etienne Barilier a eu la bonne idée de choisir pour héros de son treizième roman le comte Jean Pic de la Mirandole, qui a laissé, dans l'histoire du quinzième siècle, une trace ambiguë. Cette ambiguïté même sert le romancier, parfaitement libre de combler par son imagination l'image très floue qui nous est parvenue du premier d'entre les kabbalistes chrétiens. Ce que nous savons de sources sûres, et dont joue remarquablement l'auteur, c'est que Pic de la Mirandole fut à la fois un savant certifié, un philosophe inquiet et un amoureux intrépide. Le comte Pic voyage beaucoup.

Il veut remettre ensemble les trois religions du Livre : la chrétienne, l'islamique et la judaïque. Il vivra peu, trente et un ans, mais lira tout. Il veillera à ce que ses neuf cents propositions soient placardées sur les murs d'Italie et jusqu'en Sorbonne, mais le pape Innocent VIII l'empêchera de les soutenir. A Arezzo, il enlève une femme mariée. Quel personnage ! Etienne Barilier ne s'y est pas trompé, et l'a mis au cœur d'un roman qui est aussi spirituel et philosophique que picaresque. Les amis du jeune prodige, Botticelli, Marsile Ficin, Michel-Ange, servent ici de comparses. Laurent le Magnifique, maître de la cité des Fleurs, et Savonarole, le dominicain emporté, se situent de part et d'autre de la fresque. Mirandole mourra empoisonné par son secrétaire.

Le romancier découvre assurément ses propres préoccupations spirituelles dans l'étrange passion qui animait l'auteur de *l'Etre et l'Un* : une interrogation sur la liberté de l'homme et sur la présence du mal dans ce monde. Mais tout cela Etienne Barilier a réussi à l'inclure dans une entreprise romanesque qui ressemble à un tourbillon, et qui a des couleurs étranges, semblables à celles de Botticelli, justement.

H. J.

★ **LE DIXIÈME CIEL, d'Etienne Barilier, Julliard/L'Age d'homme, 446 p., 100 F.**

HISTOIRE

Les « manifs » françaises

Il fallait oser, comme seul un historien américain sait le faire quand il se penche depuis vingt-cinq ans sur cette grande et chère vieille chose, la France. Ici, c'est notre propension séculaire à la râlerie myope, à l'émeute ivre de potion magique, à la barricade facile, que Charles Tilly détaille, avec l'ambition un peu folle de comprendre enfin pourquoi ces *Franchies* sont si agités. Sur plus de six cents pages, nous voici bousculés par les lustucrus de Dijon en 1630, les gabelous angevins qui narguent l'intendant, les preneurs de Bastille et les manifestants pépères de la Nation à la République. Rude parcours, parfois pittoresque, mais assez monotone dès qu'on a compris où l'auteur veut en venir : dire, ce qui n'est pas neuf, qu'on a surtout contesté l'Etat et le capitalisme en douce France.

Pourtant, Tilly a le mérite de ne pas se contenter d'une description des « manifs » où se combinent toujours l'alchimie, explosive ou non, des intérêts à défendre, de l'occasion propice, de l'action des « meneurs » et de l'odeur de poudre. Loin d'être une histoire de la violence gratuite, son livre orchestre les faits et retrace les étapes de l'apprentissage des rites qui ont policé la revendication. Il introduit la notion musicale de « répertoire » de l'action collective et il démontre qu'avant 1850 on joue dans un cadre communal, on se plaint auprès du premier puissant qu'on a sous la main : des « désordres », prises de grain, invasions de champs ou bris de machines, ont déjà leur propre ordre intérieur. Par contre, après 1850, le « répertoire » se nationalise et l'action s'autonomise ou, si l'on veut, se corporatise, de meetings en grèves, de réunions électorales houleuses en défilés bien encadrés.

Ce changement de répertoire, c'est la faute, bien sûr, au capitalisme, au besoin géré par l'Etat. De telles affirmations, étayées à vrai dire sur des explorations d'archives limitées à cinq provinces du Royaume, laissent un arrière-goût de système. Mais elles offrent un cadre commode à toute méditation utile sur la descendence d'Astérix.

J.P. R.

★ **LA FRANCE CONTESTE, DE 1600 A NOS JOURS, de Charles Tilly, Fayard, coll. « L'espace du politique » ; 622 p., 160 F.**

POÉSIE

Bernard Noël au présent

Tout s'éloigne/dans le savoir/tout s'approche/dans l'oubli/nos lèvres s'empoussièrent d'exil.

La voix de Bernard Noël, d'emblée perçue, est à nulle autre pareille. Evidence, dépouillement, transparence. L'œil et le souffle passent au travers de ses mots et se découvrent régénérés, lavés, rendus à la plus fragile origine. Comme l'annonce un poème récent, il y a là de *l'« aile sous l'écrit »*, un envol de lumière, un frôlement d'ombre. Le sens y est un nerf qui perce sous la peau et toujours se disperse. *Nous avons dans la tête une île/errante et c'est un dé qui/roule vers la chance.*

Avant *la Rumeur de l'air*, son dernier livre, Bernard Noël a bâti en solitaire — mais en tissant d'innombrables solidarités — une œuvre exigeante, risquée. D'*Extraits du corps* au *Château de Cène*, du *Dictionnaire de la Commune* à *la Chute des temps*, son écriture poétique, critique ou politique sait mettre à vif, exacerber. Le parcours de lecture qu'Hervé Carn propose dans le « Poètes d'aujourd'hui » qu'il lui consacre, témoigne de cette tension limite qui saisit tout lecteur de Bernard Noël et le porte mentalement au point de rupture. Ici, la lucidité est fracture d'une nuit intime, même si cette nuit outrepasse le royaume du Moi.

« Comment ressusciter d'entre les vivants ? » questionne Bernard Noël. En étant sans cesse présent au présent et loin du quotidien, semble-t-il répondre. Sa présence, incontestable, irréductible au vacarme ambiant, est l'une des rares forces d'éveil et de résistance de l'esprit, aujourd'hui.

A. V.

★ **LA RUMEUR DE L'AIR, de Bernard Noël, Fata Morgana, 64 p., 48 F.**

★ **FABLES POUR NE PAS, de Bernard Noël, Editions Unes, 82 p., 80 F.**

★ **BERNARD NOËL, d'Hervé Carn, « Poètes d'aujourd'hui », Seghers, 207 p., 56 F.**

Ont collaboré aux pages 26, 27 et 28 : Tahar Ben Jelloun, Alain Bosquet, Pauline Chesy, Roland Jaccard, Hubert Juin, Patrick Kechichian, Pierre-Robert Leclerq, Jean-Pierre Rioux, Frédéric-Jean Temple, Sandrine Treser et André Velter.

● EN POCHE

● La conquête sanglante de l'île d'Ayti — Haïti — par les Espagnols, en 1492, a fourni à Jean Metellus la matière d'une très belle pièce de théâtre, *Anacaona*, publiée dans la collection « Monde noir Poche », chez Hatier.

● La première version française du roman de Leonardo Sciascia *le Jour de la chouette* est parue en 1962, dans une traduction de Juliette Bertrand. Voici une nouvelle édition de ce livre, revue par Mario Fusco. C'est un court roman qui utilise subtilement le schéma traditionnel du récit policier pour recomposer, selon Claude Ambroise, un nouveau *« fragment de mémoire de la Sicile »* (GF-Flammarion, nº 461).

● Dans la collection « Quadrige » (PUF) est repris l'essai de René Zazzo sur *les Jumeaux, le Couple et la Personne*. L'auteur profite de cette réédition pour procéder à une *« mise à jour »* et à *« une prise de distance »* par rapport au livre paru en 1960.

● *L'Introduction à une philosophie du « presque »*, de Vladimir Jankélévitch, intitulée *Philosophie première*, est rééditée dans la même collection.

● *Le pouvoir intellectuel* en France, de Régis Debray, et *les Modernes*, de Jean-Paul Aron, deux essais qui avaient fait quelque bruit lors de leur première parution (respectivement en 1979 et en 1984), sont repris chez Gallimard, en « Folio-Essais » (nºˢ 43 et 44).

● Toujours chez Gallimard, mais dans la collection « Tel », paraît l'étude que Françoise Collin avait consacrée en 1971 à *Maurice Blanchot et la question de l'écriture* (nº 107).

● Dans la collection bilingue à vocation pédagogique des « Langues pour tous » (Presses Pocket) paraissent des *Contes et chroniques d'expression portugaise*. Avec les textes originaux, les traductions et les notes abondantes, les volumes de cette série s'avèrent d'une utilité certaine dans l'apprentissage ou le perfectionnement des langue étrangères.

● EN BREF

● **Le PRIX PLANETA, la récompense espagnole la mieux dotée (15 millions de pesetas, soit 750 000 francs), a été attribué à l'écrivain catalan Terenci Moix pour son livre *Une histoire d'amour*.**

● **Le premier PRIX GREVISSE, doté d'un montant de 15 000 francs et attribué par un jury de huit linguistes et grammairiens présidé par André Goose et Claude Hagège, est allé à un premier roman : *le Livre des nuits*, de Sylvie Germain, publié chez Gallimard. Ce livre avait déjà été distingué par cinq prix littéraires. (Voir « le Monde des livres » du 13 septembre 1985).**

● **Le deuxième GRAND PRIX DE L'HISTOIRE, créé l'an dernier par Alain Chevalier, PDG de Moët-Hennessy, a été décerné le 21 octobre à François Bluche pour son livre sur Louis XIV (Fayard).**

● **Sous le titre en forme de clin d'œil, MOIS, BORGES, plusieurs manifestations sont organisées du 23 octobre au 19 novembre, en souvenir du grand écrivain argentin récemment disparu. Le 23 octobre à 21 heures, à la Bibliothèque nationale, un hommage lui est rendu par Hector Bianciotti, Yves Bonnefoy, André Miquel, Jean d'Ormesson et Jacques Réda. Par ailleurs, plusieurs expositions, lectures et conférences consacrées au poète se tiendront au Centre culturel du Mexique (28, boulevard Raspail. Tél. : 45-49-16-26) et au Centre Georges-Pompidou durant ce mois.**

● **Une exposition de livres « AUTOUR DE LA LITTÉRATURE JAPONAISE » se tient jusqu'au 30 octobre à la librairie Voyelle, 98, rue des Entrepreneurs à Paris.**

● **Sous la responsabilité de Pierre Testud, et avec le parrainage, entre autres, de Jacques Lacarrière, d'Emmanuel Le Roy Ladurie et d'Henri Gouhier, viennent de paraître les deux premiers numéros des ETUDES RETIVIENNES, bulletin de la Société Rétif de la Bretonne, fondée en mars 1985. Tous les renseignements concernant ce nouveau bulletin sont à prendre auprès de Pierre Testud (16, rue Vandrezanne, 75013 Paris).**

● DERNIÈRES LIVRAISONS

HISTOIRE

● Jacques Duquesne : *Les Catholiques français sous l'Occupation*. La curieuse histoire des évêques français sous l'Occupation, qui ne surent pas toujours résister à la tentation vichyste. Selon l'auteur, *« c'est parce qu'ils détestaient le capitalisme libéral que tant de responsables catholiques se sont tournés avec tant de passion vers Vichy... Et c'est pour la même raison que beaucoup prendront ensuite, sans trop de peine, des positions dites « de gauche »*. Nouvelle édition revue et corrigée d'un livre publié pour la première fois il y a vingt ans. (Grasset, 457 p., 125 F.)

● Miron Dolot : *Les Affamés. L'Holocauste masqué. Ukraine 1929-1933*. L'auteur, qui enseigne actuellement les langues slaves en Californie, vivait dans un village ukrainien lorsqu'en 1929 Staline ordonna la collectivisation des exploitations agricoles d'Ukraine. Chasse aux koulaks, terreur et famine planifiés : sept millions de morts pour que les kolkhozes voient le jour. L'un des rares témoignages vécus sur cette période occultée. Traduit de l'américain par Amale Neccache. Présentation de Guillaume Malaurie. (Ramsay, 332 p., 115 F.)

ENQUETES

● J.-J. Navarro Arisa, M. Carol, J. Busquets : *Le Dernier Dali*. Une enquête sur la vieillesse cachée d'un homme public, étayée par des entretiens, des filatures et des recherches... (Lieu commun, 239 p., 89 F.)

ETHNOLOGIE

● Ouvrage collectif : *Théâtres d'ombres*, sous la direction de Stathis Damianakos et Christine Hemmet. Un livre solide sur ces « chefs-d'œuvre en péril » que sont, de la Thaïlande à la Turquie, du Japon à Java, les traditionnels théâtres d'ombres que l'invasion mondiale des images normalisées tend à renvoyer aux ténèbres. Comme le note joliment Annie Gilles : *« Le théâtre d'ombres est une version ambiguë du théâtre. Il en est comme l'ombre lumineuse. »* (L'Harmattan, 313 p., 130 F.)

PHILOSOPHIE

● Ouvrage collectif : *Le Plaisir de parler*. Publié sous la direction de Barbara Cassin, ce volume contient les contributions présentées au colloque de Cerisy qui s'est tenu en 1984 sur le thème : « Qu'est-ce que la sophistique ? » Plusieurs autres communications sur le même sujet ont été recueillies dans un volume paru récemment chez Vrin sous le titre *Positions de la sophistique*. (Editions de Minuit, 257 p., 145 F.)

ESSAIS

● Jacques Brosse : *L'Ordre des choses*. Nouveau regard sur l'inanimé et l'inhumain, rêverie de pierres et rêveries de plantes, ou comment, à travers *« les mots-pièges et les phrases-labyrinthes, égarer le langage et gagner le réel »*. Edition revue par l'auteur (la première date de 1958) avec une préface de Gaston Bachelard. (Julliard, 205 p., 70 F.)

● Italo Calvino : *Collection de sable*. L'auteur du *Vicomte pourfendu* a rassemblé en novembre 1984 une série de réflexions sur des expositions, des lectures et des pays, qu'il avait adressées à des journaux italiens au cours des années 70. Questions sur le monde et finalement sur l'écriture. Traduit de l'italien par Jean-Paul Manganaro. (Seuil, 157 p., 75 F.)

BIOGRAPHIES

● Pierre Petitfils : *Nerval*. Après celles de Rimbaud puis de Verlaine, l'auteur raconte dans cet ouvrage la triste vie de ce poète qui n'avait pas compris que le pays des chimères est interdit aux mortels. (Julliard, 414 p., 140 F.)

POLITIQUE

● Pierre Mendès France : *Gouverner, c'est choisir*. Le 19 juin 1954, Pierre Mendès France, investi la veille par l'Assemblée nationale, forme son gouvernement. Il en assumera la direction jusqu'au 5 février 1955. Ce troisième volume des œuvres complètes de PMF couvre cette courte mais riche période. (Gallimard, 831 p., 195 F.)

RÉÉDITIONS

● Arthur Koestler : *Un testament espagnol*. Premier grand livre de Koestler, paru en France en 1939, ce *Testament espagnol* est à la fois un récit autobiographique et une *« variation sur la mort ou plutôt sur la peur de mourir »*. (Albin Michel, 254 p., 59 F.) Dans la même « Bibliothèque » Albin Michel paraissent trois autres titres : *la Châtelaine du Liban*, de Pierre Benoit ; *Femmes*, des nouvelles de Jacques Chardonne ; *l'Air du pays*, de Kleber Haedens, préfacé par Geneviève Dormann.

ITRINE DU LIBRAIRE

PHILOSOPHIE

Diogène terroriste ?

– Il y a du professeur de morale chez Marc Wetzel. Il fustige pervers et cyniques, et nous explique comment Diogène, crachant au visage de son hôte, a historiquement inventé le procédé terroriste consistant à pousser à bout, par tous les moyens, la « vérité » de la civilisation. *« Il n'y a rien de terroriste en Diogène,* précise-t-il, *mais il n'y a rien non plus en lui qui puisse valoir contre sa récupération par la terreur. C'est pourquoi* tout *le cynisme doit être réfuté, ou rien. »*

Ceux qui pensent que notre existence n'a aucune dignité particulière, qu'elle n'est qu'une fatalité, fragment de la fatalité totale, ce qui les conduit à proclamer l'irresponsabilité universelle, trouveront en Marc Wetzel, jeune philosophe de trente-trois ans dont *la Méchanceté* est le premier livre, un adversaire résolu. Peut-être souriront-ils lorsque Marc Wetzel les invite aux trois sacrifices : aimer, contribuer à l'humain, s'admettre soi-même ; mais ils auraient tort de ne pas prêter attention à ses analyses de la haine et du terrorisme. Il y a dans ces pages sur la « méchanceté » (est méchant, nous dit Marc Wetzel, *« celui qui travaille à la déstabilisation vengeresse de l'humanité d'autrui »)* les germes d'une pensée qui, lorsqu'elle se sera décantée, nous réservera maintes surprises.

R. J.

★ LA MÉCHANCETÉ, de Marc Wetzel. Éd. Quintette (5, rue d'Uzès, 75002 Paris), 121 p., 89 F.

Lionel Ray ou l'élégie de l'aléatoire

Lionel Ray, qui vient d'avoir cinquante ans, publie son septième recueil de poèmes, *Approches du lieu.* Comme les textes qui composent ce beau livre ont été écrits à diverses époques, on peut considérer qu'ils forment une sorte de « mode d'emploi » du poète.

La première constatation est sans équivoque : il ne s'agit pas, pour Lionel Ray, de se plier à une quelconque règle de la vérité ; nous sommes conjointement dans l'absurde et dans la féerie, comme si la connaissance ne nous était plus nécessaire ; nous devons lui préférer, dans l'expression verbale, un perpétuel enchantement et une non moins perpétuelle interrogation :

Maintenant tu vas réunir tous tes [visages
Ceux du matin ceux du soir et [d'ailleurs
Tu en feras des brouillons lyriques
Des vêtements des silences des gouffres...

Si le poème refuse de nous renseigner sur notre être, en revanche il nous renseigne sur sa propre nature, qui est d'agencer des mots – peu importe le sens dont ils sont chargés – susceptibles de créer un état d'âme particulier.

Nous devons apprendre à ne pas comprendre du premier coup ; bien plus : nous devons apprendre à désapprendre, en présence de vocables dont la conjonction devient, peu à peu, délectable. Sans démembrer ni la syntaxe ni le vocabulaire, Lionel Ray se meut dans la grâce infinie de l'aléatoire.

La troisième constatation vient, en fin de compte, de la facilité à s'intégrer dans cette élégie très douce, comme si le réel ne pouvait plus faire de mal à la fable. La poésie « pure », est à ce prix : une conception sensorielle qui ne s'oppose plus avec violence au cartésianisme mais qui sait l'hypnotiser.

A. B.

★ APPROCHES DU LIEU, de Lionel Ray. Editions Ipomée, 03000 Moulins. 120 p., 65 F.

– La revue *Incendits* annonce pour le mois de novembre un numéro spécial consacré à Lionel Ray.

Patrick Modiano et les souvenirs de Pierre Le-Tan

PIERRE LE-TAN nous livre un recueil de souvenirs et de dessins : *Rencontres d'une vie - 1945-1984,* comme *s'il était de la main d'un auteur* inconnu dont il aurait trouvé le manuscrit, par hasard, à la salle Drouot. Qui est ce mystérieux M. P. ? Je l'imagine volontiers sous les traits de l'un de ces jeunes gens qui, en 1944, dans les rangs de l'armée américaine, découvrirent avec émerveillement Rome ou Paris, ces capitales du Vieux Monde, et ne les quittèrent plus. M. P. était certainement l'un de ces grands garçons en battle-dress que l'on voyait, à Paris, dans les premiers cocktails de la Libération et que tous se disputaient, chacun voulant avoir « son » Américain à domicile, de préférence en uniforme.

Ce GI ébloui par la société parisienne est devenu, comme le dit Pierre Le-Tan, *« un soldat inconnu du combat sans merci qu'est la mondanité ».* Dans un style à la fois candide et sarcastique qui donne au texte et aux illustrations toute leur cocasserie, Le-Tan retrace les différentes étapes de l'itinéraire de M. P. La rencontre en 1945 à Paris de l'ambassadeur d'Angleterre Duff Cooper et de sa femme Lady Diana lui met le pied à l'étrier et l'introduit définitivement dans « le grand monde ». Désormais, comme un papillon attiré par des lumières trop vives, il ira de fête en fête : du bal organisé à Chiberta par le marquis de Cuevas à la fête vénitienne de « Charlie » de Besteigui, en passant par les réceptions plus intimes des Windsor à Gif-sur-Yvette. Chaque fois, il nous parle d'un ton ému et ironique de ses rencontres : Christian Bérard, Ali Khan, Daniel-Rops, Jacques Fath, Roland Lesaffre, Bernard Buffet, Noël Coward, Somerset Maugham, Praline, ce pauvre cher vieux Maurice Escande, et bien d'autres... Et, chaque fois, il illustre ces souvenirs de portraits dessinés d'une plume souvent impitoyable.

Mais il me semble que le lecteur idéal du livre de Le-Tan serait quelqu'un qui n'aurait jamais entendu parler de tous ces gens. Il lirait, en parfaite innocence, le texte écrit à la main et qui concerne chacun des personnages ; il verrait leur portrait et il penserait qu'il s'agit d'êtres imaginaires. Car Pierre Le-Tan a si bien stylisé cette fausse chronique mondaine que, en feuilletant son livre, on assiste à une parade burlesque et féerique, comme on en voyait jadis dans les attractions foraines, et que *Rencontres d'une vie* est aussi un étonnant bestiaire. Cela s'appelle de l'art.

PATRICK MODIANO.

★ RENCONTRES D'UNE VIE – 1945-1984, de Pierre Le-Tan, Aubier, 111 p., 180 F.


Un dessin du mystérieux M.P. : Truman Capote et Andy Warhol.

Passage en revues

Histoire, idées, société

« QUE reste-t-il du politique ? », s'interroge la revue *Liberté de l'esprit.* La politique, précise justement Christophe Abensour, c'est en effet ce qui reste : une restriction, une part d'irrésolu puisqu'elle commence et finit là où les conflits ne se résorbent pas, où les tensions subsistent, où le corps social refuse l'inertie. Autrement dit : le politique, c'est la démocratie qui est le contraire de la réconciliation universelle. A partir de là, la revue cherche à remettre à l'honneur la notion d'esprit partisan qu'elle oppose au dogmatisme : le dogmatisme cherche à imposer silence à l'adversaire, le partisan cherche à le surpasser.
(Liberté de l'esprit, nº 13, 1810 p., 79 F.)

∴

Cette recherche de la réalité démocratique anime également Emmanuel Le Roy Ladurie lorsqu'il recherche dans des exemples historiques – mais avec des arrière-pensées contemporaines évidentes – *« comment faire évoluer un régime autoritaire ».* L'historien met en avant la notion de détente-dégel pour expliquer comment les systèmes autoritaires monarchiques en France ont permis pendant certaines phases aux idéologies nouvelles d'infiltrer le corps du pouvoir. Cet exemple peut-il être appliqué aux régimes ultra-autoritaires modernes ? Le Roy Ladurie ne le pense pas : ils sont *« beaucoup plus solides que la monarchie classique, puisqu'une pénétration quasi totale de la société par l'idéologie et par le parti-Etat, à la fois communiste et nationaliste, leur confère une redoutable stabilité. »*
(Commentaire, 110 p., 70 F.)

∴

Réflexion sur le politique encore, décidément très sollicité en ces temps bizarres de cohabitation, dans *Esprit* qui déplore la stérilisation de ce « débat d'idées » sans lequel il n'est pas de démocratie vivante. Or il est vrai que, entre le désenchantement socialiste et la remise au goût du jour d'un libéralisme passablement fourbu, sans compter les balbutiements d'un modernisme sans contenu réel, le débat s'éteint dans l'ennui et l'indifférence. Olivier Mongin et Paul Thibaud, qui ont dirigé ce numéro intitulé de manière optimiste « La passion des idées », cherchent à définir les conditions d'un nouveau contrat entre intellectuels et politiques, face à une opinion qui tend à se suffire à elle-même. La démocratie moderne, en faisant naître ce fait massif, pesant qu'est l'opinion, a en effet créé un nouvel espace public où la passion des idées et celle de l'action ont de plus en plus de mal à s'insérer. Quelles formes nouvelles peut prendre la passion du politique ?
(Esprit, nº 8-9, 256 p., 75 F.)

∴

On ne quitte pas le terrain de la vie sociale avec *Communications,* qui consacre un gros, très savant et très passionnant numéro à la dénatalité, et plus précisément à l'antériorité qu'a prise la France dans ce domaine entre 1800 et 1914. Pourquoi la France, alors que tout le reste de l'Europe continuait à vivre selon les rythmes du boom démographique, a-t-elle commencé à pratiquer la contraception sur une grande échelle ? Bel exemple de recherche interdisciplinaire à laquelle participent historiens, médecins, anthropologues, sociologues, spécialistes d'histoire juridique, politicologues et économistes. Ils parviennent à certaines conclusions intéressantes pour expliquer la contraception en milieu urbain, mais avouent encore leur ignorance lorsqu'il s'agit d'expliquer la présence d'un phénomène identique dans les populations rurales. Un large champ d'investigations reste ouvert.
(Communications, 280 p., 83 F.)

∴

Politique africaine, édité par le Centre d'études d'Afrique noire de Bordeaux-Talence, aborde une question de géopolitique qui est sans doute, avec le sous-développement, la plus importante que connaisse le continent africain : celle des langues et de leur rôle – frein ou accélérateur – dans la formation et dans le développement des Etats. La vieille règle qui a peu ou prou présidé à la formation des grands Etats européens – une langue, une nation – ne peut évidemment pas être appliquée à des sociétés aux langues multiples et dont, qui plus est, les frontières des Etats ont été taillées sans respecter le moins du monde les frontières ethniques et linguistiques. Pour surmonter ces contradictions, les dirigeants de l'Afrique francophone ont choisi l'unification linguistique... par le français. Ce qui pose de nombreux et sérieux problèmes : *« Comment faire participer les masses à un développement démocratique en ne parlant pas leur langue ? »,* interrogent MM. Ngalasso et Ricard. Que le français soit la langue « utile » ne doit cependant pas aboutir à la ruine des minorités linguistiques, sous peine de voir se développer encore ce que René Dumont diagnostique comme le premier fléau de l'Afrique : le fossé qui ne cesse de se creuser entre les « élites » administratives urbaines et la masse des ruraux.
(Politique africaine, Karthala, 160 p., 70 F.)





LA VIE LITTÉRAIRE

Un livre, une exposition

Ces photos qui falsifient l'histoire

FAIRE mentir l'histoire, ou, plutôt, adapter l'histoire aux mensonges et aux nécessités du présent : voilà à quoi se sont employés et s'emploient encore aujourd'hui de nombreux régimes, pour la plupart messianiques. Cette œuvre de réécriture à laquelle les historiens sont priés de collaborer n'épargne pas l'image. Si l'on veut avoir une idée de son ampleur, il faut impérativement consulter l'ouvrage qu'Alain Jaubert vient de publier aux éditions Bernard Barrault. Son *Commissariat aux archives* est un démontage serein et impressionnant de la plupart des montages photographiques destinés à *« falsifier l'histoire »*.

La palme revient bien sûr à l'Union soviétique : la construction de l'iconostase léninienne puis stalinienne, est amplement illustrée, chaque fois par le cliché original suivi du ou des clichés remaniés. *Le but habituel des retouches est de faire disparaître* tel ou tel personnage, envoyé depuis longtemps dans les poubelles de l'histoire. Mais la veulerie des censeurs peut avoir des explications beaucoup plus anodines : ici, la braguette de Lénine est trop apparente ; là, c'est son visage qui paraît trop fatigué et auquel on va faire subir un bain de jouvence ; ailleurs, c'est le mégot de Staline serrant la main de Ribbentrop qu'il importe de faire disparaître...

Autre fraude historique, *moins connue, que souligne* Alain Jaubert : *la substitution du mythe cinématographique à l'histoire. Ne citons qu'un exemple, mais il y en a bien d'autres* : celui des escaliers d'Odessa, pendant la mutinerie du *Potemkine ;* il s'agit en fait d'une scène entièrement imaginée par Eisenstein, ce qui n'empêche pas *les historiens d'étudier son film comme* un document d'archives et toutes les publications soviétiques de présenter des photos du tournage comme des documents historiques...

Les Soviétiques ont fait des émules, et pas *seulement parmi les pays frères, même* si leurs « œuvres » sont bien représentées dans cet ouvrage : culte de Mao, de Kim Il Sung, d'Enver Hodja, de Fidel Castro. Ah ! cette photo interdite du *lider maximo* au côté d'un obscur général Pinochet, pas encore dictateur, en 1971 ! Mais Hitler est à l'honneur ; Mussolini aussi, et les notes replaçant chaque « mensonge » dans son *contexte sont remarquables d'intelligence et de précision.*

Comment s'en débarrasser ?



Antisémites, les bureaucrates soviétiques n'avaient jamais vu d'un bon œil la liaison du Russe Maïakovski avec Lili Brik. Leur solution est illustrée par la photo de droite. L'original (à gauche) date de 1918.

Peu d'exemples de manipulation historique viennent de démocraties, *ce qui est somme toute normal,* puisqu'elles *ne* prétendent pas « maîtriser » l'histoire et en acceptent pour l'essentiel les contradictions, sauf en période de crise (cf. les propagandes des guerres franco-allemandes). *L'ouvrage ne s'en termine pas moins* sur une étrange « audace » du *Figaro-Magazine,* qui n'avait pas craint d'utiliser en février 1982 la photo d'une crémation, pour cause d'épidémie, de cadavres de sandinistes et de « *contras* » *comme « preuve »* du « génocide » des Misquitos. Un avertissement, en quelque sorte...

JACQUES AMALRIC.

★ **LE COMMISSARIAT AUX ARCHIVES ; LES PHOTOS QUI FALSIFIENT L'HISTOIRE,** *d'Alain* Jaubert. Ed. Barrault, 192 p., 148 F.

— **Les documents d'Alain Jaubert ainsi que d'autres inédits seront exposés à partir du 29 octobre prochain au Musée d'art moderne de Paris.**

● ROMANS POLICIERS

Gros calibres... en attendant Reims



Le compte à rebours affiche J-8. La semaine prochaine, du *30 octobre au* 1er novembre exactement, le grand rendez-vous annuel des amateurs de romans policiers, le Festival de Reims, déroulera ses — modestes — fastes. Hasard ou préméditation ? Les éditeurs ont, ces derniers temps, préparé l'événement en faisant donner quelques gros calibres.

∴

David Goodis, Jim Thompson, Harry Whittington : voilà *un trio* de choc qui a, *depuis trente ans,* fait passer quelques somptueuses nuits blanches à des milliers de lecteurs. On les connaissait si bien *qu'on ne croyait plus rien attendre* d'eux. C'était compter sans François Guérif et sa nouvelle collection « Rivages/Noir » qui, au nº 13, joue déjà dans la cour des plus grands. Avec la maestria d'un *prestidigitateur — rien dans les mains, rien dans les poches, hop !* voilà trois inédits, — il sort du grand sommeil éditorial trois petites merveilles qui se lisent *comme un seul long roman,* archétype du « roman noir ».

On y reconnaîtra, bien sûr, l'univers de chacun : cette manière inimitable qu'a Goodis d'évoquer la grande détresse des chômeurs, *« des millions de types, plantés sur le trottoir au coin des rues des grandes villes »,* luttant contre le vent glacial, les mains dans les poches d'un manteau élimé, *« attendant qu'il se passe quelque chose » ;* ces bleds de nulle part, chers à Thompson, dont tous les bâtiments *« donnent une impression d'évanescence fébrile comme s'ils étaient arrivés là portés par le vent et que, inévitablement, ils devaient disparaître à nouveau avec lui » ;* ou cet art qu'a Whittington de mêler, *chez un même personnage,* la détermination la plus froide et la passion la plus dévorante.

Mais de Bernice, la femme laide qui tue parce qu'elle veut être reconnue (Whittington), à Ralph, *le jeune chômeur qui succombe aux charmes vénéneux de l'opulente Léonore* (Goodis), en passant par Tom Lord, le shérif adjoint, qui dissimule derrière une constante ironie l'amertume d'une carrière médicale avortée faute d'argent (Thompson), *c'est le même chant désespéré des « loosers »,* des exclus qui tentent d'échapper à leur condition, la même griffe d'un destin implacable, qui rend tout combat dérisoire. C'est logiquement *que Bernice et Ralph sombreront,* alors que le héros de *« Big Jim Thompson » (1)* — une fois n'est vraiment pas coutume ! — trouvera *in extremis* la paix. *(La Blonde au coin de la rue,* de David Goodis, 198 p. ; *Un nid de crotales,* de Jim Thompson, 234 p. ; *Des feux qui détruisent,* de Harry Whittington, 197 p. Ces trois ouvrages chez « Rivages/Noir », 29 F *chacun).*

∴

Le Sourdingue est de retour ! Pour les fidèles d'Ed McBain et de sa saga du 87e district — une quarantaine de romans traduits à ce jour ! — c'est une bonne nouvelle. Pour *l'inspecteur Carella et sa brigade, c'est un nouveau cauchemar.* Car l'insaisissable grand blond avec un sonotone — sans chaussure noire ? — est une moderne version du professeur *Moriarty,* ce génie du mal qu'affrontait autrefois Sherlock Holmes. Trois fois déjà (2), il a mis les nerfs des hommes du 87e à *rude épreuve. Avec une immuable méthode : non content de planifier* les hold-up les plus audacieux — et les plus sanglants, — il prend un plaisir pervers à avertir le commissariat de ses intentions, en *multipliant les indices énigmatiques.*

Cette fois, Carella et ses hommes recevront successivement des photocopies de huit chevaux noirs, cinq talkies-walkies, trois paires de *menottes, deux matraques,* etc. Et recourront au moins autant à la prière qu'à la réflexion pour résoudre cet effrayant casse-tête. *Est-il besoin de préciser que* McBein *règle les détails de cette* course contre la montre avec l'ingénieuse virtuosité et l'impeccable rigueur qui lui sont habituelles ? *(Huit chevaux noirs,* d'Ed McBain, Presses de la Cité, coll. « Haute tension », 178 p., 80 F).

∴

Ils étaient quelques-uns sans doute à attendre Thierry Jonquet au tournant. On n'obtient pas le privilège du numéro 2000 de la prestigieuse *« Série noire »* sans susciter des jalousies. D'autant qu'après cette « distinction » Jonquet avait choisi des chemins de traverse, délaissant le policier pour une chasse picaresque au trésor dans *les milieux juifs de la vieille Europe et du Nouveau Monde* (3).

Le voici qui revient chez Gallimard avec un roman qui fera taire — momentanément ? — les médisants. Car *le Manoir des immortelles* est une réussite incontestable. On ne peut pas dire pourtant *que Jonquet choisisse la facilité.* Loin du fait divers quotidien qui fait l'ordinaire du genre, il a choisi de travailler, par le biais de la fiction policière, les grands mythes modernes, ces « faits de *société »* parfois si déroutants pour le cartésianisme ambiant : dans *Mygale,* c'était le changement de sexe ; *dans la Belle et la Bête,* l'accumulation d'ordures ; *c'est aujourd'hui la quête de l'immortalité,* qui conduira celui qui se dissimule sous le pseudonyme de M. Hadès — le portier des Enfers ! — à tuer par amour.

C'était, déjà, on s'en souvient peut-être, le thème du dernier roman de Robin Cook. Mais là où l'écrivain anglais — naturalisé aveyronnais — avait choisi une étourdissante démesure, Jonquet *joue la carte de la simplicité,* de la limpidité. Et démontre que les voies sont multiples qui mènent à un Enfer pavé, aussi, de bonne littérature.

D'autres têtes d'affiche du polar français sont ou vont être à la vitrine des libraires. Fajardie, qui continue à pourfendre la connerie humaine et conte, avec une écriture toujours aussi aiguë, *l'histoire d'une jeune communiste reniée par* les siens, alors que les grandes grèves de 1947 agitent le Nord. Delteil, Grand Prix de littérature policière 1985, avec une enquête en *milieu carcéral* dédiée à Ron Kurz, l'auteur, voici quelques années, du superbe et loufoque *le Maton enragé* (4). Et Didier Daeninckx, qui publie deux fois : dans la « Série noire », *avec une* enquête de son héros favori, l'inspecteur Cadin, flic humaniste coincé entre les avanies de sa hiérarchie et la méfiance de la population ; *dans la collection* « L'instant noir », avec une fiction assez convenue sur les déboires d'un nègre littéraire face aux requins du *show-biz.* Rien de déshonorant *dans ces deux bouquins* bien sûr. Mais Daeninckx n'y retrouve pas ce souffle singulier qui traversait le désormais célèbre *Meurtres pour mémoire.* (*Le Manoir des immortelles,* de Thierry Jonquet, *« Série noire »,* nº 2066, 182 p., 21,50 F ; *Des lendemains enchanteurs,* de Frédéric Fajardie, Néo-Oswald, coll. « Le miroir obscur », 160 p. ; *Le Baiser de la couleuvre,* de Gérard Delteil, *« Fleuve noir »,* 185 p., 19 F ; *Le Bourreau et son double,* de Didier Daeninckx, « Série noire », nº 2061, 214 p., 26 F ; *Play back,* de Didier Daeninckx, « L'instant noir », 183 p., 59 F.).

∴

Cette collection « L'instant noir », qui accueille Daeninckx, et son directeur Roger Martin méritent un *coup de chapeau. Créateur* de la collection « Etiquette noire » chez Encre — où on lui doit notamment *Soldats de 44* de Mc Givern et *Petrovka 38* du Soviétique Sémionov, — Martin *est passé en début d'année aux* Editions de l'instant. Avec *armes* et bagages. C'est-à-dire un goût prononcé de l'éclectisme et de la découverte.

En témoignent notamment deux polars étrangers dus à des auteurs *jusqu'alors* inconnus en France : *les Millions de Fairfax* d'Alan Winnington, un Anglais dont la biographie est à elle seule un roman, puisque, militant du PC, il s'est installé, dans les années 70, en *RDA, d'où il écrit des romans très... « british »,* et surtout *Du feu pour le grand dragon* de l'Allemand Ky, portrait au vitriol d'une société berlinoise rongée par le racisme anti-turc (5).

Mais « L'instant noir » c'est *aussi la réédition de l'Affaire Lerouge,* qui fut historiquement le premier roman policier français, ou *le Plateau des embrouilles,* première œuvre — savoureuse — d'un quasi-sexagénaire, Claude Wharton.

On l'aura compris : ce ne sont pas les risques éditoriaux qui effarouchent Roger Martin ! Ceux qui aiment sortir des sentiers bien balisés ne s'en plaindront pas... (Les ouvrages de *« L'instant noir » ont un prix qui varie,* selon la pagination, entre 59 et 79 F.).

BERTRAND AUDUSSE.

(1) L'expression est du romancier Stephen King, qui analyse l'œuvre de Thompson dans le dernier numéro de *813,* bulletin de l'association du même nom. Au sommaire également, des notes critiques sur les derniers ouvrages de Robin Cook et toutes les nouvelles de l'association, coorganisatrice du Festival de Reims (le numéro 30 F. — Association 813, 14, rue de la Garenne, 78350 Les Loges-en-Josas).

(2) Dans *la Rousse,* « Série noire » nº 1295, *le Sourdingue,* « Série noire » nº 1639 et *A la bonne heure,* « Un mystère », Presses de la Cité.

(3) *Le Secret du rabbin,* éd. Joseph Clims.

(4) « Super Noire », nº 19.

(5) *Ky — de son vrai nom Bozetsky* — sera l'un des invités d'honneur du Festival de Reims.

Le premier prix Chardonne

Placé sous l'égide de l'Association des amis de Jacques Chardonne, subventionné par le Bureau national interprofessionnel de Cognac, le conseil général de la Charente et la *municipalité de Cognac,* le premier *prix* Jacques *Chardonne* a été attribué à Cognac, le 15 octobre, à Gilles Pudlowski pour *le Devoir de vacances* (Flammarion 1984) et *l'Amour du pays* (Flammarion, 1986).

Le jury, présidé par François Nourissier, de l'Académie Goncourt, comprend *Michel Déon, de l'Académie française,* André Bay, J. Brenner, Ph. Brugnon, J.-P. Caracalla, Jean Duché, L. Eleen, François Fontaine, Bernard Frank, Jean Glenisson, G. *Guitard-Auviste,* Gérard Muller et Eric Roussel.

Le prix, d'un montant de 50 000 F, est destiné à couronner une œuvre (chronique, journal intime, essai, nouvelles ou roman) qui se distingue par ses qualités de style.

Aux premiers tours de scrutin, *l'Evanouie* de Jean Bloch-Michel (Gallimard) et *Voyage au bord du gouffre* d'Alain Nadaud (Denoël) avaient obtenu des voix.

« Ecrivains de tous les pays » à Rotterdam

Directeur du département de littérature à la Fondation des arts de Rotterdam, Martin Mooij organise chaque année — depuis dix-huit ans — avec une égale passion une *rencontre de poètes du monde entier.* « Poetry International » est devenue une tradition de lecture et de rencontre, d'abord dans un parc public, ensuite dans les salles du Doolen, en plein centre de Rotterdam.

Dans le même esprit, Martin Mooij vient d'organiser sous les auspices de la même fondation une rencontre d'écrivains. Du 5 au 9 octobre, un trentaine de romanciers venus de vingt pays se sont *réunis pour évoquer « les racines de leur écriture ».* Chaque *soir certains* lisaient, en public, des passages de leurs ouvrages tandis que d'autres se retrouvaient pour des débats.

Pour l'organisateur, *« c'est un bonheur que de réussir à réunir dans un petit pays comme la Hollande et dans une ville aussi peu intellectuelle que Rotterdam des écrivains du Nord et du Sud, de l'Est et de l'Ouest ».* Le Chinois Ho Hsiang-Lin a parlé en des termes drôles et émouvants des *« racines de son imaginaire, irriguées par la mémoire de sa mère » ;* le poète sud-africain Mazisi Kunene (poète zoulou) a évoqué en compagnie de son ami et compatriote Breyten Breytenbach l'itinéraire d'une *« écriture de libération ». La question du bilinguisme a été au centre des interventions du* Libanais Amin Maalouf et du Camerounais Francis Bebey. Parmi les autres écrivains présents : l'Anglais Malcolm Bradbury, le Grec Vassilis Vassilikos, les *Japonais* Makato Oda *et Kenzaburo Oe, l'Indien* Vatsyayan, l'Italienne Francesca Duranti. N'ayant pu obtenir de visa, le Palestinien Mahmoud Darwich, le Ghanéen Kofi Awoonor et le Congolais Tchicaya U Tamsi n'ont pu être *présents à cette rencontre, où la littérature essayait de se dégager de* la politique. Le seul écrivain français annoncé, *Régis Debray,* n'est pas venu.

T. B. J.

La BN et ses Amis

Créée en 1913 par des amis de la Bibliothèque nationale désireux de participer à la sauvegarde et à l'enrichissement d'un patrimoine *culturel prestigieux,* la Société des amis de la Bibliothèque nationale (SABN) s'était fixé pour *objectif* d'offrir chaque année une pièce rare à la Bibliothèque. Si son objectif n'a guère changé, les moyens mis en *œuvre pour y parvenir* se sont en revanche modifiés et les *mentalités* transformées, comme le prouve la nomination de deux banquiers aux postes de président et de vice-président : la SABN s'ouvre à l'entreprise.

A cela correspond un élargissement du champ de ses activités : en accord avec André Miquel, *administrateur* général de la Bibliothèque nationale, la SABN a décidé, à l'instigation de son président François Carîès, également *écrivain,* et de son secrétaire général Jacques Rolland, de publier des textes *méconnus ou oubliés* du patrimoine *français,* conservés dans les fonds de la Bibliothèque. Choisis parmi les disciplines les plus variées (linguistique, science, philosophie, histoire, littérature...), ces textes sont présentés sans appareil critique, dans leur orthographe et *leur* syntaxe originelles et dans une remarquable composition typographique.

A travers les ouvrages de cette collection, accessibles à un large public et d'une grande qualité littéraire, la SABN entend présenter un miroir de l'évolution de la langue française du seizième au dix-neuvième siècle. *Les deux premiers* titres ont parus en juin : *Pathologie verbale ou lésion de certains mots dans le cours de l'usage,* d'Emile Littré (95 p., 80 F), et *De la manière d'étudier et de traiter l'histoire naturelle,* de Buffon (75 p., *70 F*). Souhaitons *que le public soit sensible à cette collection qui,* pour citer Buffon à propos de l'histoire naturelle, *« élèvera leurs idées & leur donnera des connoissances d'une infinité de choses que le commerce des hommes ignore, & qui se retrouve souvent dans l'usage de la vie ».*

P. C.

Les bulles en poche

Les passionnés de la bande dessinée sont-ils prêts à *troquer* le traditionnel album à couverture glacée contre un vulgaire livre de poche ? ce qu'ils gagneront en commodité — on ne lit pas facilement un album dans le métro — et en prix de revient suffira-t-il à les convaincre ? C'est *ce très sérieux pari commercial* qu'ont accepté de relever les Editions J'ai lu en lançant cette semaine la collection « J'ai lu-BD », qui veut mettre à la disposition du public les rééditions en noir ou en couleurs des meilleures parutions de bandes dessinées et d'humour. Il en coûtera, pour des volumes soignés, de 15 F à 26 F.

Cinq volumes sortent en même temps *les Idées noires* (vraiment très noires...), de Franquin ; *les Gnangnan,* de Claire Bretécher ; *Ranxerox à New-York,* de Liberator et Tamburini (l'éditeur a raison de préciser : « pour lecteurs avertis » ...) ; *les Meilleurs dessins,* de Serre (qui ne sont pas les plus tendres ni les plus délicats...) ; enfin, *quelques aventures de la délicieuse Mafalda,* de Quino. Sont annoncés ensuite : Martin Veyron, Gotlib, Mordillo...

P. Ko.

La mort de Jean Loize libraire et écrivain

Libraire, écrivain, Jean Loize est mort à Montpellier en septembre à l'âge de quatre-vingt-six ans. Né à *Paris* le 22 juillet 1900, après une carrière au ministère de la marine, il avait ensuite ouvert à *Paris, une* librairie-galerie, rue Bonaparte, qui devint rapidement le rendez-vous des artistes et des écrivains, en même temps qu'un relais de la *Résistance. Outre* sa réputation de *« prince des bibliophiles »,* il attirait le Tout-Paris à ses expositions autour de Colette, Tzara, Breton, Larbaud, Fargue ou Léautaud, qui l'évoqua dans son *Journal littéraire.* Homme de goût et de grande érudition, il conseillait les collectionneurs les plus *difficiles.* Vers 1962, il avait quitté *Paris* pour Collioure, puis Montpellier, avant de se fixer à Saint-Rémy-de-Provence où il vivait entouré de documents, d'objets et d'ouvrages rares. Depuis trois ans, atteint par la maladie, il s'était retiré dans une *maison* de retraite à Sommières (Gard). On doit à Jean Loize, qui a laissé de nombreux inédits, divers ouvrages dont *le Vrai Noa-Noa de Paul Gauguin,* et *Alain Fournier, sa vie et le grand Meaulnes,* (le prix Marcel Thiébaud de la critique, en 1968.

F.-J. T.

● HISTOIRE LITTÉRAIRE

Ces rêveurs des années 1880...

***Il y a cent ans, dans* le Figaro, *Jean Moréas lançait son* Manifeste du symbolisme**

DEPUIS la fin de la guerre de 1870 se dessinait, contre le pesant environnement de l'« ordre moral », le conservatisme de la « république des ducs », le pharisaïsme ambiant, le chauvinisme bêlant, le sentimentalisme bête, et cette stupidité bourgeoise qui irritait tant Flaubert, un courant souterrain, diffus et sinueux, où se mêlaient les apports les plus divers.

Il y avait eu Baudelaire, l'œuvre flamboyante et rageuse de Barbey d'Aurevilly, l'idéalisme de Villiers de L'Isle-Adam ; il y avait Verlaine, Mallarmé et Rimbaud. Une famille d'esprits novateurs se cherchait une parentèle. En 1884, Verlaine publie *les Poètes maudits*, qui regroupent Corbière, Rimbaud et Mallarmé ; la même année paraît *A rebours* de Huysmans. Héros de la décadence s'il en est, esprit rare, esthète raffiné amateur des sensations les plus élaborées et les plus troubles, figure ambiguë qui fuit le médiocre et le vulgaire. Des Esseintes y proclamait ses goûts : les poètes de la décadence latine, Villiers de L'Isle-Adam et Barbey d'Aurevilly, Poe, Verlaine et Mallarmé, Odilon Redon et Gustave Moreau. Son but : « *Substituer le rêve de la réalité à la réalité même.* » Ce sera l'ambition des symbolistes, conforme à ce que préconisera Mallarmé, « *tourner l'épaule à la vie* ».

Les vêtements de l'Idée

Le symbolisme ? Qu'est-ce à dire ? Ici, la difficulté surgit, tant l'intention symboliste se laisse mal préciser. Le *Manifeste* de Moréas, publié dans *le Figaro* en septembre 1886, est vague, confus, écrit dans une langue contournée, voire sibylline. Il écrit notamment : « *Ennemie de l'enseignement, de la déclamation, de la fausse sensibilité, de la description objective, la poésie symboliste cherche à vêtir l'Idée d'une forme sensible qui, néanmoins, ne serait pas son but à elle-même, mais qui, tout en servant à exprimer l'Idée, demeurerait sujette.* » On comprend l'embarras d'Anatole France devant un tel acte de foi : « *Tout ce que je devine, c'est qu'on interdit au poète symboliste de rien décrire et de rien nommer. Il en résulte une obscurité profonde.* » Autres définitions ? Gustave Kahn parlera, en 1894, d'une « *recherche de la liberté dans les efforts d'art, en réaction contre l'enrégimentation parnassienne ou naturaliste* ». Rémy de Gourmont verra dans le symbolisme « *l'expression de l'individualisme dans l'art* », définition qu'il jugeait lui-même « *trop simple mais claire* ». Mais Paul Valéry y relèvera « *l'intention commune à plusieurs familles de poètes (d'ailleurs ennemies entre elles) de reprendre à la Musique leur bien* ».

La querelle du vers libre

En vérité, on discerne mieux ce que les symbolistes récusent que ce qu'ils cherchent à élaborer. Ils rejettent le matérialisme de leur époque, le réalisme plat, le naturalisme abusif, l'art fermé des Parnassiens, l'hugolâtrie, la littérature racoleuse, anecdotique, écrite d'une encre pâle et commune — en un mot, tout ce qui pense bas, rêve peu et jouit du trop évident. Ils vont revendiquer l'approche de l'Idée au-delà des apparences, chercher règles et correspondances d'un réel dérobé, la transcendance, le mystère, la légende, voire l'ésotérisme et, pour cette nouvelle manière de voir et de sentir, ou plutôt d'aspirer à voir et à faire sentir différemment, s'appliquer à donner un sens nouveau aux « *mots de la tribu* » ou à en inventer d'autres. L'excès des néologismes, des termes bizarres, des vocables précieux, des formulations tortueuses ne manquera pas de déclencher les railleries : Paul Adam, sous le pseudonyme de Jacques Plowert, s'amusera ainsi à rassembler les curieuses trouvailles de cette nouvelle école dans son *Petit glossaire pour servir à l'intelligence des auteurs décadents et symbolistes (1888)*.

Dans cette nouvelle approche, le symbole est la clé. Répondant à Jules Huret pour son enquête sur l'évolution littéraire, Mallarmé précisera : « *Nommer un objet, c'est supprimer les trois quarts de la jouissance du poème qui est faite de deviner peu à peu : le suggérer, voilà le rêve. C'est le parfait visage de ce mystère qui constitue le symbole...* » Les symbolistes qui se pressent aux mardis de Mallarmé rue de Rome ne peuvent que se conformer à ses conceptions créatrices.

Pour ces poètes, la recherche d'un idéal, d'un souffle poétique rénovateur implique une alchimie du verbe. Il y aura ainsi une querelle du vers libre au moment où l'on découvre les versets de Walt Whitman ; Rimbaud a montré la voie, Jules Laforgue et Gustave Kahn l'emprunteront, et une poétesse d'origine polonaise, Mary Krysinska, en revendiquera, contre vent et tempête, la paternité exclusive.

Quelle diversité dans la famille symboliste ! D'Edouard Dubus à Edouard Dujardin, de Rémy de Gourmont à Charles Guérin, de Gustave Kahn à Louis Le Cardonnel, d'Ephraïm Mikhaël à Pierre Quillard, d'Henri de Régnier à Francis Jammes, d'Ernest Raynaud à Adolphe Retté, de Saint-Pol Roux à Albert Samain et jusqu'à Jean Lorrain, Renée Vivien, Robert de Montesquiou, etc. La Belgique apportera une contribution très importante au mouvement avec Maeterlinck, Emile Verhaeren, Charles Van Lerberghe, Albert Mockel, Max Elskamp et Georges Rodenbach. Deux Américains d'origine, Stuart Merrill et Francis Vielé-Griffin, se joindront au contingent de cette nouvelle poésie autour de laquelle gravitent les mages et les « initiés » : Stanislas de Guaïta, Papus, Eliphas Levi, le Sâr Péladan.

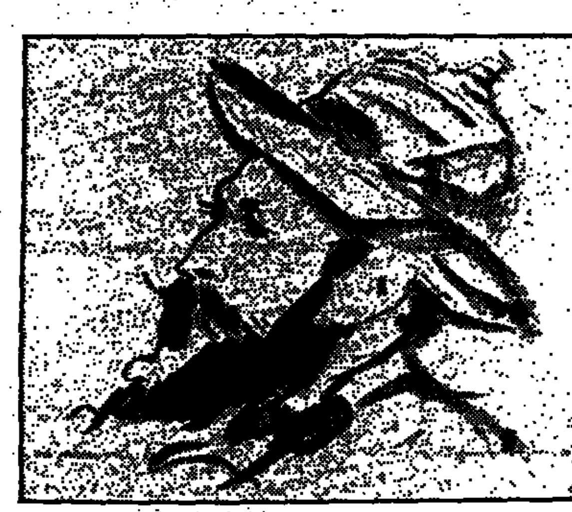
« La conquête du Moi »

Autour de 1895, le courant symboliste éclate. Jean Moréas s'en détourne pour fonder l'école romane. Les attaques se multiplient contre un courant dont on dénonce les complications et les préciosités d'écriture, la fuite devant le réel, l'abus du mythologique, le manque de naturel et de spontanéité. D'autres « ismes » vont suivre à cadence rapide pour finir le siècle et en amorcer un nouveau : l'école naturaliste de Saint-Georges de Bouhélier en 1897, l'humanisme de Fernand Gregh en 1902, l'unanimisme de Jules Romains en 1905, le futurisme de Marinetti en 1909.

Il demeure que ce courant a su créer un « frisson nouveau ». On ne saurait oublier la richesse picturale qu'il a suscitée au travers d'œuvres aussi diverses que celles de Degouve de Nuncques, Jean Delville, James Ensor, Henri de Groux, Knopff, Lévy-Dhurmer, Gustave Moreau, Puvis de Chavannes, Odilon Redon, Carlos Schwabe, William Morris, Félicien Rops, Burne-Jones et d'autres. Les premiers travaux de Claudel, Cocteau, Gide portent l'empreinte du symbolisme. Celui-ci « *fut émancipateur* », écrit Ernest Raynaud, qui ajoute : « *Les symbolistes ont en effet acquis au conscient une bonne somme d'inconscient. Ils ont entrepris résolument la conquête du Moi...* » C'est précisément là que va s'embrancher le mouvement surréaliste, en disposant d'une nouvelle arme d'investigation : la psychanalyse. André Breton, au reste, a rendu justice à l'exigence poétique du symbolisme. Cent ans après, il est légitime de souligner l'importance de ce mouvement dans l'évolution de la pensée et de la sensibilité contemporaines, à l'époque charnière de deux siècles. Guy Michaud, dans l'ouvrage capital qu'il a consacré au mouvement symboliste, n'a que trop raison de souligner qu'il « *constitue véritablement la révolution poétique du monde moderne* ».

PIERRE KYRIA.

Regarder vraiment Van Gogh



Portrait de Monet par Manet

(*Suite de la page 25.*)

Saper le mensonge littéraire — ou historique, ou pathologique, ou théorique — du discours sur la peinture est un pari possible à tenir lorsqu'on installe celle-ci dans un double désert de solitude — le spectateur seul face au tableau d'un artiste seul qui se scrute dans un miroir. Mais ce pari semblait impossible à gagner, lorsque Pascal Bonafoux décida d'étendre sa morale du regard à toute une école, les impressionnistes.

D'abord, et surtout, parce que les impressionnistes ne forment précisément pas une école : pas de maître, pas de projet commun. Un refus massif de la théorie : « *On ne fait pas de tableaux avec des doctrines* », dit Monet. Et Renoir précise : « *L'art doit être indescriptible et inimitable.* » Cependant, tous ces peintres réunis sous la véhémence d'un même refus — celui du bitume de l'académisme — vivent intensément l'expérience de la solidarité : même si, comme Van Gogh, l'artiste demeure seul devant sa toile, une manière de communauté heureuse, désintéressée, optimiste, celle d'une entreprise nouvelle, les lie les uns aux autres. Sur les toiles, cela se traduit ainsi : ils se peignent les uns les autres. Ces peintres si différents, si ce n'est dans ce qu'ils rejettent, inventent une telle manière de solidarité qu'ils créent l'autoportrait d'un rêve collectif. Un exemple, que décrit Bonafoux : Renoir peint le portrait de Bazille qui peint une nature morte devant un paysage de Claude Monet (cette toile fera partie de la collection d'Edouard Manet). C'est bien l'entreprise de peindre autrement qui devient ici le modèle.

Dès lors, l'apprentissage de l'œil que cherche à susciter le texte de Bonafoux réclame un cheminement légèrement différent dans les modalités sinon dans les buts : ce que vont mettre en scène ses citations, ses correspondances, ses extraits de journaux, ses interventions personnelles, tout à la fois vigoureuses et discrètes, ce sont les liens ténus et pourtant indestructibles qui relient une personne singulière — un artiste singulier — et un groupe. Au-delà de tous les antagonismes, de toutes les rivalités, de toutes les haines même, l'autoportrait d'une collectivité de rencontre, d'un assemblage hétéroclite ficelé par un même lien : l'ambition de faire une peinture claire, débarrassée du jus de chique, du graillon et du chocolat qui encrassaient les tableaux officiels. Une peinture de pleine nature qui en finisse enfin de bavarder, de raconter des sujets, de dire et de redire : une peinture à voir.

On en revient tout naturellement au point de départ, à Van Gogh comme à Rembrandt : la peinture s'adresse au regard qui est, peut-être, la fenêtre de l'âme. Ecrire à propos de peinture ne peut consister qu'en cela : désembuer la *fenêtre*, laisser pénétrer la lumière — et l'ombre qui en est la complice indispensable.

PIERRE LEPAPE.

★ **VAN GOGH PAR VINCENT, de Pascal Bonafoux, Denoël, 194 p., 550 F.**

★ **LES IMPRESSIONNISTES. PORTRAITS ET CONFIDENCES, de Pascal Bonafoux, Skira, 194 p., 450 F.**

— **Albin Michel réédite ce mois-ci le classique de John Rewald : *Histoire de l'impressionnisme.***

● DICTIONNAIRES

Moïse, Mahomet et Mao

Le dernier travail de François Châtelet : un ouvrage rassemblant les grands penseurs politiques

ETRANGE à première vue, ce *Dictionnaire des œuvres politiques* auquel François Châtelet a consacré ses dernières forces, aidé par Olivier Duhamel et Evelyne Pisier : 127 seulement y trouvent place, classées par ordre alphabétique des auteurs ! A une exception près : le Coran ne figure pas à « Mahomet » bien que le Pentateuque figure à « Moïse » (discrimination surprenante, car l'attribution du premier ouvrage est plus sûre que celle du second). Mis à part ce détail, le lecteur reconnaîtra vite la justesse de telles démarches. La notoriété des auteurs est plus grande en général que celle de leurs œuvres, qui seraient difficilement repérables sans eux. Mais chacun est analysé à travers l'un de ses livres.

Le nombre réduit des entrées leur donne beaucoup plus d'ampleur que dans les dictionnaires habituels : sept pages en moyenne, imprimées en caractères denses. Elles ne forment pas des notices indicatives, mais des articles solides dont l'ensemble met sous la main les principaux auteurs politiques, décrits en général par leurs meilleurs spécialistes. Avec objectivité, ce qui n'est point facile dans un domaine où l'observateur reste toujours plus ou moins engagé, même s'il croit ou prétend le contraire. On respire de loin en loin une pointe de parfum post-soixante-huitard, perçant dans la vague nostalgie d'un gauchisme abandonné ou l'obscure rancune envers un marxisme abjuré. Mais bien d'autres senteurs parcourent ce carrefour d'idéologies et de méthodes qui s'équilibrent à peu près.

L'ouvrage n'a rien d'ennuyeux ni de rétro. Avec dynamisme et originalité, il reflète la mentalité de nouvelles générations libérées des mythes et présupposés qui gênaient les précédentes. Etayé sur une documentation dernier cri, qu'il rend accessible par des bibliographies rigoureusement sélectives, il présente en exposition bien ordonnée les principales œuvres politiques telles qu'on les interprète en cette fin de vingtième siècle.

Pourquoi pas les Évangiles ?

Quelques absences étonnent un peu cependant, comparées à quelques présences. La « culture méditerranéo-européenne » *(sic)* n'a-t-elle connu qu'une seule influence extrême-orientale : celle du président Mao ? Ce dernier attribuait aux *Entretiens familiers* de Confucius un intérêt que les auteurs du dictionnaire leur refusent injustement. Pourquoi, par ailleurs, les Évangiles ne figurent-ils pas entre le Pentateuque et le Coran ? L'engagement politique serait-il moins grand dans le christianisme que dans le judaïsme et l'islam ? L'exclusion des auteurs vivants témoigne d'une sage prudence. Mais comment *« offrir quelque chose comme une coupe de la recherche politique de langue française aujourd'hui »*, en négligeant des œuvres fondatrices telles que le *Tableau de la France de l'Ouest* d'André Siegfried ?

En passant de la *« recherche politique »* au *« débat de la pensée politique »*, les dernières lignes de l'avant-propos révèlent que ces oublis reposent sur un parti pris : celui d'une rupture avec l'évolution récente de la science politique. Née de la philosophie, développée ensuite dans le domaine des institutions et des structures, elle s'enlise depuis plusieurs années dans des chemins où la perfection des gadgets techniques ne remplace pas l'imagination créatrice. En rappelant à notre mémoire l'essentiel des constructions d'idées qui ont formé les catégories de l'entendement politique, ce dictionnaire pourrait aider à sortir du marais. Les retours aux sources ouvrent la voie des renaissances.

MAURICE DUVERGER.

★ **DICTIONNAIRE DES ŒUVRES POLITIQUES, sous la direction de François Châtelet, Olivier Duhamel et Evelyne Pisier. PUF, 904 p., 320 F.**



CAGNAT.

La francophonie dans tous ses états

EN un seul volume de quatre cents pages, un enseignant genevois, Jean-Jacques Luthi, un dominicain égypto-libanais, Gaston Zananiri, et un vieux routier des littératures étrangères en français, Auguste Viatte, illustrant à eux trois la mosaïque internationale qui compose aujourd'hui le monde parlant français, réussissent à nous donner un fort honnête et disert *Dictionnaire général de la francophonie*.

C'est une « première » en ce sens que cette « encyclopédie », publiée sous le patronage du Haut Conseil de la francophonie et du Commissariat général de la langue française, dépasse enfin l'aspect littéraire et purement linguistique du français pour aborder la politique, la presse, les religions, la science, l'histoire, etc. Précisons, en outre, que si « France » et « francité » figurent au rayon, en revanche l'ensemble du lexique est consacré à la francophonie hors Hexagone, au sens large.

Au hasard des pages, on trouve donc aussi bien Le Corbusier (né Suisse), ou Nathalie Sarraute (née Russe) que les Croisades, le canal de Suez, le Zaïre, la démographie francophone *(sic)*, les institutions de la francophonie, le poète libanais Georges Schehadé (né à Alexandrie en 1907) ou l'Islam qui, entre autres richesses, fournit, en tant qu'entité humaine, le plus fort contingent actuel de francophones non européens.

On se réjouira de voir aussi que même le sabir des anciens corsaires méditerranéens n'est pas oublié en raison de ses ingrédients français, pas plus que le Saint-Siège, l'un des plus importants utilisateurs du français dans le monde.

Il reste à souhaiter que ce travail, pour lequel notre éclectique trio s'était acquis le concours de cent quatorze signatures spécialisées les plus diverses, françaises ou étrangères, soit désormais régulièrement mis à jour, du moins pour ses articles contemporains. L'ensemble qui comporte un millier d'entrées, forme en tout cas l'indispensable pendant de l'*Annuaire biographique de la francophonie* récemment édité sous les auspices du Cercle Richelieu et de l'Agence de coopération culturelle et technique, et qui recense les personnalités vivantes jouant un rôle à quelque titre que ce soit dans le mouvement francophone : trois mille noms sur les cinq continents, y compris la France.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

★ **DICTIONNAIRE GÉNÉRAL DE LA FRANCOPHONIE, Ed. Letouzey et Ané, Paris, 260 F.**

★ **ANNUAIRE BIOGRAPHIQUE DE LA FRANCOPHONIE. 1986-1987, Nathan, 480 p., 350 F.**

● **Nominations à l'Agence francophone.** Joël Broquet, dirigeant de Francophonie-Jumelages, vient de succéder à Frédéric Grendel, écrivain, journaliste, à la présidence de l'Agence de la langue française. Michel Herson devient secrétaire général et Marcel Locquin, lauréat de l'Académie de médecine, trésorier. (Agence de la langue française, 71, rue Ampère, 75017 Paris, tél. (1) 46-22-44-90.)

● **Nos cousins louisianais.**— Depuis les romans de Maurice Denuzière, on ne peut oublier qu'à côté des francophonies têtues du Canada et des Caraïbes, il existe toujours la francophonie nostalgique et archaïque de cette Louisiane vendue aux Etats-Unis par Bonaparte. Patrick Griolet, professeur et diplomate, a réuni patiemment toutes les pièces du dossier louisianais, passé, présent et, peut-être à venir, puisque cette province américaine s'est mise en tête de dégager ses racines françaises enfouies. Le travail de Griolet confine à la somme tout en restant très vivant. (Patrick Griolet : *Cadjins et créoles en Louisiane*. Payot, 387 p., 180 F.)

● ESSAIS

Lire l'avenir

Deux essais sur les penseurs et les travailleurs du futur

IL y a du Buffon chez Bernard Cazes. Jamais, à notre connaissance, on n'avait entrepris de classer avec cette rigueur les figures de l'avenir, *« de saint Augustin au vingtième siècle »*. Les grilles qu'une foule d'hommes ont essayées pour déchiffrer le temps du pas-encore sont innombrables, sans même parler des entrailles des poulets romains. Le parcours est passionnant et rendu agréable du fait, précisément, de la volonté farouche qu'a eue l'auteur de faire entrer dans des « salles de musée » bien repérables l'énorme matériel qu'il a mis des années à accumuler. En outre, il a adopté pour son analyse un style d'une grande limpidité.

Ici comme ailleurs, les anciens s'opposent aux modernes. Les premiers pensent que le réel, tout en étant régi par des lois nécessaires, ne tend vers aucune fin ultime. Les seconds estiment que l'avenir est prévisible, qualitativement supérieur au passé, unidirectionnel et maîtrisable.

Après avoir présenté une galerie des anticipations concrètes, tracées par des personnages aussi divers que H.G. Wells, Emile Souvestre, Albert Robida, Hugo Gernsback, Charles Proteus Steinmetz, Bernard Cazes entreprend un périple plus audacieux dans l'histoire des idées. La grande distinction lui paraît être celle qui sépare les penseurs qui voient dans l'avenir des collectivités humaines un changement continu et ceux qui croient au « discontinuisme ». Auguste Comte, Karl Marx et Herbert Spencer sont examinés évidemment dans le premier lot. (Mais pourquoi Teilhard de Chardin ne figure-t-il qu'à la page 427 et sous forme d'adjectif à propos d'un livre de M. Stasi ?)

L'autre famille est beaucoup plus complexe : il y a des modérés ou des radicaux ; ils s'expriment de façon littéraire ou non littéraire. Si bien que l'essentiel de l'ouvrage leur est consacré, et qu'on retrouve aussi bien les grands auteurs de science-fiction qu'Etienne Cabet, Edouard Bellamy, William Morris, E.M. Forster, Zamiatine, Huxley, Vonnegut, Orwell, Spengler, Kondratieff, Sorokin, Saint-Simon, Fourier, etc., chacun dans une case de type Mendeleïev, pour aboutir aux chantres de la décadence « restreinte » (Tocqueville, Cournot, Schumpeter), « remédiable » (Georges Sorel), « inévitable » (Gobineau, Baudelaire, Dostoïevski, Nietzsche).

Après 1945, la perspective s'institutionnalise : des organisations publiques ou privées, nationales ou internationales, passent commande d'études à des professionnels, qu'on peut classer en deux groupes, les « tendanciels » (plus sensibles aux contraintes et aux opportunités des sciences et des techniques) et les « alternatifs » (plus soucieux de regarder certaines zones de fragilité, comme le tissu social ou l'écosphère). Là, Bernard Cazes ne creuse pas comme avant, parce qu'il lui faudrait un deuxième tome.

Après le temps, l'espace

Ce second ouvrage, c'est Annie Batlle qui l'a écrit. Sa dimension est l'espace et non plus le temps. Elle est allée voir comment opèrent aujourd'hui, à travers le monde, les *« travailleurs du futur »*, et ce qu'elle ramène dans ses filets est passionnant, d'autant plus que le talent journalistique qu'on lui connaît se donne libre cours dans le reportage et le choix astucieux des titres.

La *summa divisio* (comme Bernard Cazes, Annie Batlle aime les classements clairs) lui paraît être celle des « futurologues » et celle des « prospectivistes ». Pour les premiers, il n'y a qu'un seul avenir. Afin de l'approcher, comme dans les dessins magiques, il suffirait de relier les points que l'on peut dès maintenant placer sur la carte de demain avec un peu d'imagination et beaucoup d'extrapolation. Les seconds refusent la fatalité. L'avenir dépend de ce qui existe, mais aussi de ce que nous voulons, et il s'agit d'instruire les décideurs sur les futurs possibles pour les inciter à agir.

Les premiers se recrutent surtout chez les Américains (Rand Corporation, Institut pour le futur), les seconds ont leur expression la plus accomplie dans l'association internationale Futuribles, lancée en France par Bertrand de Jouvenel et dirigée par son fils Hughes depuis 1974.

Annie Batlle ne se contente pas de présenter les « gros morceaux », elle va visiter les Canadiens (Gamma), écoute le Club de Rome, évoque ce laboratoire unique de l'IIASA où, dans un château autrichien, Soviétiques et Américains jouent avec les modèles mathématiques pour éclairer l'avenir de l'humanité, nous parle des Japonais, bien sûr, plus pragmatiques, avec leur Institut pour les technologies du futur et leur nouveau Research Institute, des Suédois, des Anglais et de leur université du Sussex, où l'on s'intéresse à la maîtrise des prétendues fatalités technologiques et à une société où il ferait bon vivre, sans oublier des centres français comme celui du CNAM (Conservatoire national des arts et métiers).

Au bout du voyage, on est un peu étourdi. On n'a jamais tant conduit de recherches sur l'avenir, et il n'a peut-être jamais été aussi flou. Heureusement, Annie Batlle ne s'est pas laissé emporter par cette marée. Elle sait qu'il n'y a pas de clé unique pour comprendre, encore moins pour évaluer le futur, et elle se félicite que la plupart des chercheurs, modérant leurs ambitions, s'interrogent davantage maintenant sur le proche présent. Le futur n'appartient pas aux savants mais aux poètes... et aux dieux.

PIERRE DROUIN.

★ **L'HISTOIRE DES FUTURS, de Bernard Cazes, Seghers, 480 p., 135 F.**

★ **LES TRAVAILLEURS DU FUTUR, d'Annie Batlle, Seghers, 320 p., 85 F.**

● ROMANS

Le journal de Robinson 86

Gaston Compère réinvente le personnage de Defoe : il en fait un cafardeux et un aigri

ROBINSON CRUSOÉ est souvent tenu pour le premier roman moderne. Il a ensemencé la littérature occidentale. Mais, en plus d'un genre, il a fondé une famille : la « robinsonnade ». Des dizaines et des dizaines de livres se présentent comme des variations, des adaptations, des pastiches, des imitations, des révisions de la formule narrative découverte par Daniel Defoe, en 1719. Ainsi, *le Solitaire du Pacifique*, d'Ernest Psichari, *Suzanne et le Pacifique*, de Jean Giraudoux, et *Vendredi ou les limbes du Pacifique*, de Michel Tournier. L'abbé Prévost, Jules Verne, Fenimore Cooper, Paul Valéry, William Golding, Jules Supervielle, Bioy Casares, Muriel Spark et bien d'autres se sont essayés à la robinsonnade. Si bien qu'aujourd'hui il est légitime de parler du mythe de Robinson et – sous-jacent à ce mythe – d'un véritable complexe de Robinson.

Gaston Compère, en donnant un millésime (1986) à son Robinson, s'inscrit sciemment dans la lignée des propagateurs du mythe, même si sa version se veut iconoclaste et dissidente. D'ailleurs, il est possible que Defoe lui-même, en s'inspirant de l'histoire du marin Selkirk, ait procédé de la même manière. A la décrépitude du marin écossais, il a opposé le triomphe du marin anglais. A force de détournements, il est logique qu'un jour ou l'autre les itinéraires se recoupent...

Un air de noblesse désenchantée

On ne réinvente pas un chef-d'œuvre, on le revisite. Le cas du héros de Jorge Luis Borges, qui réussit à réécrire, mot pour mot, le *Don Quichotte*, est bien sûr une hypothèse fantasmatique d'écrivain. Gaston Compère ne prétend pas à cette folie. Il se contente de livrer le journal apocryphe d'un personnage imaginaire. Manuscrit perdu et retrouvé (l'artifice a déjà été employé par André Laurie, dans *l'Héritier de Robinson*), *Robinson 86* donne à l'art de la contrefaçon un air de noblesse désenchantée. Le lecteur retrouvera un Robinson aigri, vengeur et misanthrope. A travers lui, la fiction réclame son droit à l'existence, et la vérité apparaît comme une surenchère dans le mensonge.

Gaston Compère est un écrivain wallon. Je ne sais si l'on parlera de ce Robinson belge, comme on a parlé du Robinson suisse et du Robinson allemand. Plus touffu, plus dense, plus introspectif que ses prédécesseurs, ce Robinson-là est pris dans le ressassement des ans. Il gamberge. Il rumine. Il dresse un bilan d'immoraliste et cisèle sa morgue avec des mots. Celui de Michel Tournier avait – à mon goût – un côté kierkegaardien ; celui-là porte – à mon sens – Schopenhauer à la boutonnière. Il est multiple et solitaire. Il est maudit.

Les amateurs de robinsonnades le rapprocheront du *Chris Martin* de William Golding (1). Sauf qu'ici l'épisode de l'île, partiellement escamoté, n'est que la part ensoleillée, hautaine, d'une vie ténébreuse et d'une vieillesse


BERENICE CLEEVE.

cafardeuse, embarrassée par les aigreurs de l'âge. Tout cela est heureusement entrecoupé de truculences, à la manière de Fielding ou de Defoe dans la meilleure partie du *Colonel Jack*. Gaston Compère prend un plaisir évident à faire souffler le chaud et le froid.

La fiction ne dépasse pas la fiction. Faire de Vendredi une femme, laide de surcroît, ne bouleverse pas radicalement le schéma. Transformer Defoe en personnage jouisseur et indélicat ne surdimensionne pas l'intrigue. Appeler l'île Allothi – « ailleurs » en grec – n'approfondit pas le mystère de notre fascination première. En fait, là où le lecteur s'attendait à trouver un anti-Robinson, comme il y a un anti-Œdipe, il ne trouve qu'une lecture particulière et critique du livre de Defoe.

Classique, *Robinson Crusoé* l'est parce qu'il propose une gerbe de sens. Il se prête à toutes les actualisations. Celle de Gaston Compère nous restitue l'arrière-fond philosophique et sensuel. Mais il n'en reste pas moins qu'elle n'embrasse pas tous les « Robinsons potentiels » et que, de ce fait, elle se trouve en deçà du génie de Defoe. Il fallait s'y attendre. Un chef-d'œuvre est, par définition, une œuvre indépassable. Gaston Compère n'a cependant pas démérité : il a relevé le défi. A sa manière. Ce qui n'est déjà pas si mal.

JACQUES MEUNIER.

★ ROBINSON 86, de Gaston Compère. Belfond, 312 p., 98 F.

(1) Gallimard.

Mystère et trivialité de Michel Manière

LE Droit chemin : sous ce titre sobre et rassurant, Michel Manière a écrit un roman étrangement violent, dont la singularité dérangera sans doute quelques habitudes de lecture. Heurté, le lecteur pourra même avoir une forte réaction de rejet, quelle que soit par ailleurs la valeur qu'il reconnaîtra au livre. Mais parions qu'il ira, d'abord et non sans fébrilité, jusqu'au bout de ce *droit chemin*.

Cela commence comme une fanfare où tous les cuivres sont convoqués. Le fracas est d'emblée tel qu'aucune harmonie ne semble pouvoir en naître. Les événements qui s'enchaînent ensuite, en un récit sobrement linéaire, s'ordonnent autour de ce prologue, scène primitive et aveuglante à laquelle tout doit immanquablement ramener.

Pierre Dautun, le héros, est écrivain et homosexuel. Un important prix littéraire est venu, à l'automne, couronner sa dernière œuvre et lui apporter une certaine notoriété. Au printemps, tandis qu'Etienne, son amant, est à l'étranger, la mère de Pierre meurt. Une cassure se dessine alors dans son existence. Le premier symptôme en est l'impossibilité *« physique »* où il se trouve d'écrire à son compagnon pour lui annoncer ce décès. A partir de ce nœud liant son corps et son esprit, Pierre éprouvera chaque circonstance de sa vie sociale, affective, érotique, comme signe d'une *« dégradation inéluctable »*. Ces signes baliseront un espace mental de plus en plus resserré sur lui-même et, dans la raréfaction du possible, indiqueront à Pierre le seul *« chemin »* à suivre...

Avant *le Droit chemin*, Michel Manière a publié quatre livres, dont trois romans. Cela ne l'empêche pas de manifester plus d'ignorance que d'assurance quand il réfléchit sur son travail d'écriture. *« J'écris dans une sorte de concentration flottante »*, dit-il avant de citer Cocteau, *« qui parlait du subtil équilibre entre l'inconscience de l'écrivain et son extrême conscience ». « Je n'ai pas de vue d'ensemble,* dit encore Michel Manière, *mais, parfois, des intuitions. Les intensités m'importent plus que les détails. »*

« Je ne peux écrire que s'il y a un mystère au bout de ma phrase, un ajournement du point d'arrivée », dit-il. Ce *mystère*, c'est l'écriture qui l'introduit dans la trame réaliste, *« triviale »* même, du récit. L'obscénité de certains passages n'est pas plus fortuite que complaisamment recherchée : *« Je suis le premier choqué par la crudité qui se trouve dans mon roman, et je regarde toujours si je peux m'en passer. »* L'obscénité n'est en fait que l'une des *« intensités »* qui donnent au roman sa force et sa cohérence.

L'œuvre de Michel Manière ne laisse pas son lecteur apaisé, serein ; elle le déloge de son confort pour le faire témoin d'une violente mise à nu au sein d'une réalité qui n'offre aucune échappée... Et cela avec d'autant plus d'efficacité que le récit reste de bout en bout parfaitement lisible.

PATRICK KÉCHICHIAN.

★ LE DROIT CHEMIN, de Michel Manière, POL, 284 p., 85 F.

Deux enfants du romantisme

Hugo Marsan et Pierre Bergounioux entre la vie rêvée et la vie réelle

LA grande différence des intrigues qu'ils mettent en scène ne dissimule pas les liens qui unissent le roman d'Hugo Marsan, *la Troisième Femme*, et celui de Pierre Bergounioux, *la Bête faramineuse* : dans l'une et l'autre démarche, il s'agit de confronter la vie rêvée et la vie réelle, l'exigence d'enfance – avec ses peurs, ses fêtes et ses émerveillements – et les besoins réels ou supposés de la lucidité adulte, la cruauté et la crudité de la vie diurne avec les charmes, fussent-ils cauchemardeux, de l'existence nocturne. Autant dire encore qu'Hugo Marsan et Pierre Bergounioux sont les enfants d'un certain romantisme littéraire. De beaux enfants pleins d'ardeur et de vigueur davantage que de tranquilles héritiers : leurs romans sont aussi résolument modernes.

La Troisième Femme est un huis clos. Deux hommes qui se sont aimés et s'aiment sans doute encore ; une femme qui est mariée à l'un des hommes ; un lieu : une vieille ferme isolée dans laquelle le trio a décidé de se retirer afin que la vie ne vienne pas effleurer de ses atteintes maladroites et mortelles la part de rêve, le théâtre immuable qu'ils se sont construit ensemble.

Mais le huis clos se fissure sous l'effet de sa propre déréliction. Une femme, Isabelle, puis un jeune homme très beau, Gabriel, viennent brûler leurs ailes de personnes ordinaires, de vivants vulgaires, à la flamme des dieux. Ils s'y consument mais leur simple réalité suffit également à faire retomber les héros au rang d'humains, d'autant plus fragiles, plus vulnérables, qu'ils se sont crus protégés du sort commun. La fête orgueilleuse s'achève en gueule de bois lamentable, et le mystère envoûtant de la troisième femme se résout en un banal suspense policier.

Savantes fantaisies

Hugo Marsan, dont c'est le troisième roman, a su analyser cette silencieuse et cruelle implosion avec une telle minutie, un tel sens du « climat » des êtres et des lieux que le lecteur, à la manière d'Isabelle et de Gabriel, se retrouve dès les premières pages entraîné et aspiré par le tourbillon fou des héros, participant à leur délire et à leurs illusions. Et il faut que l'écriture soit forte et belle pour nous faire croire à la réalité d'un jeu dont les personnages eux-mêmes se sont dépris.

L'écriture de Pierre Bergounioux, elle, joue superbement sur la surprise, sur le déséquilibre, sur les savantes fantaisies d'une ponctuation qui place la phrase en porte-à-faux, la dérègle, comme dans ces tableaux où la couleur déborde le contour des formes. Il ne s'agit certes pas là d'une coquetterie formelle gratuite, ni d'une préciosité : le décalage, ici, cette attentive imprécision des choses et des sentiments exprime très exactement cette vérité particulière du regard de l'enfance que Bergounioux cherche à retrouver à travers son récit. *La Bête faramineuse* place le récit d'enfance à une hauteur jusqu'à présent inédite dans la littérature : à la hauteur même des yeux d'un enfant, emplis d'incertitudes, de rêveries, de craintes éperdues, de projets fantastiques, d'imagination extravagante et de lucidité rigoureuse. Entreprise étrange qui réclame de son auteur d'aller plus loin encore que l'invention d'un personnage : il s'agit d'être un autre, radicalement, qui comprend, qui sent, qui voit, qui rit, qui balbutie de trouille ou qui éclate d'enthousiasme. Entreprise réussie presque à la perfection : de ce récit se dégage une vérité non du discours, mais de l'appréhension même du monde par un enfant dont le lecteur, un moment d'égarement passé, perçoit la coïncidence avec des sensations anciennes et soigneusement enfouies.

P. L.

★ LA TROISIÈME FEMME, d'Hugo Marsan, Acropole, 178 p., 89 F.

★ LA BETE FARAMINEUSE, de Pierre Bergounioux, Gallimard, 182 p., 82 F.

Portraits de la solitude

Yves-Michel Ergal maltraite ses personnages : leur seule pitance, c'est la mélancolie

PRIX du premier roman, en 1985, pour *l'Autobiographie d'Ingrid Weber* (1), Yves-Michel Ergal confirme aujourd'hui, avec *les Sept Mois de Sabine Noël*, les qualités d'écriture dont il témoignait.

Dans un appartement sombre et rarement aéré de la rue de Rivoli à Paris, deux femmes, qui n'ont sans doute jamais rien eu à se dire, se regardent vieillir en n'éprouvant l'une pour l'autre aucun sentiment, sinon la force de l'habitude et la peur d'une solitude encore plus profonde. Françoise Noël, la mère, vit son veuvage comme un sacerdoce, et ses seules distractions sont le livre qu'elle prétend écrire et les visites qu'elle effectue dans un salon de thé du quartier. Sabine, la fille, semble née sans âge et ne connaît des couleurs de la vie que le gris.

Yves-Michel Ergal est si gentil, si prévenant, avec ses personnages qu'il en devient presque odieux, et l'on croit même, parfois, l'entendre ricaner entre les lignes. Mais, alors que l'on devrait étouffer en devenant l'intime de ces femmes, on respire à son aise, grâce au style de l'auteur, lent et léger, mais frémissant comme une musique de chambre. On oublie tout, même leur sens de l'épargne qui confine à l'avarice.

Tandis que sa mère laisse les draps de son lit se refermer chaque jour un peu plus sur elle, Sabine Noël remonte à pied, tous les matins, la rue de Rivoli. Elle ne voit rien, n'entend rien, car tout lui est étranger, à commencer par son propre corps. Au musée du Louvre, où elle vend des cartes postales, la jeune femme subit les prévenances de ses collègues, les discours de ses supérieurs hiérarchiques, et les exigences des visiteurs pressés de consommer de l'art à peu de frais. Son indifférence et son ennui lui tiennent lieu de maquillage et la protègent contre toutes les agressions.

Quelques jours avant des fêtes de Noël qu'elles se préparaient à passer avec une tristesse de bon aloi, ces deux femmes cesseront de vivre en parallèle. La mère entrera en agonie et la fille rencontrera son premier amour. Les réflexions de l'auteur sur les humiliations et les désaveux que le temps nous inflige ne peuvent que plonger le lecteur dans la mélancolie. La vieillesse, chuchote-t-il, c'est *« terminer ses jours dans une nuit sans fin où chaque regard est comme une lampe sur la route, un repère qui ne conduit qu'à des endroits murés »*. Quant aux sentiments amoureux, Yves-Michel Ergal les considère comme une comédie, un passe-temps vite ennuyeux dès que les jeux de la séduction font place aux premières habitudes des amants.

« L'humanité ne se taira donc jamais ? »

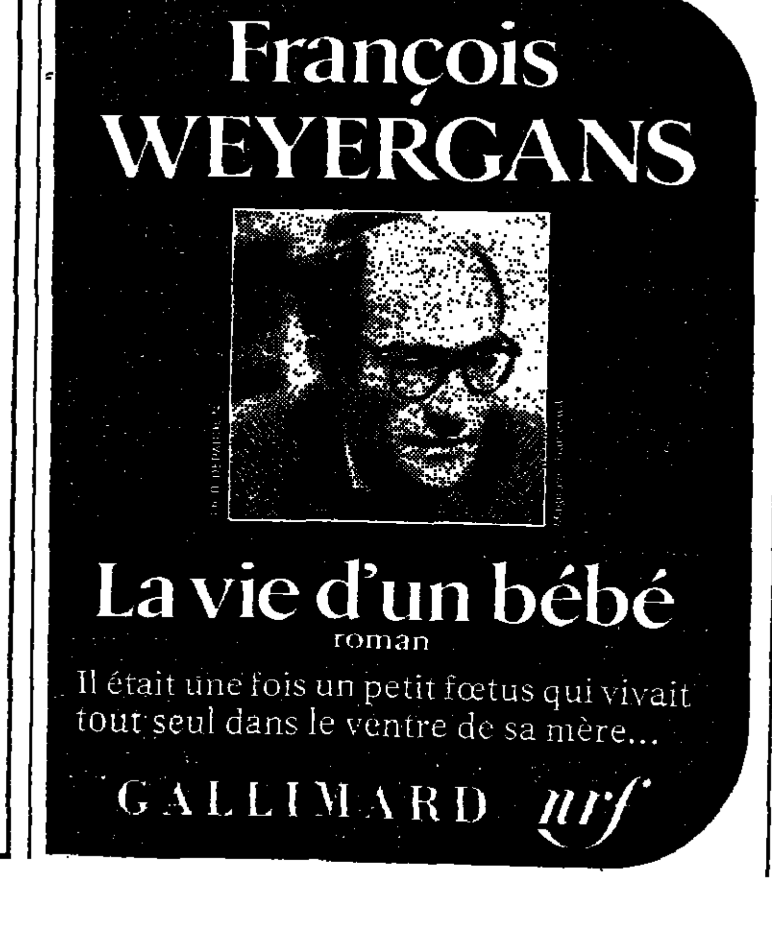
Sabine sera blâmé, par ses relations de travail de *« n'avoir pas su rester solitaire et triste, car rien,* note l'auteur, *n'agace plus dans le monde que le bonheur sur un visage »*, mais personne ne devinera les désillusions qui, déjà, cernent ses yeux. Françoise Noël, elle, s'enfonce dans une nuit par nul autre habitée. Sa fille ne lui rend d'ailleurs plus que des visites domestiques où il n'est question que de nourriture, d'argent, d'hygiène, et les quelques gestes de tendresse qui lui échappent sonnent faux.

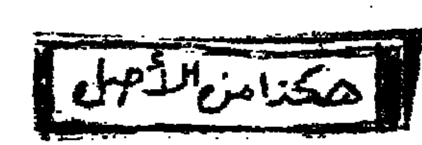
« L'humanité ne se taira donc jamais, n'a-t-elle pas honte de ce déjà-dit, de ce banal ? », écrit encore Yves-Michel Ergal, qui pousse la délicatesse jusqu'à raccompagner Sabine Noël à la porte de la solitude. Celle-ci, estimait Vauvenargues, *« est à l'esprit ce que la diète est au corps, mortelle lorsqu'elle est trop longue, quoique nécessaire »*.

PIERRE DRACHLINE.

★ LES SEPT MOIS DE SABINE NOËL, d'Yves-Michel Ergal, Luneau Ascot, 284 p., 80 F.

(1) Luneau-Ascot.





هكذا من الأجل

Julien Gracq, Raymond [illegible] Marguerite Yourcenar, Le Corbu[illegible] Michel Foucault, Carson [illegible] Grillet, Gustave Roud [illegible] Resnais...

AUTRES TITRES PARUS

• **RAYMOND ARON,** par Nicolas Baverez.

« Parfaitement clair et construit, ce Raymond Aron *vu par un philosophe de la nouvelle génération doué d'un talent pédagogique hors du commun explique l'essentiel. »*
Alain-Gérard Slama, *Le Point*

« Mesuré, informé, éclairant, le livre de Nicolas Baverez mériterait d'être qualifié d'aronien. » François Georges, *Libération*

• **MICHEL FOUCAULT,** par Jean-Marie Auzias.

• **JEAN PAULHAN,** par André Dhôtel*.

« Une lecture étonnante de Paulhan proposée par Dhôtel. » *La Quinzaine littéraire*

• **GUSTAVE ROUD,** par Gilbert Salem.

• **HENRY MILLER,** par Frédéric-Jacques Temple.

« La biographie réalisée par F.-J. Temple est vivante et complète. Un ouvrage de base indispensable. »
Nicole Casanova, *Le Quotidien de Paris*

• **FRANCIS PONGE,** par Guy Lavorel.

• **JEAN GIONO,** par Jean Carrière*.

« Jean Carrière, avec une passion fort bien inspirée, fait surgir l'incomparable richesse de littérature qu'a inventée Giono, il restitue à cet écrivain-paysan sa taille d'homme. »
Lucien Guissard, *La Croix*

« Le Giono de Jean Carrière est peut-être le meilleur, sensuel, panthéiste, poétique... il contient un entretien passionnant dans lequel le romancier dit tout. »
Jérôme Garcin, *L'Evénement du jeudi*

• **ALAIN RESNAIS,** par Jean-Daniel Roob.

• **MARGUERITE YOURCENAR,** par Georges Jacquemin.

• **ALAIN ROBBE-GRILLET,** par Jean-Jacques Brochier.

« Le bouquin de Brochier relève de la prouesse. »
Jérôme Garcin, *L'Evénement du jeudi*

• **LE CORBUSIER,** par Gérard Monnier*.

« Le très complet et consistant essai de Gérard Monnier nous fait avancer pas à pas dans la vie de Le Corbusier. »
Jacques Darol, *Le Magazine littéraire*

• **VLADIMIR JANKELEVITCH,** par Guy Suarès*.

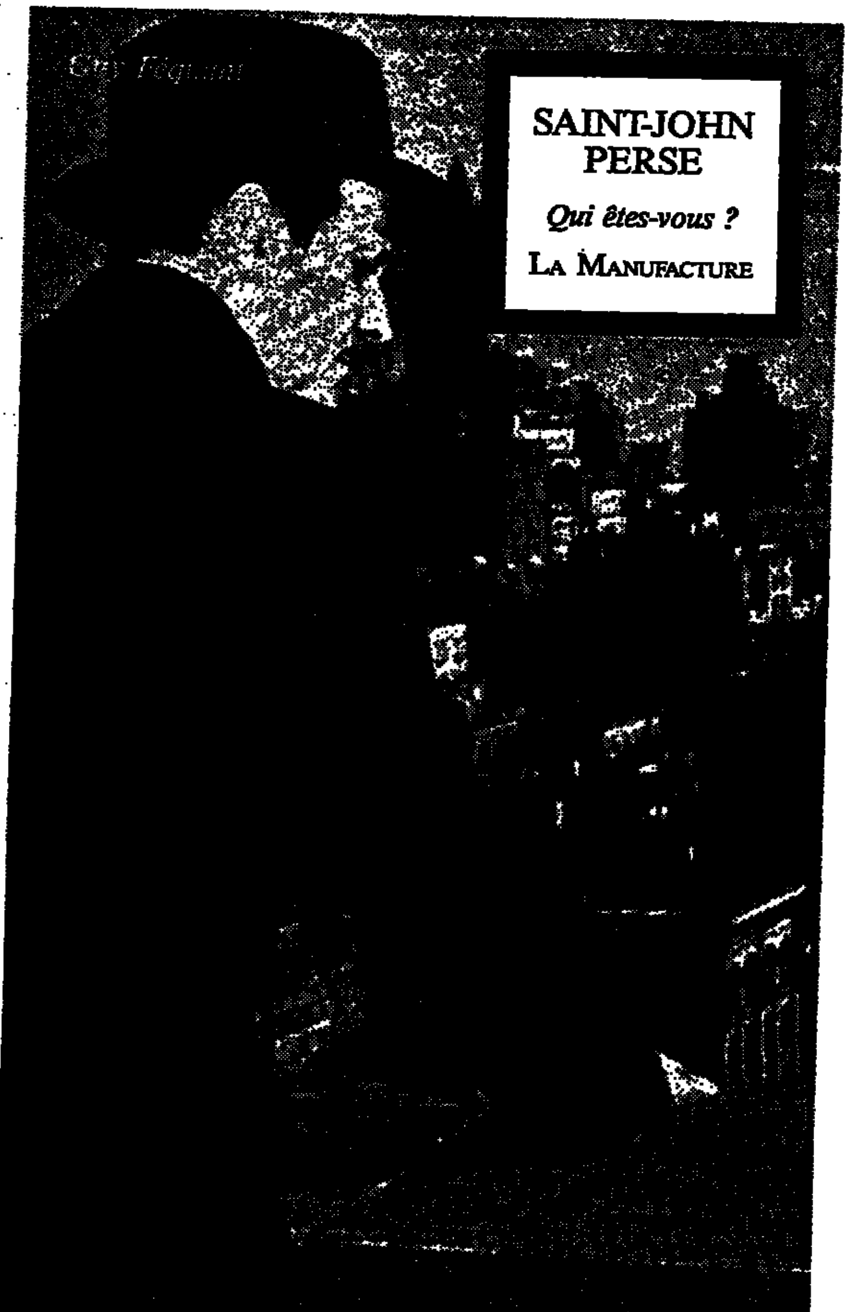
« Plus qu'une biographie, Guy Suarès nous propose un fabuleux exercice d'admiration. »
Le Matin de Paris

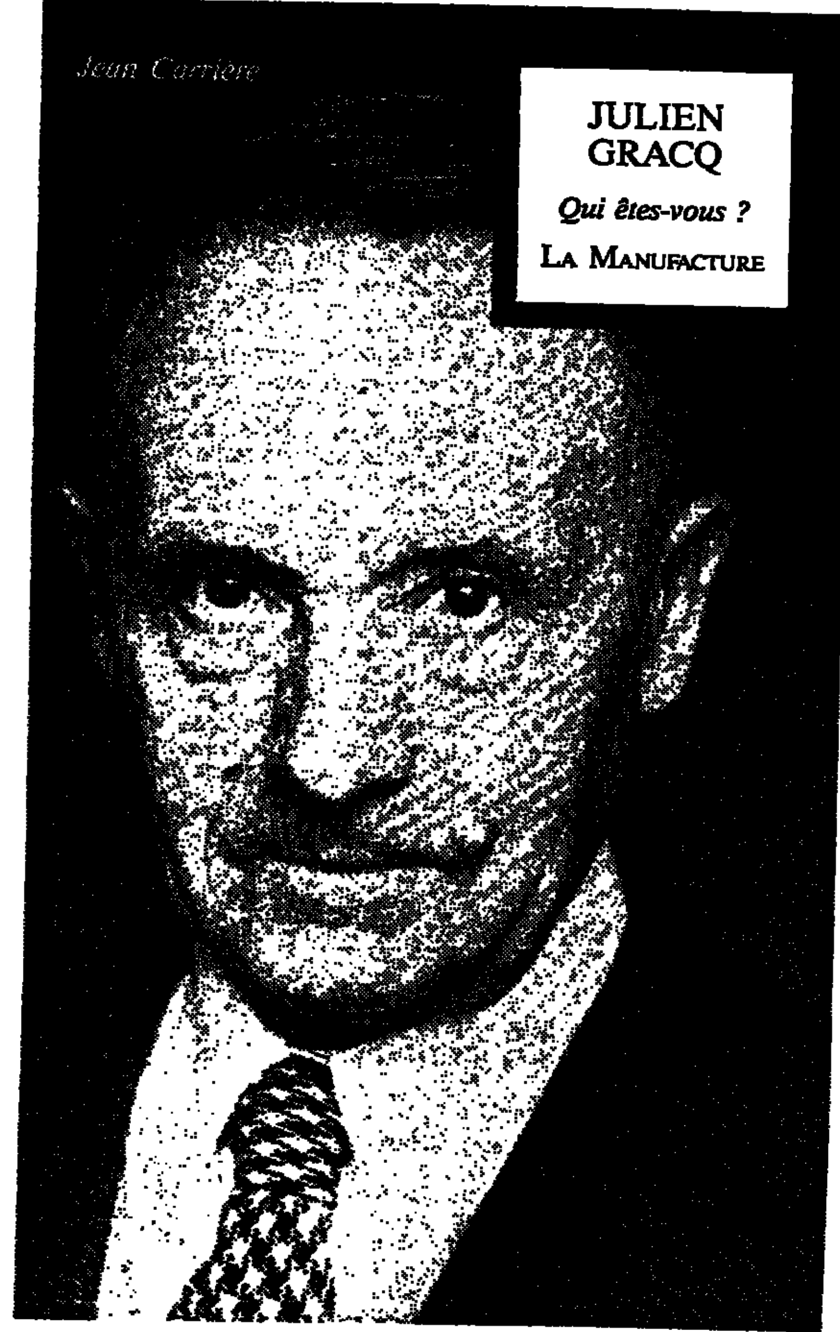
« Pour parler de Jankélévitch, il faut le ton juste. Guy Suarès a trouvé ce ton. Il sait entendre dans cette parole inimitable l'alliance de la virtuosité à la mélodie secrète d'une inconsolable tristesse... »
François George, *Libération*

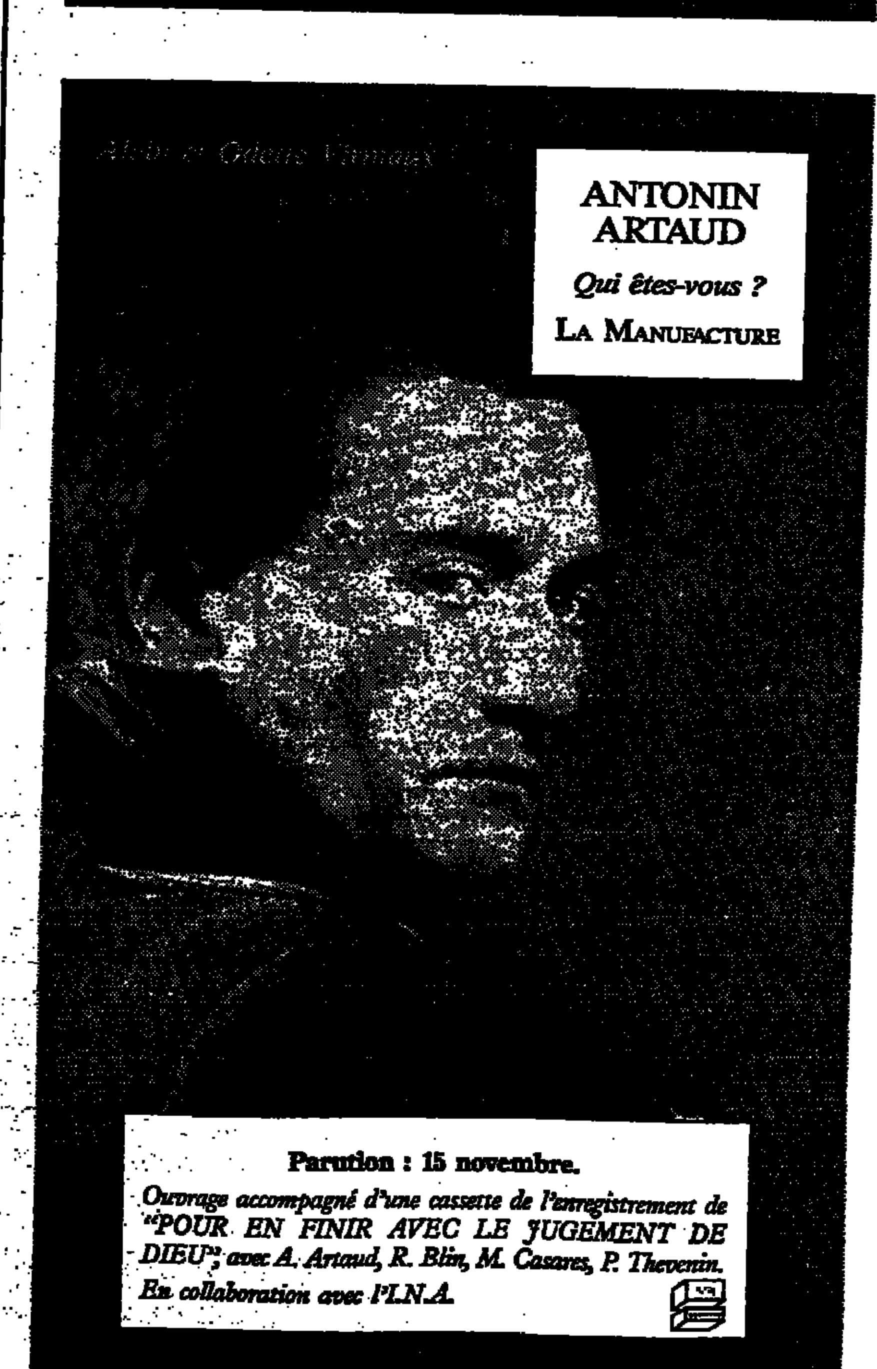
** Ouvrages comportant des entretiens inédits issus des Archives sonores de l'I.N.A.*



EDITIONS LA MANUFACTURE 48 F







Parution : 15 novembre.
Ouvrage accompagné d'une cassette de l'enregistrement de "POUR EN FINIR AVEC LE JUGEMENT DE DIEU", avec A. Artaud, R. Blin, M. Casarès, P. Thévenin. En collaboration avec l'I.N.A.



● ÉCRITS INTIMES

Jean Reverzy et le « mal du soir »

Scaphandrier de l'âme, cet écrivain-médecin n'a cessé d'en explorer toutes les anfractuosités

JEAN Reverzy (1914-1959) est de ces écrivains qui pâtissent longtemps des commentaires que leurs œuvres et leurs propos mal interprétés ont, à certain moment, inspirés.

En une telle occurrence, la publication d'écrits autobiographiques s'avère des plus nécessaires, car elle restaure la vérité – fût-elle subjective – et par là réfute les assertions légendaires et forcément falsifiantes. Ainsi a-t-on dit que Jean Reverzy écrivit parce qu'il se savait atteint d'un mal incurable et condamné à brève échéance. Or s'il était, certes, de constitution fragile, il souffrit surtout de la « maladie de l'existence », *douleur chronique*, mélancolie native qui se manifeste tout au long des textes réunis ici.

Né *d'une mère irlandaise et* d'un père français qui meurt en héros au cours de la guerre de 1914, Reverzy grandit à Lyon dans le culte du père trop tôt disparu. L'ascendance maternelle, les récits maritimes qu'il entend dans sa petite enfance ancrent très vite et à jamais en lui l'amour de la mer. Ses premières lectures, Stevenson, Melville, Conrad, Jack London et, plus tard, Alain Gerbault, Rimbaud, Baudelaire, confortent cette passion et le désir de voyage vers les îles qui ne se concrétisera que bien plus tard, par un séjour en Océanie. A la fin de ses études secondaires, ce goût amène Reverzy à la porte de l'Ecole navale, qui lui sera interdite du fait de son daltonisme. Il se tourne alors vers la médecine, qu'il pratiquera jusqu'à sa mort comme un apostolat, ce qui lui vaudra d'être qualifié de « médecin des pauvres ».

Pourtant, sa préoccupation de l'écriture, qui deviendra son second métier, se profile précocement, dès ses premiers cahiers d'adolescent. L'analyse est et restera son souci majeur. « *Qui est analyste est styliste* », écrit-il, lui dont le tempérament et le goût pour *l'introspection favorisent* de continuelles descentes dans les abysses de la conscience, et qui décrit avec une précision de prospecteur les moindres palpitations ou inflexions de la pensée. La conviction, toujours présente à son esprit, de l'anéantissement comme fin dernière de l'être forme le fond de son pessimisme, le plomb qui leste ce scaphandrier de l'âme et le pousse à en explorer sans cesse toutes les anfractuosités : « *Le désir de sauver quelques détails traversa mon esprit comme une vague succède à une vague, et se brisa durement. Je suspendais ma respiration. Je voulais voir encore.* »

Analyste et comptable de sa vie intérieure, il est aussi celui de la vie extérieure ou sociale. Le magnifique texte intitulé *Analyse d'une soirée*, qui rend compte d'un dîner mondain à Lyon, est stupéfiant à cet égard : on voit se dérouler une sorte de sinusoïde avec les temps morts, les harmonies, les fausses notes et même ces indescriptibles moments « où l'ange passe » qui font le lot de pareilles réunions.

Maturation

Le Mal du soir, plutôt qu'un journal de forme classique, est un recueil de fragments – notations, récits autobiographiques, ébauches de nouvelles ou chapitres potentiels de romans ultérieurs, – mais le caractère disparate de ces textes écrits sur vingt-huit années a l'excellent mérite de proposer au lecteur le cheminement d'un être, en même temps qu'il lui permet de recevoir la maturation progressive d'une écriture qui aboutira à des chefs d'œuvre tels que *le Passage*, *Place des angoisses* ou *le Corridor*.

ANNE BRAGANCE.

★ LE MAL DU SOIR, JOURNAL, de Jean Reverzy, Actes Sud, 260 p., 139 F.

● HISTOIRE

Jeanne d'Arc condamnée sur parole

L'ouvrage de Régine Pernoud et Marie-Véronique Clin met au net toutes les informations aujourd'hui disponibles sur la Pucelle


ROGER VIOLLET

Peinture murale du Panthéon.

SES cendres ont été jetées dans la Seine à Rouen un certain 30 mai 1431, et tout aurait pu s'arrêter là. On aurait appris par des documents – assez nombreux, il est vrai, parce que le personnage intriguait – qu'une jeune fille avait aidé le dauphin, futur Charles VII, à reprendre confiance contre les Anglais en libérant Orléans, l'avait persuadé de se rendre à Reims pour y être couronné roi, avait ensuite *été faite* prisonnière par l'ennemi et brûlée sur la place du Vieux-Marché. Simple épisode de deux ans dans une guerre réputée en compter cent.

Mais, de ces deux années, l'une est une année de vie publique, celle de *« l'exploit des champs »* comme dit joliment un contemporain, où l'action spectaculaire de Jeanne fait sans doute basculer le cours de l'histoire d'une France en passe de devenir anglaise. La seconde est une année de prison et de procès, où une paysanne de dix-neuf ans *tient tête* sans faiblesse à un tribunal de plus de quarante docteurs.

L'histoire de la *« Pucelle d'Orléans, »* (on ne l'a jamais appelée autrement au quinzième siècle), c'est d'abord celle d'un procès, le prototype des procès politiques modernes. Ce premier procès est suivi d'un autre, après exécution de la victime/coupable, pour l'annulation de ce qui avait été jugé. Ce qui apparaît maintenant comme la plus importante part de notre information sur l'héroïne de la libération d'Orléans est contenu dans ces deux procès. *C'est ce que souligne* opportunément Régine Pernoud, *dont la très précise biographie est* complétée par une *série* de dossiers *sur* des *points* en débat, réunis par Marie-Véronique Clin, secrétaire du Centre Jeanne-d'Arc à Orléans.

Trente-huit films et pièces de théâtre

Biographie exemplaire, en vérité, où l'historienne, dont *l'enthousiasme ou la véhémence* ont pu parfois agacer, se tient en *retrait et donne à voir et à entendre* des faits et des textes, des *paroles surtout*, d'une singulière force. Car Jeanne n'a pu être condamnée que sur des paroles ; il n'y avait pas de chef d'accusation contre elle. Prisonnière de guerre et traitée comme elle (un an sous l'étroite surveillance des soudards !), chargée d'un crime d'hérésie que toute l'habileté de savants théologiens n'arrive pas à établir, elle est condamnée comme relapse pour avoir repris ses habits d'homme après qu'on lui a extorqué, devant la foule assemblée en une séance nocturne dans un cimetière, le paraphe d'un document où elle y renonçait.

Sans indignation inutile ni polémique superflue, Marie-Véronique Clin exécute promptement, avec les arguments nécessaires, « survivantistes » et « bâtardisants » : Jeanne a bien été brûlée à Rouen (il y avait quelques centaines de témoins !), et elle n'est pas la fille adultérine d'Isabeau de Bavière (qui a eu un autre enfant l'année de la naissance de Jeanne). Marie-Véronique Clin nous invite aussi à suivre son destin littéraire et politique. Mise à mal par Voltaire en 1752, elle est exaltée par Schiller en 1801, qui prend d'ailleurs autant de liberté avec les documents que le solitaire de Ferney.

Annexée « à droite » par les Ligueurs, puis par les restaurateurs de la monarchie au dix-neuvième siècle, elle enthousiasme « à gauche » Michelet, relayé par Lamartine. L'union sacrée, ici comme ailleurs, se fera dans la Grande Guerre : en 1920, Jeanne d'Arc est canonisée et *« la République française célèbrera annuellement la fête de Jeanne d'Arc, fête du patriotisme »*.

Dans la très riche information réunie, on repère que dix-neuf pièces de théâtre ont été consacrées à l'héroïne d'Orléans depuis 1945, qu'elle a inspiré des opéras à Gounod, Verdi et Tchaïkovski, et que le dernier des dix-neuf *films dont* elle *est l'héroïne est* soviétique (*le Début*, de Gleb Panfilov, 1970).

Mais l'apport décisif des années récentes, c'est bien le travail des historiens, qui ont passé au crible de la critique la plus exigeante les deux procès et les ont mis à la disposition de tous (1). Que cette dernière *Jeanne d'Arc* donne envie d'y aller voir ! Maintenant les échanges (et les affrontements !) sur les fameuses « voix », sur le sens de la mission de Jeanne, incarnation du sentiment national, prophète de la liberté de la personne en face du totalitarisme des institutions, ou icône du Christ, peuvent commencer.

MICHEL SOT.

★ JEANNE D'ARC, de Régine Pernoud et Marie-Véronique Clin, Fayard, 447 p., 98 F.

(1) P. Tisset et Y. Lanhers : *Procès de condamnation de Jeanne d'Arc* (3 vol., Paris 1960-1971). P. Duparc : *Procès en nullité de la condamnation de Jeanne d'Arc* (3 vol., Paris 1977-1983). Ces deux ouvrages sont édités par la Société d'histoire de France.

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH

Affreux, ce prestige du méchant

(Suite de la page 25.)

On a tendance à figer l'homme Cohen dans les visions de la dernière période : un vieillard caustique en robe de chambre framboise, monocle à l'œil et chapelet de santal aux doigts, bien au chaud derrière les volets clos de sa retraite genevoise. En 1940, alors qu'il aurait pu savourer les avantages de la neutralité, il choisit de partager le martyre des Français en débâcle ; il gagne Londres, rencontre de Gaulle, Cassin, Mendès France. Après la guerre, il s'occupe activement de l'aide aux réfugiés.

Le Livre de ma mère ne paraît qu'en 1953, quinze ans après *Mangeclous*. Jean Blot montre comment Albert Cohen a retenu de sa mère le judaïsme « élégiaque et craintif », sans les croyances. Les derniers *Carnets* reviendront sur cette impossibilité de croire en Dieu et en la survie, dont les romans n'ont cessé de se gausser. Ils donneront également une définition du génie, qui s'applique tout à fait à l'auteur : *« avoir l'œil méchant et le cœur plein d'amour »*, plein de la pitié que *devrait nous inspirer notre condition* commune de mortels.

LE « pavé » de *Belle du Seigneur* paraît au *milieu des pétards de 1968. Le grand* public passe à côté de l'événement. *L'Académie française a plus de flair : elle* donne à Cohen le Grand Prix du roman. Depuis *bientôt vingt ans, le livre a pris sa* place de monument, de référence, de code *secret entre amis. On reconnaît les intérieurs* fréquentables à ce que le gros volume de Gallimard *y trône, le dos brisé* par des *prêts* comminatoires et des relectures de soutien – *comme on le dit des traitements*.

Les jeunes gens, les déshérités ou les *inconscients qui n'ont* pas encore effectué cette traversée immanquable dans une vie de *lecture vont bénéficier du passage dans* « la Pléiade », matériellement plus pratique que la collection « Blanche » et agrémentée de bonnes introductions. On ne saurait leur dire *ici ce qui les attend, sinon saluer leur* veine d'avoir encore devant eux cette occasion *d'éblouissement continu*.

Aux récidivistes, je recommande de relire la célèbre scène de séduction du chapitre XXXV, pages 340 à 388 de « la Pléiade ». Vous vous *souvenez* ? Solal s'est juré de conquérir une fille de Gentils, épouse d'un collaborateur à *la Société* des *nations. Il se donne trois* heures pour y parvenir. Au lieu d'avancer masqué, il étale ses cartes, comme ces illusionnistes qui font mine de révéler le secret de leur tour et augmentent d'autant notre perplexité. Et ici aussi, ça marche !

L'assaut de compliments, notre anti-Don Juan le remplace par une salve de goujateries. Il fait plus que se dévoiler ; il dénonce toutes les tentatives de séduction comme des chienneries camouflées, des « babouineries ». Car cet amoureux de l'amour a horreur des trivialités du corps ; plus précisément, du culte de la force que le corps sous-tend et encourage.

Solal ne veut pas seulement ajouter un nom à la longue liste des femmes vaincues. Il y a de la vengeance dans son obstination. Il n'est pas bardé de protections comme le mari de la visiteuse : appartenance à une patrie, à des croyances, à un Dieu. Sa seule alliée est son « intellijuiverie ». Il n'a que les femmes pour l'aimer. C'est sa honte. Et il ne croit pas à la jactance qu'il manie en prince. Les conversations de salon sur Bach ou Kafka, allons donc ! ne sont que des signes de reconnaissance entre puissants, que les prétextes suaves d'une sale envie, chez ces dames, de sentir sur elles le poids des situa*tions, de l'argent, du muscle, bref* : du pouvoir de tuer. (Au fait, c'est assez annonciateur de l'« esprit 68 », *non ?, ce soupçon contre* la culture ressentie comme gadget de classe *recouvrant de hideux rapports de domination* !)

DONC Solal joue cartes sur table. Il exhibe son manège, vante sa rouerie. Il prévient qu'il va tricher, démolir le mari, et lui-même dans le rôle de séducteur, par la même occasion. C'est son luxe : se rendre irrésistible *parce que* odieux, et non *bien qu'* odieux. Il parle de son linge, aussi sale que celui de l'époux, de ses dents aussi creuses, de ses intestins aussi bruyants. Nous sommes tous viandeux, n'est-il pas vrai ? Même Anna Karenine, sous ses dentelles ! Par avance, notre éternel enfant en veut aux femmes de l'obliger à faire le coq pour obtenir à bon compte leur succédané de maternité *divine*, en consolation de l'exil où le tiennent les hommes d'Occident.

Il faut relire ce chef-d'œuvre de cruauté allègre si, d'aventure, on a oublié que la vie sociale et amoureuse n'est que rodomontades de babouins, et la conversation culturelle qu'un alibi de tueurs. *Tous les stratagèmes* affichés, les comédies de la vulnérabilité, du mépris, des égards, les promesses de *« départ ivre vers la mer »*, qu'est-ce donc à dire, sinon, dans un élan du fond des âges et des mots, quelque chose comme : affreux, ce *prestige du méchant !*

★ *ALBERT COHEN, de Jean Blot*, Balland, 300 p., 98 F.

★ *BELLE DU SEIGNEUR*, d'Albert Cohen, préface et bibliographie de Christel Peyrefitte, introduction de Bella Cohen, « Bibliothèque de la Pléiade », Gallimard, 1038 p., 250 F, jusqu'au 31 décembre 1986, 280 F ensuite.

Le reportage de la duchesse

MME DE TOURZEL a trente-quatre ans, en 1786, quand elle *perd tragiquement un mari* qu'elle aimait, qui lui avait *donné un fils et quatre filles et* qui était grand prévôt de France. Bien que M. de Tourzel ait eu juridiction sur la maison du roi, ni lui ni sa femme n'avaient fait autre chose que des apparitions rares à Versailles, où les effarouchait la légèreté des mœurs sous le règne de la du Barry.

Le 26 juillet 1789, quand la monarchie, déjà, est en danger, *Marie-Antoinette appelle Louise* de Tourzel à la charge de gouvernante des *enfants de France*, ce qui est un honneur dangereux et un grand *risque*, en ces temps troublés.

Le dauphin nommera « Mme Sévère » cette femme d'une droiture et d'une fermeté d'âme à la hauteur des événements qu'elle va vivre dans l'intimité du couple royal. Arrêtée, *emprisonnée à La Force*, elle échappe aux massacres de *septembre 1792 par miracle*, mais Napoléon l'exilera pour quatre ans, avec ses filles et sa *belle-fille*. Rentrée en France, elle se consacrera à la rédaction de ses *Mémoires*, et mourra sous la Monarchie de Juillet, en *1832*.

Témoin de première main, confidente privilégiée d'une famille en détresse mais dont la majesté, pour elle, resta inattaquable, elle s'efface de ce qu'elle raconte, reporter photographe des petits faits révélateurs, restituant à merveille un climat d'émeute ou d'angoisse, montrant les transformations que la captivité et les mauvais traitements apportent dans la personnalité d'un enfant vif et spontané, méfiante, avec raison, quand La Fayette est en scène, passionnante toujours sous son apparente froideur.

G. G.-A.

★ MÉMOIRES DE Mme LA DUCHESSE DE TOURZEL, préface de Jean Chalon, édition augmentée d'un index onomastique, collection « Le temps retrouvé », Mercure de France, 500 p., 149 F.

D'AUTRES MONDES

Erskine Caldwell le survivant



IMAPRESS

★ **LA FORCE DE VIVRE, d'Erskine Caldwell, traduit de l'américain par Claude Bourguignon. Belfond, 324 p., 125 F.**

UN « classique », est-ce un auteur qu'on ne lit plus ?... Je me posais la question l'autre jour en cherchant dans plusieurs librairies américaines (ou anglo-saxonnes) de Paris des titres d'Erskine Caldwell. Rien... Rien non plus de John Dos Passos ou John Steinbeck. Pourquoi ? Comment l'auteur de *la Route au tabac*, du *Petit Arpent du Bon Dieu* a-t-il pu passer de mode, rater le trolley de la modernité ? L'Amérique a-t-elle déjà rangé les « petits blancs » et les « pauvres nègres » du Sud parmi les souvenirs du passé n'ayant plus aucun lien avec les préoccupations des lecteurs d'aujourd'hui ? Et tout ne se passe-t-il pas de nos jours comme si la « génération perdue » participait d'une époque lointaine, révolue, tout juste bonne à ranger dans les anthologies et les manuels d'histoire de la littérature réaliste de l'entre-deux-guerres ? Une fondation Hemingway a beau tenter à coup de millions de ranimer la flamme de l'auteur de *Paris est une fête*, seule ne cesse de grandir la gloire de Faulkner, parce qu'il a su se créer son univers, hors du temps.

Erskine Caldwell, qui aura quatre-vingt-trois ans le 17 décembre, est le dernier survivant de cette génération d'écrivains militants, révoltés par une Amérique misérable et raciste qui, sur *le Petit Arpent du Bon Dieu*, tente de faire pousser des navets. Sa vie est comme une image de l'écrivain aventurier typique, tel que les Européens se l'imaginent. Homme du Sud profond, fils de pasteur presbytérien de Géorgie, plutôt autodidacte (malgré quelques inscriptions à l'université de Virginie, grâce à une bourse des Filles de la Confédération), il a fait tous les métiers depuis l'âge de neuf ans (livreur, ouvrier agricole en Alabama, typographe, chauffeur d'un médecin de campagne, caissier dans une salle de billard, footballeur professionnel, journaliste surtout), il a habité un peu partout aux Etats-Unis (le Maine, la Californie, la Floride, l'Arizona). Il a voyagé dans le monde entier avec sa machine à écrire portative. *« J'ai la bougeotte »*, disait cet homme jamais en place. *« L'attrait qu'exerçait sur moi une vie itinérante me rappelle le cas de ce chauffeur d'autobus qui, après ses heures de travail, s'en allait souvent faire un petit tour dans son véhicule... »*

Erskine Caldwell est d'une autre race que les écrivains d'aujourd'hui : professeurs, chercheurs, maîtres en *« écriture réaliste »* appointés par les universités. Il est un *« raconteur d'histoires »*, surtout pas un intellectuel. Il a publié plus de cinquante livres et écrit plus de cinq cent cinquante nouvelles, les meilleures avant d'avoir trente-cinq ans. La passion d'écrire a mené toute sa vie. Il voyageait pour écrire. Il a écrit, aussi vite que sa machine le lui permettait, le roman de la vie américaine, et l'Amérique puritaine s'est si bien reconnue dans l'œuvre de ce moraliste – issu du puritanisme – qu'elle l'a repoussé en l'accusant de pornographie et d'obscénité, les « Ligues de protection contre le vice » lui faisant d'invraisemblables procès. Le problème avec Erskine Caldwell, c'est que son œuvre n'a jamais été vraiment bien accueillie dans son pays, même s'il a obtenu des succès. *La Route au tabac* s'est vendue à huit millions d'exemplaires en anglais. La pièce tirée du roman a tenu plus de sept ans à Broadway.

La chronique de NICOLE ZAND

IL s'est déjà raconté, il y a trente-cinq ans, dans *Call it Experience* (1). Il y avait là, semble-t-il, plus de désir de parler de ses livres et de littérature, plus d'humour aussi : la santé intellectuelle d'un homme en pleine possession de ses moyens qui, à près de cinquante ans, résumait une vie et une carrière menées à toute allure.

Il est à parier que son dernier livre de Mémoires, qui, sous le titre *la Force de vivre*, paraît en France en première mondiale (2), laissera ses admirateurs insatisfaits et ne retiendra pas ceux qui ne le connaissaient pas. Pourtant, il a confié : *« Mes œuvres m'ont coûté tant d'efforts ! Je me suis battu les flancs pour les écrire et l'angoisse que j'éprouvais en songeant au résultat me donnait des sueurs froides. Physiquement, l'acte même de rédiger des œuvres de pure imagination a toujours révolté ma nature. J'ai dû me forcer pour rester assis, victime de crampes et de mauvaise humeur. Toute la journée ou toute la nuit devant une table et une machine à écrire. (...) J'ai peiné pour camper des personnages vivants et créer des scènes évocatrices, dans les limites étroites de l'univers que je connaissais. »*

La Force de vivre est un post scriptum, en forme de testament, à... *Mais l'art est difficile. « Voilà, ma journée est terminée, je suis au soir de ma vie*, dit-il à la fin du livre. *Dès le début, j'ai poursuivi un dessein : révéler à travers mon œuvre romanesque l'esprit qui animait chacun, face aux joies ou aux chagrins de l'existence. »*

Une traduction bâclée nuira certainement à la lecture : *« Je ne pourrai vivre avec elle qu'en passant par ses fourches caudines »* (p. 202) ; *« Je rencontrai donc Tony Mann »* (p. 250). Il s'agit du réalisateur Anthony Mann ! *« La soirée la plus animée fut celle organisée par les Israélis »* (p. 292, au lieu des Israéliens !), etc. Voilà quelques exemples entre cent.

CE livre nous révèle une vie d'homme, d'écrivain, comme on n'en voit plus. Pourtant, une vie aussi extraordinaire soit-elle ne fait pas forcément un bon livre et l'on sent bien que Caldwell ne met aucune bonne volonté d'écrivain à passer en revue ses agendas et sa mémoire. A énumérer ses femmes, ses agents, ses contrats et ses voyages. A citer son discours « pacifiste » lors d'un congrès des écrivains à Sofia, en 1984. On reste déçu par la relation de son séjour de six mois à Moscou en 1941, au moment de la rupture du Pacte germano-soviétique, même s'il montre bien les bombardements sur la capitale soviétique et le Kremlin embrasé par les fusées allemandes ou bien le luxe de son appartement de l'Hôtel National – avec caviar et champagne géorgien (?) – où il dépense ses droits d'auteur en roubles.

Les pages qu'il consacre à ses premières années, baignées dans l'atmosphère qui sera celle de ses meilleurs livres, expliquent comment ce grand voyageur restera toute sa vie influencé par le terreau de son enfance, faisant remonter de sa mémoire les gens du Sud qu'il a connus. Ces « innocents » – dans tous les sens du terme, – victimes de la misère, du refoulement et de leur crédulité.

Survivant à un Sud qui n'est plus celui qu'il a connu, Erskine Caldwell s'est mis en marche depuis cinquante ans sur la *« route au tabac »*, et ne sait plus comment survivre à son œuvre. N'ayant plus, comme lui, la *« force de vivre »*, tous ses compagnons l'ont laissé en chemin.

(1) 1951. Traduit sous le titre *...Mais l'art est difficile*, Gallimard, collection « L'air du temps », dirigée par Pierre Lazareff. 1955.

(2) Intitulé *With all my Might*, l'ouvrage va paraître aux Etats-Unis au printemps.

● LETTRES ÉTRANGÈRES

Nicholas Mosley le montreur de marionnettes

LES romans de Nicholas Mosley risquent fort de rester à tout jamais d'obscurs objets de curiosité. Et n'auraient été les deux films de Losey (*Accident* et *l'Assassinat de Trotski*), réalisés d'après ses œuvres, le personnage – fils de Sir Oswald Mosley, le fondateur du parti fasciste britannique – aurait certainement suivi la même pente. Mosley ne mérite pourtant ni indifférence ni mépris. Il appartient à la catégorie des bricoleurs qui s'acharnent à mettre au point dans leur petit coin des machines étranges, souvent infernales parce qu'elles dérangent, et évoluent sinon à contre-courant des idées reçues, du moins à côté.

L'Oiseau imago (1) ne dépaysera pas les familiers de Mosley. On retrouve en effet dans ce récit quelques-uns des ingrédients (et même des personnages) présents dans *Aux quatre vents de Londres* ou dans *Accident*. Le héros de l'histoire est un jeune homme de dix-huit ans, prénommé Bert. Il vit à Londres chez son oncle Bill, récemment nommé premier ministre. Bert est un jeune homme triste, bègue de surcroît. Sa petite amie, une militante trotskiste, essaie de le convaincre de l'imminence du grand soir. Mais Bert a la tête ailleurs.

Au psychanalyste qui le suit, il raconte le monde ambigu, parfois même délirant, dans lequel évolue son oncle. Il évoque aussi ses propres rencontres avec des vedettes de la politique ou du monde du spectacle. Là encore, l'univers est trouble, vacillant. En somme, vers quelque personne ou quelque milieu qu'il se tourne, Bert ne trouve aucune des réponses aux questions qu'il se pose.

Peu à peu, il en vient cependant à comprendre que la quête de son identité passe par celle du langage et de ses impossibilités. *« Le langage*, déclare Bert, *est fait pour dire ce que les choses ne sont pas, plutôt que pour dire ce qu'elles sont ; il rend compte des déceptions. »* Reste que, si *« la vie blesse »*, le bonheur existe malgré tout, comme le jeune homme l'apprendra.

Un chasseur solitaire

Le roman de Nicholas Mosley est très subtil et pénétrant. La perpétuelle juxtaposition des dialogues et des bribes de pensée du héros lui donnent un relief saisissant qui permet de multiplier les effets de miroir entre la réalité et les multiples facettes de l'imaginaire. Disons-le tout net : ce n'est pas du Joyce. Mosley est plus proche d'Emile Dujardin, l'auteur de *Les lauriers sont coupés*. Ce n'est pas un technicien, c'est un montreur de marionnettes.

Sarcastique au besoin, il parvient à nous intriguer, à nous dérouter. C'est l'écrivain des fractures, des « accidents ». Il se complaît aux frontières de l'imprévu, de l'indicible. C'est un chasseur solitaire. Un passeur d'âmes. Lisez-le, il vous irritera peut-être. Il vous étonnera certainement.

BERNARD GENIES.

★ **L'OISEAU IMAGO, de Nicholas Mosley. Traduit de l'anglais par Sylvie Salade. Gallimard, 250 p., 95 F.**

(1) Les éditions Gallimard ont déjà publié quatre romans de Mosley : *Aux quatre vents de Londres, Accident, Assassins* et *Impossible Objet*.

CINQ MIROIRS

Rencontre avec Zhang Jie

Une romancière chinoise à Paris pour la traduction de son récit Ailes de plomb

CONSIDÉRÉE en Chine comme l'un des meilleurs écrivains de l'époque post-maoïste, Zhang Jie – née en 1937 à Pékin – a acquis depuis peu une réputation internationale. Plusieurs de ses écrits ont déjà été traduits en anglais et en allemand, et elle figurait, semble-t-il, parmi les lauréats possibles du dernier prix Nobel. Elle est actuellement à Paris, où elle est venue pour la parution de la version française de son roman *Ailes de plomb*, aux éditions Maren Sell & Cie.

Ailes de plomb met en scène, dans la Chine de 1980, une trentaine de personnages au statut social différent : de simples ouvriers, un voyou repenti, un directeur d'usine, des cadres, des vice-ministres, un ministre, etc. ; ils forment un paysage humain aux dimensions balzaciennes dans lequel prennent place les désillusions des jeunes, les combines politiques des dirigeants, des histoires d'amour.

Zhang Jie a évoqué pour nous sa vie, son œuvre et ses goûts littéraires, tour à tour avec humour et avec sérieux, mais toujours d'un ton passionné.

« Pourquoi avez-vous attendu d'avoir quarante et un ans pour commencer à écrire ?

– Tout simplement parce que je n'avais aucune envie d'écrire avant la chute de la « bande des quatre ». Vous comprendrez aisément que je sois restée insensible à cette *« littérature de slogan »* qui avait seule droit de cité dans la Chine des années 60 et 70. Il fallait alors produire exclusivement des œuvres à la gloire des ouvriers, des paysans ou des soldats. Je connais mal le monde ouvrier et paysan.

– Vous êtes issue, je crois, d'un milieu littéraire. Est-ce que cela a été déterminant dans votre choix de devenir écrivain ?

– Pas vraiment. Ma mère était une simple institutrice. Mon père, effectivement, était éditeur et critique littéraire, et il avait même une certaine renommée dans les cercles intellectuels de Hongkong, avant 1949. Mais il ne s'est jamais occupé de sa famille. Il a rejoint les communistes à Yan'an et il est devenu ensuite un responsable très connu de la Ligue démocratique. Il a été taxé de droitier en 1957, et il a passé vingt ans dans des camps. On ne peut pas dire que mon père m'ait influencée en quoi que ce soit.

– Les personnages de votre roman Ailes de plomb *sont des personnages très réalistes, surtout les dirigeants politiques qui sont mis en scène. Vous vous êtes inspirée de modèles vivants ?*

– Ce sont des personnages de roman. Mais je connais très bien plusieurs responsables de l'appareil d'Etat et du parti, des ministres et vice-ministres. Mon mari, Sun Youyu, était, avant sa retraite, vice-ministre du premier ministère de l'industrie mécanique. Il ne m'a pas été difficile de ramasser les éléments d'information dont j'avais besoin pour créer des personnages réalistes.

« J'aime Hugo, Virginia Woolf, Borgès »

– Où avez-vous connu votre mari ? Quand vous travailliez au bureau général des équipements industriels ?

– Je le connaissais de nom, bien sûr, depuis longtemps. Et je l'admirais, comme tout le monde, parce que c'est un homme extraordinaire, un dirigeant intègre, qui n'a jamais critiqué personne. Je l'ai rencontré dans un camp, pendant la révolution culturelle.

– Dans un camp ou dans une « école de cadres » ?

– Oui, dans une « école de cadres du 7 mai », si vous préférez. Mais vous savez bien que le but de ce genre d'institution était destiné, en premier lieu, à « réformer idéologiquement » l'individu par le travail manuel. Enfin, je n'ai pas été trop persécutée, surtout si l'on compare à d'autres. Heureusement pour moi que je n'avais pas encore écrit de romans ! Mon mari, en revanche, a beaucoup plus souffert. Il était une des cibles principales de Kang Sheng. Je suis tombée amoureuse de lui.

– Parlez-nous de vos écrits ; quel est le texte que vous préférez ? Dites-nous aussi quels sont vos projets immédiats.

– Je n'aime plus beaucoup ma première nouvelle *l'Enfant de la forêt*, qui a pourtant obtenu le Prix des meilleures nouvelles en 1978. J'aime bien *Ailes de plomb* et *l'Arche*. Mais je préfère, c'est sans doute naturel, le dernier texte que j'ai écrit : *Quelle maladie a-t-il ?* Pour ce qui est de mes projets immédiats, je voudrais rédiger cinq romans (quatre courts et un long) et une nouvelle, tous indépendants les uns des autres. Les intrigues ? Je les ai dans la tête. Mais je ne peux rien vous dire pour l'instant.

– Accordez-vous beaucoup d'importance au style et à la composition de vos romans ?

– Non, pas du tout. Je crois que l'essentiel, c'est d'avoir du talent. Si l'on doit faire des efforts surhumains pour écrire et travailler son style à longueur de pages, on perd son temps. Mieux vaut faire autre chose. D'où vient le talent ? Je n'en sais rien. Mais j'ai remarqué que les enfants qui apprennent par cœur des centaines de poèmes finissent souvent par savoir écrire des vers. La composition aussi, pour moi, est secondaire. J'écris quand j'ai quelque chose à dire, à communiquer. Les meilleurs romans sont ceux qui viennent du cœur. Pour *Ailes de plomb*, je me suis assise à ma table de travail et j'ai commencé à rédiger ; c'est ensuite que j'ai réfléchi à la composition interne du roman.

– Quels sont vos goûts en matière de littérature occidentale et chinoise ?

– J'aime bien Hugo, Romain Rolland, mais aussi Virginia Woolf ou Borgès (que ma fille est en train de traduire en chinois). Vous voyez, j'ai des goûts très éclectiques. Je n'aime pas Baudelaire. Pour ce qui est de la littérature chinoise classique, j'apprécie surtout les *Contes extraordinaires du pavillon du loisir* ; je les préfère aux romans comme *le Rêve dans le pavillon rouge*. Quant à la littérature chinoise des années 30, je considère naturellement que Lu Xun, Mao Dun, Lao She, Ba Jin sont de grands écrivains. Pas Ding Ling. Mais ce qui me paraît le plus important, c'est le renouveau de la littérature chinoise actuelle. Je pense que les Occidentaux n'ont pas encore réalisé que certains romans chinois récents sont des œuvres tout à fait remarquables.

– Vous pensez à qui ?

– Je pense à des auteurs comme Wang Meng, Lu Wenfu ou Zhang Xianliang, ou même à des jeunes comme A Cheng ou Zhang Chengzhi. Mais surtout à Wang Meng.

– Wang Meng est maintenant ministre de la culture. Vous croyez qu'il aura encore le temps de beaucoup écrire ?

– Bien sûr. Depuis qu'il a été nommé ministre, il a déjà écrit un merveilleux roman : *Le mouvement prend la forme des hommes*. Mais je voudrais revenir sur cette inattention de la critique occidentale à l'égard de la littérature chinoise actuelle. Elle tient sans doute au fait qu'il n'existe pas suffisamment de traductions en langues occidentales et que certaines d'entre elles sont bâclées. Ainsi, les versions françaises de mes nouvelles *Emeraude* ou *Les conditions ne sont pas mûres* (publiées dans la revue *Littérature chinoise*) sont insipides et d'une qualité littéraire médiocre.

– La version française de Ailes de plomb *a été réalisée à partir de la première édition du roman. Il en existe une seconde, plus tardive, mais curieusement plus terne, moins critique, moins corrosive. Pourquoi une telle expurgation ?*

– Si vous posez la question de cette manière, c'est que vous connaissez la réponse. Qu'est-ce que je peux vous dire d'autre : l'essentiel, pour le public français, c'est d'avoir une version traduite à partir de la première édition. »

ALAIN PEYRAUBE.

★ AILES DE PLOMB, de Zhang Jie, roman chinois traduit de l'allemand, préface de Constantin Rissov, Maren Sell & Cie, 290 p., 96 F.

D.R.

« Les meilleurs romans sont ceux qui viennent du cœur. »

Pékin au quotidien

MALGRÉ son « ouverture », la Chine continue de fasciner les Occidentaux, et elle reste un mystère pour la plupart d'entre eux, même lorsqu'ils ont eu le privilège de l'approcher. En ce sens, le *Pékin* proposé par Louis Aguirre, Henri Leuwen et Jean-Philippe Béja fait œuvre salutaire, car il démystifie.

En près d'une trentaine de tableaux, les auteurs brossent un portrait réaliste de cette *capitale « hors du monde »* dont ils connaissent les moindres ruelles pour y avoir fait, à des titres divers, des séjours prolongés. Avec les collaborateurs dont ils se sont entourés, tous familiers de la Chine contemporaine, ils nous font découvrir les Pékinois tels qu'il sont dans leur vie quotidienne. Sans fard, ni lyrisme trompeur. Mais avec un soin attentif pour le détail vrai et, derrière la description décapante, une profonde sympathie pour cette population débonnaire, encore profondément marquée par ses origines rurales, et dont la vie de tous les jours est loin de ressembler aux images idylliques que diffuse encore trop souvent la propagande officielle.

Cité impériale hier, ville de type soviétique aujourd'hui, Pékin à travers les siècles a assumé sa fonction de capitale administrative et politique d'un immense empire. L'architecture traduit ces permanences et ces mutations. Au visiteur de passage, cet austère espace urbain paraîtra « fade ». Mais quelle vie se cache derrière ces longs murs borgnes ! C'est le mérite des auteurs de nous en faire sentir le piment, mélange de combines, de joies et de souffrances. A cet égard, le portrait du vieux M. Zhang, soixante-dix-huit ans, qui a travaillé toute sa vie dans la banque, par la jeune romancière chinoise Zhang Xinxin (*le Vieux*) est un savoureux modèle du genre.

M. L.

★ PÉKIN, IMMENSE ET CALME, AUTREMENT. 195 p., 85 F.

Signalons aussi

● André Lévy : *Nouvelles lettres édifiantes et curieuses d'Extrême-Occident par des voyageurs lettrés chinois à la Belle Epoque.* L'auteur, professeur à l'université de Bordeaux III, a traduit et présenté ces récits de voyageurs chinois découvrant l'Europe au crépuscule du dix-neuvième siècle. (Seghers, 252 p., 89 F.)

● Wou King-tseu : *Chronique indiscrète des mandarins.* Un roman drolatique et critique sur l'empire mandchou et ses mandarins tyranniques, un aperçu satirique sur une société corrompue, pleine de maquereaux et de putains. Par Wou King-tseu (1701-1754), fils de mandarin et lettré, souvent appelé le « Gogol chinois ». Traduit du chinois par Tchang Fou-jouei. Introduction d'André Lévy. 2 volumes. (Gallimard/Unesco, Connaissance de l'Orient, 816 p., 48 F chaque volume. Reprise au format de poche d'une traduction datant de 1976.)

● *Stratégie chinoise ou la mue du dragon, un regard franco-japonais sur les mutations en cours,* par Claude Cadart et Mineo Nakajima, collection « Enjeux et Stratégies » aux éditions Autrement.

● On annonce, d'autre part, la parution prochaine du livre de Maxine Hong Kingston : *les Hommes de Chine.* A travers un roman de l'immigration, qui est aussi une généalogie de l'exil, l'auteur des *Fantômes secrets de San-Francisco* (Gallimard, 1977) étudie les possibilités d'une culture hybride. Distance, poésie et ironie donnent à ce récit le parfum des légendes de Chine. (Editions Rivage, 315 p., 89 F. Mise en vente le 13 novembre. Traduit de l'anglais par Marie-France de Palomera.)

La Cité interdite de Matteo Ricci

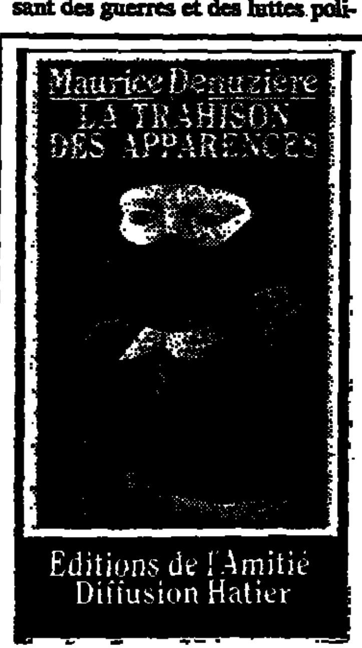
Racontée par un historien américain, la prodigieuse aventure d'un jésuite italien dans la Chine du XVIe siècle

EN 1582, un jésuite italien, né à Macerata dans les Marches pontificales, débarquait d'un bateau portugais à Macao. Il s'appelait Matteo Ricci. Agé d'à peine trente ans, il devait rester sur le continent chinois jusqu'à sa mort, à Pékin, vingt-huit ans plus tard. Au fil de ces années, il avait acquis, grâce à sa stupéfiante mémoire, la maîtrise de la langue et de l'écriture chinoises, gagné la confiance des puissants et fondé des communautés chrétiennes jusque dans la capitale. Prodigieuse aventure, physique, intellectuelle, spirituelle. Pourtant, que savons-nous de Matteo Ricci ? Lui qui avait tant écrit et publié, mais exclusivement des œuvres scientifiques ou missionnaires, il a, avant de mourir, brûlé tous ses papiers personnels.

Or l'historien américain Jonathan Spence a réussi le tour de force de le faire revivre dans un livre dont la traduction, élégante et claire, vient de paraître : *le Palais de mémoire de Matteo Ricci.* Sans céder à la tentation du récit romancé, Jonathan Spence est arrivé à s'insinuer dans l'âme de son modèle pour nous restituer le monde tel que le voyait ce jésuite solitaire, perdu dans l'immense Chine.

En fait, la clé a été fournie par le héros lui-même. Il utilisait un système mnémotechnique venu de l'Antiquité classique, qui consiste à associer des images aux souvenirs que l'on veut garder, en les disposant dans un palais imaginaire où l'on circule pour retrouver ces images-souvenirs. Aux Chinois, friands des arts de la mémoire, Ricci propose un certain nombre d'idéogrammes, renvoyant à autant de figures qu'il explique. Voulant initier ces confucéens à la religion chrétienne, il adapte, d'autre part, pour un graveur chinois, quatre images pieuses. Le livre de Jonathan Spence s'appuie en alternance sur ces gravures et sur quatre de ces idéogrammes. A partir d'eux, guidées par les éclaircissements de Ricci, nourries chez Spence par une parfaite connaissance du monde à la fin du XVIe siècle, des remémorations successives atteignent des domaines toujours plus intimes.

La première, soutenue par l'idéogramme symbolisant deux guerriers qui s'affrontent, prend la vie de Ricci dans le ressac puissant des guerres et des luttes politiques. Les événements contemporains, Lépante, les incursions japonaises en Chine, s'agencent ainsi par rapport à ce témoin vigilant qui en éprouve les lointains contrecoups. La dernière remémoration unit un idéogramme – une servante jouant avec l'enfant qu'elle porte – et une gravure – la Vierge à l'enfant. La servante, qui peut être présente aux couches de Marie, c'est, pour les jésuites, la promesse d'une intimité sans inconvenance avec le mystère de l'Incarnation ; la Vierge, consolatrice et glorieuse, c'est la promesse inaboutie du triomphe du christianisme en Chine.



L'impossible rencontre

Entre deux pôles – le siècle d'un côté, l'expérience mystique et missionnaire de l'autre – se déploie, comme une mappemonde, la vue de Ricci, en un perpétuel balancement de Rome à la Chine : les voyages à travers les océans ou au long des fleuves, immenses et dangereux ; la prédication qui, pour être reçue, doit se montrer utile, apporter aux Chinois les connaissances, horlogères ou alchimiques, dont ils ont besoin, avant de susciter en eux le besoin d'un Dieu qu'ils ne connaissent pas.

Le plan adopté par Jonathan Spence lui permet, en toute fidélité à son héros, de faire sentir la charge affective, personnelle, des événements, grâce à ces images de mémoire. Concret, riche, énoncé sur un ton précis et en apparence neutre, ce récit nous entraîne avec Matteo Ricci dans sa quête pour rencontrer enfin l'empereur, ultime symbole de ce monde.

Rencontre impossible. Ricci restera jusqu'à sa mort sous le signe d'une dualité non réconciliée : il sera reçu au palais impérial, mais se prosternera devant un trône vide. Ses œuvres atteindront l'empereur, mais lui ne sera pas là pour les commenter. Et, si la mappemonde est agréée, les peintures religieuses, jugées inquiétantes, sont rapidement mises à l'écart.

Les dernières pages du livre, dépeignant la mort de Matteo Ricci, font apparaître tout ce qui précède comme la récapitulation, par un mourant, de sa vie. La distance de l'historien face à son modèle devient alors celle de ce jésuite face à lui-même. Or la mort de Ricci a déjà été évoquée, juste au milieu du livre. Elle exprimait la défaite d'une ambition – n'être pas devenu pour l'empereur de Chine ce qu'était pour Henri IV le Père Coton. Ambition qui, ainsi formulée, paraît dérisoire.

A la fin, il ne s'agit plus d'une défaite, mais d'un congé. Ricci referme la porte de son palais de mémoire. Il disparaît, gardant au pied, sous son mandarinal soulier brodé, la lancinante douleur d'une vieille cicatrice. Ricci le boiteux, nouveau Philoctète et véritable archer de l'esprit, preneur d'une citadelle dont il ne jouira pas, nous a valu un très grand livre.

PIERRE CHUVIN.

★ LE PALAIS DE MÉMOIRE DE MATTEO RICCI, de Jonathan D. Spence, traduit de l'américain par Martine Leroy-Battistelli, Payot, 322 p., 140 F.

POUR LA CHINE



FRANÇOISE SAUR

Les femmes et le pouvoir

C'EST toute une fresque de l'histoire chinoise, ancienne et contemporaine, que présente Charles Meyer, en s'attachant à y décrire la place que « les » femmes et « des » femmes y occupèrent. « Quatre mille ans de pouvoir » est peut-être un sous-titre un peu fort s'il suggère que ces dames tinrent si longtemps les leviers de l'Etat. Mais qu'elles eurent la main aux affaires publiques ne fait aucun doute, et les exemples abondent, des plus hautes dynasties jusqu'à la révolution culturelle. Pas toujours d'ailleurs du côté des vainqueurs — et l'on rencontre à travers ces pages tout un martyrologe d'héroïnes *exécutées* sur des modes divers, victimes de revers politiques comme d'une misogynie rampante qui n'a pas dit son dernier mot.

Et puis voici toutes celles, anonymes, dont le sort ne sera jamais que subi : marchandise vendue autrefois, peu libres encore aujourd'hui, mais qui « bougent » et ébranlent les assises de toute une société, justifiant le titre interrogatif du dernier chapitre : « Si demain les femmes chinoises ?... ».

Il y a dans ce tableau historique une sorte de parti pris féministe dont bénéficient même les personnages dont la réputation est la plus noire. L'impératrice Tseu Hi par exemple, à laquelle n'est guère reproché, en dépit de ses qualités intellectuelles, que le recours à des *« méthodes anachroniques* [de gouvernement] *héritées de ses prédécesseurs »*. Seule Jiang Qing, l'épouse de Mao, échappe à toute bienveillance...

Tout cela est relaté dans le style le plus alerte, comme un vaste survol des siècles où des plongées permettent de mettre en relief — avec quelle verve ! — telle ou telle personnalité, exemplaire par son rôle ou sa condition : des femmes guerrières des premiers temps aux jeunes révolutionnaires des années 30, en passant par les sœurs Soong, égéries de la jeune république chinoise et du Guo Ming Tang. Mais sans oublier jamais, en contrepoint permanent, cet autre aspect de la condition féminine qu'est la relation avec le monde masculin, à la fois dominateur et dominé. Charles Meyer a beaucoup à dire sur ce qui se passe *« derrière le paravent de jade »*. Là aussi, « elles changent ».

A. J.

★ **HISTOIRE DE LA FEMME CHINOISE, QUATRE MILLE ANS DE POUVOIR**, de Charles Meyer, Lattès, 309 p., 120 F.

La République populaire sous (presque) tous ses aspects

Six auteurs en quête d'un personnage : la Chine de 1986.

SI les auteurs ne manquent pas pour offrir, à la suite d'expériences plus ou moins brèves, leur « témoignage » sur la Chine, rares sont les efforts sérieux pour analyser les transformations qu'a subies ce pays depuis dix ans et discerner les voies possibles de son développement futur. C'est précisément ce qu'a tenté un collectif de sinologues, tous dotés d'une longue expérience, dans un recueil de monographies, chacune consacrée à un aspect particulier de la société chinoise. « Entre autorité et modernité », sous-titre de l'ouvrage, définit assez bien l'esprit dans lequel ce travail a été conçu.

Sans vouloir apprécier séparément la valeur de ces six études, citons au moins leurs sujets : l'agriculture, siège des réformes jusqu'ici les plus audacieuses (Claude Aubert) ; le monde ouvrier (Roland Lew) ; l'infrapolitique de l'agitation sociale (Jean-Luc Domenach) ; le troisième âge (Hua Changming) ; le nouveau cours littéraire (Wojtek Zafanolli) ; la société chinoise dans la transition modernisatrice, enfin, qui se veut une vaste réflexion d'ensemble sur l'avenir tel qu'il se dessine au présent (Yves Chevrier).

Dans chaque cas, l'analyse est conduite sur la base, non seulement d'une solide connaissance du milieu chinois traditionnel et contemporain, mais encore de recherches précises et approfondies dont témoigne d'ailleurs un abondant appareil de notes. Chacun des auteurs apporte donc une image aussi « à jour » que possible du domaine traité, de son évolution récente, des tensions qui s'y manifestent. Il y a là matière à découverte, tant pour ceux qui suivent de près les affaires chinoises, que pour des lecteurs moins avertis.

A cet égard, et sans vouloir faire de jaloux, la présentation du « nouveau cours littéraire » nous est apparue comme l'une des plus stimulantes. Ne serait-ce que pour cette citation du poète Bei Dao qui en dit long sur le doute et le pessimisme de la plupart des écrivains qui s'expriment aujourd'hui :

La liberté ce n'est [rien d'autre
Que la distance séparant
[le chasseur de sa proie ».

La rupture avec l'héritage maoïste

Jean-Luc Domenach, pour sa part, a eu l'ambition d'explorer un terrain à peu près vierge en collectionnant une foule d'incidents aux origines les plus diverses — des bagarres consécutives à des rencontres sportives au crime plus ou moins organisé, — pour tenter d'entrevoir ce qui pourrait s'apparenter à une opposition politique souterraine avec laquelle le pouvoir doit et devra compter.

De l'ensemble de ces travaux ressort l'idée que si la mort de Mao Zedong et les réformes entreprises sous l'égide de Deng Xiaoping ont marqué une rupture dans l'histoire de la République populaire, une incontestable continuité apparaît, cependant, par rapport à un passé proche ou lointain. Ce qui ne rend pas moins difficile l'effort de prospective entrepris par Yves Chevrier, qui s'appuie sur d'antiques références historiques comme sur l'exemple de l'URSS, mais pose autant de questions qu'il apporte de réponses.

Un ou deux regrets peut-être... D'abord quant au choix de ces monographies. S'il était certes impossible de tout traiter, il est un peu dommage qu'un chapitre n'ait pas été consacré à l'enseignement, domaine où la rupture avec l'héritage maoïste a été particulièrement radicale et où les options — parfois discutables — qui sont prises sont lourdes de conséquences pour l'avenir.

Est-ce d'autre part faire un procès d'intention à ces excellents auteurs que de déceler chez eux une sorte de parti pris vis-à-vis de l'expérience maoïste, considérée à peu près uniformément comme une aberration d'inspiration utopique et qui ne pouvait conduire le pays qu'à des impasses ? Conforme au discours officiel chinois d'aujourd'hui, ce jugement n'est qu'imparfaitement nuancé par les nombreuses réserves exprimées sur les réformes économiques, sociales et politiques introduites par les successeurs de Mao Zedong.

ALAIN JACOB.

★ **LA SOCIÉTÉ APRÈS MAO, ENTRE AUTORITÉ ET MODERNITÉ**, par Cl. Aubert, Y. Chevrier, J.-L. Domenach, Hua Changming, R. Lew, W. Zafanolli, Fayard, coll. « l'Espace du politique », 339 p., 98 F.

● RENCONTRES

Un rendez-vous parisien de l'Europe littéraire

Organisées par les Editions Autrement, en liaison avec France-Culture notamment, les Transeuropéennes de littérature seront inaugurées le 27 octobre et se prolongeront jusqu'au 10 novembre. Des écrivains venus de tous les horizons européens participeront durant deux semaines à ces rencontres dont le propos n'est pas d'élaborer des synthèses mais de laisser exister les différences. Pour cela, les organisateurs des Transeuropéennes *ont voulu donner à leur manifestation* une image d'ouverture et de pluralité.

Le Théâtre du Rond-Point (avenue Franklin-Roosevelt) et la Maison des écrivains (53, rue de Verneuil) accueilleront la plupart des rencontres ; mais certains spectacles ou projections auront lieu à l'Institut Goethe ou au Centre culturel suisse (1).

En dehors des nombreuses entrevues et lectures, plusieurs grands débats se tiendront le soir à 20 h 30 au Théâtre du Rond-Point. En voici la liste : « L'Europe : comment s'y reconnaître ? », avec *Christian Bourgois*, Erich Fried, Antonin Liehm, Andrzej Kusniewicz, Alexandre Tisma, Kenneth White (28 octobre) ; « Langues minoritaires, littératures mineures ? », avec Jean Gattegno, Hubert Nyssen (29 octobre) ; « Sous les images, les mots ? « Imageries » et littérature », avec notamment Michel Deguy, Paul Nizon (30 octobre) ; « L'Europe centrale en 1986 : mythe littéraire ? Réalité culturelle », avec Jiri Grusa, Milorad Pavic, Harry Mulisch, André Karatson, Danièle Sallenave (31 octobre).

Par ailleurs, des « approches » des différentes littératures européennes au Théâtre du Rond-Point, l'après-midi à 16 h 15, sont programmées : les littératures méditerranéennes (« Méditerranée, périphérie de l'Europe ? », 29 octobre) ; la littérature espagnole (30 octobre) ; la littérature islandaise (31 octobre) ; la littérature italienne (3 novembre) ; les littératures nordiques (4 novembre) ; les littératures néerlandophone et germanophone (5 novembre) ; « Une ou des littératures russes ? », 6 novembre) ; la littérature grecque (7 novembre).

Le 27 octobre, à partir de 22 h 30, France-Culture diffusera une émission intitulée « La nuit sur un plateau », enregistrée le même jour de 17 h à 20 h au Théâtre du Rond-Point ; ce débat réunira notamment Czeslaw Milosz (Pologne), Nedim Gürsel (Turquie), Philippos Drakodaïdis (Grèce) et Michel Chaillou (France).

Enfin, deux spectacles seront présentés en liaison avec le Festival d'automne : *le Bain de Diane*, d'après Pierre Klossowski, mise en scène de Simone Benmussa au Théâtre du Rond-Point, *et Mars, d'après* Fritz Zorn, adaptation et mise en scène de Darius Peyamiras, au Centre culturel suisse.

(1) Pour tous renseignements, s'adresser aux Editions Autrement, tél. : 47-70-12-50.

Une tour de Babel

En préambule aux Transeuropéennes de littérature, une quarantaine d'écrivains participants ont répondu au questionnaire que leur avaient transmis les Editions Autrement.

LA première question portait sur *« les objectifs prioritaires qu'une rencontre entre des écrivains de tous les pays d'Europe devrait se fixer »*. Il en ressort clairement que l'idée d'une *« Europe de la littérature »* n'a pas encore pointé à l'horizon, même sous la forme d'une vague utopie. Si Henrik Stangerup, citant T.S. Eliot, estime que l'objectif doit être *« comment éviter que l'Europe meure en tant qu'organisme spirituel »*, il est à peu près le seul à considérer l'Europe comme une entité culturelle. La plupart des autres insistent sur le nécessaire équilibre entre les langues et les cultures nationales, sur l'expression des minorités, sur la fin de l'impérialisme des « grandes » littératures – anglaise, française, allemande et italienne. Avant même d'être née, l'Europe de la littérature paraît condamnée à mort par disqualification : ses membres parlent d'*« européocentrisme »* (Nedim Gürsel), de défense des langues marginales, d'écrivains en exil (Birgitta Trotzig), « d'*Europe nationaliste et chauvine* » (José Saramago, Portugal). Bref, une rencontre entre auteurs européens est tout à fait intéressante pour parler des écrivains, mais bien peu pour parler de l'Europe.

Chacun voit midi à sa porte

Aussi bien les réponses sont-elles plus abondantes et plus prolixes à la deuxième question : *« Quelle est aujourd'hui, dans votre travail d'écrivain, la préoccupation qui vous paraît la plus urgente ? »* Elle permet en effet à tous les narcissismes – probablement inséparables de l'écriture – de se donner libre cours. Chacun voit midi à sa porte. Le plus urgent, pour Sébastien Reichmann (Roumanie), est *« de réussir à instiller le poème, ou le fragment de récit* [qu'il est] *en train d'écrire dans la trame de la vie pour la métamorphoser. Ou l'inverse »*. Et pour Drakodaïdis, c'est *« sauvegarder* [sa] *langue »*. Leur préoccupation la plus urgente, c'est de poursuivre l'approfondissement de leur œuvre. Qui s'en étonnerait ?

Troisième question : *« La situation de la littérature vous semble-t-elle, pour les différents pays d'Europe que vous connaissez, soulever des problèmes communs ? »* Si l'on met à part quelques réponses très « nationales » ou « politiques » du type *« le public des pays de l'Ouest est devenu presque irrécupérable pour la poésie »* (Constantin Abaluta, Roumanie) ou *« les situations sont différentes selon qu'on vit à l'Est ou à l'Ouest »*, la seule position commune paraît être une crainte de la civilisation de l'audiovisuel, telle que l'exprime l'écrivain néerlandais Hellha Haasse : *« L'audiovisuel, mal manié du point de vue culturel, empêche le développement de la capacité de lire, c'est-à-dire de visualiser intérieurement par le moyen de l'imagination les multiples et multiformes relations à la réalité humaine. »* Ce qu'exprime d'une autre manière le romancier finnois Antti Tuuri : *« Comment le rôle du livre peut-il maintenir sa position antérieure ? »*

Mais, d'une façon plus générale, les auteurs *invités* avouent très mal connaître la situation des écrivains et de la littérature dans les autres pays d'Europe et souhaitent que ces Transeuropéennes leur permettent précisément de combler en partie cette lacune. Les Etats d'Europe sont encore des provinces.

Un éclectisme réjouissant

Les autres questions posées présentaient un tour plus personnel. On y demandait aux écrivains s'ils désiraient avoir un entretien public avec un autre de leurs confrères. Réponse généralement vague et évasive. Oui, si quelqu'un veut me rencontrer ; oui, comme auditeur ; oui, un auteur belge francophone (Giovanni Orelli, écrivain suisse italophone). Ou carrément non : *« Ce type de rencontre est désavantageux pour moi puisque je suis un émotif »* (Constantin Abaluta).

La réponse à la question : *« Quels sont les écrivains français que vous souhaiteriez rencontrer au cours de ces journées ? »* est très souvent surprenante en ce qu'elle remet en cause nos filiations et nos systèmes d'affinités culturelles nationaux. C'est ainsi que Henrik Stangerup cite dans l'ordre : André Glucksmann, Jean-Pierre Enard, Gérard Guégan, Edgar Morin, Bernard-Henry Lévy et Philippe Delaroche ; qu'un autre associe Philippe Jacottet et Raphaële Billetdoux, qu'une autre encore (Suzanne Brögger, Danemark) aligne Dominique Aury, Guy Sitbon, Jean Baudrillard, Annie Le Brun, Emmanuelle Arsan et Bertrand Poirot-Delpech, ce qui manifeste un éclectisme assez réjouissant.

En revanche, une assez belle unanimité semble se reformer pour répondre à la question : *« Souhaiteriez-vous discuter des questions liées à la situation économique de l'écrivain ? »* C'est NON. Franchement et massivement. On est là pour se rencontrer, pour se connaître, pour parler de littérature, peut-être pour parler un peu aussi de la réalité européenne ; mais, par pitié, ne parlons pas de sous. Il y a des colloques et des syndicats pour cela. La communauté économique européenne des écrivains n'est certainement pas pour demain.

P. L.

Ce qui m'importe dans l'écriture

Une réflexion du poète autrichien Erich Fried invité aux Journées transeuropéennes

A un moment donné, j'écris un poème d'amour, puis un récit autobiographique, une parabole contre la guerre froide ou encore des vers sur le fait de vieillir.

Est-ce qu'il y a dans tout cela quelque chose de commun, voire une tâche principale ? En fait, on m'a assez souvent cité pour dire que la tâche principale de l'écriture (et des autres arts) était le combat contre *l'insensibilité*, l'irréflexion, contre l'aveuglement devant l'interconnexion de tout ce *que nous faisons de destructeur* envers les autres et envers nous-mêmes, contre toute forme d'abrutissement et d'oppression, bref, contre l'aliénation, l'auto-aliénation et la réification.

Mais, avec une « tâche principale », il en va comme avec la contradiction principale ou *l'ennemi principal de Mao Zedong*. Celui qui se focalise sur le seul ennemi principal ou la *contradiction principale risque de* se faire abattre par l'ennemi ou la contradiction secondaires.

En outre, qui donc a le pouvoir de nous charger d'une tâche, en particulier d'une tâche principale ? C'est seulement à soi-même qu'on peut, à la rigueur, donner des directives, avec le risque, d'ailleurs, de se mutiler.

Il n'est pas non plus possible d'écrire contre l'aliénation, simplement parce qu'on le veut. Non, c'est un combat qui doit nous être entré dans le sang, qui doit nous avoir pénétrés jusqu'au bout des ongles. Ce qui veut dire que le travail essentiel et décisif doit toujours *être le travail qu'on fait sur* soi avant même de s'asseoir à sa table de travail. Celui qui, de lui-même, ne prend pas véritablement part aux choses, qui n'a pas, surtout, combattu en lui-même les phrases creuses, les poncifs, les réconforts trop faciles, et qui ne continue pas à les combattre sans relâche, ne *peut jamais rien écrire de bien*, sinon, au mieux, des choses bien intentionnées.

Comme cette lutte se fait contre l'abrutissement, elle implique naturellement d'éviter les expressions éculées, la langue morte, sauf lorsque je veux m'en servir comme citation accusatrice ou sarcastique. A part, donc, une honnêteté sans concession envers soi-même *et les autres, il ne saurait* y avoir de directives.

Cela n'est pas parler contre la littérature engagée. Au contraire. Celui qui ne veut pas s'abrutir découvrira fréquemment qu'il doit s'engager. C'est alors que chaque moyen artistique est à considérer, depuis le récit symbolique ou l'allusion légère jusqu'à la désignation des gens et des choses par leur nom. *C'est là une chose* qu'on ne peut exiger ni de soi ni des autres, mais on doit être *autorisé à tout faire, y compris à* renoncer à l'artifice de l'art.

C'est ainsi qu'on doit, même dans un poème, avoir le droit de désigner les Contras ou encore Reagan, Weinberger, Botha et Zia-Ul-Haq, du nom de « racaille assassine », puisque c'est ce qu'ils sont, en fait, et cela sans censure ni autocensure !

Mais ce n'est pas du seul fait *qu'il s'est autorisé* à cela qu'un poème sera bon. Il faut qu'y concoure une inspiration poétique ; la langue doit être le résultat de victoires anciennes et nouvelles sur un verbiage ennuyeux. Et les trouvailles ne viennent pas sous la contrainte.

Pourtant, si l'on s'efforce de comprendre et ensuite de respecter chacune des trouvailles qui nous viennent à l'esprit, si on ne *la plie pas à un but qu'elle ne voulait* au fond pas du tout servir, alors ces inspirations ne se tariront pas *si facilement que ça* (1).

(Traduit de l'allemand par Pierre Furlan.)



D.R.

« Le travail essentiel et décisif doit toujours être le travail qu'on fait sur soi avant même de s'asseoir à sa table de travail. »

(1) En 1984, Erich Fried a publié, chez Actes Sud, un recueil de fragments autobiographiques, de notations diverses, de remarques littéraires et d'aphorismes : *la Démesure de toutes choses* (voir « le Monde des livres » du 2 novembre 1984).

Günter Grass parle du métier

Dans ses* Essais de critique, *l'auteur du* Tambour *donne à l'écrivain la vocation d'un « bouffon ».

FAUT-IL en chercher l'explication dans sa définition de l'écrivain : *« un homme qui écrit contre le temps qui passe »* ? Günter Grass a le goût de la marche en zigzag. Rassemblant une douzaine de textes écrits entre 1957 et 1985 et consacrés chacun à un thème littéraire, les *Essais de critique* ne manquent pas de rapprochements hasardeux : par exemple, entre Coriolan et Franz-Josef Strauss, entre l'essence de la bureaucratie chez Kafka et les louvoiements idéologiques de l'ex-ministre président Hans Filbinger.

Cet obstacle une fois surmonté, l'ouvrage constitue une passionnante profession de foi qui contribue à éclairer la personnalité complexe et contradictoire de l'auteur du *Tambour*.

L'écrivain selon Grass : un homme au métier dérisoire – il fait des mots selon un procédé suranné qu'aucune technologie n'accélérera jamais – mais redoutable : il met en question alors que nous attendons des réponses.

Rapportant un entretien entre Kafka et son ami Gustave Janouch, qui ne voyait en Picasso qu'un déformateur capricieux, Grass cite la réponse du premier : *« L'art est un miroir qui « avance » comme une horloge... quelquefois. »* C'est ce caractère prophétique qu'il admire dans l'œuvre de *« son maître Döblin »*. (*« Je ne pourrais pas imaginer ma prose,* écrit-il, *sans la composante futuriste de son travail. »*)

Ce qui nous vaut une éblouissante analyse, notamment du roman *Wallenstein*. Comment ne pas regretter que celui-ci ne soit pas encore traduit en France, lorsqu'on lit les citations que nous en donne Grass. Par exemple, ce portrait du guerrier rencontrant pour la première fois l'empereur Ferdinand : *« Une poitrine humaine qui s'avançait..., des cheveux ou des poils qui, comme des nuages, des toiles d'araignée, tombaient à flocons sur lui... Un cylindre, colonne charnue, lisse, gluante et froide comme une peau de salamandre. »*

Au milieu de toutes sortes de coq-à-l'âne, de disgressions, de diversions, les *Essais de critique* constituent une mine de réflexions. Sur l'écriture : *« Ce n'est pas le quoi qui compte mais le comment. Le contenu ne fait que gêner... »* Sur la responsabilité de l'écrivain, *a fortiori* lorsqu'il est allemand : *« Pour nous, le passé ne peut cesser d'être présent. Nous nous demandons toujours : comment en est-on venu là ? »*

Renverser son bureau

Ou encore, sur la situation de l'écrivain dans la société. A la notion d'écrivain engagé qui évoque pour lui l'appellation *« pâtissier de la cour »* ou *« vélocipédiste catholique »*, Grass préfère celle de *« bouffon »*. Ce qui compte, selon lui, c'est de savoir à l'occasion renverser son bureau pour se mêler à la politique. Il est vrai que cela signifie, tout compte fait, se compromettre avec le pouvoir alors que le poème, lui, ne connaît pas de compromis. *« Soyons-en conscients,* dit-il. *Celui qui, activement, subit cette tension, est un bouffon et transforme le monde. »*

JEAN-LOUIS DE RAMBURES.

★ ESSAIS DE CRITIQUE 1957-1985, de Günter Grass, traduit de l'allemand par Jean Amsler. Seuil, 190 p., 79 F.

REPÈRES

Croissance

Amélioration aux Etats-Unis

Le PNB des Etats-Unis a progressé de 2,4 % en rythme annuel au troisième trimestre, après 0,6 % au second. Au premier trimestre, le PNB avait *augmenté au rythme annuel* de 3,8 %. L'accélération de la croissance qui a été enregistrée au troisième *trimestre* s'explique par le gonflement des dépenses des ménages (+ 7,2 % en rythme annuel), entraîné par de nombreuses ventes de voitures neuves, les constructeurs ayant proposé des prêts à taux extrêmement faibles. Le résultat d'ensemble *du troisième* trimestre reste cependant insuffisant pour permettre d'atteindre *l'objectif que s'était fixé la Maison* Blanche pour cette année : + 3,2 %. En 1985, le taux de croissance de l'économie américaine avait été de 2,2 %, *après* 6,6 % en 1984. Si l'expansion s'est ralentie, le cycle de croissance *n'en demeure pas moins le plus* long de l'après-guerre, puisqu'il dure depuis quatre ans.

Faillites

Un léger tassement en septembre

Le nombre des défaillances *d'entreprise s'est établi en septembre* à 2 052, contre 1 579 en août (mois atypique), 2 419 en juillet et 2 061 en juin, selon les chiffres corrigés des variations saisonnières publiés par l'INSEE. Pour l'Institut, *« une certaine détente »* semble se *dessiner après les « importantes fluctuations »* observées fin 1985 et début 1986. *« Cette orientation décroissante »* touche tous les sec*teurs. Toutefois, pour les neuf pre*miers mois de l'année, le nombre de défaillances dépasse de 3,8 % celui des trois premiers trimestres *de 1985, et le seuil des 20 000 fail*lites est déjà dépassé (20 543 contre 19 784).

SOCIAL

Accord sur l'automatisation chez Peugeot

Peugeot vient de signer avec les syndicats – sauf la CGT, qui estime qu'aucune garantie n'est apportée *sur l'emploi* – le premier accord de l'industrie automobile sur la situation et la formation des salariés travaillant sur les installations automa*tisées, comme* celles qui *existent* à Mulhouse ou à Poissy (*le Monde* daté 17-18 juin 1984). Ces salariés ne sont guère que six cents aujourd'hui, mais on *prévoit* qu'ils formeront la moitié du prsonnel de fabrication dans dix ans, soit plusieurs dizaines de milliers.

Trois niveaux de qualification sont prévus : le *« conducteur d'installation »*, ouvrier professionnel qui a la responsabilité de l'entretien préventif et du premier dépannage ; le *« pilote d'installation »*, technicien ou agent de maîtrise responsable d'une équipe ou d'une installation totalement automatisée ; enfin le *« chef de secteur »*, agent de maîtrise chargé d'une entité de production, qui peut obtenir le statut de cadre. Des passages sont possibles de l'un à l'autre avec une formation.

De leur côté, les OS *« agents de fabrication »* travaillant sur les installations robotisées doivent devenir *« agents professionnels de fabrication »* et pourront accéder aux niveaux d'*« agent professionnel hautement qualifié »* ou de *« conducteur d'installation »*. D'autre part, Peugeot s'engage à donner à tous les salariés travaillant sur les installations robotisées une formation individualisée qui ne pourra être inférieure à quatre cents ou cinq cents heures selon les postes. Enfin, des dispositifs intégrés de sécurité devront être prévus dès la conception des nouvelles installations et une formation spécifique pour les salariés.

L'Arabie saoudite et l'Iran se disputent le « leadership » de l'OPEP

Les prix du pétrole ont baissé à l'annonce de l'accord de l'OPEP. A New-York, le West Texas intermediate a perdu 43 cents par baril, tandis qu'à Londres le baril de Brent, après avoir gagné 40 cents le 22 octobre en début d'après-midi, les reperdait en fin de soirée, le pétrole se négociant à 14,80 dollars.

D'autre part, le gouvernement norvégien a décidé de baisser sa production de 10 % pendant deux mois après la décision de l'OPEP jugée « satisfaisante » à Oslo.

GENÈVE
de notre envoyée spéciale

Il y a deux semaines, le ministre du Koweït avait parié 10 francs suisses avec les journalistes qui hantaient les couloirs de la conférence de l'OPEP que l'issue de la réunion serait une solution *« d'habillage »*. Il a gagné. Car le message lancé par l'OPEP au marché pétrolier, après deux semaines et demie de négociations, est pour le moins confus. Les opérateurs *ne s'y sont* d'ailleurs pas trompés. *« C'est un accord qui n'en est pas un. Le marché espérait une solution permanente à la répartition des quotas de production. Il a été frappé par le caractère insoluble du problème »*, assurait un négociant mercredi soir.

L'Organisation a certes réussi à sauver les apparences en acceptant à l'unanimité de s'en tenir, à quelques nuances près, au *statu quo* pour deux *mois*. Mais il n'était que d'entendre, mercredi, les interprétations données par les différentes *délégations* à cet accord pour se convaincre que les déchirements internes sont plus irréconciliables que jamais.

L'exemple le plus frappant en a *été* fourni par les ministres du Koweït et de l'Algérie, qui ont tiré, à quelques minutes d'intervalle, deux leçons totalement opposées de cette conférence. Le premier a estimé avoir fait la preuve qu'une révision complète de la distribution des quotas de production, pays par pays, *sur des bases « rationnelles »* était nécessaire. Il a en outre assuré que l'Organisation *« n'avait pas abandonné la stratégie de reconquête du marché »* qui, au cours des six premiers mois de l'année, a conduit à la guerre des prix.

Pour le ministre algérien, au contraire, les bases de répartition des quotas sont établies et l'OPEP ne doit pas *« chambouler ce qui existe depuis 1983 »*. Sur le fond, il a jugé, contrairement à son homologue koweïtien, que cette conférence met *« un point final à cette période de déstabilisation du marché ». « C'est la fin d'une parenthèse de la vie de l'OPEP et le retour à la défense d'un prix* (du pétrole) *convenu entre les pays membres grâce au plafonnement de la production et à la répartition de quotas pays par pays »*, a-t-il déclaré, soulignant que la référence à la stratégie de reconquête du marché avait été retirée à dessein du texte final de la résolution.

Le pire reste à venir...

A l'issu des ces dix-sept jours de marathon pétrolier, la seule certitude, en définitive, est que le pire reste à venir et que, passées les quelques semaines de sursis accordées à Genève, l'OPEP se retrouvera, le 11 décembre prochain, plus déchirée que jamais sur la stratégie à suivre l'année prochaine. *« La prochaine fois, ils nous garderont trois semaines »*, assurait l'un des principaux opposants de l'Arabie saoudite, convaincu que les pays du Golfe avaient tout fait pour prolonger les négociations et ruiner la confiance du marché.

Derrière l'unanimité de façade, deux enjeux divisent toujours profondément l'Organisation. L'un est économique : c'est le niveau et la stabilisation des prix du pétrole. L'autre est politique : c'est le contrôle pur et simple de l'OPEP.

Sur le premier, les clivages sont apparemment *simples. D'un côté*, une majorité de pays, derrière l'Algérie et l'Iran, souhaitent, au vu de l'expérience catastrophique du premier semestre, éviter absolument *un retour à la guerre des prix*. La plupart, comme le Nigéria et l'Indonésie, qui ont joué un rôle crucial au cours de cette conférence, *sont* prêts, depuis le mois d'août, à toutes les concessions pour que l'Organisation continue de jouer son rôle de gardien des prix et restreigne, à cette fin, son niveau de production.

De l'autre, les pays du Golfe, derrière *l'Arabie saoudite et le Koweït*, initiateurs de la guerre des prix, n'ont toujours pas abandonné leur objectif à long terme : reconquérir une part plus importante du marché énergétique mondial en l'inondant de pétrole à bas prix. Ils ont mal digéré *leur échec de l'été et veulent* avant tout éviter un redressement trop accentué des cours dans les mois à venir.

Stratégies divergentes

A l'intérieur même du clan saoudien, les choses sont toutefois loin d'être claires. Le Koweït est partisan de maintenir la stabilité des prix afin de mieux paralyser les *investissements* des producteurs concurrents. Par contre, l'Arabie saoudite souhaite une évolution stable et prévisible à long terme des prix pour favoriser une reprise économique mondiale.

Le second enjeu, politique, oppose *principalement l'Arabie saoudite et* l'Iran. *« Ils jouent à savoir qui est le leader de l'Organisation »*, expliquait un ministre. Ces deux pays, *qui, au Moyen-Orient, se posent* chacun en champion d'un Islam différent, ont transposé au sein de l'Organisation leurs rivalités profondes. L'Arabie saoudite, qui, comme le Koweït, soutient financièrement l'Irak en guerre contre l'Iran, est prise entre deux *feux*. D'un côté, elle souhaite une défaite de Téhéran et veut, grâce à la chute des cours du pétrole, priver la République *islamique* de sa principale source de revenus. Elle y a réussi en entraînant l'OPEP, au cours du premier semestre de l'année, dans une *guerre des prix qui a fait chuter* les cours de 28 dollars à moins de 8 dollars par baril. Mais, d'un autre côté, elle redoute la confrontation directe avec un adversaire infiniment plus puissant sur le plan militaire, et craint de perdre son « leadership » historique au sein de l'Organisation. Ce *sont* les *deux raisons qui ont* poussé Ryad, cet été, à se ranger finalement au vœu de la majorité des pays membres qui souhaitaient arrêter la guerre des prix.

Ce faisant, l'Arabie saoudite a laissé l'Iran lui ravir son rôle prépon*dérant au sein de l'OPEP*. Désormais, la majorité des pays membres se rangent derrière Téhéran pour contrer la stratégie souhaitée par le ministre saoudien du pétrole. Le rôle de ce dernier est d'autant plus difficile que le roi Fahd d'Arabie saou*dite, essentiellement soucieux de* l'image de marque internationale du royaume, ne lui laisse qu'une marge de manœuvre extrêmement étroite. En *témoignent* les trois interventions solennelles du gouvernement saoudien au cours de cette conférence. *« Ils essaient de se débarrasser de M. Yamani »*, assurait en privé un ministre. Cheikh Yamani est, par exemple, extrêmement gêné par l'exigence de son roi de revenir à un prix fixe du pétrole, incompatible avec la stratégie de reconquête du marché qu'il soutient par ailleurs.

L'Arabie *saoudite* a *néanmoins* réussi, au cours de cette conférence, sinon à récupérer la majorité qu'elle a perdue au mois d'août, du moins à *faire* la preuve qu'aucun accord n'est possible sans son aval. L'Iran, pragmatique, n'en a cure. *« L'essentiel était d'enterrer la guerre des prix »*, assurait une importante source iranienne à l'issue de la conférence.

On comprend mieux, dans ces conditions, les angoisses du marché pétrolier qui, à peine cette épreuve terminée, commence à se préparer pour la prochaine conférence prévue en décembre. Son seul espoir : les autres pays de l'OPEP qui, las d'être pris en otage de conflits politiques *extérieurs à l'Organisation*, souhaitent adopter désormais une stratégie cohérente et claire à long terme. *« Vous ne parlez que de tactique et de stratégie, vous devriez être ministres de la défense, non du pétrole »*, s'est exclamé un ministre latino-américain au cours des débats...

VÉRONIQUE MAURUS.

Etranger

Un contentieux croissant

Les exportations japonaises vers la CEE ont augmenté de 56 % en huit mois

BRUXELLES
(Communautés européennes)
de notre correspondant

L'excédent commercial du Japon à l'égard de la Communauté atteindra un niveau record en 1986. Au cours des huit premiers mois de l'année, il a déjà dépassé 11 milliards de dollars, soit une progression de l'ordre de 70 % par rapport à l'année précédente. Les importations de produits européens au Japon, toujours établies en dollars, ont augmenté de 39 %, mais les exportations japonaises vers la CEE se sont accrues de 56 %.

Ces résultats alimentent un contentieux de plus en plus fourni entre Bruxelles et Tokyo. M. Willy Declercq, le commissaire chargé des relations extérieures, en fera l'inventaire lors de la prochaine réunion des ministres des affaires étrangères des Douze lundi 27 et mardi 28 octobre à Luxembourg. Sauf surprise, le conseil, malgré l'irritation de la Commission, se contentera de contre-mesures limitées assorties, bien sûr, d'une nouvelle déclaration protestant contre le manque de compréhension de Tokyo ! Face à ce type de performance, constatons trivialement que les Japonais rigolent.

Le marché japonais reste fermé aux produits européens. Les ministres se saisiront de trois ou quatre dossiers qui illustrent cette situation. La Communauté presse le Japon, depuis plusieurs mois, de libéraliser ses importations de vins, whisky, cognac et autres spiritueux. Les motifs de mécontentement sont multiples : les fabricants japonais collent sur leurs bouteilles des étiquettes qui peuvent faire croire qu'il *s'agit de boissons produites aux* Etats-Unis, les droits de douane sont élevés, et surtout la fiscalité favorise de manière choquante, pense-t-on à Bruxelles, la production nationale. Les taxes sont en effet calculés non pas en fonction du degré en alcool, comme cela se fait partout, mais en fonction du prix, si bien que celles frappant par exemple le whisky *écossais sont sept fois plus élevées* que celles prélevées sur le whisky local. Les Douze, qui font de cette affaire un cas-test, demanderont en application des règles du GATT la création d'un panel pour arbitrer le litige. Une réplique anodine.

Autre source de mécontentement : la politique restrictive pratiquée par le Japon malgré les promesses faites en matière de normes et de procédures d'agrément. La Commission a remis mardi à l'ambassadeur du Japon à Bruxelles *un aide-mémoire où* elle demande aux autorités de Tokyo d'accélérer la libéralisation que depuis un an elles prétendent vouloir entreprendre. *Ce document analyse la situation* pour cinq catégories de produits : les matériels électriques, les produits cosmétiques, les produits pharmaceutiques, les véhicules à moteur, les équipements médicaux. Il ressort que cette forme sophistiquée de protectionnisme par les normes, qui affecte des produits où l'industrie européenne est compétitive, *demeure intacte.*

L'aéroport de Kansai

Les ministres jetteront un coup d'œil sur le dossier de l'aéroport international de Kansai. Le coût de ce futur aéroport, qui desservira la région d'Osaka-Kyoto-Kobé (20 millions d'habitants), est évalué, pour la première fois, aux alentours de 7 milliards de dollars. Des entreprises américaines, mais aussi européennes, souvent très performantes dans ces créneaux, aimeraient pouvoir participer, dans des *conditions de concurrence* à *peu* près normales, aux travaux et à la fourniture d'équipements. Les Japonais s'emploient à les décourager, bien décidés à réserver ce pactole aux entreprises nationales. Ils expliquent qu'il ne s'agit pas d'un marché public et qu'ils n'ont donc aucune obligation de l'ouvrir à la concurrence étrangère.

Un rapport établi par les services américains à l'intention du Sénat conclut que les méthodes utilisées par les Japonais dans cette affaire sont « *injustifiées, déraisonnables et discriminatoires* ».

Les Douze évoqueront encore l'accord américano-japonais sur les semi-conducteurs et la question des skis et fixations.

Au-delà de ces conflit ponctuels, la *Commission s'interroge* à la lecture des documents publiés à Tokyo. Elle y a découvert la volonté, clairement exprimée, de développer de façon spectaculaire les investissements à l'étranger. Un rapport du MITI prévoit pour ceux-ci une croissance annuelle de 12 % d'ici l'an 2000. L'investissement plutôt que l'exportation. La Commission songe qu'il est grand temps, face aux intentions ainsi manifestées, de réfléchir à une attitude commune des pays de la Communauté.

PHILIPPE LEMAITRE.

IG Metall change de président

Flexibilité et semaine de 35 heures sont les objectifs du plus puissant des syndicats ouest-allemands

HAMBOURG
de notre correspondant

M. Franz Steinkühler, quarante-neuf ans, qui s'était prononcé ouvertement ces dernières semaines en faveur de la flexibilité des horaires de travail, a été élu mercredi 22 octobre, à Hambourg, à la présidence du syndicat IG Metall, le plus puissant des syndicats ouest-allemands, avec 2,5 millions de membres. Trois de ses proches, dont une femme, ont également fait leur entrée dans le nouveau comité directeur de onze membres.

Silhouette élancée, costume sombre de bonne coupe, le nouveau patron des métallos a tout du manager moderne et un peu froid, qu'on a davantage l'habitude de voir de l'autre côté de la table des négociations. Avec lui arrive à la tête d'IG Metall une nouvelle génération bien décidée à sortir le syndicalisme ouest-allemand, secoué par le scandale du Neue Heimat et ses difficultés d'adaptation à l'évolution industrielle, de la crise qu'il traverse. Une nouvelle génération pour laquelle le consensus social inventé par l'Allemagne de l'après-guerre n'est plus une fin en soi mais qui n'a que faire également des états d'âme qui se sont manifestés ces dernières années en RFA à l'égard de la modernité.

Des résistances

Deux ans après avoir arraché de haute lutte la semaine de 38,5 heures, les 35 heures par semaine restent l'objectif prioritaire d'IG Metall. A la différence de leurs prédécesseurs, les nouveaux responsables élus dimanche n'entendent cependant pas laisser au patronat et aux partis de l'actuelle majorité le monopole des thèmes à la mode de la société du futur. Prenant quelques risques personnels, M. Steinkühler avait annoncé la couleur dans les semaines précédant son élection en multipliant les interviews sur la question de la flexibilité et des nouvelles technologies. « *Je constate,* avait-il déclaré, *que pour le patronat une réduction de temps de travail sans la flexibilité est exclue d'avance.* (...) *Si le patronat veut bien comprendre que la flexibilité ne doit pas détériorer la situation des salariés, mais au contraire l'améliorer,* avait-il notamment déclaré, *et que cela aussi peut fonctionner, alors un compromis devrait être possible.* »

Allant encore plus loin, il accepte notamment l'idée que la durée du travail des salariés peut être *séparée* de la durée de travail des machines, imaginant un compromis là aussi possible pour répondre au souhait des dirigeants d'entreprise d'allonger la durée de fonctionnement de leurs installations et à celui des salariés de travailler avec des horaires plus attractifs. « *Je peux m'imaginer*, a-t-il dit, *que les entreprises travaillent neuf, dix ou onze heures dans le futur, au lieu de huit. De là pourrait découler d'incroyables possibilités pour la flexibilité du temps de travail.* »

Constatant que les organisations syndicales affrontaient une phase de renouvellement des idées, M. Steinkühler a également souligné que les nouvelles technologies offraient un espoir de pouvoir réaliser leurs objectifs. « *Alors que la technique était auparavant souvent associée à la rationalisation et perçue de façon essentiellement négative, on s'aperçoit aujourd'hui que au sein d'IG Metall et des autres syndicats, les évolutions techniques – et je ne parle pas ici du progrès technique – sont perçues d'une manière différente.* »

Amplement propagés par le service de presse d'IG Metall à tous les participants au congrès, ces propos devraient servir de base à la réflexion que le nouveau président *entend voir se développer au sein* d'IG Metall. Il n'ignore pas qu'il se heurtera à des résistances, comme en témoigne la contradiction que lui a apportée, à la veille de sa démission, l'ancien responsable des négociations d'IG Metall, M. Jansen, qui avait violemment condamné le concept de flexibilité, ce « *mot magique presque devenu un fétiche* ». Si la démission de M. Jansen, dont la personnalité était contestée au sein du congrès en raison de ses initiatives personnelles souvent intempestives, lui dégage la voie, M. Steinkühler n'a pas vraiment lui non plus fait le plein de voix lors de son élection, malgré le soutien que lui a apporté son prédécesseur, M. Hans Mayer, l'un des vieux routiers du syndicalisme ouest-allemand, qui a cédé la place après avoir assuré la transition dans une période particulièrement difficile.

HENRI DE BRESSON.

Le symposium de l'OCDE

Pour ou contre la politique économique de M. Reagan

Le symposium que l'OCDE a organisé à l'occasion de son vingt-cinquième anniversaire, sur le thème « Opportunité et risques pour l'économie mondiale : défi de la complexité croissante », avec la participation d'un certain nombre de personnalités dont MM. Raymond Barre, Kjell-Olof Feltt, ministre des finances de la Suède, Arthur Burns, ancien président du Système de réserve fédéral, ancien ambassadeur des Etats-Unis à Bonn, aujourd'hui âgé de quatre-vingt-quatre ans, aura tenu largement ses promesses. *S'il s'agissait* de mettre en évidence l'existence d'une sorte d'esprit du temps qui imprègne l'ensemble des réflexions des hommes, aussi bien ceux de *droite que de gauche, le résultat a été atteint.* Avec des nuances, *tous* les orateurs sont convenus qu'il était impossible de prolonger la tradition de l'Etat tout puissant, ne serait-ce que par l'impossibilité de la financer.

Les différents exposés d'introduction ont rempli leur office de ferments du débat. Le plus discuté aura sans doute été celui de M. Ralf Dahrendorf, professeur de sociologie à l'université de Constance. Pour l'ancien membre (allemand) de la Commission économique européenne, la politique fondée sur l'idée que le chômage et la pauvreté ne *sont que les conséquences d'une* croissance insuffisante est entachée d'une sorte de péché originel. Son défaut est qu'elle ne parvient pas à assurer un revenu suffisant à la plupart de ceux auxquels un travail plus ou moins précaire est fourni. A cette politique, dans laquelle les participants auront reconnu celle du président Reagan, M. Dahrendorf a opposé une autre méthode, qui pourrait être celle de la tradition social-démocrate en Europe (qu'il n'a pas mentionnée en tant que telle). Elle consisterait à reconnaître à la minorité de la population non adaptée certains droits fondamentaux.

Pour M. Dahrendorf, l'analyse selon laquelle le chômage serait dû avant tout à un manque de flexibilité du marché de l'emploi rencontre vite ses limites. Ses conceptions ont trouvé un vigoureux et incisif contradicteur en la personne de M. Miguel Boyer, ancien ministre (socialiste) des finances de l'Espagne, président du *Banco Exterior.* Il a rappelé que, entre 1974 et 1982, le chômage est passé en Espagne de 3 % à 16 %, peut-être même à 20 % (« *Nous ne savons pas exactement quel est ce chiffre* »). Mais, pendant la même période, c'est en Espagne que les salaires réels ont augmenté le plus vite. « *Nous n'avions pas compris à quel point chez nous le marché du travail fonctionnait mal* », a dit M. Boyer, qui a pareillement critiqué une autre solution qui a implicitement la préférence de M. Dahrendorf, à savoir...
la réduction du temps de travail. Pour les pays qui connaissent un fort taux de chômage, a dit M. Boyer, une telle mesure aurait exactement l'effet contraire de celui qui est recherché. En diminuant le temps de travail, on augmente plus ou moins le coût de la main-d'œuvre, on favorise et on aggrave par-là même le chômage que l'on voulait combattre.

Des emplois McDonald ?

M. Richard Cooper, actuellement professeur à l'université Harvard et ancien membre de l'administration Carter, estime, bien que démocrate, que la façon dont on décrit l'augmentation de l'emploi aux Etats-Unis est une caricature. Il est tout simplement inexact de dire que les anciens ouvriers de la sidérurgie ont été remplacés par les employés de McDonald. En réalité, beaucoup de nouveaux postes de travail créés relèvent d'activités qu'on aurait pu appeler auparavant industrielles et qui sont très bien rémunérés.

L'ancienne économiste en chef de l'OCDE, Mme Sylvia Ostry, chargée de présenter l'exposé introductif sur les nouvelles formes de la politique macro-économique, a montré les limites des politiques monétaristes pratiquées dans la seconde partie des années 70. *Elle a plaidé* en faveur d'une autre méthode, celle que préconise actuellement le Fonds monétaire international, consistant à définir, à l'échelle internationale, un certain nombre d'objectifs que chaque pays en particulier doit essayer de réaliser dans un climat de « surveillance » mutuelle. Il ne semble pas que tous ses arguments aient convaincu l'ensemble des participants. Non sans raison, M. Lionel Stoléru a fait remarquer que le titre d'une des sessions, « Les économies nationales et les contraintes internationales », ne pouvait pas être plus absurde. Loin d'être une « contrainte », la participation aux échanges internationaux est au contraire le champ des ambitions nationales et son effet est d'assurer un niveau de vie supérieur.

PAUL FABRA.

Affaires

M. Antoine Riboud élu manager de l'année

La société BSN a vingt ans, et son créateur et président, M. Antoine Riboud, âgé de presque soixante-huit ans, *a été désigné comme « manager de l'année » par les lecteurs du Nouvel Economiste.*

C'est un honneur tardif pour un homme tout à fait à part dans la galerie des chefs d'entreprises français, qui, depuis des années, défraye l'actualité par ses « coups » et ses initiatives.

Il offre d'abord la particularité d'avoir radicalement changé de métier, ou presque. *A l'origine,* il est verrier. Fils d'un banquier de Lyon, peu enthousiaste pour faire des études (il sort dernier de l'Ecole supérieure de commerce de Paris), M. Riboud entre, en 1941, *« par protection »*, dans la firme de son grand oncle, M. Souchon, qui fabrique du verre d'emballage.

Il en gravit les échelons : secrétaire général en 1952, président en 1962, et y commence son grand jeu de « meccano », réunissant, sous la raison sociale Souchon-Neuvesel, une douzaine de verreries.

En 1966, premier grand coup : on lui offre de fusionner avec une société de verre plat, Boussois, installée en France et en Europe : c'est la naissance de BSN, nouveau grand européen du verre, avec Saint-Gobain.

Fin 1968, la France découvre Antoine Riboud, qui, à cinquante ans, encouragé, *affirme-t-il,* par Pompidou, ose lancer une OPA fameuse sur Saint-Gobain, vieille dame tricentenaire. L'OPA échoue, et M. Riboud amorce alors, à partir de 1970, son virage vers l'agro-alimentaire : Evian, Badoit, les brasseries Kronenbourg et Champigneulles, en 1973, les produits laitiers Gervais-Danone, les produits secs (Panzani). En 1979, Antoine Riboud annonce son intention de faire de BSN le *« coca-cola français »*, à défaut d'en pouvoir faire le Nestlé, et décide d'abandonner le verre plat, véritable « boulet » financier, ne gardant que le verre creux pour emballer ses propres produits.

En 1984, il acquiert les champagnes Pommery et Lanson (troisième du rang français) et, en mai dernier, la Générale Biscuit. Aujourd'hui, l'empire emploie plus de cinquante mille personnes avec un chiffre d'affaires dépassant 35 milliards de francs.

Sa philosophie est claire : la vie industrielle, c'est, sans arrêt, des sanctions : le marché, où les parts varient, les hommes (il faut attirer les meilleurs), la Bourse (*on a tout le temps* besoin d'argent), et la presse qui façonne l'image d'une firme dans l'opinion.

Améliorer le climat social

Mais M. Riboud offre une particularité : jeune bourgeois lyonnais, il a été frappé par la dureté du travail ouvrier, et tout au long de son existence s'attachera à améliorer sans cesse le climat social de son entreprise.

Aujourd'hui, il essaie de lancer un cri d'alarme. Dans le grand vent de libéralisation, il sent son entreprise vulnérable avec un capital extrêmement divisé (le plus gros actionnaire à 5 %) et pourrait être victime d'une OPA : *« On ne peut laisser la compétition sportive sans règle du jeu. »*

Bien entendu, il faut faire l'Europe, mais la France doit veiller à ce que ce ne soit pas unilatéral. *« Si les centres des décisions quittent le pays, c'est une dépossession. »* Pour Antoine Riboud, c'est là un « coup » que l'on doit interdire. En attendant, *« il ne dort que d'un œil ».*

F.R.

Affaires

Rhône-Poulenc : coup d'envoi aux céramiques fines

TARBES
de notre envoyé spécial

Rhône-Poulenc, numéro un de la chimie française, s'est lancé dans le métier de céramiste en inaugurant, le jeudi 16 octobre, à *Bazet* (Hautes-Pyrénées), les nouvelles installations de sa filiale céramiques et composites (CEC), un des deux troncs de l'ancienne Ceraver, racheté en 1985 à la CGE *et* à la régie Renault, spécialisé dans la mise au point de céramiques thermo-mécaniques, matériaux d'avenir de très haute technologie. Résistantes à toutes les agressions (thermiques, chimiques, mécaniques...), à très haut pouvoir isolant et à peu près inusables, les céramiques fines sont principalement employées dans l'électronique (80 % du marché), l'astronautique et le nucléaire. Mais de nouvelles applications s'ouvrent à elles, notamment dans les industries automobile (pipes d'échappement, patins de culbuteurs, chambre de combustion), aéronautique, métallurgique (robinet de coulée, filtres...), chimique, médicale (roulements à billes destinés aux *tables d'examen radio* par résonance magnétique).

Actuellement de 1 milliard de francs environ, le marché mondial des céramiques fines tous produits confondus (poudres et composites) croît en moyenne de 15 % l'an en volume et en valeur. On considère qu'il se situera entre 85 et 130 milliards de francs dans une dizaine d'années, avec probablement un retournement spectaculaire des positions au profit de l'automobile (au moins 50 %). Il suscite des convoitises, et tous les chimistes du monde s'y intéressent. Mais les Japonais le dominent actuellement avec une part de 65 % (25 % pour les Etats-Unis et 10 % pour l'Europe). Outre Rhône-Poulenc, Saint-Gobain et Pechiney, les groupes allemands Hoechst et britannique ICI, ce dernier avec le récent rachat de Rosenthal (RFA), occupent de solides positions.

Avec la CEC, le groupe français entend bien ne pas se laisser distancer. Avant tout centre de recherche et de développement, la CEC commence à mettre au point ses produits. Elle travaille avec la régie Renault, mais des contacts ont également été pris avec Mercedes, Jaguar, Rolls Royce, avec la CEE aussi dans le cadre plus vaste d'un projet de développement à l'échelon européen (EURAM). Associé à Rhône-Poulenc avec 10 % des actions CEC, l'Aérospatiale apporte ses connaissances. Le groupe chimique amène, lui, son savoir-faire dans l'industrie des poudres et des fibres pour fabriquer des matériaux composites tressés. Insignifiant pour l'instant (25 millions de francs) sur un marché national de 230 millions de francs, le chiffre d'affaires *devrait quadrupler dans les deux* ans, avec des comptes équilibrés à cette échéance. Dans cette aventure technologique du vingt et unième siècle, Rhône-Poulenc a investi quelque 200 millions de francs, un effort qui n'est pas ridicule comparé au programme de 35 millions de dollars (230 millions de francs) lancé par les Américains. Les Japonais, eux, sont beaucoup plus intrépides et ont décidé de consacrer 120 millions de dollars en dix ans pour asseoir leur suprématie.

ANDRÉ DESSOT.

A TRAVERS LES ENTREPRISES

Sept cents départs attendus chez Dassault

Le groupe aéronautique Dassault-Breguet devrait ajuster ses effectifs actuels à la charge de travail prévisible, selon des modalités sociales qu'un comité central d'entreprise, convoqué pour la mi-novembre, déterminera avec la prochaine direction. Mercredi 22 octobre, le comité central d'entreprise a examiné un plan de mise à la retraite anticipée de sept cents travailleurs, soit environ 4,4 % des effectifs totaux du groupe. Cette évaluation des dirigeants actuels de Dassault-Breguet est liée à l'état des commandes de la société, déjà obtenues ou prévisibles. L'armée de l'air française, d'abord, mais aussi certains clients étrangers, en particulier le Maroc et la Jordanie, tardent à conclure des contrats militaires. L'activité civile du gorupe, qui représente environ 10 % du chiffre d'affaires annuel, n'est pas en meilleur état dans la mesure où les espoirs mis sur une reprise des commandes aux Etats-Unis sont contrariés.

Pour les dirigeants de Dassault-Breguet, l'entreprise est donc aujourd'hui en sous-charge industrielle, et c'est la première fois qu'il est ainsi envisagé un « dégraissage » des effectifs. Les syndicats escomptent que, d'ici à la mi-novembre, la société aura réussi à trouver un successeur à Marcel Dassault, et que le ministère de la défense; administration de tutelle en France de la construction aérospatiale, aura défini une politique d'équipement du client national et une politique d'exportation. Dans le premier cas, un conseil d'administration est en principe convoqué pour le mercredi 29 octobre, avec pour ordre du jour la désignation du nouveau président-directeur général, après le départ de M. Benno-Claude Vallières. Dans le second cas, c'est à la loi de programmation militaire 1987-1991, *qui devrait être soumise à l'approbation du Parlement avant la fin de cette* année, de déterminer les nouvelles commandes de Mirage-2000 et le sort de l'avion Rafale, prototype d'un biréacteur de combat en cours d'essais.

BSN regroupe ses activités de brasserie sous une seule enseigne

La brasserie Kronenbourg va prochainement fusionner avec la Société européenne de brasserie (SEB) et supprimer en deux ans 580 emplois. Ce projet a été annoncé au comité central d'entreprise, le mercredi 22 octobre à Strasbourg. La nouvelle société — qui prendra l'enseigne Kronenbourg — représentera six usines et quelque 4 000 personnes pour produire 11 millions d'hectolitres. La SEB, qui comptait vingt-deux usines il y a dix ans, ne conserve que quatre unités (Champigneulles, Eu, Rennes et Saint-Priest). Kronenbourg, *implanté à Strasbourg et à* Obernai (Bas-Rhin), doit maintenant réduire ses effectifs de plus de 20 %.

Le plan présenté au comité d'entreprise supprime 580 emplois. 250 à la brasserie strasbourgeoise, 230 à Obernai et une centaine au siège strasbourgeois. La direction refuse de parler de licenciements et compte sur quelque 250 préretraités, la récupération d'une partie des activités de sous-traitance, des mutations au sein du groupe BSN et *d'éventuels reclassements à l'extérieur*. L'accord de mobilité signé en février dernier avec les syndicats Force ouvrière et CGC n'aurait pas donné les premiers résultats attendus.

Pour justifier ces emplois supprimés, Kronenbourg explique que ses frais de personnel sont plus *lourds que chez ses concurrents* et que les deux unités doivent accroître leur productivité de 20 % dans les deux prochaines années. — *(Corresp.)*

All Nippon Airways commande 11 Boeing-747

La constructeur aéronautique américain Boeing Co. vient de recevoir une commande de 1,5 milliard de dollars, pour la livraison de 11 Boeing-747, de la compagnie *aérienne japonaise All Nippon Airways*. Cette dernière commande porte à 79 le nombre de commandes d'appareils du type 747 reçus par Boeing depuis le début de cette année et à 761 depuis le lancement de cet avion, il y a plus de dix ans. — *(AFP.)*

FAITS ET CHIFFRES

● **Pas de modification du SMIC, confirme M. Philippe Séguin.** — *Profitant d'une question d'actualité*, le mercredi 22 octobre à l'Assemblée nationale, M. Philippe Séguin, ministre des affaires sociales et de l'emploi, a répété qu'*« il n'entre pas dans les intentions du gouvernement de modifier en quoi que ce soit les dispositions relatives au SMIC »*. Depuis des mois maintenant, M. Séguin s'attache à démentir ce qu'il a encore appelé *« des fantasmes »*, tandis que MM. Alain Juppé et Edouard Balladur, ses collègues du gouvernement, évoquent l'éventualité d'un SMIC jeunes ou SMIC régionaux.

● **Des améliorations à Orly-Ouest.** — M. Jacques Douffiagues, *ministre délégué aux transports*, a inauguré, le 16 octobre, des travaux d'extension de l'aérogare d'Orly-Ouest et a annoncé une amélioration, l'année prochaine, de la desserte en bus de l'aéroport d'Orly. Cette extension, baptisée Hall 4, permettra d'accueillir 2,5 millions de passagers supplémentaires par an à Orly-Ouest. Elle est conçue pour pouvoir recevoir *simultanément trois avions gros porteurs*, dont un Boeing-747, tout en facilitant les contrôles de police, regroupés à l'entrée d'une salle d'embarquement commune à plusieurs destinations.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Affaires

Nasa Electronique : dépôt de bilan

Le tribunal de commerce de Paris devait prononcer ce jeudi 23 octobre la mise en redressement judiciaire de Nasa Electronique après la déclaration de cessation des paiements effectuée la veille par les responsables de l'entreprise. Une nouvelle étape est donc franchie dans le « feuilleton Nasa », le numéro un français de la distribution de matériel électronique grand public, après la démission, le vendredi 17 octobre, du second repreneur de l'affaire, M. Pascal Pluchard, et la nomination le lundi 20 octobre d'un administrateur provisoire, M. Jean-Yves Guillemonat.

Cette décision ne surprend guère tant apparaissait forte la dégradation financière de l'entreprise (on parle avec insistance d'un « trou » financier de 500 millions de francs).

L'équipe de Pascal Pluchard n'a cessé, ces derniers jours, de travailler à *« un plan de sauvetage partiel »* de Nasa, une expression qui montre bien que tout et tous ne pourront être préservés (Nasa dispose actuellement de deux cent cinquante points de vente et emploie mille huit cent cinquante salariés).

La situation de la société est aggravée par les difficultés rencontrées pour faire rentrer les marchandises dans les magasins, à deux mois des fêtes de fin d'année, généralement propices aux ventes de hi-fi, télévision et micro-ordinateurs. En outre, vingt-cinq petits fournisseurs de la société (électriciens, peintres ou plombiers chargés d'installer les nouvelles boutiques) envisageaient de se grouper en association de défense pour tenter de récupérer leurs créances (10 millions de francs, estiment-ils).

Mais l'inquiétude des partenaires de Nasa a été avivée par les raisons invoquées le 18 octobre par Pascal Pluchard lui-même pour justifier sa démission et celle des autres administrateurs de la société, quelques jours seulement après le désistement d'une premier repreneur, M. Daniel Lebard. Et, beaucoup attendent d'en savoir plus sur les *« faits graves ignorés par la Compagnie Fives-Lille »* auxquels il a fait référence ce jour-là.

Marchés financiers

PARIS, 22 octobre ↑

Soutenu + 0,96 %

Dernier virage mercredi rue Vivienne, avant la fin du mois boursier fixée au 23 octobre. Préludant l'opération de liquidation générale proprement dite, la réponse des primes a eu lieu ce jour. Avec le recul moyen des cours depuis la fin septembre (– 4 % environ), beaucoup d'entre elles ont été abandonnées, et le marché n'a pas eu à enregistrer de très grosses ventes bénéficiaires. La tendance a été plutôt soutenue, l'intérêt se concentrant sur la distribution (Carrefour, Printemps, Darty, Docks de France). Mais, sauf exception, les grands noms de la corbeille n'ont pas eu la cote et sont demeurés au voisinage de leurs niveaux précédents. Ailleurs, l'irrégularité a été de règle. Bref, à la clôture, l'indicateur instantané enregistrait une avance de 0,96 %.

De l'avis quasi général, le marché aurait pu mieux faire avec l'accalmie sur le front des changes, l'accord de l'OPEP, qui ne règle rien mais procure deux mois de répit, l'espoir peut-être vain d'une reprise de l'expansion aux Etats-Unis, enfin, le meilleur état de santé des obligations.

Mais une rumeur circulait autour de la corbeille sur des ventes britanniques. A quatre jours du fameux « Big Bang » (« le Monde économie » du 21 octobre), les « traders » de la City liquideraient leurs positions pour éviter les télescopages avec les futurs nouveaux intervenants. Possible. Aucune confirmation n'a cependant pu être obtenue sur des dégagements.

Au premier étage, le marché obligataire a continué de faire bonne contenance, mais avec beaucoup moins d'affaires. Sur les fonds d'Etat, le taux moyen de 8 1/2 % paraît susciter de l'intérêt. Les opérateurs sont vigilants. Moins éruptif que la veille, le MATIF est resté bien orienté, mais le cours de 108 n'a pu être accroché sur l'échéance de juin 1987.

NEW-YORK, 22 octobre ↑

Légère hausse

Après deux séances consécutives de repli, Wall Street a enregistré le 22 octobre une hausse modérée. L'indice Dow Jones des valeurs industrielles a clôturé à 1 808,35, soit un gain de 2,67 points. Le volume des transactions a porté sur 113,99 millions de titres contre 110 millions la veille. On notait 768 valeurs en hausse, 722 en baisse, 478 en repli.

Autour du Big Board, les opérateurs semblaient quelque peu déroutés par les statistiques économiques récemment publiées, qui ne permettent pas de se prononcer définitivement sur l'évolution de la situation américaine. La progression de 2,4 % du produit national brut au troisième trimestre est conforme aux estimations des milieux financiers, et n'apporte donc aucun élément supplémentaire au débat sur la relance économique. L'augmentation de 3,6 % du taux d'inflation est en revanche supérieure aux prévisions, ce qui a accru la nervosité des investisseurs. Parmi les mouvements significatifs, on signalait la hausse de Dun and Bradstreet (+ 2 à 106 1/4), de Merril Lynch (+ 1 5/8 à 40 3/8), de Sterling Drug (+ 1 7/8 à 48 3/8). En baisse figuraient United Technologies (– 1 5/8 à 40), IBM (– 3/4 à 120 1/2) et Schlumberger (– 7/8 à 31 3/4).

VALEURS	Cours du 21 oct.	Cours du 22 oct.
Alcoa	35 3/8	35 1/2
A.T.T.	23 3/4	23 5/8
Boeing	53 1/2	54 1/8
Chase Manhattan Bank	35	35 5/8
Du Pont de Nemours	80 3/8	80 1/4
Eastman Kodak	58 1/8	57 1/2
Exxon	66 5/8	66 3/8
Ford	54 5/8	55 1/4
General Electric	75 3/4	76 3/8
General Motors	67 1/2	68 3/8
Goodyear	42 3/8	42 5/8
I.B.M.	121 1/4	120 1/2
I.T.T.	52 5/8	52 1/2
Mobil Oil	37 1/4	37 5/8
Pfizer	59 1/8	58 5/8
Schlumberger	32 5/8	31 3/4
Texaco	34 3/4	35 1/4
U.A.L. Inc.	57 3/4	57 1/4
Union Carbide	21 1/2	21 5/8
U.S. Steel	26 3/8	26 3/8
Westinghouse	54 3/4	55 5/8
Xerox Corp.	53 1/2	54 1/4

CHANGES

PARIS

Dollar : mieux tenu à 6,5150 F ↑

Sur des marchés des changes assez calmes, où l'annonce d'une augmentation de 2,4 % du PNB américain au troisième trimestre était attendue, le dollar s'est montré assez ferme, surtout vis-à-vis du yen, sur des achats japonais d'obligations américaines.

FRANCFORT	22 oct.	23 oct.
Dollar (en DM) ...		

TOKYO	22 oct.	23 oct.
Dollar (en yens) ..	155,28	156,80

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (23 oct.)	7 1/2 %
New-York (22 oct.) .	5 15/16 %

INDICES BOURSIERS

PARIS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	21 oct.	22 oct.
Valeurs françaises ..	140,6	
Valeurs étrangères .	107,1	–
Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)		
Indice général ...	366,5	370,6

NEW-YORK
(Indice Dow Jones)

	21 oct.	22 oct.
Industrielles	1805,68	1808,35

LONDRES
(Indice « Financial Times »)

	21 oct.	22 oct.
Industrielles	1 265,2	1 262,4
Mines d'or	290,5	286,6
Fonds d'Etat	82,56	82,89

TOKYO

	22 oct.	23 oct.
Nikkeï	15819,5	16308,27
Indice général ...	1320,19	1343,11

MATIF

Notionnel 10 %. — Cotation en pourcentage du 22 octobre
Nombre de contrats : 19 979

COURS	ÉCHÉANCES				
	–	Nov. 86	Déc. 86	Mars 87	Juin 87
Dernier	–	107,20	108,05	107,95	107,70
Précédent ...	–	107	107,90	107,80	107,65

AUTOUR DE LA CORBEILLE

L'AIR LIQUIDE : AUGMENTATION DE CAPITAL EN NUMÉRAIRE. — Le conseil d'administration de L'Air liquide a été autorisé le 22 octobre par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires à augmenter le capital social, en une ou plusieurs fois, pour un montant maximum de 3 milliards de francs. L'opération se fera par souscription en espèces, au moyen de l'émission d'actions nouvelles. L'augmentation de capital, dont le montant sera de 473 971 680 F, s'effectuera ainsi par l'émission de 6 771 024 actions nouvelles au nominal de 70 F chacune, à raison d'un titre nouveau pour cinq anciens, au prix de 400 F.

GROUPE CIC : FORTE PROGRESSION DU RÉSULTAT AVANT IMPOT. — Le résultat consolidé (avant impôt et participation des salariés) de la Compagnie financière du CIC a progressé de 70 % au premier semestre 1986 pour s'établir à 952 millions de francs, contre 560 millions de francs au 30 juin 1985.

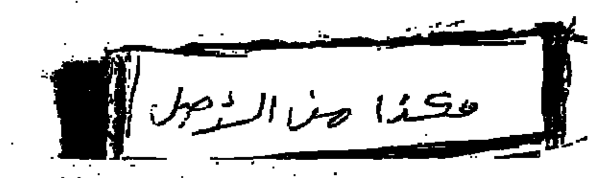
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	6,5170	6,5240	+ 75	+ 87	+ 155	+ 180	+ 470	+ 550
$ can.	4,6851	4,7037	– 40	– 25	– 90	– 63	– 301	– 231
Yen (100) ...	4,1563	4,1794	+ 90	+ 107	+ 179	+ 204	+ 523	+ 586
DM	3,2716	3,2814	+ 76	+ 90	+ 159	+ 180	+ 447	+ 506
Florin	2,8971	2,9034	+ 46	+ 54	+ 96	+ 110	+ 288	+ 332
F.B. (100) ...	15,7415	15,8350	– 9	+ 57	– 15	+ 129	– 81	+ 295
F.S.	3,9738	3,9878	+ 131	+ 149	+ 258	+ 284	+ 663	+ 741
L (1 000) ...	4,7321	4,7409	– 154	– 129	– 284	– 241	– 774	– 670
£	9,3258	9,3489	– 323	– 287	– 614	– 553	– 1658	– 1482

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	5 7/8	6 1/8	5 15/16	6 1/16	5 15/16	6 1/16	5 15/16	6 1/16
DM	4 1/8	4 3/8	4 7/16	4 9/16	4 7/16	4 9/16	4 9/16	4 11/16
Florin	5 3/8	5 5/8	5 3/8	5 1/2	5 3/8	5 1/2	5 3/8	5 1/2
F.B. (100) ..	6 1/2	7 1/2	7 1/8	7 1/2	7 1/4	7 5/8	7 3/8	7 3/4
F.S.	1/2	1	3 3/8	3 1/2	3 1/2	3 5/8	4	4 1/8
L (1 000) ..	9 1/2	10 1/2	10 1/2	10 7/8	10 1/2	10 7/8	10 5/8	11
£	10 1/8	11 3/8	11 1/16	11 3/16	11 3/16	11 5/16	11 1/4	11 3/8
F. franç. .	7 1/4	7 3/4	8	8 1/4	8 1/4	8 5/8	8 1/8	8 5/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



Marchés financiers

BOURSE DE PARIS — 22 OCTOBRE

Cours relevés à 17 h 34

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1800	4,5 % 1973	1670	1700	1700	+ 1 79
4588	C.N.E. 3 %	4470	4490	4490	+ 0 44
1210	B.N.P. T.P.	1173	1176	1176	+ 0 25
1270	C.C.F. T.P.	1175	1183	1183	+ 0 68
1211	Créd. Lyon. T.P.	1219	1145	1145 c	+ 0 13
2380	Electricité T.P.	2487	2503	2503	+ 0 64
2110	Renault T.P.	2075	2118	2090	+ 0 72
2360	Rhone-Poul. T.P.	2020	2030	2031	+ 0 54
1482	St-Gobain T.P.	1378	1392	1392	+ 1 01
1365	Thomson T.P.	1329	1348	1350	+ 1 58
430	Accor	404 50	408	408	+ 0 86
1770	Agence Havas	1850	1860	1860	+ 0 54
1600	Ag. Havas C. I.	1665	1650	1650	− 0 90
730	Air Liquide	719	724	724	+ 0 69
1980	Alcatel	1810	1840	1840	+ 1 66
1670	Als. Superm.	1705	1800	1800	+ 5 57
430	A.L.S.P.I.	377	390	389	+ 3 18
325	Alsthom	320	321	321	+ 0 31
1940	Arjom. Prioux	2015	2020	2035	+ 0 99
245	Auxerade-Rey	253	256	258	+ 1 97
1800	Aux. Entrepr.	1529	1495	1495	− 2 22
1280	Avions Dassault	1230	1216	1225	− 0 40
525	Bail-Equipem.	455	435	443 90	− 2 43
1050	Bail-Investiss.	1070	1070	1070	....
1200	Cie Bancaire	1052	1052	1059	+ 0 66
505	Bazar H.-V.	480	480	480	....
480	Béghin-Say	483	490	493	+ 2 07
450	Berger (Bta)	425	421	421	− 0 94
600	Bic	591	585	586	− 0 84
1450	B.I.S.	1418	1400	1415	− 0 21
2340	Biscuit (Géné.)	2230	2230	2230	....
2070	Bongrain S.A.	2270	2305	2319	+ 2 16
1270	Bouygues	1295	1313	1315	+ 1 54
4190	B.S.N.	4050	4080	4085	+ 0 86
1130	Carnaud	1080	1080	1080	+ 1 88
3280	Carrefour	3428	3460	3460	+ 0 93
1980	Casino	2175	2176	2177	+ 0 09
1450	Casino A.D.P.	1550	1550	1550	....
830	C.C.M.C.	820	835	836	+ 1 82
1340	Cetelem	1155	1190	1188	+ 2 85
1670	C.F.A.O.	1700	1677	1687	− 0 76
480	C.F.D.E.	491	490	498	+ 1 62
1110	C.G.I.P.	1115	1116	1115	....
1290	Chargeurs S.A.	1235	1240	1243	+ 0 64
57	Chiers-Châtill.	57 30	59 90	59 90	+ 4 53
675	Ciments franç.	665	680	680	− 0 71
565	Club Méditerr.	533	554	556	+ 4 31
240	Codetel	236	236 40	235 50	− 0 21
405	Cofimeg	404 70	405	405	+ 0 07
850	Colas	975	961	975	....
250	Compt. Entrepr.	201	205	205	+ 1 99
800	Compt. Mod.	826	850	850	+ 3 83
1320	Créd. Foncier	1150	1180	1170	+ 1 73
520	Crédit F. Imm.	490	495	494	+ 0 81
1750	Crédit Nat.	1480	1520	1520	+ 2 70
270	Creusot ★	273	271	273	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

SICAV (sélection) — 22/10

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Droits et bons

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Attribution		
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Souscription		
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 22/10	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 22/10
[illegible]	[illegible]	[illegible]

c : coupon détaché; o : offert; • : droit détaché; d : demandé; • : prix précédent; ★ : marché continu.



Le Monde

Pots-de-vin à la Ville de Paris : douze personnes interpellées

Deux ingénieurs des carrières de la Villede Paris, MM. Jean-Yves Stoquer et Claude Molès, ainsi que quatre surveillants de chantier employés de la Ville ont été inculpés, mercredi 22 octobre, par M. Jean-Louis Beauguitte, juge d'instruction, de corruption passive de fonctionnaires et de faux et usage. A l'exception de M. Molès, laissé en liberté sous contrôle judiciaire, tous ont été écroués.

D'autre part, M. Claude Pompili, président-directeur général de la société *La Sous-Terraine, dont le* siège social est à Marseille, un ingénieur, M. Paul Jean-Antoine, et quatre chefs de chantier de cette société ont été inculpés de faux et usage, ainsi que de corruption active de fonctionnaires. Tous ont été laissés en liberté, sauf M. Jean-Antoine qui a été écroué.

Il est reproché aux fonctionnaires de la Ville de Paris d'avoir perçu des *pots-de-vin de la part* de la société La Sous-Terraine afin de faire de faux bons de passage de camions transportant des matériaux destinés à combler les carrières de la Ville de Paris. Là où, par exemple, un camion de sable était suffisant, le passage sur le chantier de deux et même de trois camions était enregistré. Les chefs de chantier établissaient les faux bons, et les surveillants les avalisaient.

Cerus et Pechelbronn renoncent à leur OPE sur les Presses de la Cité

Dans un communiqué publié jeudi 23 octobre en fin de matinée, la société Cerus et Pechelbronn ont annoncé qu'aux termes d'un accord avec la Générale occidentale de M. Jimmy Goldsmith, les deux groupes avaient décidé de se rapprocher pour *« constituer le futur pôle d'actionnariat des Presses de la Cité. »*

En conséquence, Cerus et Pechelbronn renoncent à leur OPE sur les Presses de la Cité, tout en conservant les 22,5 % du capital déjà acquis en Bourse. Ces sociétés laissent donc le champ libre à l'OPE lancée, à un cours supérieur, par la Générale occidentale, la composition du conseil d'administration des Presses devant refléter le nouvel actionnariat en cas de réussite de cette OPE.

Accord sur les licenciements

Difficultés internes à Force ouvrière

Force ouvrière n'a pas encore signé l'accord sur les procédures de licenciement, contrairement à son intention première. *« Il ne faut pas chercher à comprendre »*, réplique maintenant M. André Bergeron, lui qui, le mercredi 22 octobre, envisageait sereinement *« une réponse positive »*, *« sauf difficultés de dernière heure »*.

Comme déjà en décembre 1984, le scénario initial n'a pas été respecté, et cela *signifie* l'existence de tensions au sein de FO. La délégation de négociateurs, qui avait pourtant le pouvoir de signer, n'a pu trancher seule, comme elle l'avait fait la veille, pour le mémorandum. Un bureau confédéral s'est réuni dans l'après-midi de mercredi et, après une discussion assez vive, n'a pu à son tour décider. Finalement, une réunion exceptionnelle de toutes *les fédérations* se tient ce jeudi matin et devrait se prononcer à la mi-journée. Certaines fédérations, et des négociateurs eux-mêmes, à l'opposé de M. Antoine Faesch, sont fermement opposés à un accord. On rappelle maintenant qu'une disposition statutaire empêcherait l'acceptation, en l'absence de l'approbation d'une seule fédération.

Par ailleurs, la CFTC a justifié sa *signature par le contenu des* deux textes, mais aussi par les assurances obtenues auprès de M. Philippe Séguin.



Ancien empereur de Centrafrique

Jean-Bedel Bokassa a regagné Bangui

Fuite, « fugue », tentative désespérée de forcer le destin ? M. Jean-Bedel Bokassa, ex-empereur de Centrafrique, est arrivé jeudi matin 23 octobre à Bangui, au terme d'un voyage qui se voulait discret. Las ! le départ de l'ancien chef de l'Etat a eu des « témoins », qui se sont chargés de prévenir les autorités centrafricaines. *A son arrivée* à l'aéroport de Bangui-Mpoko, la garde présidentielle – qui est encadrée par des militaires français – attendait M. Bokassa et sa famille, et celui-ci a été immédiatement incarcéré au camp Deroux, siège de la présidence de la République.

L'histoire apparaît farfelue et digne d'un roman d'espionnage : M. Bokassa, qui ne dispose pas de passeport français, est parti de nuit, en voiture, de son château d'Hardricourt (Yvelines), accompagné de sa femme Catherine et de cinq de ses enfants, pour Bruxelles. Là, il a pris un avion pour Rome. C'est à l'aéroport de la capitale italienne que les choses ont commencé à mal tourner. M. Bokassa a, en effet, été reconnu. A Rome, l'ex-empereur s'est embarqué – avec quel passeport ? – sur le vol Air Afrique RK 055, qui a décollé à 0 h 25, pour atterrir à Bangui à 5 h 50. A l'évidence, M. Bokassa n'a pas souhaité tenter sa chance au départ de Paris : ce même avion est en effet parti de Roissy à 21 h 25, mercredi soir.

M. Bokassa a-t-il pensé que sa simple apparition déchaînerait l'enthousiasme des foules centrafricaines ? Disposait-il sur place de partisans qui avaient préparé son retour ? Toujours est-il que rien ne s'est passé comme prévu. S'il a bien été reconnu à l'aéroport de Bangui par quelques habitants (des cris « Bokassa, Bokassa ! » se sont fait entendre), ce sont surtout les hommes de la redoutable garde présidentielle centrafricaine qui se sont *précipités sur lui*.

La tentative de M. Bokassa était d'évidence promise à l'échec, mais il est fort possible que le châtelain d'Hardricourt ait cédé aux effets de la grande déprime morale qui l'habitait depuis qu'il vivait en reclus dans sa propriété des Yvelines.

L'homme qui avait amassé une fortune colossale – en diamants notamment – se plaignait depuis plusieurs années de vivre dans des conditions très précaires. *« L'eau a été coupée au château cet après-midi. Je ne peux plus payer car je n'ai ni ressources ni revenus, ni argent. J'en appelle au monde entier, et plus particulièrement au gouvernement de M. Mitterrand »*, déclarait-il, en décembre 1984. L'ancien chef de l'Etat, renversé en septembre 1979, avait depuis lors demandé qu'on le laisse retourner dans son pays, *« même si je dois y être tué »*, ajoutait-il.

Que vont faire les autorités centrafricaines de leur encombrant prisonnier ? Son retour, qui ne tardera pas à être connu de la population banguissoise, tombe en effet on ne peut plus mal, au moment où les Centrafricains se préparent à voter en faveur d'une nouvelle Constitution. Les partisans – il en reste – de celui qui se disait persuadé que son peuple était malheureux et n'attendait *que son retour* vont-ils tenter de soulever une partie de la population ? En Centrafrique, la présence militaire française est très importante...

L. Z.

Sur le vif

Une veste

Hier j'écoute *la radio en me* tartinant la figure dans la salle de bains et qu'est-ce que j'entends : le président du Parti libéral espagnol a été forcé de démissionner. Pourquoi ? Qu'est-ce qu'il a fait ? Rien : il a volé à l'étalage d'un grand magasin. Encore si c'était une chemise de nuit et un déshabillé, même pas, un simple pyjama ! Ça, alors ! Je me suis accrochée au lavabo pour ne pas tomber à la renverse.

Il y a vraiment des pays où on ne sait pas vivre, où on se conduit comme des mufles envers les princes qui nous gouvernent. Regardez les British, ils leur passent rien. Couchez avec une call-girl, engrossez votre petite amie, et on vous traîne dans la boue. Les Teutons, pareil. Le foin *qu'ils ont fait avec le fric* de Herr Flick empoché, pas empoché, par les têtes d'affiche du grand cirque politique. C'est d'une indiscrétion ! Qui ça regarde ça, vous pouvez me le dire ?

Ce manque de respect, de tact moi ça me choque à un point ! Le pire, c'est les Américains. Faut voir comment ils se conduisent avec le personnel de la Maison Blanche. Ils arrêtent pas de le surveiller, de le chipoter, d'éplucher ses comptes. Ils traitent les mecs de l'administration comme des employés de maison : je comprends pas, ce matin je vous ai donné 400 balles pour faire votre marché, vous ne m'en ramenez que 50. Où c'est passé tout ça, on peut savoir ?

L'autre jour, au micro de RTL, Philippe Alexandre a eu le culot de s'étonner de notre indulgence, de notre indifférence, à l'égard des malversations, des pots-de-vin, des détournements de fonds publics, que s'autorisent à *tous* les échelons, les élus de la nation. Non, mais ça va pas la tête ! De quel droit, on y mettrait le nez ? Comment est-ce qu'on ose le raconter dans les journaux ? C'est ça le vrai scandale c'est de voir s'étaler dans la presse des allusions à la situation financière de certains de nos chefs. De quoi je me mêle, hein ?

Remarquez, on est quand même très bien élevés, très délicats. On n'obligerait jamais quelqu'un à prendre une veste parce qu'il a piqué un pantalon de pyjama.

CLAUDE SARRAUTE.

Une jeune fille est tuée par un policier à Grenoble

GRENOBLE
de notre correspondant

Un inspecteur principal de police, Daniel Legal, trente-cinq ans, qui enquêtait avec quatre autres membres de l'antenne grenobloise du SRPJ de Lyon sur une affaire de trafic d'héroïne, a tué, dans la soirée du mardi 21 octobre, une étudiante de dix-neuf ans, Sandra Deschaux Beaume. L'opération policière, menée dans un appartement situé au 60, rue Général-Ferrié, à Grenoble, était destinée à contrôler l'activité de plusieurs toxicomanes qui y résidaient habituellement.

La jeune femme, qui, assure-t-on de source judiciaire, était *« étrangère au milieu des drogués grenoblois mais les fréquentait par sympathie »*, a reçu une balle en pleine poitrine. *« Le coup est parti accidentellement »*, affirme-t-on dans l'entourage du policier, qui a été laissé en liberté.

Avec ses collègues, armés comme lui d'un revolver 357 Magnum, il *s'était introduit dans l'appartement*, dont la porte d'entrée était entrebaillée et où ils pensaient trouver des drogués. Entendant des bruits dans l'une des pièces – Sandra et un ami regardaient la télévision, – le policier dégaina, puis, poussé par une porte qui se rabattait brutalement sur lui, aurait laissé partir le coup de feu mortel.

Ce déploiement de forces et l'utilisation d'armes puissantes s'expliquent, selon les policiers grenoblois, par la nature *« particulièrement dangereuse du milieu des drogués de la ville »*. Le juge d'instruction chargé de l'information ouverte pour *« homicide involontaire »*, M. Thierry Malleret, a chargé l'inspection générale de la police nationale (IGPN) des investigations. Deux membres de l'IGPN ont été dépêchés de Paris. Une reconstitution a eu lieu dès mercredi soir, tandis qu'une autopsie de la victime était ordonnée ainsi que des examens balistiques. Le policier devrait être inculpé, laisse-t-on entendre dans les milieux judiciaires, où l'on juge plausible la thèse de l'accident.

M. Alain Carignon, maire (RPR) de Grenoble et ministre de l'environ*nement*, a *demandé* au *préfet* de l'Isère l'*« ouverture d'une commission d'enquête »* en raison de la *« gravité de l'événement »*.

CLAUDE FRANCILLON.

[Ce drame pose, à nouveau, la question de l'armement des policiers. Depuis 1980, en effet, l'antique pistolet 7,65 a été progressivement remplacé, comme arme de dotation, par le revolver Manurhin 357 Magnum. Accéléré par la loi de modernisation 1986-1990 votée en 1985, ce renouvellement devrait être achevé fin 1987. Or cette arme nouvelle est beaucoup plus puissante et plus sensible : en d'autres termes, le coup part plus vite et est plus souvent mortel. La formation des policiers, leur entraînement à maîtriser l'utilisation de cette arme, devraient être d'autant plus poussés. Or c'est dans ce domaine qu'un retard criant a été pris (*le Monde* du 19 août). En somme, on a mis la charrue avant les bœufs, la technique devant la formation, l'arme avant le tireur.]

Le prix Aujourd'hui est décerné à Robert Guillain

Robert Guillain, ancien collaborateur du *«Monde»*, a obtenu le prix Aujourd'hui pour son dernier ouvrage, *Orient Extrême, une vie en Asie* (Seuil), dont Paul-Jean Franceschini a rendu compte dans nos colonnes (éditions des 2 et 3 mars). Ce prix couronne, chaque année, un ouvrage politique ou historique portant sur la période contemporaine. Ce résultat a été obtenu au troisième tour du scrutin par 8 voix contre 6 à Andre Glucksmann et Thierry Volton pour leur ouvrage *Silence, on tue* (Grasset), et un bulletin nul.

Envoyé en Chine, en 1937, par l'agence Havas *« pour la durée de la guerre avec le Japon »*, Robert Guillain a passé, depuis, le plus clair de son temps en Asie, pénétrant des sociétés qui l'ont séduit et même fasciné. Il en a vécu les transformations et les bouleversements, avec un regard double, car l'Asiate se doublait d'un Occidental tempéré, se laissant imprégner tout en conservant le recul nécessaire, le sens de la mesure.

Cela s'est traduit, pendant près d'un demi-siècle, par des dépêches et des séries d'articles qui, essentiellement, dans les colonnes du *Monde*, étaient autant de leçons de journalisme. Ce parcours a été également émaillé de quelques ouvrages remarquables, sur l'espion Sorge ou sur le Japon, deuxième patrie et *«troisième grand»*. *Orient Extrême* rassemble les temps forts de la chronique méticuleuse de ce Nippon d'honneur, reporter de grand chemin, dont le témoignage, foisonnant, conserve sa fraîcheur et sa justesse.

J.-C. P.

● **Claude Durieux, chevalier de la Légion d'honneur.** – Claude Durieux, président de l'Union nationale des syndicats de journalistes (UNSJ) et secrétaire général de la commission de la carte d'identité des journalistes professionnels, s'est vu remettre, le mercredi 22 octobre, les insignes de chevalier dans l'ordre de la Légion d'honneur par Jeanine Roy, elle aussi ancienne journaliste au *Monde*.

[Entré au *Monde* en 1956, Claude Durieux fut responsable de la rubrique « Radio-Télévision » et y créa en 1967 la rubrique « Presse », qui n'existait alors dans aucun autre journal. Il est, depuis son départ à la retraite en 1985, président d'honneur de l'Association des journalistes médias.]

Thierry Le Luron annule son prochain spectacle

Thierry Le Luron, qui devait se produire au Palais des congrès à partir du 29 octobre, a dû annuler son spectacle. Selon un communiqué du professeur Léon Schwarzenberg, *« des nécessités médicales impérieuses obligent Thierry Le Luron, atteint d'un cancer des voies respiratoires, à se soumettre à un traitement qui l'empêche actuellement d'honorer ses engagements »*.

Le fantaisiste, qui avait eu une *méningite* virale l'hiver dernier, devait être à l'affiche du Palais des congrès pour au moins trois semaines.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 23 octobre

Une nouvelle panne d'ordinateur a rendu impossible la communication des cours à l'issue de la séance du matin de la Bourse de Paris.

● **Michel Leclerc écroué pour banqueroute.** – M. Michel Leclerc a été inculpé, mardi 21 octobre, de banqueroute, d'activité commerciale en dépit d'une interdiction, de complicité d'abus de biens sociaux et d'escroquerie et a été écroué à la maison d'arrêt de Charleville-Mézières. C'est à la suite de la liquidation des biens au mois de juin dernier de la Société ardennaise de menuiserie (SAM), une petite entreprise de menuiserie de Bazeilles, reprise par M. Michel Leclerc, que le parquet de Charleville avait demandé une enquête à la section financière du service régional de police judiciaire de Reims. M. Leclerc, qui avait exercé quelques mois les fonctions de gérant statutaire de la SAM, alors qu'il avait été frappé d'interdiction commerciale, a été inculpé notamment pour ce motif. Me Lévy, avocat de M. Leclerc, a fait appel devant la chambre d'accusation de la cour de Reims de l'ordonnance de mise en détention de son client.

République sud-africaine

Retrait du groupe Honeywell ?

Le groupe américain d'équipe*ment électronique (ordinateurs* notamment) Honeywell, a confirmé, mercredi 22 octobre, qu'il envisage de céder sa filiale sud-africaine, précisant toutefois qu'il n'a pas pris de décision définitive à ce sujet. *« Le conseil d'administration d'Honeywell étudie diverses options pour la vente de sa filiale sud-africaine. Aucune mesure définitive n'a été prise »*, a indiqué, à Minneapolis (Etats-Unis), le porte-parole du groupe, Mme Susan Eich. Une certaine ambiguïté persiste sur le point de savoir si le principe de la vente est déjà arrêté ou s'il ne s'agit que d'un projet.

Annoncé mercredi matin par le *Minneapolis Star and Tribune*, le retrait du groupe américain d'Afrique du Sud a été confirmé quelques heures plus tard par un responsable d'Honeywell à Johannesburg, qui a requis l'anonymat. Mais, depuis, le directeur général de la filiale sud-américaine, M. Markos Tambakeras, a *démenti que la société-mère* ait décidé de se retirer du pays. Après General Motors et IBM, un autre groupe américain, Warner Communications, qui détient 30 % des ventes locales de disques, a annoncé son retrait d'Afrique du Sud. La société canadienne Dominion Textile (fils, tissus et vêtements) a également annoncé son intention de céder les intérêts qu'elle *détient dans ce pays*.

En revanche, le constructeur automobile allemand BMW a annoncé son intention de poursuivre l'exploitation de son usine de montage *en Afrique du Sud*. BMW South Africa Ltd emploie 2 050 salariés, dont 70 % sont noirs. L'économie ouest-allemande est très engagée en Afrique du Sud, avec plus de 300 entreprises qui emploient directement 50 000 personnes. – *(AFP, Reuter.)*

Le numéro du « Monde » daté 23 octobre 1986 a été tiré à 485 322 exemplaires

A B C D E F G



